Document d'Objectifs

Partie application

Pour la mise en œuvre de la Directive « Faune-Flore-Habitat » (92/43/CEE)

Steppique Durancien et Queyrassin

PR 06/FR9301502

Document définitif

Validé par le comité de pilotage du 16 juin 2003

Validé par décision préfectorale du 6 Octobre 2003

SOMMAIRE

<u>Général</u>

Introduction

I	Liste	des	habitats	et	des	espèces	d'in	térêt	comm	ınautaire
	réper	toriés	sur les co	mm	unes	du site				p 19
II	d'acco	mpag	mesures gnement, ivre de la l	d'a	nima	tion et d	e sen	sibilis	ation,	
III	Table	eaux d	de bord de	es co	mmu	ines				p140
			correspon gro-enviro				e gesti	on Na	tura 20	p214
V	Réca	pitula	itif financi	er						p225
VI	Carto	graph	nie							p243
VII	Anne	xes								p277

Pannala das anicus de conservation et chicatife de gostion du site	<u>p 4</u>
Rappels des enjeux de conservation et objectifs de gestion du site	p4
Le réseau Natura 2000	p7
La transposition française de la directive	p7
Le Document d'Objectifs	р7
Historique du site	, p8
Tableau synthétique des Documents de références	p9
Méthodologie	p11
• Les outils	p13
Les évaluations d'incidences	p15
Liste des habitats et des espèces d'intérêt communautaire réperto	riés sur les
communes du site	p19
Pelouses sèches, landes et fourrés	p21
Pré de fauche	, p22
Habitats rocheux et éboulis	p23
Espèces associés aux milieux ouverts	p24
Habitats forestiers	p25
Zones humides	p26
Habitats liés aux cours d'eau	p27
Chauves-souris	p28
Espèces potentielles	p29
Récapitulatif	p30
Il Liste des mesures de gestion, de suivis, d'évaluation, d'accom d'animation et de sensibilisation, pour la mise en œuvre de la Directiv Faune-Flore»	e « Habitat-
d'animation et de sensibilisation, pour la mise en œuvre de la Directiv	ve « Habitat- p31
d'animation et de sensibilisation, pour la mise en œuvre de la Directive Faune-Flore» • Objectifs de conservation - Remarques méthodologiques	e « Habitat-
d'animation et de sensibilisation, pour la mise en œuvre de la Directive Faune-Flore» • Objectifs de conservation - Remarques méthodologiques • Milieux ouverts: pelouses sèches, steppiques, landes et fourrés,	v e « Habitat - p31 p32
d'animation et de sensibilisation, pour la mise en œuvre de la Directive Faune-Flore» • Objectifs de conservation - Remarques méthodologiques	ve « Habitat- p31 p32 p38
d'animation et de sensibilisation, pour la mise en œuvre de la Directive Faune-Flore» Objectifs de conservation - Remarques méthodologiques Milieux ouverts: pelouses sèches, steppiques, landes et fourrés, pelouses sur éboulis thermophiles, terreux et rocheux, prés de fauche Milieux rocheux	p31 p32 p38 p75
d'animation et de sensibilisation, pour la mise en œuvre de la Directive Faune-Flore» Objectifs de conservation - Remarques méthodologiques Milieux ouverts: pelouses sèches, steppiques, landes et fourrés, pelouses sur éboulis thermophiles, terreux et rocheux, prés de fauche Milieux rocheux Habitats et espèces du milieu forestier	p31 p32 p38 p75 p78
d'animation et de sensibilisation, pour la mise en œuvre de la Directive Faune-Flore» Objectifs de conservation - Remarques méthodologiques Milieux ouverts: pelouses sèches, steppiques, landes et fourrés, pelouses sur éboulis thermophiles, terreux et rocheux, prés de fauche Milieux rocheux Habitats et espèces du milieu forestier Habitats et espèces des milieux humides	p31 p32 p38 p75 p78 p89
d'animation et de sensibilisation, pour la mise en œuvre de la Directive Faune-Flore» Objectifs de conservation - Remarques méthodologiques Milieux ouverts: pelouses sèches, steppiques, landes et fourrés, pelouses sur éboulis thermophiles, terreux et rocheux, prés de fauche Milieux rocheux Habitats et espèces du milieu forestier Habitats et espèces des milieux humides Habitats et espèces liés au cours d'eau	p31 p32 p38 p75 p78 p89 p105
d'animation et de sensibilisation, pour la mise en œuvre de la Directive Faune-Flore» Objectifs de conservation - Remarques méthodologiques Milieux ouverts: pelouses sèches, steppiques, landes et fourrés, pelouses sur éboulis thermophiles, terreux et rocheux, prés de fauche Milieux rocheux Habitats et espèces du milieu forestier Habitats et espèces des milieux humides	p31 p32 p38 p75 p78 p89
d'animation et de sensibilisation, pour la mise en œuvre de la Directive Faune-Flore» Objectifs de conservation - Remarques méthodologiques Milieux ouverts: pelouses sèches, steppiques, landes et fourrés, pelouses sur éboulis thermophiles, terreux et rocheux, prés de fauche Milieux rocheux Habitats et espèces du milieu forestier Habitats et espèces des milieux humides Habitats et espèces liés au cours d'eau Espèces associées à plusieurs milieux	p31 p32 p38 p75 p78 p89 p105 p118
d'animation et de sensibilisation, pour la mise en œuvre de la Directive Faune-Flore» Objectifs de conservation - Remarques méthodologiques Milieux ouverts: pelouses sèches, steppiques, landes et fourrés, pelouses sur éboulis thermophiles, terreux et rocheux, prés de fauche Milieux rocheux Habitats et espèces du milieu forestier Habitats et espèces des milieux humides Habitats et espèces liés au cours d'eau Espèces associées à plusieurs milieux	p31 p32 p38 p75 p78 p89 p105 p118
 d'animation et de sensibilisation, pour la mise en œuvre de la Directive Faune-Flore» Objectifs de conservation - Remarques méthodologiques Milieux ouverts: pelouses sèches, steppiques, landes et fourrés, pelouses sur éboulis thermophiles, terreux et rocheux, prés de fauche Milieux rocheux Habitats et espèces du milieu forestier Habitats et espèces des milieux humides Habitats et espèces liés au cours d'eau Espèces associées à plusieurs milieux Mesures transversales 	p31 p32 p38 p75 p78 p89 p105 p118 p128
d'animation et de sensibilisation, pour la mise en œuvre de la Directive Faune-Flore» Objectifs de conservation - Remarques méthodologiques Milieux ouverts: pelouses sèches, steppiques, landes et fourrés, pelouses sur éboulis thermophiles, terreux et rocheux, prés de fauche Milieux rocheux Habitats et espèces du milieu forestier Habitats et espèces des milieux humides Habitats et espèces liés au cours d'eau Espèces associées à plusieurs milieux Mesures transversales	p31 p32 p38 p75 p78 p89 p105 p118 p128
d'animation et de sensibilisation, pour la mise en œuvre de la Directive Faune-Flore» Objectifs de conservation - Remarques méthodologiques Milieux ouverts: pelouses sèches, steppiques, landes et fourrés, pelouses sur éboulis thermophiles, terreux et rocheux, prés de fauche Milieux rocheux Habitats et espèces du milieu forestier Habitats et espèces des milieux humides Habitats et espèces liés au cours d'eau Espèces associées à plusieurs milieux Mesures transversales	p31 p32 p38 p75 p78 p89 p105 p118 p128

IV	Tableau de correspondance : Mesures de gestion Natura 2000 e	et mesures Agro
	environnementales.	p 214
V	Récapitulatif financier	p225
Réc	apitulatif par types de milieux	p228
	apitulatif par types de mesures	p234
Réc	apitulatif par type de contrat et de financement	p239
VI	Cartographie	p243
VI I	Annexes	p277
Text	tes juridiques nationaux de la transposition de la Directive	p278
	tes juridiques concernant les évaluations d'incidences	, p279
	nposition du Comité de pilotage	, p283

INTRODUCTION

Rappels des enjeux de conservation et objectifs de gestion du site

La biodiversité est « la variété du vivant à tous les niveaux : les gènes, les espèces et les populations, les écosystèmes et les processus naturels qui assurent la perpétuation de la vie sous toutes ses formes » (source OCDE). Cette diversité du vivant est aujourd'hui et de toutes parts menacée. Parce que nous ignorons les effets à long terme des modifications que nous faisons subir à notre environnement, la conservation de la biodiversité relève de notre responsabilité vis à vis des générations présentes et futures.

Le réseau Natura 2000, est la réponse de la Commission Européenne à l'adoption de la Convention Mondiale sur la biodiversité à Rio de Janeiro en juin 1992, pour laquelle, la protection de l'environnement fait partie intégrante du processus de développement économique et social inscrit dans la durabilité.

Le site du steppique durancien et queyrassin se situe entre 780m à 1900m d'altitude autour de La Durance - de St Martin de Queyrières au Lac de Serre-Ponçon, et du Guil -de Ristolas à Guillestre. Il englobe totalement ou en partie les zones urbanisées et économiques des vallées. La diversité biologique et la qualité des paysages, représentent, de part leur richesse et leur rareté, un intérêt patrimonial évident : 29 habitats et 41 espèces de la faune et de la flore, ont été inventoriés sur ce site de 20 000 ha, par le Conservatoire Botanique National Alpin de Gap-Charance.

Un habitat représente une entité écologique homogène et fonctionnelle caractérisé par un ensemble de conditions : nature du sol, eau, température, lumière... Une espèce ne peut vivre sans son ou ses habitats.

Cinq grands types de milieux ont été répertoriés sur ce site :

- Les pelouses sèches d'affinités steppiques et leurs milieux associés (formations herbeuses naturelles et semi-naturelles, landes et fourrés
- Les milieux rocheux
- Les milieux forestiers
- Les milieux humides
- Les milieux liés aux cours d'eau
- Les espèces de la faune et de la flore

Les pelouses sèches d'affinités steppiques et leurs milieux associés (formations herbeuses naturelles et semi-naturelles, landes et fourrés

Ces milieux représentent la part la plus importante du site (4000ha) et la plus caractéristique. Cette végétation herbeuse naturelle et semi-naturelle est composée essentiellement de graminées (fétuque du valais, fétuque marginée, fétuque cendrée, stipe chevelu, stipe penné), disposée en touffes denses et éparses, clairsemée d'astragales (astragale à calice renflé, A.d'Autriche,A. faux Sainfoin, A. queue de renard) et piquetée d'arbrisseaux. Ces milieux constituent un îlot de végétation, issu des zones steppiques d'Europe Orientale, que l'on retrouve aujourd'hui uniquement dans les vallées des Alpes internes, vallées sèches, froides et ensoleillées, sur un sol maigre et superficiel.

Cette richesse écologique est intimement liée aux pratiques agro-pastorales locales. Or, nous assistons aujourd'hui à un phénomène d'abandon progressif de certaines parties de ce territoire. Les parcelles les moins accessibles et les plus difficiles à travailler ont été délaissées. La déprise agricole a transformé structurellement les pratiques. La chute du nombre d'actifs a provoqué un accroissement de la taille des troupeaux, une modification du mode de conduite de ceux-ci, un abandon de l'entretien manuel des pelouses, une pression pastorale inégale. Ces pelouses sont aujourd'hui menacées de fermeture par l'envahissement des genévriers communs, des églantiers et autres épineux, des pins sylvestres...

Cette fermeture des milieux représente :

- Des risques d'incendies
- Un appauvrissement de la richesse écologique et cynégétique
- Des paysages, support essentiel de l'activités touristiques, abandonnés et banalisés
- Une diminution de la surface agricole utilisées à l'intersaison
- Une perte pour la vie locale par une chute de la population active agricole

Les mesures de gestion proposées visent à maintenir les milieux ouverts par le maintien de l'activité agro-pastorale. Aussi, la Directive <<Faune-flore-habitat>> stipule que « le maintien de cette biodiversité peut, dans certains cas, requérir le maintien, voir l'encouragement, d'activités humaines » (Directive 92/43/ CEE)

Les milieux rocheux

Il s'agit principalement d'éboulis terreux non stabilisés colonisés par une végétation pionnière, des falaises et des grottes. Ils abritent une faune et une flore spécifiques adaptées aux contraintes particulières de ces sites.

Les milieux forestiers

La thuriféraie de St Crépin représente un patrimoine de grand intérêt. Le genévrier thurifère se rencontre sur les pelouses sèches de la vallée de La Haute Durance. Son aire de répartition est limitée à la partie occidentale du bassin méditerranéen (Maroc, Espagne...). Les spécimens les plus spectaculaires, mesurant jusqu'à 7m de haut, pluri-centenaires, se situent à St Crépin.

Les milieux humides

Ces habitats d'intérêt communautaire prioritaire sont spectaculaires et uniques. Il s'agit des sources pétrifiantes de Réotier, de Crévoux et du pré salé continental des sources du Plan de Phazy à Risoul.

Les milieux liés aux cours d'eau :

La Durance et le Guil ainsi que leurs écosystèmes forestiers constituent l'élément central du paysage de ces vallées. Les diverses activités humaines ont un impact significatif sur la fonctionnalité de ces cours d'eau.

Les espèces de la faune et de la flore

Les espèces répertoriées sont nombreuses. On relèvera principalement la présence de l'Astragale Queue de Renard et de la Dracocéphale d'Autriche pour la flore, du papillon Isabelle, du Grand Murin et de nombreuses espèces de Chauves-souris pour la faune.

Le réseau Natura 2000

Le réseau Natura 2000 est institué par la Directive 92/43/CEE du Conseil des Communautés Européennes du 21 Mai 1992, « concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages » . Elle a pour objet « de contribuer à assurer la biodiversité par la conservation des habitats naturels ainsi que la faune et la flore sauvages du territoire européen des Etats membres » (art. 2) en instituant des **Zones Spéciales de Conservation**. Les mesures prises dans ce cadre, «visent à assurer le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable, des habitats naturels et des espèces de faune et de la flore sauvages d'intérêt communautaire » (art.2). Elles « tiennent compte des exigences économiques, sociales et culturelles, ainsi que des particularités régionales et locales. » (art.2)

La transposition française de la directive

L'Etat français a fait le choix :

- D'élaborer des Documents d'Objectifs pour les sites éligibles. Ils sont validés par le Comité de pilotage et arrêtés par le préfet du département.
- D'établir un Comité de pilotage pour chaque site et de l'associer à la rédaction du Document d'Objectifs.
- De désigner un opérateur technique pour la rédaction de ce document, l'animation du Comité de pilotage, la mise en œuvre des mesures de gestion.
- De favoriser une démarche contractuelle

Le Document d'Objectifs

Le Document d'Objectifs a été élaboré en deux phases :

Première phase : état des lieux et objectifs généraux

Un premier document dit « Document d'Objectifs Natura 2000-Vallées de la Haute Durance et du Guil » rédigé par le Conservatoire Botanique National Alpin de Gap-Charance a été validé par le Comité de pilotage et par l'arrêté préfectoral le 18 mai 2000.

Ce document localisait et décrivait l'état initial de conservation des habitats et des espèces de la Directive présents sur ce site. Il présentait les activités socio-économiques locales. Il comprenait également les objectifs de développement durable du territoire, ainsi que les enjeux environnementaux sociaux, économiques et culturels pour la conservation et la restauration des habitats naturels.

Deuxième phase: la partie application

Ce présent dossier appelé aussi « Document d'Application » est un document cadre prévisionnel et opérationnel. Il propose des mesures de gestion contractuelles conciliant les pratiques économiques et les préoccupations environnementales (description, localisation, cahier des charges, évaluation des coûts). Il comprend également des mesures d'accompagnement: actions de communication, de sensibilisation et de prévention, liées à ces milieux rares et fragiles. Il insiste sur la mise en place de suivis scientifiques et techniques pour l'évaluation de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces.

Les différentes étapes de la validation du Document d'Objectifs sont décrites cidessous.

Historique du site :

1996-2000: Inventaire et cartographie de la flore, de la faune et des habitats par le Conservatoire Botanique National Alpin de Gap-Charance, suivi de la rédaction d'un Document d'Objectifs (site pilote du programme Life)

18 Mai 2000 : Le Document d'Objectifs rédigé par le Conservatoire Botanique National Alpin, validé par le Comité de pilotage est approuvé par arrêté préfectoral.

29 septembre 2000: Une Convention Cadre Etat/SIVOM du Canton de Guillestre 2000-2003 « relative à la mise en œuvre de la Directive Européenne 92/43/CE du 21 Mai 1992, concernant la conservation des habitats naturels ainsi que la faune et de la flore sauvages » est signée entre le Directeur Régional de l'Environnement, le Préfet des Hautes Alpes et le Président du SIVOM. Il désigne la future Communauté de communes du Guillestrois comme opérateur pour l'établissement du Document d'Objectifs- partie application et pour l'animation de la mise œuvre.

11, 17 décembre 2000 et 19 Janvier 2001: Le Comité de pilotage est réuni en trois sous groupes à Aiguilles, Embrun et L'Argentière.

22 juin 2001 : La proposition du périmètre de ce site est annulée par le Conseil d'Etat pour vices de procédure.

21 décembre 2001-21 février 2002 : Reconsultations des communes et des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale suite à l'annulation par le Conseil d'Etat.

12 août 2002: Décision préfectorale relative à l'approbation du « volet pratiques agricoles » du Document d'objectifs relatif à la gestion de l'opération Natura 2000-FR9301502-Steppique Durancien et Queyrassin »

2003-2004 : Transmission du site à la Commission européenne. Désignation du site en Zone Spéciale de Conservation.

Tableau synthétique des Documents de références :

rabicad synthetique aco boodinente de references.						
Le document d'objectifs contient :	Document de référence					
(Art. R.* 214-24Décret N°2001-1216 du 20 décembre 2001 relatif à la						
gestion des sites Natura 2000 et modifiant le code rural)						
« 1. Une analyse décrivant l'état initial de conservation et la	« Document d'Objectif »,					
localisation des habitats naturels et des espèces qui ont justifié	Conservatoire Botanique					
la désignation du site, les mesures réglementaires de protection	National Alpin, 2000.					
qui y sont le cas échéant applicables, les activités humaines						
exercées sur le site, notamment les pratiques agricoles et						
forestières »						
« 2. Les objectifs de développement durable du site destinés à	« Document d'Objectif »,					
assurer la conservation et, s'il y a lieu, la restauration des	Conservatoire Botanique					
habitats naturels et des espèces ainsi que la sauvegarde des	National Alpin, 2000.					
activités économiques, sociales et culturelles qui s'exercent sur						
le site »						
« 3. Des propositions de mesures de toute nature permettant	Document d'Objectifs, partie					
d'atteindre ces objectifs »	Application, Communauté de					
	Communes du Guillestrois, 2003.					
« 4. Un ou plusieurs cahiers des charges types applicables aux	Document d'Objectifs, partie					
contrats Natura 2000 prévus aux articles R. 214-28 et suivants,	Application, Communauté de					
précisant notamment les bonnes pratiques à respecter et les	Communes du Guillestrois, 2003.					
engagements donnant lieu à contrepartie financière »						
« 5. L'indication des dispositifs en particulier financiers destinés	Document d'Objectifs, partie					
à faciliter la réalisation des objectifs »	Application, Communauté de					
	Communes du Guillestrois, 2003.					
« 6. Les procédures de suivi et d'évaluation des mesures	Document d'Objectifs, partie					
proposées et de l'état de conservation des habitats naturels et	Application, Communauté de					
des espèces. »	Communes du Guillestrois, 2003.					

Ce Document d'Objectifs - partie application, se veut un outil de gestion concertée du territoire, notamment par :

- L'articulation avec les autres politiques territoriales: Contrat Montagne du canton de L'Argentière la Bessée, du Guillestrois, de l'Embrunais et du Queyras, la mise en place du Pays (Objectif 3 de l'axe 2: Aménagement et gestion du patrimoine environnemental du Pays), Charte et Contrats de partenariat du Parc National des Ecrins, Charte du Parc Naturel Régional du Queyras, Contrat de Rivière du Guil (projet), études sur la Haute Durance.
- L'imbrication avec la politique agricole territorialisée: Le contrat Natura 2000 prend la forme des Mesures Agro-environnementales pour les exploitations agricoles.
- La participation des acteurs locaux : les projets émergents au niveau des collectivités locales ou privées ont été intégrés au présent document.
 Ainsi pour chaque milieu, ont été prévu des interventions de restauration, de maintien et d'entretien, mais également des opérations de valorisation éco-touristique à vocation
 - Un jardin pédagogique botanique et paysager du « Steppique Durancien » à Mont Dauphin
 - Un sentier pédagogique de sensibilisation à l'écosystème de la ripisylve et de la rivière à la Roche de Rame.
 - Une restauration et valorisation d'une zone humide à Crévoux

pédagogique. On peut citer à titre d'exemple :

- La préservation et la protection de pré salé continental du Plan de Phazy (Risoul)
- L'aménagement de site pour une meilleur gestion des flux touristiques.

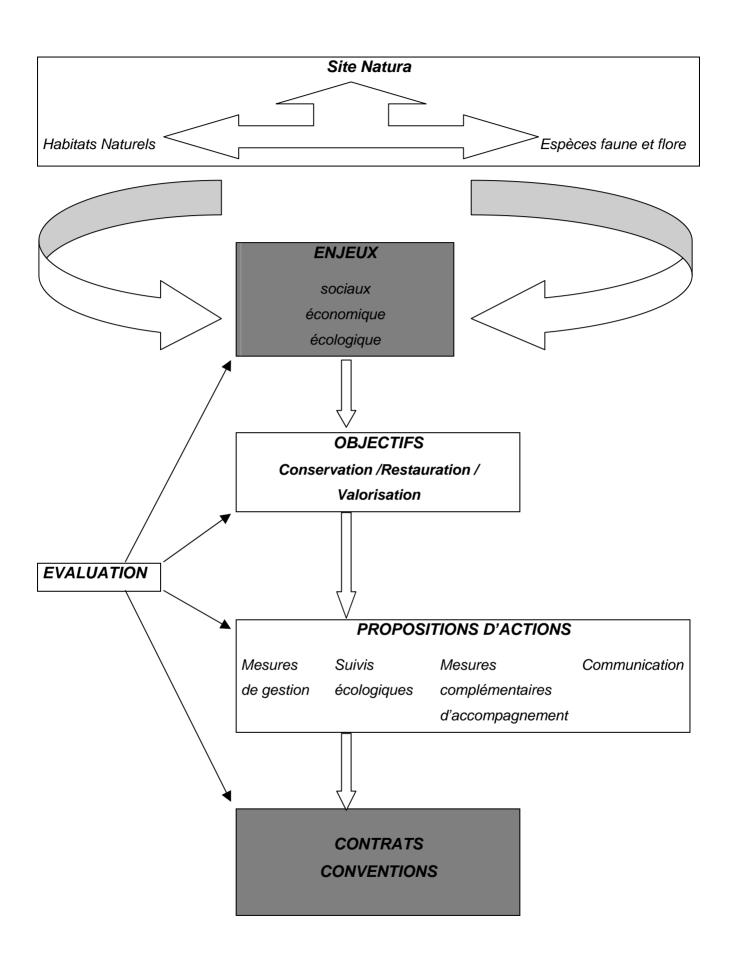
Certaines fiches sont des projets de valorisation en projet ou en discussion avec les conseils municipaux ou communautaires : il ne s'agit pas d'engagement de leurs parts.

Pour un certain nombre de milieux méconnus ou étant mal perçu, l'accent sera mis pour ces premières années sur la communication, l'animation et la pédagogie.

« L'autorité compétente pour arrêter le Document d'Objectifs procède tous les six ans à l'évaluation du document pour sa mise en œuvre » (Art R214-27 Décret N°2001-1216 du 20 décembre 2001 relatif à la gestion des sites Natura 2000 et modifiant le code rural)

<u>Méthodologie</u>: Rappel synthétique des différentes étapes qui ont permis la constitution de ce document.

- 1. Des espèces de la faune et de la flore, ainsi que des milieux naturels (habitats » répertoriés dans la Directive 92/43/CEE (Annexe II et IV) sont, en raison de leur rareté et leur vulnérabilité, inventoriés, leurs états de conservation évalués, et cartographiés.
- 2. Chaque habitat ou espèce est inséré dans une problématique intégrant les enjeux sociaux, économiques et écologiques, et est décliné en objectifs de conservation, de restauration ou de valorisation.
- 3. Ces objectifs sont traduits en proposition d'action qui « tiennent compte des exigences économiques, sociales et culturelles ainsi que les particularités régionales et locales »(Art. 2 de la Directive). Il s'agit de mesures de gestion, des suivis, des évaluations, des veilles écologiques, des mesures complémentaires d'accompagnement, ainsi que des actions de communication : animation, sensibilisation à l'environnement, formation...
- Ces propositions d'actions débouchent sur la définition de cahiers des charges et de Contrats proposés aux acteurs concernés.
- 5. Un tableau de bord par commune reprend, de manière synthétique, l'ensemble des propositions de mesures de gestion et des projets de valorisation. Par cette entrée, les acteurs locaux connaissent rapidement en quoi et comment leurs communes peuvent être concernées.
- 6. Un tableau établit la correspondance entre les mesures types des Mesures Agroenvironnemental et des mesures Natura 2000.
- 7. Un tableau récapitulatif financier esquisse une programmation financière progressive pour la durée de validité du Document d'Objectifs.



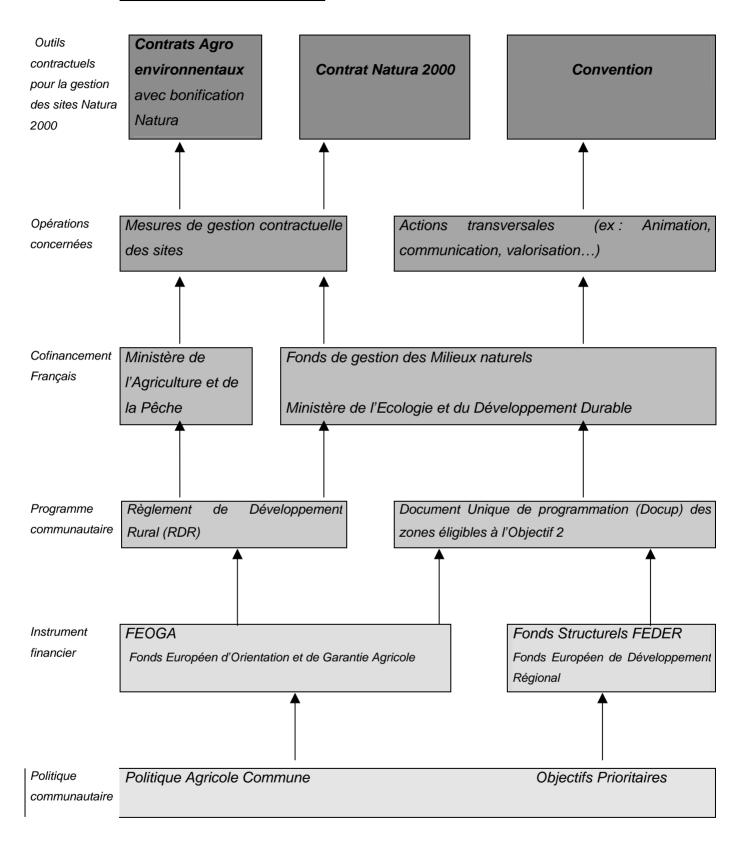
Les outils

Les mesures de mise en œuvre des préconisations de gestion sont de nature contractuelles. Le dispositif juridique mis en place par la France est fondé sur le volontariat et la responsabilisation des acteurs et est décliné en trois types de contrat :

- Le Contrat Natura 2000 : Il est passé directement entre l'Etat et le titulaire de droits réels ou personnels (propriétaires ou mandataires). Il reprend les cahiers des charges des mesures prévues par le Document d'Objectifs approuvé. Il rémunère le signataire pour les travaux et les services rendus à la collectivité sur ses parcelles. Sa durée minimale est de 5 ans. Le montant de l'aide n'est pas plafonné et peut représenté jusqu'à 100% de la dépense totale.
- Les Contrats Agro-environnementaux : Les Contrats Natura 2000 prennent la forme de contrats Agro-environnementaux pour les mesures d'agro-environnement. Les cahiers des charges des mesures de gestion mentionnés dans le Document d'Objectifs précisent les mesures équivalentes issues de la Synthèse régionale des mesures agri-environnementales. Ces mesures font l'objet d'une bonification de 20% dans la limite du plafond communautaire. Ils sont contractualisés pour une durée minimale de 5 ans.
- Les Conventions conclues entre l'Etat et les structures collectives : Elles visent essentiellement l'animation du Document d'Objectifs, les opérations de type communication/sensibilisation...

La Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt des Hautes Alpes est le service instructeur. Les sources de financements sont multiples : Elles proviennent de l'Etat français, du ministère de l'agriculture et de l'environnement (Fond de gestion des milieux Naturels), et de l'Union Européenne grâce aux fonds consacrés au Règlement de Développement Rural de la Politique Agricole Commune (FEOGAsection garantie) et des Fonds Structurels (FEDER). Pour les contrats Natura 2000, l'organisme payeur est le CNASEA.

Les sources de financements



Les évaluations d'incidences

L'article 6 de la Directive 92/43/CEE du Conseil des Communautés Européennes du 21 Mai 1992, « concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages » a été transposé dans le droit français par l'ordonnance n° 2001- 321 du 11 avril 2001 qui modifie le Code de l'Environnement, article L414-4. Elle est précisée par le décret n° 2001 – 1216 du 20 décembre 2001 et qui modifie le code rural, art.R.*214 – 34 à R. *214 – 38. (voir textes en annexe)

Il en ressort que, certain type de programmes ou projet de travaux soumis à un régime d'autorisation ou d'approbation administrative, et dont la réalisation est de nature à « affecter de façon notable » le site, doivent faire l'objet d'une évaluation d'incidences, afin que l'autorité compétente puisse autoriser ou non sa réalisation.

Les projets soumis à évaluation d'incidences Natura 2000 sont :

- les projets soumis à autorisation de la loi sur l'eau,
- les projets soumis à autorisation des parcs nationaux, réserves naturelles ou sites classés,
- les projets soumis à autorisation ou approbation et soumis à étude ou notice d'impact,
- les projets dispensés d'études ou notice d'impacts et désignés par une liste définie par arrêté préfectoral. Un arrêté préfectoral pourra être pris pour chaque site Natura 2000 ou pour plusieurs sites du département des Hautes Alpes. Cette liste comprend notamment les projets de travaux tels que définis aux articles 3 et 4 du décret n°77 1141 du 12 octobre 1977 modifié.

En ce qui concerne les projets situés hors site Natura 2000, ces projets ne devront pas affectés de façon notable le site. Le cas échéant, les dispositions seront les mêmes que pour des projets situés en site Natura 2000.

Contenu de l'évaluation des incidences

L'étude d'évaluation des incidences de projet au titre de Natura 2000 peut être rassemblé dans un document unique (étude d'impact, notice d'impact ou d'incidences) dès lors que le chapitre relatif au incidences Natura 2000 y est clairement identifié.

Le contenu de l'étude d'incidence est précisé par le décret du 20 décembre 2001 (article R. 214.36 du Code Rural). La méthodologie est définie dans un guide méthodologique élaboré sous la responsabilité du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable (Guide

méthodologique pour l'évaluation des incidences des projets et programmes d'infrastructures et d'aménagement sur les sites Natura 2000, en application de l'article L 414.4 du Code de l'Environnement).

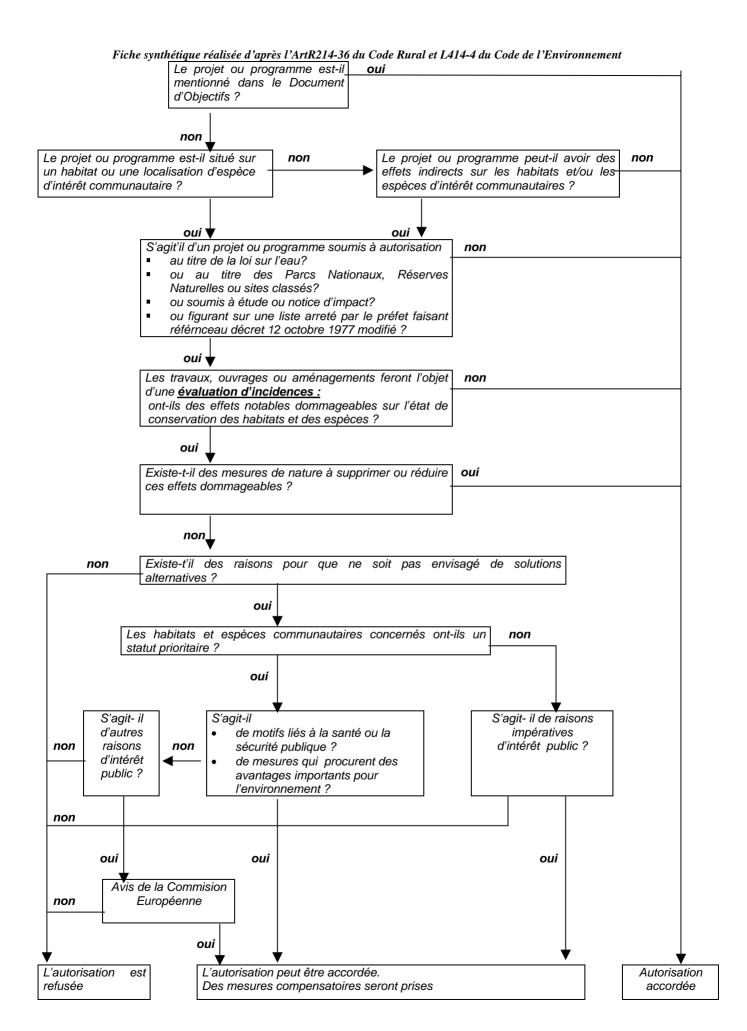
Régimes d'autorisations et de dispenses

L'autorité compétente ne peut autoriser ou approuver le projet s'il résulte de l'évaluation que sa réalisation porte atteinte à l'état de conservation du site (article L 414.4 du Code de l'environnement).

Toutefois, certaines exceptions peuvent être faites et des autorisations accordées par l'autorité compétente :

- pour des raisons impératives d'intérêt public, dans ce cas, des mesures compensatoires sont prises pour maintenir la cohérence globale du réseau Natura 2000,
- pour des motifs liés à la santé ou la sécurité publique ou pour d'autres raisons d'intérêt public après avis de la Commission européenne si le projet affecte des Habitats ou espèces d'intérêt communautaire prioritaires.

La démarche est rappelée ci-dessous :



Nous rappelons que « les activités piscicoles, la chasse et les autres activités cynégétiques pratiquées dans les conditions et sur les territoires autorisés par les lois et règlement en vigueur, ne constituent pas des activités perturbantes ou ayant de tel effets. » Art.L414-1 du Code de l'environnement.

Liste des habitats et des espèces d'intérêt communautaire répertoriés sur les communes du site

Remarques

Quelques modifications concernant les codes des habitats sont survenues entre la validation du Document d'Objectifs réalisé par le Conservatoire Botanique National Alpin et le présent Document d'Objectifs - partie application.

- Les pelouses steppiques sub-continentales à Fétuque du Valais et Stipe Chevelu (code 6270) ont été renommé « Pelouses steppiques continentales » (code 6240)
- Les steppes Méditerranéo-montagnardes à Armoise Blanche et Lavande sont finalement intégrés aux Landes des vallées intra-alpines à Juniperus Sabina (code 4060).

De plus des habitats présents sur le site n'avaient pas été inventoriés, ni cartographiés. Il s'agit :

- Prairies de Fauche de basse altitude à Fromental (code 6510) et les prairies de fauche de montagne à Avoine Dorée (code 6520).
- La forêt alpine à Larix deidua et/ou Pinus Cembra (code 9420)

Pelouses sèches Landes et Fourrés	Code Natura	Statut de l'habitat	Localisations principales	Surfac e Totale
Pelouses pionnières sur dôme rocheux silicieux	8230	Communautaire	St Martin de Queyrière/ Les Vigneaux : • entre les hameaux de Villard-Meyer et de La Bâtie-des-Vigneaux • La vignette	401ha
Pelouses pionnières médio- européenne Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles du alysso-	6110	Prioritaire	 alentour du village des Vigneaux alentour des hameaux de Ste Marguerite et de Queyrières <u>La Roche Baron</u> 	1001
sedion albi	6240	Th. 1/1	L'Argentière: alentours des hameaux du Plan de Léothaud et de La Fondorcière	108ha
Pelouses steppiques continentales	6240	Prioritaire	Champcella/Freissinières:	264ha
Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embroussaillement sur calcaire (Festuca-	6210		 les Balcons de La Durance, autour des hameaux de la commune de Freissinières hameau du Pallon 	165ha
Brometalia) Sous habitat Mésobromion Sous habitat Xérobromion		Communautaire Communautaire Prioritaire	Roche de Rame : • entre le village et le hameaux de Pra Reboul • nord du village St Crépin : le cône du Merdanel	270ha
Sites d'orchidées remarquables			Montdauphin / Eygliers : • le tour du fort	238ha
Landes Alpines à genévrier sabine (Juniperus sabina)	4060	Communautaire	 le quartier des anciennes vignes, alentours du hameau des Boyères de l'usine hydroélectrique d'Eygliers : au 	
Formations stables xérothermophiles à Buis des pentes rocheuses (Buxus sempervirens)	5110	Communautaire	hameau du Gros St Clément/ Réotier: du torrent du Couleau à la pisciculture de Réotier	331ha 267ha
Formations de génévriers communs (Juniperus communis) sur landes ou pelouses calcaires	5130	Communautaire	 Châteauroux : plateau d'alluvions glaciaires du hameau de St Etienne au torrent du Couleau St André : Sous La Pinée 	207 ha 376ha
Formations à génévriers méditerranéens • Mattoral à genévriers thurifères	5210	Communautaire	St Sauveur/ Baratier : • secteur des Bouchasses • ensemble de la commune de St Sauveur Crévoux : adret	84ha 508ha 536ha 191ha 80ha
			Château-Queyras/Aiguille: adret entre les deux villages Abriès/L'Echalp: entre les deux villages Arvieux: ensemble de la commune Ceillac: ensemble de la commune	63ha
Total (ha)			Autres communes : Guillestre, Embrun, Risoul	<u>4090</u>

Prés de Fauche	Code Natura	Statut de l'habitat	<u>Localisations principales</u>	Surfac e Totale
Prairies de fauche de basse altitude à Fromental	6510	Communautaire	Non cartographiées	550ha
Prairies de fauche de montagne à Avoine dorée	6250	Communautaire		
Flores associées Panicaut Chardon Bleu des Alpes(Eryngium alpinum)	E1604	Communautaire Annexe II et IV	En limite de site à L'Argentière et Champcella	

Habitats rocheux et éboulis	Code Natura	Statut de l'habitat	Localisations	Surface
Eboulis Méditerranéens	8130	Communautaire	Chateauroux	80ha
thermophiles des Alpes			Crevoux	50ha
• Eboulis calcaire sub-			Embrun	10ha
montagnard :			St André	64ha
•à Galeopsis angsutifolia			St Sauveur	96ha
•à Rumex scutatus			Abries	50ha
Végétations chasmophytes des	8210	Communautaire	Aiguilles	62ha
pentes rocheuses calcaires	0210	Communaciane	Arvieux	60ha
à asplenion petrarchae			Ceillac	43ha
 à potentilla caulescentis 			Château-Ville-Vieille	41ha
a potentina cautescentis			Ristolas	18ha
Vásátatians abasmanhutas das	8220	Communautaire	L'Argentière	103ha
Végétations chasmophytes des pentes rocheuses silicieuses	8220	Communautaire	Champcella	23ha
pentes rocheuses sincieuses			Freissinières	80ha
			Roche de Rame	88ha
G 44 4 144 1144	0210	C	St Martin Q.	126ha
Grottes et cavités non exploités	8310	Communautaire	Les Vigneaux	18ha
par le tourisme			Eygliers	104ha
			Guillestre	39ha
Pavements calcaires	8240	Prioritaire	Mont-Dauphin	6ha
			Réotier	51ha
			St Clément	45ha
			St Crépin	12ha
Total			_	1271ha
Flore associée	E1689	Communautaire	L'Argentière	
Dracocéphale d' Autriche			Champcella	
(Dracoephalum austriacum)		Annexe II et IV	Arvieux	

Espèces associées	Code Natura	Annex	Statut de l'habitat	<u>Localisations principales</u>
aux milieux ouverts		<u>e</u>		
Lézards Lézard vert (Lacert Viridis) Lézard des Murailles (Podarcis muralis) Couleuvre verte et jaune (Coluber viridiflavus) Coronelle lisse (Coronella Austriaca)		IV	Communautaire Communautaire Communautaire Communautaire	Ensemble du site
Papillons Azuré du serpolet (Maculinea arion)		IV	Communautaire	Château-Ville -Vieille Champcella
Laineuse du Prunelier (Eriogaster catax)	E1074	II et IV	Communautaire	Risoul
Alexanor (Papilio alexanor)		IV	Communautaire	Les Vigneaux St Martin de Queyrières L'Argentière Freissinières
Ecaille chinée (Callimorpha quadripunctaria)	<u>E1078</u>	II	Prioritaire	Risoul Les Vigneaux
Apollon (Parnassius apollo)		IV	Communautaire	St Martin de Queyrières Les Vigneaux L'Argentière Freissinières Champcella Guillestre Eygliers Château-Ville-Vieille Aiguille Abries
Flore Astragale queue de Renard (Astragalus alopecurus) Anneve II : Espèces d'intérêt communautair	E1557	Annexe II et IV	Communautaire	Château-Ville-Vieille/Aiguilles : adret St Clément/Réotier:Lieu-dit Margarats St André : plateau de Siguret

Annexe II : Espèces d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de ZSC (Zone spéciale de Conservation) –prise en compte de l'habitat d'espèces

Annexe IV : Espèces d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte

Habitats forestiers	Code	Statut de	Localisations	Surfac
	Natura	l'habitat		e
Forêts de Pin de Montagne	9430	Prioritaire	Château Ville Vieille	470ha
(Pinus uncinata: pin à				
crochets) subalpines et			Arvieux	160ha
montagnards sur substrats				
gypseux ou calcaire			Guillestre	137ha
• Forêts de pins à crochets à				
carex humilis (laiche			Ceillac	44ha
naine)				
• Forêts de pins à crochets			Eygliers	28ha
mésophiles à Erica				
herbacea (bruyère			Crévoux	5ha
herbacées)				
• Forêt de pins à crochets				
mésoxérophiles à Ononis				
rotundifolia (Bugrane)				
Forêts de Pin à crochets	9430	Communautaire		
acidiphile avec silène				
rupestris				
Total surface de pinède d'apr	ès DOCOB	CBNA 2000		859 ha
Thuriféreraie (Boisement de	9560	Prioritaire	St Crépin	40ha
Juniperus thurifera)			•	
,				
Forêts alpines à Larix	9420	Communautaire	Non cartographié	?
Decidua et/ou Pinus Cembra			Tron vario grapano	
Papillon			Chateauroux, St-André,	
Isabelle de France			Aiguilles, Arvieux, Château-	
	E1075	Communautaire Annexe II	V.V. Ceillac	
(Graellsia isabellae)		AIIIEXE II	L'Argentière, Champcella,	
			Freissinières, Roche Rame, St	
			Martin Q., Les Vigneaux	
			Eygliers, Guillestre, Mont-	
			Dauphin,	
			St Clément, St Crépin	

ZONES HUMIDES	Code Natura	Statut Européen	<u>Localisations</u>	<u>Surface</u>
Sources pétrifiantes avec formation de tuf (cratoneurion) Cône de tuf Autres sources calcaires avec les suintements associés	7220	Prioritaire	Chateauroux Crévoux St André Guillestre Réotier	1ha 1ha 1ha 0.5ha 0.1ha
Prés salés continentaux à Puccinellietalia distantis (épillets distants)	1340	Prioritaire	Risoul	1ha

Tourbières basses alcalines	7230	Communautaire	Chateauroux Crévoux St André St Sauveur Freissinières St Martin Réotier St Clément	3ha 0.5ha 1ha 14ha 2ha 1ha 0.3ha 0.2ha
<u>Total</u>				27ha
Batraciens Sonneur à ventre jaune (Bombina variegata)	E1193	Communautaire Annexe II et IV	St André St Sauveur Risoul St Clément	
Crapaud calamite (Bufo calamita) Crapaud accoucheur (Alytes obstetricans)		Communautaire Annexe IV		
Agrion de Mercure (Coenagrion mercuriale)	E1044	Communautaire Annexe II	Risoul St André Eygliers	
Papillons Damier de la succise (Euphydrias aurinia)	E1065	Communautaire Annexe II	Arvieux Ristolas Aiguille L'Argentière Champcella	
Sphinx de l'argousier (Hyles hippophaes)		Annexe IV	Eygliers Château-ville –vieille St Clément	
Sphinx de l'Epilobe Proserpinus proser pina) IV		Communautaire Annexe IV	Risoul	

Habitats liés aux cours d'eau	Code Natura	Statut de l'habitat	<u>Locansacions</u>	Surfac e
Rivières alpines et leurs	3220	Communautaire	Baratier	2ha
végétations ripicoles			Chateauroux	21.5ha
herbacées à Epilobes de Fleischer (Epilobium			Crevoux	10ha
Fleischer (Epilobium fleischeri)			Embrun	28ha
Rivières alpines et leurs	3230	Communautaire	St André	41ha
végétations ripicoles			Abries*	42ha
ligneuses à myricaire			Aiguilles*	10ha
d'Allemagne (Myricaria			Arvieux*	1.5ha
germanica)			Ristolas*	51ha
Rivières alpines et leurs	3240	Communautaire		9ha
végétations ripicoles			L'Argentière	
ligneuses à saules drapés et argousiers			Champcella	56ha
(salix eleagnos et			Roche de Rame	26ha
hippaphae)			St Martin Q.	1.5ha
Rivières Méditerraniennes à	3250	Communautaire	Les Vigneaux	6ha
débit permanent Pavot			Eygliers	41ha
Cornu (Glaucum Flavum)			Guillestre	44ha
Beiges vascases at illieres	3270	Communautaire	Réotier	18ha
avec du Chenopodion Rubri	0240	G ti	St Clément	26ha
Forêts galeries à salix alba	92A0	Communautaire	St Crépin	59ha
et populus albaGalerie de saule blanc				
méditerranéen				
Galerie de peupliers blanc			*habitats dégradés suites aux crues de juin et octobre 2000	
Total				494ha
Poissons				,
Toxostome (Chondrostoma toxostoma)	E1126	Annexe II communautaire	Durance	
Chabot (Cottus gobio)	E1163			
Blageon (Leuciscus souffia)	E1131			
Ecrevisses à pieds Blancs (Austropotamobius pallipes)	E1092	Annexe II communautaire	Chateauroux, La Roche de Rame	

CHAUVES SOURIS	Code Natura	Statut européen	Localisations principales
Barbastelle (Barbastella Barbastellus)	E1308	Communautaire Annexe II et IV	Mont Dauphin
Petit Murin (Myotis Blythi)	E1307	Communautaire Annexe II et IV	Mont Dauphin
Grand Murin (Myothis myotis)	E1324	Communautaire Annexe II et IV	Embrun, Chateauroux, Réotier
Petit Rhinolophe (Rhinolophus hipposideros)	E1303	Communautaire Annexe II et IV	Chateauroux Mont Dauphin L'Argentière
Grand rhinolophe (Rhinolophus ferrumequinum)	E1304	Communautaire Annexe II et IV	Mont Dauphin L'Argentière
Sérotine commune (Eptesicus serotinus) Sérotine bicolore Vespertilion à moustaches (Myotis Mystacinus) Vespertilion de Natterer (Myotis nattereri) Pipistrelle de Savi (Hypsugo savii) Pipistrelle de Kuhl (Pipistrellus kuhli) Pipistrelle commune (Pipistrellus Pipistrellus) Oreillard gris(Plecotus austriacus) Noctule de Leisler (Nyctalus leisleri)		Communautaire Annexe IV	Ensemble des communes principalement en bordure de Durance

Espèces potentielles 1		Annexe	Statut	Localisation	
prospections complén	<u>nentaires</u>				
Plantes à fleurs	Sabot de	Vénus	II et IV	Communautaire	L'Argentièrois
(Angiospermes) (Cypripedium calceolus)		eolus)			
Mousses	Orthotric de	Roger		Communautaire	St André
(Bryophites)	(Orthotrichum	rogeri			St Sauveur
	Brid.)				

RECAPITULATIF / Communes	Pelouses	Eboulis	Falaises	Forêts pins à crochets	Ripisylves	Zones humides	Tufs	Totaux
Baratier	4	0.4	0	0	0	0	0	6
Chateauroux	267	78	2.5	0	21.5	3	1	373
Crevoux	84	50	0	5	10	0.5	1	151
Embrun	21	2	8	0	28	0	0	59
St André	207	64	0	0	41	1	1	314
St Sauveur	372	96	0	0	0	14	0	482
Embrunais	955	290	10.5	5	101.5	18.5	3	1385
Abriès	305	45	5	0	42 (a)	0	0	397
Aiguilles	218	53	9	15	10 (a)	0	0	305
Arvieux	191	37.5	23	160 (b)	1.5	0	0	413
Ceillac	80	28	15	44	0	0	0	167
Château-v-v	290	32	9	470 (b)	0	0	0	801
Ristolas	231	6	12	0	51(a)	0	0	300
Queyras	1315	201.5	73	689 (b)	105 (a)	0	0	2383
L'Argentière	108	60	43	0	9	0	0	220
Champcella	169	2	21	0	56	0	0	248
Freissinières	95	26	54	0	0	2	0	177
La Roche de Rame	165	49	39	0	26	0	0	279
St Martin Q	256	81	45	0	1.5	1	0	385
Les Vigneaux	145	9	9	0	6	0	0	169
Argentièrois	938	227	211	0	98.5	3	0	1478
Eygliers	206	42	61.5	28	41(a)	0	0	379
Guillestre	21	16	23	137	44(a)	0	0.5	242
Mont Dauphin	32.5	2	3.5	0	0	0	0.1	38
Réotier	185	51	0	0	18	0.3	0.1	254
Risoul	21	1	0	0	0	0	1	23
St Clément	146.5	45	0	0	26	0.2	0	218
St Crépin	270	6	6	0	59	0	0	341
Guillestrois	882	163	94	165	188 (a)	0.5	1.07	1495
Total	4090	881.5	388.5	859 (b)	493(a)	22	4.07	6741

⁽a) surface cartographiée avant les crues de Juin et Octobre 2000 : 40 à 80% de la surface initialement cartographiée ont disparu

<u>Remarque</u>: Les prairies de fauche à Fromental et les prairies de fauche à Avoine Dorée ainsi que la forêt alpine à Larix decidua et/ou Pinus Cembro ne sont pas comptabilisées dans ce tableau.

⁽b) surface surestimée (cartographie CBNA-1998) par rapport aux aménagements fonciers forestiers

Listes des mesures de gestion, de suivi,

d'évaluation, d'accompagnement,

d'animation et de sensibilisation, pour la

mise en œuvre de la Directive

« Habitats-Faune-flore »

Les milieux ouverts : pelouses sèches, steppiques, landes et fourrés, pelouses sur éboulis thermophiles, terreux et rocheux, prés de fauche

ENJEUX	OBJECTIFS
Biodiversité	Préserver et favoriser un état de conservation
Paysage et patrimoine	favorable des habitats et des espèces d'intérêt
Agriculture de montagne et déprise agricole	communautaire prioritaire
Communication /éducation à l'environnement	Maintien de l'ouverture des milieux
Eco-tourisme	(Ré)utiliser les milieux en dynamique de déprise
	Sensibiliser et informer
HABITATS CONCERNEES	ESPECES CONCERNEES
Pelouses pionnières sur dôme rocheux silicieux (8230)	<u>Lézards</u>
Pelouses pionnières médio-européenne (6110) Pelouses steppiques continentales (6240)	Lézard vert (Lacert Viridis) Lézard des Murailles (Podarcis muralis)
Formations herbeuses sèches semi-naturelles et	Couleuvre verte et jaune (Coluber viridiflavus) Coronelle lisse (Coronella Austriaca)
d'embroussaillement sur calcaire (6210)	Papillons
Landes Alpines à genévrier sabine (4060)	Azuré du serpolet (Maculinea arion)
Formations stables xérothermophiles à Buis des pentes rocheuses (5110)	
Formations de génévriers communs (Juniperus communis) sur	Laineuse du Prunelier (Eriogaster catax)
landes ou pelouses calcaires (5130)	Alexanor (Papilio alexanor)
Formations à génévriers méditerranéens : Mattoral à genévriers	Ecaille chinée (Callimorpha quadripunctaria)
thurifères (5210)	Apollon (Parnassius apollo)
	Chauves-souris Barbastelle (Barbastella Barbastellus) Petit Murin (Myotis Blythi) Grand Murin (Myothis myotis) Petit Rhinolophe (Rhinolophus hipposideros) Grand rhinolophe (Rhinolophus ferrumequinum) Sérotine commune (Eptesicus serotinus)
Prairies de fauche de basse altitude à Fromental (6510) Prairies de fauche de montagne à Avoine dorée (6250)	Sérotine bicolore (Vespertilio murinus) Vespertilion à moustaches (Myotis Mystacinus) Vespertilion de Natterer (Myotis nattereri) Pipistrelle de Savi (Hypsugo savii) Pipistrelle de Kuhl (Pipistrellus kuhli) Pipistrelle commune (Pipistrellus Pipistrellus) Oreillard gris(Plecotus austriacus) Noctule de Leisler (Nyctalus leisleri)

MESURES PRIORITAIRES

Restauration et entretien des pelouses sèches d'affinité steppique

Maintien d'un pastoralisme extensif

Valorisation éco-touristique et gestion de la fréquentation

Suivis scientifiques et techniques

Sensibilisation à l'écologie et à la gestion des pelouses steppiques

Restauration des pelouses sèches : Remise en état du caractère steppique des pelouses I. 1.1.(a,b)

ENJEUX	OBJECTIFS:
Biodiversité	Maintien de l'ouverture des milieux
Risques naturels	Préserver et favoriser un état de conservation favorable des habitats d'intérêt
Paysage et patrimoine	communautaire prioritaire
Agriculture de montagne et déprise agricole	Prévenir et lutter contre les risques d'incendies
	Préserver et valoriser les qualités et typicités du paysage
	Réutiliser les milieux en dynamique de déprise

HA	ABITATS CONCERNES	ESPECES CONCERNEES
		<u>Lézards</u>
•	Pelouses pionnières sur dôme rocheux silicieux (8230)	Lézard vert (Lacert Viridis)
•	Pelouses pionnières médio-européenne (6110)	Lézard des Murailles (Podarcis muralis)
	Pelouses steppiques continentales (6240)	Couleuvre verte et jaune (Coluber viridiflavus) Coronelle lisse (Coronella Austriaca)
	Formations herbeuses sèches semi-naturelles et	Papillons
	d'embroussaillement sur calcaire (6210)	Azuré du serpolet (Maculinea arion)
	,	
•	Landes Alpines à genévrier sabine (4060)	<u>Laineuse du Prunelier (Eriogaster catax)</u>
•	Formations stables xérothermophiles à Buis des pentes	Alexanor (Papilio alexanor)
	rocheuses (5110)	Ecaille chinée (Callimorpha quadripunctaria)
•	Formations de génévriers communs (Juniperus communis) sur	
	landes ou pelouses calcaires (5130)	Apollon (Parnassius apollo)
	Formations à génévriers méditerranéens : Mattoral à	Chauves-souris
	con évirions thurificas (5210)	Barbastelle (Barbastella Barbastellus) Petit Murin (Myotis Blythi)
	genévriers thurifères (5210)	Grand Murin (Myothis myotis)
		Petit Rhinolophe (Rhinolophus hipposideros)
		Grand rhinolophe (Rhinolophus ferrumequinum)
		Sérotine commune (Eptesicus serotinus)
		Sérotine bicolore (Vespertilio murinus)
		Vespertilion à moustaches (Myotis Mystacinus)
		Vespertilion de Natterer (Myotis nattereri)
		Pipistrelle de Savi (Hypsugo savii)
		Pipistrelle de Kuhl (Pipistrellus kuhli) Pipistrelle commune (Pipistrellus Pipistrellus)
		Oreillard gris(Plecotus austriacus)
		Noctule de Leisler (Nyctalus leisleri)

LOCALISATION							
Baratier	0ha	St Martin de Queyrière	20ha	Mont Dauphin	6ha	Château-ville vieille	0ha
St Sauveur	60ha	Vigneaux :	20ha	Guillestre/ Risoul	Oha	Aiguilles	20ha
St André	37ha	L'Argentière:	12ha	Réotier	10ha	Arvieux	0ha
Crévoux	5ha	Champcella	10ha	St Clément	36ha	Abriès	25ha
<u>Embrun</u>	6ha	Freissinières	10ha	St Crépin	40ha	Ristolas	0ha
Châteauroux	14ha	La Roche de Rame	40ha	Eygliers	25ha	Ceillac	20ha

Surface: valeur estimative indicative

ACTIVITES CONCERNEES

Agriculture et pastoralisme

Tourisme

Activités sportives de plein air

DESCRIPTIF Débroussaillage mécanique et/ ou manuel de réouverture						

CAHIER DES CHARGES

Objectif de gestion

Recouvrement des ligneux de la surface au sol : maximum 20%

Conditions préliminaires

Obligation de contractualiser une mesure de gestion pour l'entretien les années postérieures au débroussaillement (voir I.1.2 b)

Les ligneux peuvent être contenus par l'adaptation d'un système d'élevage adapté. Mais l'arrêt de la dynamique passe par la réalisation complémentaire de travaux de restauration et d'entretien.

La restauration des pelouses sèches est soumise à l'engagement d'un maintien de l'ouverture par un entretien régulier des parcelles afin d'éviter une reprise de la végétation ligneuse (voir mesure de gestion I. 1. 2)

Le choix de la technique de débroussaillage est fonction du taux et de l'ancienneté de l'embroussaillement

L'ouverture de parcelles fortement embroussaillées et/ ou enrésinées (déprise ancienne) sera réalisée s'il subsiste encore au niveau de la strate herbacée des plantes caractéristiques des pelouses sèches.

Préconisations techniques

- Giro-broyage au sol le plus finement possible avec enlèvement des déchets grossiers
- Tronçonnage des arbres et enlèvement de la parcelle
- Coupe et/ ou dessouchage des rosacées et enlèvement
- Entretien des abords des lisières, des gros bosquets et des arbres isolés (taille, élagage des branches basses, recépages)
- Aucun traitement chimique

Clauses spécifiques

Maintenir une mosaïque de pelouses, landes, fourrées, bosquets et d'individus de tout âge :

- En présence de zone à gros bosquets (2 à 3 m de haut et 3 à 6 m de diamètre : déprise ancienne) : Préférer contenir les gros bosquets plutôt que de tenter de les éliminer :enlever les ligneux les plus jeunes et élaguer afin d'établir une limite nette avec la partie en herbe
- ♦ En présence d'une zone à ponctuation (végétation herbacée et petits bosquets d'églantiers, d'aubépine ou de génévriers : dynamique récente) : Conserver si possible environ 20% de fourré en moyenne sous forme d'îlots, de bandes ou de tâches plutôt qu'un cloisonnement de zone très embroussaillée et de zone totalement ouverte afin de favoriser le passage des animaux (en plus de l'intérêt pour la biodiversité, les mosaïques permettent un abri pour le gibier et fournissent de la fraîcheur pour les périodes de chômage du bétail)
- En présence d'une zone arborée : couper les branches basses et éliminer les rejets.
- Conserver des corridors et des haies (continuité des milieux pour favoriser les déplacements de la faune et maintenir des fourrés en îlots (en tâches) et/ ou en individus isolés.
- Pratiquer une gestion sélective des espèces lors des opérations de débroussaillement : Ne pas couper les genévriers thurifères et conserver le cotoneaster de l'Atlas

Période d'intervention (débroussaillage mécanique ou manuel)

La période d'intervention est un compromis entre :

- L'efficacité du débroussaillage, lié à l'épuisement des racines au moment de la floraison
- La population entomologique, plus riche lors de la floraison
- La période de nidification de l'avifaune (début mai à mi juillet, voire fin juillet)
- La disponibilité des agriculteurs
- La qualité fourragère et la diversité floristique des pelouses
- La portance et la fragilité du sol
- La ou les techniques utilisées

Les interventions lourdement mécanisées seront à réaliser de préférence à l'automne et en hiver dès que l'état du sol le permet (prévoir peut-être une dévitalisation complémentaire).

Les interventions plus légères, notamment manuelles (débroussailleuses, scies à chaînes...) pourront être réalisées au printemps et en été (si possible avant mai et après juillet)

Faire coïncider un programme pluriannuel de réouverture et d'exploitation du pâturage.

Il est important, dans l'objectif de préserver la biodiversité, de varier les modes et les périodes de débroussaillage. Les paramètres environnementaux (pentes, degré et ancienneté d'embroussaillement) devrait aboutir naturellement à ces différenciations.

Il pourra être utile d'affiner les cahiers des charges en fonction des caractéristiques des parcelles, et d'établir un plan de débroussaillage (Ilots/ Période/ Type de débroussaillage).

Ne pas intervenir:

Interventions à proscrire en cas de portance de sol médiocre, de pente forte (érosion) et de risques naturels (glissements de terrain, couloir d'avalanche...)

Ne pas intervenir par temps de pluie ou sur sol mouillé

Remarque:

Le cahier des charges doit tenir compte de la répartition spatiale des ligneux dans la parcelle, de l'état de conservation de l'habitat et de l'état des connaissances écologiques sur celui-ci. Il peut être défini plus précisément au cas par cas.

PRECAUTIONS ET PREVENTIONS

- Intervenir en priorité à proximité des déchetteries et au niveau des lignes électriques.
- Eviter d'avoir des pratiques contradictoires avec la pérennité des pelouses : irrigation, labour, sursemis, désherbants, épandage d'engrais et d'amendement, reboisement et plantations forestières.
- Proscrire les dépôts de remblais et de matériaux inertes (gravats de constructions qui deviennent souvent par la suite des décharges sauvages) sur les pelouses steppiques : définir des zones sur le site en fonction des besoins des entreprises du BTP et de la DDE et des objectifs de la directive « Habitat ».

REALISATION DES TRAVAUX

- Intervention non intégrée à une exploitation agricole : Contrat Natura 2000 pour la restauration avec Convention ou Contrat pour l'entretien ultérieur avec prestataires
 - > Communes ou structures intercommunales
 - Association Foncière Pastorale
 - Propriétaires
 - Autres
- Intervention intégrée à une exploitation agricole :
- Contractualisation de Mesures agro-environnementales

voir chapitre : Correspondance Mesures de gestion Natura 2000 et mesures Agro-environnementales

1901A *Ouverture d'une parcelle fortement embroussaillée (recouvrement ligneux au sol >30%)

A10 Ouverture

A11 Ouverture en secteur de déprise

A20 Ouverture progressive

A21 Ouverture progressive en secteur de déprise

1902A *Ouverture d'une parcelle moyennement embroussaillée et maintien de l'ouverture (déprise récente) : recouvrement ligneux au sol <30%

A10 Ouverture

A11 Ouverture en secteur de déprise

A20 Ouverture progressive

A21 Ouverture progressive en secteur de déprise

*Actions agro-environnementales de la synthèse régionale PACA répondant en partie aux objectifs et aux cahiers des charges des mesures Natura validé par la CDOA du 12 juin 2002 et faisant l'objet d'une proposition « d'ajustement à la marge » de certaines Mesures agro-environnementales

INDICATEURS DE SUIVI

Voir la fiche « Suivi scientifique et technique de la gestion des milieux ouverts » (I. 2.2 .b)

PARTENAIRES

DDAF

DIREN

Collectivités territoriales

Agriculteurs

Propriétaires

PNE

PNRQ

Chambre d'Agriculture

ADASEA

CERPAM

ESTIMATION FINANCIERE

<u>Interventions dans le cadre des Contrats agro-environnementaux :</u>

Coût moyen estimé 270€/ha/an (rémunération pluriannuelle) pour une surface estimée de 180 ha soit 48 600 euros, si la surface maximale est atteinte

(Moyenne pondérée des rémunérations des Actions Agro-environnementales)

Interventions hors Contrats agro-environnementaux

Interventions mécaniques (hors dessouchage) : 1200€/ha à 1500€/ha Interventions manuelles (hors dessouchage) : 1500€/ha à 2200€/ha

Surface estimée à 80 ha au coût moyen de 1500€/ha : 120 000€(investissement)

Notre référentiel de coûts :

• Exemple de débroussaillage à Risoul :

Intervention mécanique : broyage fin

Végétation homogène : genévriers communs : absence de rosacée

Dense par bouquet

Intervention sur les zones les plus accessibles et les moins accidentées

Coût moyen : 1200€/ha

• Exemple de débroussaillage à Eygliers Intervention mécanique : broyage fin

Végétation hétérogène : genévriers commun et rosacées

Forte densité par endroit

Intervention zones accidentées (pentes et obstacles)

Coût moyen : 1500€/ha

• Exemple de débroussaillage à Mont dauphin

Intervention manuelle : tronçonnage et sortie des bois par le haut par treuil

Végétation hétérogène Forte densité par endroit

Terrain difficile : très pentu avec protection nécessaire pour éviter les chutes de bois

Coût moyen : 2200€/ha

ECHEANCIER							
	2003	2004	2005	2006	2007		
Investissement	23 000€	25 000€	24 000€	24 000€	24 000€		
Fonctionnement (Mesures environnementales)	9 800€	19 500€	29 300€	39 300€	48 600€		

Maintien de l'ouverture des pelouses sèches et maîtrise des repousses ligneuses I. 1.2 (b)

ENJEUX	OBJECTIFS:
Biodiversité	Maintien de l'ouverture des milieux
Risques naturels	Préserver et favoriser un état de conservation favorable des habitats d'intérêt
Paysage et patrimoine	communautaire prioritaire
Agriculture de montagne et déprise agricole	Prévenir et lutter contre les risques d'incendies
	Préserver et valoriser les qualités et typicités du paysage
	Réutiliser les milieux en dynamique de déprise

<u>H</u>	ABITATS CONCERNES	ESPECES CONCERNEES
		<u>Lézards</u>
•	Pelouses pionnières sur dôme rocheux silicieux (8230) Pelouses pionnières médio-européenne (6110) Pelouses steppiques continentales (6240) Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embroussaillement sur calcaire (6210) Landes Alpines à genévrier sabine (4060) Formations stables xérothermophiles à Buis des pentes rocheuses (5110)	Lézard vert (Lacert Viridis) Lézard des Murailles (Podarcis muralis) Couleuvre verte et jaune (Coluber viridiflavus) Coronelle lisse (Coronella Austriaca) Papillons Azuré du serpolet (Maculinea arion) Laineuse du Prunelier (Eriogaster catax) Alexanor (Papilio alexanor) Ecaille chinée (Callimorpha quadripunctaria)
•	Formations de génévriers communs (Juniperus communis) sur landes ou pelouses calcaires (5130)	Apollon (Parnassius apollo)
•	Formations à génévriers méditerranéens : Mattoral à genévriers thurifères (5210)	Chauves-souris Barbastelle (Barbastella Barbastellus) Petit Murin (Myotis Blythi) Grand Murin (Myothis myotis) Petit Rhinolophe (Rhinolophus hipposideros) Grand rhinolophe (Rhinolophus ferrumequinum) Sérotine commune (Eptesicus serotinus) Sérotine bicolore (Vespertilio murinus) Vespertilion à moustaches (Myotis Mystacinus) Vespertilion de Natterer (Myotis nattereri) Pipistrelle de Savi (Hypsugo savii) Pipistrelle de Kuhl (Pipistrellus kuhli) Pipistrelle commune (Pipistrellus Pipistrellus) Oreillard gris(Plecotus austriacus) Noctule de Leisler (Nyctalus leisleri)

LOCALISA	LOCALISATION						
Baratier	1ha	St Martin de Queyrière	95ha	MontDauphin	4ha	Château-ville vieille	20ha
St Sauveur	112ha	Vigneaux:	35ha	Réotier	40ha	Aiguilles	100ha
St André	90ha	L'Argentière:	31ha	Risoul	6ha	Arvieux	16ha
				Guillestre	6ha		
Crévoux	15ha	Champcella	40ha	St Clément	50ha	<u>Abriès</u>	90ha
Embrun	15ha	Freissinières	35ha	St Crépin	80ha	Ristolas	70ha
Châteauroux	50ha	La Roche de Rame	40ha	Eygliers	30ha	<u>Ceillac</u>	40ha

Surface: valeur estimative indicative

ACTIVITES CONCERNEES

Agriculture et pastoralisme

Tourisme

Activités sportives de plein air

DESCRIPTIF

Entretien (mécanique, manuel, animal) après réouverture de parcelles embroussaillées et/ ou stabilisation de la dynamique d'embroussaillement

CAHIER DES CHARGES

Objectif de gestion

Recouvrement des ligneux de la surface au sol : maximum 20%

Conditions préliminaires :

Le maintien de l'ouverture par entretien régulier comprend deux types d'opérations :

- L'entretien régulier après débroussaillement (voir I.1.1.a)
- Le ralentissement de la dynamique d'embroussaillement (recouvrement ligneux <20%)

Préconisations techniques :

L'entretien peut être mécanique, manuel, ou par le pâturage. Ces opérations peuvent être effectuées seules, successivement ou de manières complémentaires.

Privilégier une coupe raisonnée de certains ligneux plutôt qu'une intervention lourde et systématique de débroussaillement mécanique

Entretien manuel et/ou mécanique

Seront privilégiées, le cas échéant, les techniques légères

- -Girobroyage d'entretien
- -Coupe et/ou dessouchage des rejets d'églantiers avec exportation des produits
- -Fauche des refus et des autres rejets avec exportation des produits
- -Taille et élagage des branches basses, recépage (arbustes, arbres, lisières...)
- -Dévitalisation des souches par coupes successives ou traitement chimique biologique
- -Girobroyage au sol le plus finement possible avec enlèvement des déchets si l'état de la parcelle le permet.

• Entretien par pâturage

Pâturage raisonné ou contraint selon l'importance de l'embroussaillement permettant une bonne gestion de la ressource herbacée et un ralentissement de l'embroussaillement :

- -Gardiennage serré contraignant du troupeau ou mise en place de parcs mobiles
- -Raclage des refus et des rejets de la strate arbustive envahissante (rejets)
- -Interventions complémentaires d'entretien manuel et/ou mécanique
- -Etablissement d'un calendrier de pâturage et d'intervention sur les îlots de parcelles
- -La définition précise du niveau de chargement reste à l'appréciation de l'éleveur en fonction des objectifs à atteindre (consommation des touffes de refus, abroutissement partiel de la strate arbustive). La charge pastorale pourra être momentanément de 300JPB/ ha /an (Journée Pâturable Brebis)

Clauses spécifiques

Maintenir une mosaïque de pelouses, landes, fourrées, bois et d'individus de tout âge

- Conserver si possible environ 20% de fourrés en moyenne sous forme d'îlots, de bandes ou de tâches (en plus de l'intérêt pour la biodiversité, les mosaïques permettent un abri pour le gibier et fournissent de la fraîcheur pour les périodes de chômage du bétail)
- Conserver des corridors et des haies (continuité des milieux pour favoriser les déplacements de la faune et maintenir des fourrés en îlots (en tâches) et/ ou en individus isolés.
- Envisager d'utiliser séparément, en mélange ou en succession des ovins, caprins, bovins , équins
- Pratiquer une gestion sélective des espèces lors des opérations de débroussaillement : Ne pas couper les genévriers thurifères et conserver le cotoneaster de l'Atlas

Période d'intervention:

Entretien mécanique ou manuel

Les interventions lourdement mécanisées seront à réaliser de préférence à l'automne et en hiver dès que l'état du sol le permet. Les interventions plus légères, notamment manuelles (débroussailleuses, scies à chaînes...) pourront être réalisées au printemps et en été (avant mai et après juillet)

Entretien par pâturage :

Pâturage d'intersaison

Fréquence

- Entretien mécanique ou manuel : Pour les rosacées (églantiers...) envisager une coupe ou un broyage une fois par an pendant 3 ans ou déssoucher.
- Entretien par pâturage: deux fois par an. Il pourra être utile d'établir un plan d'entretien (Ilot/ Période/ Type de débroussaillage).

PRECAUTIONS ET PREVENTIONS

- Entretenir en priorité à proximité des déchetteries et au niveau des lignes électriques.
- Eviter d'avoir des pratiques contradictoires avec la pérennité des pelouses : irrigation, labour, sursemis, désherbants, épandage d'engrais et d'amendement, reboisement et plantations forestières.

REALISATION DES TRAVAUX

<u>Intervention intégrée à une exploitation agricole :</u> Contractualisation de Mesures agro-environnementales

voir chapitre : Correspondance Mesures de gestion Natura 2000 et mesures Agro-environnementales

1902A Ralentissement de la dynamique d'embroussaillement (recouvrement ligneux >20%)

A30 Pâturage raisonné permettant une bonne gestion de la ressource herbacée et un ralentissement de l'embroussaillement

1902A Stabilisation du niveau d'embroussaillement en contenant le développement horizontal (recouvrement) de la strate arbustive (recouvrement ligneux >20%)

A40 Pâturage raisonné permettant une bonne gestion de la ressource herbacée et la stabilisation de l'embroussaillement

1902A Régression progressive de la végétation arbustive

A50 Recouvrement initial ligneux bas>20%

1901A *Ouverture d'une parcelle fortement embroussaillée (recouvrement ligneux au sol >30%)

A10 Ouverture

A11 Ouverture en secteur de déprise

A20 Ouverture progressive

A21 Ouverture progressive en secteur de déprise

1902A *Ouverture d'une parcelle moyennement embroussaillée et maintien de l'ouverture (déprise récente) : recouvrement ligneux au sol <30%

A10 Ouverture

A11 Ouverture en secteur de déprise

A20 Ouverture progressive

A21 Ouverture progressive en secteur de déprise

*Actions agro-environnementales de la synthèse régionale PACA répondant en partie aux objectifs et aux cahiers des charges des mesures Natura validé par la CDOA du 12 juin 2002 et faisant l'objet d'une proposition « d'ajustement à la marge » de certaines mesures agro-environnementales

INDICATEURS DE SUIVI

Voir la fiche « Suivi scientifique et technique de la gestion des milieux ouverts » (I. 2.2)

PARTENAIRES

DDAF/DIREN

Collectivités territoriales

Agriculteurs

Propriétaires

PNE/PNRQ

Chambre d'Agriculture/ CERPAM / ADASEA

ESTIMATION FINANCIERE

• Interventions dans le cadre des Contrats agro-environnementaux :

Coût moyen estimé à 190€/ha/an pour une surface estimée à 600ha soit **114 000€/an**

(Moyenne pondéré des actions agro-environnementales)

ECHEANCIER				
2003	2004	2005	2006	2007
22 800€	45 600€	68 400€	91 200€	114 000€

Maintien, valorisation et développement du pastoralisme par une gestion extensive des pelouses sèches d'affinité steppique 1. 1.3 (b)

ENJEUX	OBJECTIFS:
Biodiversité	Préserver et favoriser un état de conservation favorable des habitats d'intérêt
Risques naturels	communautaire prioritaire
Paysage et patrimoine	Prévenir et lutter contre les risques d'incendies
Agriculture de montagne et déprise agricole	Préserver et valoriser les qualités et typicités du paysage
	Utiliser les milieux en dynamique de déprise

<u>H</u> /	ABITATS CONCERNES	ESPECES CONCERNEES
		<u>Lézards</u>
•	Pelouses pionnières sur dôme rocheux silicieux (8230)	Lézard vert (Lacert Viridis)
•	Pelouses pionnières médio-européenne (6110)	Lézard des Murailles (Podarcis muralis)
	Pelouses steppiques continentales (6240)	Couleuvre verte et jaune (Coluber viridiflavus)
•		Coronelle lisse (Coronella Austriaca) Papillons
•	Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès	<u>1 apinons</u>
	d'embroussaillement sur calcaire (6210)	Azuré du serpolet (Maculinea arion)
•	Landes Alpines à genévrier sabine (4060)	Laineuse du Prunelier (Eriogaster catax)
•	Formations stables xérothermophiles à Buis des pentes	Alexanor (Papilio alexanor)
	rocheuses (5110)	Ecaille chinée (Callimorpha quadripunctaria)
•	Formations de génévriers communs (Juniperus communis)	A 11 (D : 11)
	sur landes ou pelouses calcaires (5130)	Apollon (Parnassius apollo)
		Chauves-souris
•	Formations à génévriers méditerranéens : Mattoral à	Barbastelle (Barbastella Barbastellus)
	genévriers thurifères (5210)	Petit Murin (Myotis Blythi) Grand Murin (Myothis myotis)
		Petit Rhinolophe (Rhinolophus hipposideros)
		Grand rhinolophe (Rhinolophus ferrumequinum)
		Sérotine commune (Eptesicus serotinus)
		Sérotine bicolore (Vespertilio murinus)
		Vespertilion à moustaches (Myotis Mystacinus)
		Vespertilion de Natterer (Myotis nattereri)
		Pipistrelle de Savi (Hypsugo savii)
		Pipistrelle de Kuhl (Pipistrellus kuhli)
		Pipistrelle commune (Pipistrellus Pipistrellus) Oreillard gris(Plecotus austriacus)
		Noctule de Leisler (Nyctalus leisleri)

LOCALISA	LOCALISATION						
Baratier	2ha	St Martin de Queyrière	140ha	MontDauphin	22ha	Château-ville vieille	270ha
St Sauveur	200ha	Vigneaux :	90ha	Guillestre	15ha	Aiguilles	88ha
				Risoul	15ha		
St André	80ha	L'Argentière:	65ha	Réotier	135ha	Arvieux	175ha
Crévoux	64ha	Champcella	110ha	St Clément	70ha	Abriès	190ha
Embrun	2ha	Freissinières	50ha	St Crépin	150ha	Ristolas	161ha
Châteauroux	203ha	La Roche de Rame	85ha	Eygliers	151ha	Ceillac	20ha

Surface : valeur estimative indicative

ACTIVITES CONCERNEES

Agriculture et pastoralisme

Tourisme

Activités sportives de plein air

DESCRIPTIF

Gérer au mieux la ressource pastorale: définition d'un circuit de pâturage et d'une pression pastorale en fonction d'un diagnostic de surpâturage et/ou de sous pâturage.

CAHIER DES CHARGES

Conditions préliminaires :

Etablir un plan de gestion pastoral

Réaliser un diagnostic pastoral afin de gérer au mieux la ressource pastorale en évitant la « sur » ou « sous » utilisation des pâturages et favoriser la régénération de la végétation de ces pelouses par la mise en place de mesures de gestion adaptées à chaque exploitation.

Le choix des modes de pâturages sera défini grâce à l'outil méthodologique de typologie et de gestion pour la mise au point d'un outil de diagnostic des pelouses sèches d'affinités steppiques utilisées comme pâturage d'intersaison (voir fiche I.2.1). Un cahier des charges adapté à l'état des parcelles pourra être défini plus précisément au cas par cas.

Préconisations techniques :

- 1. Définir les modalités d'un pâturage raisonné :
- Définir un circuit de pâturage: instauration d'un cahier de pâturage et d'un calendrier d'entrée et de sortie des troupeaux en fonction de l'état de la végétation (à l'aide des plantes courantes indicatrices de la ressource pastorale).
- Etablir une rotation du circuit de pâturage sur plusieurs années lorsque l'accès au pâturage le permet. Une rotation alternant un pastoralisme extensif avec du pastoralisme semi-intensif favorise la biodiversité: le pâturage extensif favorise les espèces vivaces (et la diversité spécifique), et les espèces tardives (il accroît le stock de semences dans le sol). Un pâturage intensif sur un ou deux ans favorise les espèces annuelles, plus adaptées à des sols érodés ou pionniers.
- Pâturer à maturation des plantes : éviter un pâturage trop précoce
- 2. Envisager le cas échéant et sur certaine parcelle un report de pâturage
- à l'automne
- à la fin du printemps ou au début d'été
- 3. Définir un niveau de chargement en fonction des espèces et d'un diagnostic de « sur » pâturage ou de « sous » pâturage et adapter les modalités d'utilisation des pâturages
- En cas de « sous » pâturage : voir la fiche << Maintien de l'ouverture des pelouses sèches et maîtrise des repousses ligneuses I. 1.2 (b)>>
- En cas de « sur »- pâturage et de pâturage « normal » : pâturage extensif en fractionnant le troupeau en petit lot :
 - Afin de préserver la fragilité des parcours (érosion, sur-pâturage)
 - Afin de pallier aux contraintes topographiques et foncières (petites parcelles)
 - Afin de permettre un pâturage extensif (Journée Brebis Pâturage) sur des pelouses à faible valeur fourragère

Le pâturage extensif sur pelouses sèches d'affinités steppiques nécessite

- des moyens de garde spécifiques : parcs mobiles ou garde (embauche de bergers supplémentaires)
- une complémentation en foin pour les brebis
- un pâturage en mosaïque : rotation des méthodes de pâturage par fractionnement de la zone.

> Mesures complémentaires

Elimination des refus de pâturage en fin de saison pastorale :

- Fauche et/ou girobroyage des refus et des rejets ligneux et exportation
- Gardiennage serré ciblé et/ou pâturage avec une autre espèce animale

<u>Période d'intervention</u>:

Printemps et automne

PRECAUTIONS ET PREVENTIONS

Eviter d'avoir des pratiques contradictoires avec la pérennité des pelouses : irrigation, labour, sursemis, désherbants, épandage d'engrais et d'amendement, reboisement et plantations forestières, dépôts de remblais et de matériaux inertes.

REALISATION DES TRAVAUX

- Intervention intégrée à une exploitation agricole
 - Contractualisation de Mesures agro-environnementales voir chapitre : Correspondance Mesures de gestion Natura 2000 et mesures Agro-environnementales
- 1903A** Gestion du pâturage par la technique du gardiennage serré

A11 Gestion de la strate herbacée en milieu peu embroussaillé : recouvrement arbustif <30%

1903B** Gestion du pâturage en parcs clôturés

B12 Gestion du pâturage ovin-caprin en parcs clôturés fixes

B13Gestion du pâturage bovin-équin en parcs clôturés fixes

B22 Gestion du pâturage ovin-caprin en parcs clôturés avec dépose annuelle imposée et de taille adaptée à la végétation traitée

B23 Gestion du pâturage bovin-équin en parcs clôturés avec dépose annuelle imposée et de taille adaptée à la végétation traitée

• 1903B** Gestion fine du pâturage en parcs mobiles tournants de contention sur secteurs localisés à haute sensibilité

B32 Gestion fine du pâturage ovin-caprin en parcs mobiles tournants de contention sur secteurs localisés à haute sensibilité (zone de couchades, nardaies, secteurs de terrasse...)

B33 Gestion fine du pâturage bovin-équin en parcs mobiles tournants de contention sur secteurs localisés à haute sensibilité (zone de couchades, nardaies, secteurs de terrasse...)

• Option complémentaire à 19.3/1.2.3.4.5**: élimination des refus de pâturage ou/et nettoyage des surfaces (stations à fort enjeu écologique) en fin de saison pastorale

A50Par gardiennage serré

A60 par recours à une autre espèce animal

A C00 Par fauche ou giro broyage 2 fois sur les 5 ans du contrat en complément des actions 19.3/1.2.3.4.5

• 1903A** Application d'un plan global de gestion pastorale à l'ensemble de l'unité pastorale, sur la base d'un diagnostic multi-enjeux préalable

A70/A71/A72Application d'un plan global de gestion pastorale à l'ensemble d'une unité pastorale d'une durée d'utilisation de plus de 90 jours, sur la base d'un diagnostic multi-enjeux préalable

Option complémentaire à 19.3.6**

A80 : Diminution du chargement animal par réduction de l'effectif du troupeau en fonction des exigences de protection d'espèces animales ou végétales ou de limitation du piétinement sur zones sensibles à l'érosion

A81 : Diminution du chargement animal par réduction de la durée du pâturage, en fonction des exigences de protection d'espèces animales ou végétales ou de limitation du piétinement sur zones sensibles à l'érosion

• 2002A **Gestion extensive de la prairie par pâturage obligatoire

A00 Gestion extensive de la prairie par pâturage obligatoire

B00 Option suppression fertilisation organique

D00 option suppression fertilisation minérale (cumulable avec la suppression de fertilisation organique)

2002A **Gestion par le pâturage des regains d'automne de prairies permanentes irrigués gravitairement ou non.

A 10 Gestion de la prairie par les bovins et équins

A 11 Gestion de la prairie par les ovins et caprins

• 2003A00 **Gestion extensive des pelouses (calcicoles, sèches ,...)

**Actions agro-environnementales de la synthèse régionale PACA répondant en partie aux objectifs et aux cahiers des charges des mesures Natura validé par la CDOA du 12 juin 2002 et pouvant faire l'objet d'une proposition de mesure spécifique à présenter au Comité STAR.

Remarque:

Il est souhaitable de contractualiser simultanément :

- ➤ <u>Une mesure d'accompagnement</u>: 1903A-A70/A71/A72 Application d'un plan global de gestion pastorale à l'ensemble de l'unité pastorale, sur la base d'un diagnostic multi-enjeux préalable
- Une mesure de gestion :

à choisir selon l'état initial de la parcelle entre les mesures suivantes

- 1903A A11 Gestion du pâturage par la technique du gardiennage serré
- 1903B B12/B13/B22/B23 Gestion du pâturage en parcs clôturés
- 1903B B32/B33Gestion fine du pâturage en parcs mobiles tournants de contention sur secteurs localisés à haute sensibilité
- Option complémentaire à 19.3.6- A80/ A81 Diminution du chargement animal
- 2002A -A00/B00/D00 Gestion extensive de la prairie par pâturage obligatoire
- 2002A -A 10 /A 11 Gestion par le pâturage des regains d'automne de prairies permanentes irrigués gravitairement ou non.

- 2003A00 Gestion extensive des pelouses (calcicoles, sèches ,...)
- une mesure complémentaire

Option complémentaire à 19.3/1.2.3.4.5 - A50/A60/A C00: élimination des refus de pâturage ou/et nettoyage des surfaces (stations à fort enjeu écologique) en fin de saison pastorale

Proposition de mesure agro-environnementale spécifique à présenter au Comité Star « Pâturage extensif de pelouses sèches de montagne » : voir Correspondance Mesures de gestion Natura 2000 et mesures Agro-environnementales

INDICATEURS DE SUIVI

Voir la fiche « Suivi scientifique et technique de la gestion des milieux ouverts » (I. 2.2, b)

PARTENAIRES

DDAF/DIREN

Collectivités territoriales

Agriculteurs

Propriétaires

PNE/PNRQ

Chambre d'Agriculture/ADASEA/CERPAM

ESTIMATION FINANCIERE

• Interventions dans le cadre des Contrats agro-environnementaux :

Coût moyen estimé à 130€/ha/an pour une surface estimée à 2000ha ha soit **260 000€/an** (Moyenne pondéré des mesures agro-environnementales)

Réévaluation financière (en cours d'étude) si la mesure spécifique « Pâturage extensif de pelouses sèches de montagne » est acceptée par le Comité STAR

ECHEANCIER				
2003	2004	2005	2006	2007
52 000€	104 000€	156 000€	208 000€	260 000€

ENJEUX	OBJECTIFS:
Biodiversité	Préserver et favoriser un état de conservation favorable des habitats d'intérêt
Paysage et patrimoine	communautaire
Agriculture de montagne et déprise agricole	Préserver et valoriser les qualités et typicités du paysage
	Utiliser les milieux en dynamique de déprise

HABITATS CONCERNES	voir fiche I.2.5 (a)
Prairies de fauche de basse altitude à Fromental (6510)	
Prairies de fauche de montagne à Avoine dorée (6250)	

LOCALISATION							
Baratier	Oha	St Martin de Queyrière	33ha	Guillestre	77ha	Château-ville vieille	ha
St Sauveur	17ha	Vigneaux:	11ha	Risoul	4ha	<u>Aiguilles</u>	ha
St André	79ha	L'Argentière:	15ha	Réotier	10ha	Arvieux	ha
Crévoux	Oha	Champcella	3ha	St Clément	35ha	<u>Abriès</u>	ha
Embrun	44ha	Freissinières	Oha	St Crépin	40ha	Ristolas	ha
Châteauroux	60ha	La Roche de Rame	13ha	Eygliers	8ha	<u>Ceillac</u>	ha

SURFACE	STATUT
550 ha : voir fiche I.2.5 (a)	Privé et communal

ACTIVITES CONCERNEES	ĺ
Agriculture	

DESCRIPTIF

Maintenir les prés de fauche et leurs diversités floristiques

CAHIER DES CHARGES

Varier les dates de fauches et les rotations (une année sur deux, par exemple) A définir d'après conclusions de la fiche I.2.6 (a)

REALISATION DES TRAVAUX

- Intervention non intégrée à une exploitation agricole : Contrat Natura 2000
 - > Communes ou structures intercommunales
 - Association Foncière Pastorale
 - > Propriétaires
 - Autres
- Intervention intégrée à une exploitation agricole : Contractualisation de Mesures agro-environnementales

voir chapitre : Correspondance Mesures de gestion Natura 2000 et mesures agro-environnementales

 $1601\ A10/20/30/40: Utilisation\ tardive\ de\ la\ parcelle,\ après\ le\ 10,\ le\ 30\ juin,\ le\ 20\ juillet\ ou\ le\ 15\ Août$

1603 A00 : Récolte ou fauche de la parcelle du centre vers la périphérie

2001 A10 : Gestion extensive de la prairie par la fauche

INDICATEURS DE SUIVI

Voir la fiche « Suivi scientifique et technique de la gestion des milieux ouverts » I. 2.2(b)

PARTENAIRES

DDAF/ DIREN

Collectivités territoriales

Agriculteurs/Propriétaires

Chambre d'Agriculture/ ADASEA/ CERPAM

ESTIMATION FINANCIERE

• Intervention dans le cadre de Mesures agro-environnementales

voir chapitre : Correspondance Mesures de gestion Natura 2000 et mesures agro-environnementales

Coût moyen estimé à 120€/ha/an pour une surface estimée à 400ha ha soit **48000€/an** (Moyenne pondérée des mesures agroenvironnementales)

ECHEANCIER				
	2004	2005	2006	2007
	12 000€	24 000€	36 000€	48 000€

Restauration, entretien et maintien des murets, des clapiers

I. 1.5 (a.b)

ENJEUX	OBJECTIFS:	
Biodiversité	Préserver et favoriser les conditions de conservation favorable aux espèces de	
Risques naturels	l'annexe II et IV	
Paysage et patrimoine	Préserver et valoriser les qualités et typicités du paysage	
Agriculture de montagne et déprise agricole	Lutter contre l'érosion des pelouses sèches d'affinités stenniques	

\mathbf{H}	ABITATS CONCERNES	ESPECES CONCERNEES
•	Pelouses pionnières sur dôme rocheux silicieux (8230)	<u>Lézards</u>
	Pelouses pionnières médio-européenne (6110)	Lézard vert (Lacert Viridis)
•	Pelouses steppiques continentales (6240)	Lézard des Murailles (Podarcis muralis)
•	Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès	Couleuvre verte et jaune (Coluber viridiflavus) Coronelle lisse (Coronella Austriaca)
	d'embroussaillement sur calcaire (6210)Eboulis	Batraciens:
	Méditerranéens thermophiles des alpes (8130)	Crapaud accoucheur (Alytes obstetricans)
•	Eboulis calcaire sub-montagnards à Galeopsis angsutifolia et	Chauves-souris
	à Rumex scutatus (8130)Végétations chasmophytes des	Barbastelle (Barbastella Barbastellus)
	pentes rocheuses calcaires à asplenion petrarchae et à	Petit Murin (Myotis Blythi)
	potentilla caulescentis (8210)	Grand Murin (Myothis myotis) Petit Rhinolophe (Rhinolophus hipposideros)
		Grand rhinolophe (Rhinolophus ferrumequinum)
•	Végétations chasmophytes des pentes rocheuses silicieuses	Sérotine commune (Eptesicus serotinus)
	(8220)	Sérotine bicolore (Vespertilio murinus) Vespertilion à moustaches (Myotis Mystacinus)
	Pavements calcaires (8240)	Vespertilion de Natterer (Myotis nattereri)
	Tavellienes calcules (0210)	Pipistrelle de Savi (Hypsugo savii)
		Pipistrelle de Kuhl (Pipistrellus kuhli)
		Pipistrelle commune (Pipistrellus Pipistrellus)
		Oreillard gris(Plecotus austriacus)
1		Noctule de Leisler (Nyctalus leisleri)

LOCALISATION

Ensemble des communes du site <<Steppique durancien et queyrassin>>

ACTIVITES CONCERNEES

Agriculture et pastoralisme

Tourisme

Activités sportives de plein air

DESCRIPTIF

- Réhabilitation et/ou entretien des murets
- Maintien des clapiers

CAHIER DES CHARGES

- Maintien des clapiers
- -Ne pas détruire les clapiers
- -Débroussailler partiellement les clapiers (rajeunissement) pour obtenir des places d'ensoleillement et de ponte des reptiles
- -Eviter l'utilisation de désherbant chimique
- -Eviter de détruire les clapiers
- Restauration et/ou entretien des murets :
- -Remise en état, remontage des éboulis, callage des pierres
- -Destruction manuelle de la végétation poussant dans le muret

PRECAUTIONS ET PREVENTIONS

- -Eviter de faire passer les troupeaux sur les murets
- -Eviter de faire des prélèvements dans les clapiers
- -Eviter de remonter les murs avec des joints hermétiques

REALISATION DES TRAVAUX

- Intervention non intégrée à une exploitation agricole : Contrat Natura 2000 pour la restauration avec Convention ou Contrat pour l'entretien ultérieur avec prestataires
 - > Communes ou structures intercommunales
 - Association Foncière Pastorale
 - Propriétaires
 - Autres
- Intervention intégrée à une exploitation agricole

Contractualisation de Mesures agro-environnementales

voir chapitre: Correspondance Mesures de gestion Natura 2000 et mesures agro-environnementales

0605A-A10* Entretien simple de muret

0605A-A20* Réhabilitation et entretien des murets

0606A-A10* Entretien des murets de terrasses

0606A-A20* Réhabilitation puis entretien des murets de terrasses

0606A-A30* Réhabilitation progressive puis entretien des murets de terrasses

*Actions agri-environnementales de la synthèse régionale PACA répondant en partie aux objectifs et aux cahiers des charges des mesures Natura validé par la CDOA du 12 juin 2002 et faisant l'objet d'une proposition « d'ajustement à la marge » de certaines Mesures agri-environnementales

INDICATEURS DE SUIVI

Voir la fiche « Suivi scientifique et technique de la gestion des milieux ouverts » I. 2.2.(b)

PARTENAIRES

DDAF/DIREN

Collectivités territoriales

Agriculteurs

Propriétaires

PNE/PNRQ

Chambre d'Agriculture/ADASEA/CERPAM

ESTIMATION FINANCIERE

<u>Interventions dans le cadre Contrat agro-environnementaux :</u>

Coût moyen estimé à **0.70€/ml/an** pour un linéaire 1000ml estimée à ha soit **700€/an** (Moyenne pondérée des rémunérations des mesures Actions agri-environnementales)

Interventions hors Contrat agro-environnementaux

Réhabilitation de mur en pierres sèches par entreprise de maçonnerie : coût moyen : 150€/m2

Estimation total : 70 000€ pour les 5 prochaines années

Notre référentiel de coût :

Maçonnerie de pierre 2 parements : 250€/m3 Mur en pierre sèche : 180€ à 280€/m linéaire

Le montant des rémunération prévus dans le cadre des actions agro-environnementales n'est pas incitatif, et est très inférieur aux

devis fournis par des prestataires.

ECHEANCIER					
	2003	2004	2005	2006	2007
Investissement		30 500€	13 500€	13 000€	13 000€
Fonctionnement (Mesures agro-environnementales)	300€	400€	500€	600€	700€

Valorisation de la Place Forte de Mont Dauphin: Sentier et Jardin Botanique, pôle et vitrine du steppique durancien I, 1, 6 (a,b)

ENJEUX	OBJECTIFS:
Biodiversité	Préserver et favoriser un état de conservation favorable des habitats et des
Paysage et patrimoine naturel et culturel	espèces d'intérêt communautaire prioritaire
Communication/ Education à l'environnement	Préserver et valoriser les qualités et typicités du paysage
Eco-tourisme	Sensibiliser et informer
	Proposer une animation touristique de qualité

<u>H</u>	ABITATS CONCERNES	ESPECES CONCERNEES
•	Pelouses pionnières sur dôme rocheux silicieux (8230) Pelouses pionnières médio-européenne (6110) Pelouses steppiques continentales (6240) Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embroussaillement sur calcaire (6210) Landes Alpines à genévrier sabine (4060) Formations stables xérothermophiles à Buis des pentes rocheuses (5110) Formations de génévriers communs (Juniperus communis) sur landes ou pelouses calcaires (5130)	Lézards Lézard vert (Lacert Viridis) Lézard des Murailles (Podarcis muralis) Couleuvre verte et jaune (Coluber viridiflavus) Coronelle lisse (Coronella Austriaca) Papillons Azuré du serpolet (Maculinea arion) Laineuse du Prunelier (Eriogaster catax) Alexanor (Papilio alexanor) Ecaille chinée (Callimorpha quadripunctaria)
	Formations à génévriers méditerranéens : Mattoral à genévriers thurifères (5210) Eboulis calcaire sub-montagnards à Galeopsis angsutifolia et à Rumex scutatus (8130) Végétations chasmophytes des pentes rocheuses calcaires à asplenion petrarchae et à potentilla caulescentis (8210) Végétations chasmophytes des pentes rocheuses silicieuses (8220) Pavements calcaires (8240) Grottes et cavités non exploités par le tourisme (8310)	Apollon (Parnassius apollo) Chauves-souris Barbastelle (Barbastella Barbastellus) Petit Murin (Myotis Blythi) Grand Murin (Myothis myotis) Petit Rhinolophe (Rhinolophus hipposideros) Grand rhinolophe (Rhinolophus ferrumequinum) Sérotine commune (Eptesicus serotinus) Sérotine bicolore (Vespertilio murinus) Vespertilion à moustaches (Myotis Mystacinus) Vespertilion de Natterer (Myotis nattereri) Pipistrelle de Savi (Hypsugo savii) Pipistrelle de Kuhl (Pipistrellus kuhli) Pipistrelle commune (Pipistrellus Pipistrellus) Oreillard gris(Plecotus austriacus) Noctule de Leisler (Nyctalus leisleri)

LOCALISATION

Commune de Mont Dauphin

SURFACE	<u>STATUT</u>
58ha	Communal, domanial (Ministère de la Culture, Ministère de la défense),
	privé

ACTIVITES CONCERNEES

Tourisme

Activités sportives de plein air Education à l'environnement

DESCRIPTIF

- ♦ Création d'un « Espace-jardin » botanique (Voir « Contrat Montagne » et contrat « Grand Site »)
- ◆ Création d'un parcours botanique pour la gestion de la fréquentation (canalisation du public afin de limiter le piétinement)
- ♦ Création d'un pôle Natura 2000 : pôle d'animation, centre de ressources d'accompagnements pédagogiques et touristiques (salle d'exposition, panneaux d'interprétation)

CAHIER DES CHARGES

Ce projet s'articule et s'intègre aux actions de formations / animations : sensibilisation à l'écologie et à la gestion des pelouses steppiques (I .4 .1.), plan de communication (VII. 4 .1), coordinations des actions de sensibilisation à l'environnement (VII. 4 .2), animation /coordination (VII. 4 .3).

« Espace-jardin »:

- mise en valeur les plantes caractéristiques du milieu steppique (fétuque du Valais, fétuque cendrée, œillet giroflée, stipe pennée...) et renforcement de leurs présences.
- implantation en partenariat avec le Conservatoire Botanique, des espèces plus spectaculaires appartenant aux cortèges floristiques du « Steppique durancien » : astragale queue de renard, thurifère...
 - mise en place d'une signalétique d'information et d'interprétation et initier une approche didactique: la place forte véritable belvédère du « Steppique durancien », permet d'associer une approche paysagère et ses composantes floristiques.
 - mise en valeur des plantes issues de cultures anciennes : l'approche etho-botanique et historique présente un intérêt pédagogique concernant l'origine anthropique des habitats.

Parcours botanique:

- Réutiliser les cheminements existants
- Aménager certains tronçons
- Définir et mettre en place une signalétique d'orientation intégrée au site
- Implanter des panneaux de lecture du paysage, étiquetages de quelques végétaux
- Implanter des panneaux d'information et d'éducation à l'environnement

Pôle Natura 2000:

- Réhabilitation d'un local
- Création d'un accueil
- Création d'une exposition (une partie permanente, et une partie temporaire)
- Informations à destination des autres éléments caractéristiques de l'ensemble du site

Entretien et animation :

Entretien régulier des plantations et des aménagements

Sensibilisations et formations à la biodiversité et au patrimoine écologique

REALISATION DES TRAVAUX

Convention avec la commune

PARTENAIRES

DDAF/ DIREN

Bâtiment de France

Caisse National des monuments historiques

Ministère de la Culture

Service d'action sociale des Armées

Commune de Mont Dauphin

Communauté de communes du Guillestrois

Propriétaires

CBNA

Prestataires de services

ESTIMATION FINANCIERE et ECHEANCIER

Espace-jardin et parcours botanique : 91500€ Entretien et animation : 2/3 temps annualisé : 21 500€

Exposition :12 200€

2003	2004	2005	2006	2007
30500€	61 000€ 12 200€	21 500€	21 500€	21 500€

Gestion des flux touristiques : aménagement de sites à forte fréquentation touristique pour préserver les pelouses steppiques du piétinement et de l'érosion I, 1, 7 (a)

ENJEUX	OBJECTIFS:
Biodiversité	Préserver et favoriser un état de conservation favorable des habitats et des
Paysage et patrimoine naturel et culturel	espèces d'intérêt communautaire prioritaire
Communication/ Education à l'environnement	Sensibiliser et informer
Eco-tourisme	

<u>H</u>	ABITATS CONCERNES	ESPECES CONCERNEES
•	Pelouses pionnières sur dôme rocheux silicieux (8230) Pelouses pionnières médio-européenne (6110) Pelouses steppiques continentales (6240) Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embroussaillement sur calcaire (6210) Landes Alpines à genévrier sabine (4060) Formations stables xérothermophiles à Buis des pentes rocheuses (5110) Formations de génévriers communs (Juniperus communis) sur landes ou pelouses calcaires (5130) Formations à génévriers méditerranéens: Mattoral à genévriers thurifères (5210)	Lézards Lézard vert (Lacert Viridis) Lézard des Murailles (Podarcis muralis) Couleuvre verte et jaune (Coluber viridiflavus) Coronelle lisse (Coronella Austriaca) Papillons Azuré du serpolet (Maculinea arion) Laineuse du Prunelier (Eriogaster catax) Alexanor (Papilio alexanor) Ecaille chinée (Callimorpha quadripunctaria) Apollon (Parnassius apollo)
	Eboulis calcaire sub-montagnards à Galeopsis angsutifolia et à Rumex scutatus (8130) Végétations chasmophytes des pentes rocheuses calcaires à asplenion petrarchae et à potentilla caulescentis (8210) Végétations chasmophytes des pentes rocheuses silicieuses (8220) Pavements calcaires (8240) Grottes et cavités non exploités par le tourisme (8310)	Chauves-souris Barbastelle (Barbastella Barbastellus) Petit Murin (Myotis Blythi) Grand Murin (Myothis myotis) Petit Rhinolophe (Rhinolophus hipposideros) Grand rhinolophe (Rhinolophus ferrumequinum) Sérotine commune (Eptesicus serotinus) Sérotine bicolore (Vespertilio murinus) Vespertilion à moustaches (Myotis Mystacinus) Vespertilion de Natterer (Myotis nattereri) Pipistrelle de Savi (Hypsugo savii) Pipistrelle de Kuhl (Pipistrellus kuhli) Pipistrelle commune (Pipistrellus Pipistrellus) Oreillard gris(Plecotus austriacus) Noctule de Leisler (Nyctalus leisleri)

LOCALISATION		
La Roche de La Ran	e, Eygliers, Freissinières, Embrun	

SURFACE	<u>STATUT</u>
2km	La Roche de La Rame : communal Eygliers : communal, privé
	Freissinières : domanial

ACTIVITES CONCERNEES	
Tourisme	
Activités sportives de plein air	

DESCRIPTIF

Aménagement ou restauration de sentier pour endiguer le flux de fréquentation Aménagement de site pour limiter le piétinement et de l'érosion

CAHIER DES CHARGES

LA ROCHE DE RAME

Création de sentier et aménagement de site pour préserver du piétinement les pelouses steppiques au dessus du lac

Débroussaillage et élagage des 2 côtés avec enlèvements des matériaux

Terrassement localisé

Signalétique d'information pour l'accès du sentier

Ne pas intervenir en période de nidification

EYGLIERS:

Aménagement de site pour préserver du piétinement les pelouses steppiques autour de la « pelouse aux marmottes »

• Réaménagement du départ du sentier

Terrassement localisé

Matérialisation du parcours adapté et intégré au site

Signalétique d'information et d'orientation pour l'accès du sentier et son cheminement

Mise en place d'un observatoire

Construction d'un observatoire intégré au site classé de Mont-Dauphin, afin de canaliser la fréquentation et resacraliser les lieux Panneaux d'information faune et flore à l'intérieur

FREISSINIERES

Restauration du sentier d'accès à la via ferrata

- Amélioration du sentier d'accès et de retour de la via ferrata pour préserver du piétinement les pelouses steppiques
- Accès à la via ferrata : soutènement du sentier dans sa partie terminale
- Retour : amélioration du tracé afin de limiter l'érosion et les dégradions inhérentes.
- Nettoiement, élagage et terrassement
- Signalétique d'information et de direction au niveau de l'aire d'accueil, pour l'accès du sentier et son cheminement

EMBRUN

Restauration du chemin rural de St André

- Amélioration du tracé afin de limiter l'érosion et les dégradations inhérentes
- · Nettoiement, élagage et terrassement
- Réensemencement des talus (collecte de semences, mise en culture avec appui technique du CBNA)
- Matérialisation du parcours adapté et intégré au site

REALISATION DES TRAVAUX

Convention avec les communes

PARTENAIRES

DDAF/ DIREN

Communes de La Roche de Rame, de Freissinières, d'Eygliers

Communauté de communes du Guillestrois, communauté de communes de l'Argentièrois

Bâtiment de France/Monum

ESTIMATION FINANCIERE

La Roche de Rame

• Création de sentier et aménagement de site pour préserver du piétinement les pelouses steppiques : $3100 \in$ Freissinières

- Gestion des flux touristiques : amélioration de piste pour préserver du piétinement les pelouses steppiques
- Nettoiement, élagage et terrassement : 2 300€
- Signalétique (conception, fabrication, pose) 3 100€

Eygliers:

Réaménagement du départ du sentier : 5 000€

Observatoire: 14000€

Embrun:

Restauration du chemin rural de St André : 10 000€

ECHEANCIER

2003	2004	2005	2006	2007
3 100 €	19 000€	5 400€	10 000€	0€

Maintien d'une population viable et durable d'Astragale Queue de Renard et de Dracocéphale d'Autriche I. 1.8 (b)

ENJEUX ORIECTIES · Biodiversité

Paysage et patrimoine

Agriculture de montagne et déprise agricole

Préserver et favoriser les conditions écologiques pour maintenir les populations de l'annexe II dans un état de conservation favorable

ESPECES CONCERNEES

Astragale Queue de Renard (Astragalus alopecurus) et Dracocéphale d'Autriche (Dracocephalum austriacum)

LOCALISATION

Astragale Queue de Renard : Abries, Aiguilles, Château Ville Vieille, St Clément, St André Dracocéphale d'Autriche: Arvieux (Escoyères), Champcella

SURFACE

Astragale: 8 ha Dracocéphale: 0.5 ha

Privé et communal

ACTIVITES CONCERNEES

Agriculture et pastoralisme

Randonnée Escalade

DESCRIPTIF

Mise en œuvre de mesures conservatoires si les suivis démographiques de la dynamique des stations de Dracocéphale d'Autriche et d'Astragale Queue de Renard concluent à leurs nécessités : voir fiche I.2.3 (b) et I.2.4(b)

CAHIER DES CHARGES

Dracocéphale d'Autriche

Prévoir si nécessaire l'une et/ou l'autre des mesures suivantes :

- Mise en place d'enclos permanent et entretien manuel fin septembre (50 m2)
- Pose de panneaux d'information sur le sentier de descente des voies d'escalade en cas de perturbation notable (lorsque les stations sont éloignées des zones de fréquentation, la discrétion sera gage de préservation).

Astragale Queue de Renard:

Prévoir si nécessaire et selon la menace identifiée 5 enclos de 2500m2 en rotation pluriannuelle :

- 1) Report de pâturage fin août (à partir de la 3°semaine)
- 2) Débroussaillement d'entretien manuel sélectif
- 3) Mise en place d'enclos avec poses et déposes annuelles de clôture puis pâturage fin août (à partir de la 3°semaine) avec rotation pluriannuelle (alternance de quelques années de protection contre le bétail- avec entretien manuel périodique de la végétation de ces enclos, suivi de quelques années de pâturage extensif limitant la fermeture du milieu)
- 4) Pose de panneaux d'information en cas de perturbation notable (lorsque les stations sont éloignées des zones de fréquentation, la discrétion sera gage de préservation).

Remarque: En l'état de nos connaissances, aucune station ne serait concernée par la mise en place de mesures conservatoires. Cette mesure n'est donc programmée. Cependant les cahiers des charges ci-dessus sont proposés en cas de menaces identifiées par le Conservatoire Botanique National Alpin grâce aux suivis démographiques.

REALISATION DES TRAVAUX

- Intervention non intégrée à une exploitation agricole : Contrat Natura 2000
 - Communes ou structures intercommunales
 - Propriétaires
 - Autres
- Intervention intégrée à une exploitation agricole
 - Contractualisation de Mesures agro-environnementales

voir chapitre : Correspondance Mesures de gestion Natura 2000 et mesures agro-environnementales

Pour Astragale:

1903Report de période de pâturage de la saison pastorale optimale à une autre :

5 enclos de 2500m2 en rotation pluriannuelle

B70 mise ne défens avec pose et dépose annuelles imposées (ovin-caprin)

B71 mise ne défens avec pose et dépose annuelles imposées (bovin-équin)

Pour Dracocéphale:

1903A : Mise en défens permanent de zones pastorales sensibles à protéger

B40 Mise en défens par clôture fixes (ovins ou caprins)

B41 Mise en défens par clôture fixes (bovins ou équins)

Avec option complémentaire à 19.3/1.2.3.4.5 : élimination des refus de pâturage ou/et nettoyage des surfaces (stations à fort enjeux écologique) en fin de saison pastorale

C00: Par fauche

INDICATEURS DE SUIVI

Suivi démographique de la dynamique des populations de Dracocéphale d'Autriche (voir fiche I. 2.3)

Suivi démographique de la dynamique des populations d'Astragale Queue de Renard (voir fiche I. 2.4)

PARTENAIRES

Collectivités territoriales

DDAF/DIREN

Agriculteurs

Propriétaires

Conservatoire Botanique National Alpin

ESTIMATION FINANCIERE

• Intervention dans le cadre de Contrat gro-environnementaux ou Contrat Natura 2000 :

voir chapitre : Correspondance Mesures de gestion Natura 2000 et mesures agro-environnementales

Astragale:

180€/ha/an

Dracocéphale:

320€/ha/an

(Moyenne pondérée des rémunérations des Actions agri-environnementales)

Mesure non programmée , mentionnée à titre indicatif en cas de mesure urgente de conservation.

Maintien d'une population viable et durable d'Azuré du serpolet I. 1.9 (b)

ENJEUX	OBJECTIFS:
Biodiversité	Préserver et favoriser les conditions écologiques pour maintenir les
Paysage et patrimoine	populations de l'annexe II dans un état de conservation favorable

ESPECES CONCERNEES

Papillon: Azuré du serpolet (Maculinea arion)

LOCALISATION

Champcella, Château-Ville-Vieille

SURFACE ET STATUT

Privés/ 15 m2

ACTIVITES CONCERNEES

Agriculture et pastoralisme

DESCRIPTIF

Mise en œuvre de mesures conservatoires si les suivis démographiques de la dynamique des stations d'Azuré du serpolet concluent à leurs nécessités : voir fiche VI. 2 .2 (b)

CAHIER DES CHARGES

Prévoir si nécessaire les mesures suivantes :

- Localisation précises des fourmilières
- Mise en place d'enclos permanent et entretien manuel fin septembre

Remarque:

En l'état de nos connaissances, cette mesure n'est pas programmée. Cependant les cahiers des charges ci-dessus sont proposés en cas de menaces identifiées par l'OPIE à partir des suivis scientifiques : voir VI. 2 .2 (b).

REALISATION DES TRAVAUX

- Intervention non intégrée à une exploitation agricole : Contrat Natura
 - Communes ou structures intercommunales
 - Propriétaires
 - Autres
- Intervention intégrée à une exploitation agricole
 - ➤ Contractualisation de Mesures agro-environnementales

voir chapitre: Correspondance Mesures de gestion Natura 2000 et mesures agro-environnementales

1903A : Mise en défens permanent de zones pastorales sensibles à protéger

B40 Mise en défens par clôture fixes (ovins ou caprins)

B41 Mise en défens par clôture fixes (bovins ou équins)

Avec option complémentaire à 19.3/1.2.3.4.5 : élimination des refus de pâturage ou/et nettoyage des surfaces (stations à fort enjeux écologique) en fin de saison pastorale

C00 : Par fauche

INDICATEURS DE SUIVI

Voir fiche « Suivi de populations de papillons » (V .2. 2.b)

PARTENAIRES

Collectivités territoriales

DDAF/ DIREN

Propriétaires

Agriculteurs

OPIE

ESTIMATION FINANCIERE

• <u>Intervention dans le cadre de Contrat agro-environnemental ou Contrat Natura 2000 :</u> 320€/ha/an pour une surface estimée de 1ha soit 320€/an (Moyenne pondérée des rémunérations des mesures agro-environnementales)

Mesure non programmée, mentionnée à titre indicatif en cas de mesure urgente de conservation.

ENJEUX	OBJECTIFS:
Biodiversité	Aide technique pour le diagnostic des milieux et la gestion
Conservation des habitats et espèces de la Directive	Appropriation par les gestionnaires de l'intérêt de ces milieux
« Habitats Faune Flore »	

<u>H</u>	ABITATS CONCERNES	ESPECES CONCERNEES
•	Pelouses pionnières sur dôme rocheux silicieux (8230)	<u>Lézards</u>
•	Pelouses pionnières médio-européenne (6110)	Lézard vert (Lacert Viridis)
•	Pelouses steppiques continentales (6240)	Lézard des Murailles (Podarcis muralis)
•	Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embroussaillement	Couleuvre verte et jaune (Coluber viridiflavus) Coronelle lisse (Coronella Austriaca)
	sur calcaire (6210)	<u>Papillons</u>
•	Landes Alpines à genévrier sabine (4060)	Azuré du serpolet (Maculinea arion)
•	Formations stables xérothermophiles à Buis des pentes rocheuses (5110)	Laineuse du Prunelier (Eriogaster catax)
•	Formations de génévriers communs (Juniperus communis) sur landes ou	Alexanor (Papilio alexanor)
	pelouses calcaires (5130)	
•	Formations à génévriers méditerranéens : Mattoral à thurifères (5210)	Ecaille chinée (Callimorpha quadripunctaria)
•	Eboulis calcaire sub-montagnards à Galeopsis angsutifolia et à Rumex	Apollon (Parnassius apollo)
	scutatus (8130)	Chauves-souris
-	Végétations chasmophytes des pentes rocheuses calcaires à asplenion	Barbastelle (Barbastella Barbastellus) Petit Murin (Myotis Blythi)
	petrarchae et à potentilla caulescentis (8210)	Grand Murin (Myothis myotis) Petit Rhinolophe (Rhinolophus hipposideros)
•	Végétations chasmophytes des pentes rocheuses silicieuses (8220)	Grand rhinolophe (Rhinolophus ferrumequinum) Sérotine commune (Eptesicus serotinus) Sérotine bicolore (Vespertilio murinus) Vespertilion à moustaches (Myotis Mystacinus) Vespertilion de Natterer (Myotis nattereri) Pipistrelle de Savi (Hypsugo savii) Pipistrelle de Kuhl (Pipistrellus kuhli) Pipistrelle commune (Pipistrellus Pipistrellus) Oreillard gris(Plecotus austriacus) Noctule de Leisler (Nyctalus leisleri)

LOCALISATION

Ensemble des pelouses sèches du site

SURFACE

4090 ha

STATUT

Privé et communal

DESCRIPTIF

Typologie des pelouses sèches d'affinités steppiques Conseils de gestion

CAHIER DES CHARGES

- 50 relevés de terrain environ (liste floristique, recouvrement des strates de végétation, espèces dominantes, caractéristiques stationnelles) dans les milieux ouverts du site (pelouses, pelouses embroussaillées, friches) utilisés comme parcours de demi-saison par les troupeaux locaux ou abandonnés.
- Elaboration d'une typologie

- > Description des types de parcours : composition floristique, valeur pastorale, dynamique de la strate herbacée et de la végétation ligneuse selon le mode de gestion.
- Mise au point d'un outil de diagnostic constitué d'une clé de reconnaissance des milieux et de conseils de gestion pour chacun des types de parcours.

REALISATION DES TRAVAUX

Convention avec experts scientifiques

PARTENAIRES

DDAF/DIREN

Propriétaires

Agriculteurs

experts scientifiques

ESTIMATION FINANCIERE

Devis estimatif

7 jours de terrain soit 2 870 € ht 11 jours de bureau soit 3 850 € ht

ECHEANCIER

2003

8000€

ENJEUX	OBJECTIFS:
Biodiversité	Evaluation des mesures de gestion
Conservation des habitats et espèces de la	
Directive « Habitats Faune Flore »	

HA	ABITATS CONCERNES	ESPECES CONCERNEES	
•	Pelouses pionnières sur dôme rocheux silicieux (8230)	<u>Lézards</u>	
•	Pelouses pionnières médio-européenne (6110)	Lézard vert (Lacert Viridis)	
•	Pelouses steppiques continentales (6240)	Lézard des Murailles (Podarcis muralis)	
•	Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embroussaillement	Couleuvre verte et jaune (Coluber viridiflavus) Coronelle lisse (Coronella Austriaca)	
	sur calcaire (6210)		
•	Landes Alpines à genévrier sabine (4060)	<u>Papillons</u>	
•	Formations stables xérothermophiles à Buis des pentes rocheuses (5110)	Azuré du serpolet (Maculinea arion)	
•	Formations de génévriers communs (Juniperus communis) sur landes ou	Laineuse du Prunelier (Eriogaster catax)	
	pelouses calcaires (5130)	Alexanor (Papilio alexanor)	
•	Formations à génévriers méditerranéens : Mattoral à thurifères (5210)	Ecaille chinée (Callimorpha quadripunctaria)	
•	Eboulis calcaire sub-montagnards à Galeopsis angsutifolia et à Rumex	Apollon (Parnassius apollo)	
	scutatus (8130)	riponon (Funussius apono)	
•	Végétations chasmophytes des pentes rocheuses calcaires à asplenion	CI.	
	petrarchae et à potentilla caulescentis (8210)	Chauves-souris Barbastelle (Barbastella Barbastellus)	
	Végétations chasmophytes des pentes rocheuses silicieuses (8220)	Petit Murin (Myotis Blythi) Grand Murin (Myothis myotis)	
	Prairies de fauche de basse altitude à Fromental (6510)	Petit Rhinolophe (Rhinolophus hipposideros)	
	Prairies de fauche de montagne à Avoine dorée (6250)	Grand rhinolophe (Rhinolophus ferrumequinum) Sérotine commune (Eptesicus serotinus)	
	, ,	Sérotine bicolore (Vespertilio murinus)	
		Vespertilion à moustaches (Myotis Mystacinus) Vespertilion de Natterer (Myotis nattereri)	
		Pipistrelle de Savi (Hypsugo savii)	
		Pipistrelle de Kuhl (Pipistrellus kuhli)	
		Pipistrelle commune (Pipistrellus Pipistrellus)	
		Oreillard gris(Plecotus austriacus)	
		Noctule de Leisler (Nyctalus leisleri)	

SURFACE

Ensemble des pelouses sèches du site : 4090 ha

STATUT

Privé et communal

DESCRIPTIF

- Suivi quantitatif de la progression ligneuse
- > Suivi qualitatif de l'état de conservation des habitats et de l'évolution de la biodiversité

CAHIER DES CHARGES

Suivi quantitatif de l'évolution de la végétation (dynamique ligneuse ou herbacée) sur l'ensemble du site

La cartographie initiale des milieux réalisée par le Conservatoire ne mentionne pas le taux de recouvrement ligneux par strate. La photographie aérienne en couleur naturelle permet, après traitement de l'image de se doter d'un outils de mesure de la dynamique ligneuse.

- Acquisition de photographies aériennes en couleur naturelle sur l'ensemble du site (20 000 ha: 200 photos): missions IGN de 2000 (disponible en 2002) déjà numérisées et orthorectifiées dont la précision atteint 50 centimètres au sol.
- 2. Réalisation d'un état des lieux de la dynamique ligneuse et de son suivi par traitement et analyse d'images. Cette méthode permet de distinguer et de quantifier deux catégories de structures végétales caractérisant l'état de la dynamique ligneuse sur ces milieux ouverts :
 - ⇒ <u>la végétation ligneuse haute sans distinction</u>: strate arborescente, landes hautes et fourrés très caractéristiques (Genévrier sabine, accrus forestiers):
 - ⇒ <u>les strates basses sans distinction</u> : stades juvéniles des milieux précédents, pelouses, landes basses (Lavande) et fructicées (Berberidion).
- 3. .Evaluation de la dynamique ligneuse par comparaison de l'état initial. En 2011, il sera procédé aux mêmes opérations (avec la mission IGN de 2010).

Suivi qualitatif de l'état de conservation des habitats :

- Suivi phytoécologique de parcelles contractualisées :
- 1. Définir le choix d'une méthode de suivi et de relevé phyto-écologique (transect, quadrats, Méthode de De Vries...)
- 2. Définir une méthode d'échantillonnage, afin de choisir des parcelles d'études représentant une unité floristique homogène et en fonction de la gestion agronomique actuelle et antérieure
- 3. Réalisation d'un état initial
- 4. Installation des éléments permanent (transect, quadrats)
- 5. Effectuer selon la fréquence choisie, le suivi de la végétation

REALISATION DES TRAVAUX

Convention avec experts scientifiques

PARTENAIRES

DDAF/DIREN

Propriétaires

agriculteurs

experts scientifiques

ESTIMATION FINANCIERE

Devis estimatif

Suivi quantitatif

Analyse d'images 10 520€ Validation de terrain :1370€ Mise en forme des données : 1905€ Analyse statistique, synthèse : 4575€

Frais de gestion : 845€

Total: 17700€

Suivi qualitatif:

Etat initial (définition d'un protocole, mise en place des placette:12joursde terrain, 12 jours de bureau Suivi : 10 jours de terrain, 5 jours de bureau

ECHEANCIER:

2004	2005	2009	2012
Suivi quantitatif	Suivi qualitatif	Suivi qualitatif	Suivi quantitatif
17700€	10800€	6750€	17700€

Suivi démographique de la dynamique des populations de Dracocéphale d'Autriche I. 2.3 (b)

ENJEUX	OBJECTIFS:
Biodiversité	Préserver dans un état de conservation favorable des espèces des annexe II et IV de la Directive
Conservation	Mise en œuvre de mesures de conservation in situ
	Veille écologique

ESPECES CONCERNEES

Dracocéphale d'Autriche (Dracocephalum austriacum)

LOCALISATION

Champcella (Le Ponteil) Arvieux (Les Escoyères)

SURFACE: Moins d'1 ha

STATUT:

Champcella: Communal soumis au régime forestier

Arvieux : communal

DESCRIPTIF

Suivi annuel de la dynamique des populations (bilan stationnel, définition des exigences écologiques)

CAHIER DES CHARGES

- Définition d'un protocole de suivi démographique
- Mise en place des placettes et réalisation du suivi stationnel annuel
- Recueil des données
- Synthèse et restitution des résultats obtenus avec proposition ou non de mise en défens

REALISATION DES TRAVAUX

Convention avec le Conservatoire Botanique National Alpin de Gap -Charance

PARTENAIRES

Conservatoire Botanique National Alpin de Gap -Charance

Propriétaires, éleveurs

Communes d'Arvieux et de Champcella

ESTIMATION FINANCIERE

Devis estimatif:

2 Journées terrains

3 Journées bureau

ECHEANCIER:

2003	2004	2005	2006	2007
3050€	3050€	3050€	3050€	3050€

Suivi démographique de la dynamique des populations d'Astragale Queue de Renard

I. 2.4(b)

ENJEUX	OBJECTIFS:
Biodiversité	Préserver dans un état de conservation favorable des espèces des annexe II et IV de la Directive
Conservation	Mise en œuvre de mesures de conservation in situ
	Veille écologique

ESPECES CONCERNEES

Astragale Queue de Renard (Astragalus alopecurus)

LOCALISATION

Abries, Aiguilles, Château Ville Vieille, St Clément ,St André

SURFACE	STATUT
8 ha	Privé et communal

DESCRIPTIF

Suivi de la dynamique des populations (bilan stationnel, définition des exigences écologiques)

CAHIER DES CHARGES

- Elaboration d'un protocole de suivi
- Mise en place sur le terrain des placettes de suivi: choix des emplacements, mise en place des repères, réalisation des relevés de terrain
- Analyse globale de l'état des stations d'Astragales en rapport avec l'utilisation de l'espace :
 Prospection et réalisation d'une cartographie des populations par niveau de densité et par types d'usages
 Analyse de l'impact de l'activités humaines (pâturage, déprise) sur l'espèce
- Synthèse et restitution des résultats avec proposition ou non de mise en défens

Suivi à réaliser tous les trois ans

REALISATION DES TRAVAUX

Convention avec le Conservatoire Botanique National Alpin de Gap -Charance

PARTENAIRES

Conservatoire Botanique National Alpin de Gap -Charance

Propriétaires, éleveurs

Communes d'Abries, d'Aiguilles, de Château-Ville-Vieille, de St Clément et de St André

ESTIMATION FINANCIERE

Devis estimatif

14 Journées terrain

7 journées bureau

ECHEANCIER

2003	2004	2005	2006	2007	2008
10300 €	<u>0€</u>	<u>0€</u>	<u>0€</u>	10300€	<u>0€</u>

Etude complémentaire : cartographie complémentaire des prés de fauche I. 2.5 (a)

ENJEUX	OBJECTIF
Biodiversité	Identifier et localiser les prés de fauche
Conservation des habitats et espèces de la Directive	
« Habitats Faune Flore »	

HABITATS CONCERNES

Prairies de fauche de basse altitude à Fromental (6510)

Prairies de fauche de montagne à Avoine dorée (6250)

LOCALISATION

Baratier, Champcella, Chateauroux-les-Alpes, Crevoux, Embrun, Eygliers, Freissinières, Guillestre, La Roche de Rame, L'Argentière la Bessée, Les Vigneaux, Réotier, Risoul, St-André-d'Embrun, St Clément sur Durance, St Crépin St Martin de Queyrières (la cartographie des prés de fauche du Queyras a été réalisé par le PNRQ avec CBNA)

SURFACE 800ha	<u>STATUT</u>
	Privé

DESCRIPTIF

Relevés phytosociologiques Restitution cartographique

CAHIER DES CHARGES

- Cartographie des espaces intersticiels, non cartographiés dans le Document d'Objectifs réalisé par le Conservatoire Botanique National Alpin et validé par arrêt préfectoral du 18 mai 2000.
- Préparation du travail d'interprétation à partir des données aériennes IGN
- Prospection de terrain
 - ➤ Affiner le pré-zonnage
 - > Inventaire floristique pour détermination phytosociologique
 - Discriminer les Prairies de fauche de basse altitude à Fromental (6510) et les prairies de fauche de montagne à Avoine dorée (6250)
 - Description de l'état de conservation/ dégradation des milieux
- Restitution :

Carte 1/25000 sur support IGN

Rapport sur la composition floristiques des habitats inventoriés et leurs répartitions

REALISATION DES TRAVAUX

Convention avec experts scientifiques

PARTENAIRES

DDAF/DIREN

Propriétaires

agriculteurs

experts scientifiques

ESTIMATION FINANCIERE

Devis estimatif

Prospections de terrain:

Photointerprétation, détermination, description, réalisation des cartes, rédaction d'un rapport $10\ 000 \in$

ECHEANCIER

2003

I. 2. 6(a)

ENJEUX Biodiversité Conservation des habitats et espèces de la Directive « Habitats Faune Flore » OBJECTIFS: Aide technique pour le diagnostic des milieux et la gestion Appropriation par les gestionnaires de l'intérêt de ces milieux

HABITATS CONCERNES

Prairies de fauche de basse altitude à Fromental (6510)

Prairies de fauche de montagne à Avoine dorée (6250)

LOCALISATION

Ensemble des prés de fauche du site :voir fiche I.2.5(b)

SURFACE	STATUT
800ha voir fiche I.2.5 (b)	Privé et communal

DESCRIPTIF

Typologie des prés de fauche Conseils de gestion

CAHIER DES CHARGES

- 40 relevés de terrain environ (liste floristique, espèces dominantes, caractéristiques stationnelles) dans les prés de fauche dispersées sur l'ensemble du site.
- Elaboration d'une typologie
- > Description des types de prés de fauche : composition floristique, valeur fouragère, évolution selon le mode de gestion.
- Mise au point d'un outil de diagnostic constitué d'une clé de reconnaissance des milieux et de conseils de gestion pour chacun des types de prés de fauche.

REALISATION DES TRAVAUX

Convention avec experts scientifiques

PARTENAIRES

DDAF

DIREN

Propriétaires

agriculteurs

experts scientifiques

ESTIMATION FINANCIERE

Devis estimatif

6 jours de terrain

10 jours de bureau

7000€

ECHEANCIER

2004

Aménagement foncier pour les sites présentant un intérêt environnemental

ENJEUX	OBJECTIFS:
Biodiversité	Préserver et favoriser un état de conservation favorable des habitats
Paysage et Patrimoine naturel et culturel	d'intérêt communautaire prioritaire
Agriculture de montagne et déprise agricole	Utiliser les milieux en dynamique de déprise
	Maintenir l'activité agro-pastorale

I.3.1. (a)

<u>H</u> A	ABITATS CONCERNES	ESPECES CONCERNEES
•	Pelouses pionnières sur dôme rocheux silicieux (8230)	<u>Lézards</u>
•	Pelouses pionnières médio-européenne (6110) Pelouses steppiques continentales (6240) Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embroussaillement sur calcaire (6210)	Lézard vert (Lacert Viridis) Lézard des Murailles (Podarcis muralis) Couleuvre verte et jaune (Coluber viridiflavus) Coronelle lisse (Coronella Austriaca) Papillons
•	Landes Alpines à genévrier sabine (4060) Formations stables xérothermophiles à Buis des pentes rocheuses (5110) Formations de génévriers communs (Juniperus communis) sur landes ou pelouses calcaires (5130) Formations à génévriers méditerranéens : Mattoral à thurifères (5210) Eboulis calcaire sub-montagnards à Galeopsis angsutifolia et à Rumex	Azuré du serpolet (Maculinea arion) Laineuse du Prunelier (Eriogaster catax) Alexanor (Papilio alexanor) Ecaille chinée (Callimorpha quadripunctaria) Apollon (Parnassius apollo)
-	scutatus (8130) Végétations chasmophytes des pentes rocheuses calcaires à asplenion petrarchae et à potentilla caulescentis (8210) Végétations chasmophytes des pentes rocheuses silicieuses (8220)	Chauves-souris Barbastelle (Barbastella Barbastellus) Petit Murin (Myotis Blythi) Grand Murin (Myothis myotis) Petit Rhinolophe (Rhinolophus hipposideros) Grand rhinolophe (Rhinolophus ferrumequinum) Sérotine commune (Eptesicus serotinus) Sérotine bicolore (Vespertilio murinus)Vespertilion à moustaches (Myotis Mystacinus) Vespertilion de Natterer (Myotis nattereri) Pipistrelle de Savi (Hypsugo savii) Pipistrelle de Kuhl (Pipistrellus kuhli) Pipistrelle commune (Pipistrellus Pipistrellus) Oreillard gris(Plecotus austriacus) Noctule de Leisler (Nyctalus leisleri)

ACTIVITES CONCERNES

Agriculture

LOCALISATION:

En priorité:

Abries, Eygliers, Les vigneaux.

DESCRIPTIF

S'assurer d'une maîtrise foncière pour faciliter la contractualisation d'actions agroenvironnementales ou de Contrat Natura 2000

Favoriser l'installation d'agriculteur le cas échéant

CAHIER DES CHARGES

Envisager selon les cas

- Création d'AFP (L135.3 et 135.4 du code rural)
- Droit de préemption de la SAFER : réalisation de réserves naturelles volontaires dan le cadre d'aménagement foncier rural (art. L242.11 et R120.1 du Code Rural)
- Maîtrise foncière par le Conservatoire des sites
 - Achat ou Conventionnement
 - Plan de gestion (document de planification préalable qui associe l'ensemble des acteurs locaux concernés par site à partir d'un diagnostic écologique et socio-économique

REALISATION

Convention avec les communes

PARTENAIRES

DDAF/ DIREN

Communes concernées

Chambre d'Agriculture

SAFER

CEEP

ESTIMATION FINANCIERE

8 000€/étude

ECHEANCIER

2003	2004	2005	2006	2007
0€	0€	8 000€	8 000€	8 000€

ENJEUX	OBJECTIFS:
Biodiversité	Préserver et favoriser un état de conservation favorable des habitats
Paysage et Patrimoine naturel et culturel	d'intérêt communautaire prioritaire
Agriculture de montagne et déprise agricole	Préserver et valoriser les qualités et typicité du paysage
	Utiliser les milieux en dynamique de déprise
	Valoriser les productions agricoles locales

<u>H</u> A	ABITATS CONCERNES	ESPECES CONCERNEES
•	Pelouses pionnières sur dôme rocheux silicieux (8230)	<u>Lézards</u>
•	Pelouses pionnières médio-européenne (6110)	Lézard vert (Lacert Viridis) Lézard des Murailles (Podarcis muralis)
•	Pelouses steppiques continentales (6240) Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès	Couleuvre verte et jaune (Coluber viridiflavus) Coronelle lisse (Coronella Austriaca)
	d'embroussaillement sur calcaire (6210)	Papillons
•	Landes Alpines à genévrier sabine (4060)	Azuré du serpolet (Maculinea arion)
•	Formations stables xérothermophiles à Buis des pentes rocheuses (5110)	Laineuse du Prunelier (Eriogaster catax)
•	Formations de génévriers communs (Juniperus communis) sur landes ou pelouses calcaires (5130)	Alexanor (Papilio alexanor)
•	Formations à génévriers méditerranéens : Mattoral à thurifères (5210)	Ecaille chinée (Callimorpha quadripunctaria)
	Eboulis calcaire sub-montagnards à Galeopsis angsutifolia et à Rumex	Apollon (Parnassius apollo)
	scutatus (8130)	Chauves-souris Barbastelle (Barbastella Barbastellus)
-	Végétations chasmophytes des pentes rocheuses calcaires à asplenion	Petit Murin (Myotis Blythi) Grand Murin (Myothis myotis)
	petrarchae et à potentilla caulescentis (8210)	Petit Rhinolophe (Rhinolophus hipposideros)
-	Végétations chasmophytes des pentes rocheuses silicieuses (8220)	Grand rhinolophe (Rhinolophus ferrumequinum) Sérotine commune (Eptesicus serotinus)
		Sérotine bicolore (Vespertilio murinus) Vespertilion à moustaches (Myotis Mystacinus)
		Vespertilion de Natterer (Myotis nattereri)
		Pipistrelle de Savi (Hypsugo savii) Pipistrelle de Kuhl (Pipistrellus kuhli)
		Pipistrelle commune (Pipistrellus Pipistrellus)
		Oreillard gris(Plecotus austriacus) Noctule de Leisler (Nyctalus leisleri)

LOCALISATION

Arvieux

DESCRIPTIF

Emploi d'un berger pour la traite au pâturage

CAHIER DES CHARGES

Maintenir l'ouverture et gérer au mieux la ressource pastorale en évitant la « sur » ou « sous » utilisation des pâturages Favoriser la régénération de la végétation de ces pelouses et veiller à laisser les plantes réaliser leur cycle et produire des graines

Etablir, lorsque cela est possible, une rotation du circuit de pâturage sur plusieurs années

Veiller à accroître la surface de pelouses pâturées en extensifiant la charge pastorale

Veiller à intensifier la pression pastorale localement (gardiennage serré ou pose de clôture) en cas de menace d'enfrichement

REALISATION DES TRAVAUX

Convention avec le Groupement Pastoral de l'Izoard

PARTENAIRES

DDAF/ DIREN

Groupement Pastoral de l'Izoard

CERPAM

Chambre d'Agriculture

Commune d'Arvieux

ESTIMATION FINANCIERE

50% des Salaires + charges sociales

ECHEANCIER

2004	2005	2006
4600€	4600€	4600€

Formations / Animations : sensibilisation à l'écologie et à la gestion des milieux ouverts $I, 4, 1 \ (b)$

ENJEUX Biodiversité Paysage et patrimoine naturel Valorisation du réseau Natura 2000 Tourisme

OBJECTIFS:

- L'éducation à l'environnement est au coeur de protection de la nature :
 - Acquisition de savoir : compréhension de l'écosystème et de sa dynamique
 - Acquisition de savoir-faire : comportement dans la nature (gestion quotidienne, précaution...), techniques d'observation du milieu
 - Savoir être : respect de l'environnement, développement de pratiques durables et réversibles
- > Equilibre entre préservation du milieu et accueil du public
- Implication et mobilisation des gestionnaires, des populations locales, scolaires
- Valorisation éco-touristique

HA	ABITATS CONCERNES	ESPECES CONCERNEES		
	D. 1. (2000)	T71		
•	Pelouses pionnières sur dôme rocheux silicieux (8230)	<u>Flore</u>		
•	Pelouses pionnières médio-européenne (6110)	Astragale Queue de Renard (Astragalus		
•	Pelouses steppiques continentales (6240)	alopecurus)		
•	Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès	Dracocéphale d'Autriche (Dracocephalum		
	d'embroussaillement sur calcaire (6210)	austriacum)		
•	Landes Alpines à genévrier sabine (4060)			
•	Formations stables xérothermophiles à Buis des pentes rocheuses (5110)	<u>Lézards</u>		
•	Formations de génévriers communs (Juniperus communis) sur landes ou	Lézard vert (Lacert Viridis)		
	pelouses calcaires (5130)	Lézard des Murailles (Podarcis muralis)		
•	Formations à génévriers méditerranéens : Mattoral à thurifères (5210)	Couleuvre verte et jaune (Coluber viridiflavus)		
	Eboulis calcaire sub-montagnards à Galeopsis angsutifolia et à Rumex	Coronelle lisse (Coronella Austriaca)		
	scutatus (8130)			
	Végétations chasmophytes des pentes rocheuses calcaires à asplenion	<u>Papillons</u>		
	petrarchae et à potentilla caulescentis (8210)	Azuré du serpolet (Maculinea arion)		
	Végétations chasmophytes des pentes rocheuses silicieuses (8220)	Laineuse du Prunelier (Eriogaster catax)		
	Prairies de fauche de basse altitude à Fromental (6510) Alexanor (Papilio alexanor)			
	Prairies de fauche de montagne à Avoine dorée (6250)	Ecaille chinée (Callimorpha quadripunctaria)		
	•	Apollon (Parnassius apollo)		

LOCALISATION

Ensemble du site et notamment Mont Dauphin : voir fiche I.1.6 (a,b)

ACTIVITES CONCERNEES

Tourisme

Patrimoine

Education à l'environnement

DESCRIPTIF

Formations des professionnels

Animations scolaires

Animations éco-touristiques

PUBLICS CONCERNES

- Scolaires
- Professionnels des activités de plein air (Accompagnateurs Moyenne Montagne, Guide de rivière, Accompagnateurs équestres...)
- Agriculteurs
- Techniciens ayant une intervention sur ces milieux
- Touristes

CAHIER DES CHARGES

- Plan de diffusion
- A destination des scolaires : cahier pédagogique support des animations « Pelouses steppiques »
- A destination des professionnels: plaquette spécifique de présentation et intérêt patrimonial de ces milieux, recommandations de gestion, conseils pour valorisation
- Définition d'un plan de communication
 - animations scolaires
 - formation pour la préservation de ces milieux (agriculteurs...)
 - formation pour la valorisation de ces milieux
- Plan d'interprétation
 - A destination du grand publics: Tables de lectures et exposition à Mont Dauphin: voir fiche I.1.6 (a,b)

REALISATION DES TRAVAUX

Convention avec les prestataires ou l'opérateur pour travaux réalisés en régie

PARTENAIRES

D.D.A.F./ D.I.R.E.N.

Collectivités territoriales

REE 05

Offices du tourisme

Agriculteurs

CPIE

Maison de la nature

Ecoles primaires

ESTIMATION FINANCIERE

Notre référentiel de coût :

Devis et travaux déjà réalisé par la CCGuillestrois

2001	2003	2004
Conception du cahier pédagogique, tirage et diffusion : 1400€	Animations scolaires :1500€ Tables de lectures, signalétiques adaptées:7600€	Plaquette « professionnelle » : conception, tirage, diffusion : 1200€ Formations : 1200€ Exposition : 7600€
2005 Animations scolaires : 1500€	2006 Formations: 1200€	2007 Animations scolaires : 1500€

Les milieu	x rocheux			
ENJEUX	OBJECTIFS			
Biodiversité	Préserver et favoriser un état de conservation			
Paysage et patrimoine	favorable des habitats et des espèces d'intérê			
Communication /éducation à l'environnement	communautaire prioritaire Sensibiliser et informer			
Eco-tourisme				
	Veille écologique et évaluation des mesures de gestion			
HABITATS CONCERNEES	ESPECES CONCERNEES			
Eboulis calcaire sub-montagnards à Galeopsis angsutifolia et à Rumex scutatus (8130) Végétations chasmophytes des pentes rocheuses calcaires à asplenion petrarchae et à potentilla caulescentis (8210) Végétations chasmophytes des pentes rocheuses	Flore Dracocéphale d'Autriche (Dracocephalum austriacum)			
	<u>Lézards</u>			
	Lézard vert (Lacert Viridis) Lézard des Murailles (Podarcis muralis)			
	Couleuvre verte et jaune (Coluber viridiflavus) Coronelle lisse (Coronella Austriaca)			
				Chauves-souris
			Pavements calcaires (8240)	Barbastelle (Barbastella Barbastellus) Petit Murin (Myotis Blythi)
 Grottes et cavités non exploités par le tourisme (83 	Grand Murin (Myothis myotis)			
	Petit Rhinolophe (Rhinolophus hipposideros) Grand rhinolophe (Rhinolophus ferrumequinum)			
	Sérotine commune (Eptesicus serotinus)			
	Sérotine bicolore (Vespertilio murinus)			
	Vespertilion à moustaches (Myotis Mystacinus)			
	Vespertilion de Natterer (Myotis nattereri) Pipistrelle de Savi (Hypsugo savii)			
	Pipistrelle de Kuhl (Pipistrellus kuhli)			
	Pipistrelle commune (Pipistrellus Pipistrellus)			
	Oreillard gris(Plecotus austriacus)			

Via ferrata d'interprétation

Veille écologique

II, 1, 1 (a)

ENJEUX	OBJECTIFS:
Biodiversité	Préserver et favoriser un état de conservation favorable des habitats et des
Paysage et patrimoine naturel et culturel	espèces d'intérêt communautaire
Communication	Préserver et valoriser les qualités et typicités du paysage
Tourisme	Sensibiliser et informer
	Proposer une animation touristique de qualité

HABITATS CONCERNES		ESPECES CONCERNEES
		Dracocéphale d'Autriche (Dracocephalum austriacum)
-	Eboulis calcaire sub-montagnards à Galeopsis angsutifolia	Barbastelle (Barbastella Barbastellus)
	et à Rumex scutatus (8130)	Petit Murin (Myotis Blythi)
-	Végétations chasmophytes des pentes rocheuses calcaires à	Grand Murin (Myothis myotis) Petit Rhinolophe (Rhinolophus hipposideros)
	asplenion petrarchae et à potentilla caulescentis (8210)	Grand rhinolophe (Rhinolophus ferrumequinum)
-	Végétations chasmophytes des pentes rocheuses silicieuses	Sérotine commune (Eptesicus serotinus) Sérotine bicolore (Vespertilio murinus)
	(8220)	Vespertilion à moustaches (Myotis Mystacinus)
	Pavements calcaires (8240)Grottes et cavités non exploités	Vespertilion de Natterer (Myotis nattereri) Pipistrelle de Savi (Hypsugo savii)
	par le tourisme (8310)	Pipistrelle de Kuhl (Pipistrellus kuhli)
		Pipistrelle commune (Pipistrellus Pipistrellus)
		Oreillard gris(Plecotus austriacus)

LOCALISATION

Grande Falaise de Freissinières

SURFACE	STATUT
500m	Domanial

ACTIVITES CONCERNEES
Tourisme et activités sportives de plein air

DESCRIPTIF

Plan d'interprétation des habitats et espèces rocheux sur le parcours de la via ferrata

CAHIER DES CHARGES

Diagnostic public/ message

Aménagement d'itinéraire de délestage et sécurisation

Plan d'interprétation

Mise en place des supports pédagogiques

Réalisation d'une brochure de présentation

REALISATION DES TRAVAUX

Convention avec la commune ou communauté de communes Argentièrois

PARTENAIRES

DDAF/DIREN

Commune de Freissinières

Communauté de communes Argentièrois

Guide de haute montagne

CPIE/REE

ESTIMATION FINANCIERE

Conception et réalisation de panneaux, moulages, volumes, tables de lectures : 20 000€

Pose et main d'œuvre : 5 000€

ECHEANCIER

2005

Veille écologique milieux rocheux

II. 2.1(b)

ENJEUX	OBJECTIFS:		
Biodiversité	Suivre dans le temps l'évolution et la dynamique d'un habitat d'intérêt		
Paysage et patrimoine	communautaire prioritaire		
	Préserver et valoriser les qualités et typicités du paysage et de l'habitat		

\mathbf{H}	ABITATS CONCERNES	ESPECES CONCERNEES
		<u>Flore</u>
-	Eboulis calcaire sub-montagnards à Galeopsis angsutifolia et à	
	Rumex scutatus (8130)	Dracocéphale d'Autriche (Dracocephalum austriacum)
	Végétations chasmophytes des pentes rocheuses calcaires à	<u>Lézards</u>
	asplenion petrarchae et à potentilla caulescentis (8210)	Lézard vert (Lacert Viridis)
-	Végétations chasmophytes des pentes rocheuses silicieuses (8220)	Lézard des Murailles (Podarcis muralis)
-	Pavements calcaires (8240)	Couleuvre verte et jaune (Coluber viridiflavus)
	Grottes et cavités non exploités par le tourisme (8310)	Coronelle lisse (Coronella Austriaca)
		Chauves-souris
		Barbastelle (Barbastella Barbastellus)
		Petit Murin (Myotis Blythi)
		Grand Murin (Myothis myotis)
		Petit Rhinolophe (Rhinolophus hipposideros)
		Grand rhinolophe (Rhinolophus ferrumequinum)
		Sérotine commune (Eptesicus serotinus) Sérotine bicolore (Vespertilio murinus)
		Vespertilion à moustaches (Myotis Mystacinus)
		Vespertilion de Natterer (Myotis nattereri)
		Pipistrelle de Savi (Hypsugo savii)
		Pipistrelle de Kuhl (Pipistrellus kuhli)
		Pipistrelle commune (Pipistrellus Pipistrellus)
		Oreillard gris(Plecotus austriacus)

LOCALISATION

Ensemble des habitats rocheux du site

SURFACE

1270ha

STATUT

Domanial, communal, privé

ACTIVITES CONCERNEES

Activités de pleine nature

DESCRIPTIF

Veille écologique

CAHIER DES CHARGES

Veiller, à l'échelle du site, à ce que les activités liées aux milieux rocheux soient compatibles avec la conservation des habitats.

REALISATION DU SUIVI

Convention/ Contrat Natura 2000

PARTENAIRES

DDAF/DIREN

Communes/Propriétaires

Experts

ESTIMATION FINANCIERE § ECHEANCIER

Non programmé : à envisager seulement en cas de mesures conservatoires engagées d'urgence

Les milieux forestiers				
ENJEUX	OBJECTIFS			
Biodiversité	Préserver et favoriser un état de conservation			
Paysage et patrimoine	favorable des habitats et des espèces d'intérêt			
Risques naturels	communautaire prioritaire			
Communication /éducation à l'environnement	Prévenir et lutter contre les risques d'incendies			
Eco-tourisme	Sensibiliser et informer			
HABITATS CONCERNEES	ESPECES CONCERNEES			
Thuriféraie (9560)	Papillon Isabelle (Graellsia isabellae)			
Forêt alpine à Larix deidua et/ou Pinus Cembra (9420)				
Pinède de Pins à crochets (Pinus uncinata) subalpin				
montagnards sur substrats gypseux ou calcaires (9430)				

MESURES PRIORITAIRES

Suivi de la dynamique, valorisation et développement des peuplements de Genévriers Thurifères

Protection du papillon Isabelle

Suivi de la dynamique et valorisation des peuplements des pins à crochets

ENJEUX OBJECTIFS:

Préserver et favoriser un état de conservation favorable des habitats d'intérêt communautaire

prioritaire

Biodiversité
Risques naturels
Prévenir et lutter contre les risques d'incendies

Paysage et patrimoine

Préserver et valoriser les qualités et typicités du paysage

HABITATS CONCERNES

9560 Thuriféraie

LOCALISATION

St Crépin

SURFACE

40ha dont 20 ha propriété de l'ENGREF géré par l'ONF

STATUT

Communal soumis et non soumis

Privé

Propriété de l'ENGREF

Sentier d'accès au peuplement et hameau des Guions: sentier communal

ACTIVITES CONCERNEES

Sylviculture

Agriculture et pastoralisme

Randonnée

Tourisme

DESCRIPTIF

- ➤ Aménagement pastoral et pâturage contrôlé (limitation du piétinement)
- Préconisation de gestion à intégrer au document d'Aménagement Forestier et Plans de Gestion
- **➤** Lutte contre les risques d'incendies
- Aménagement pour la gestion de la fréquentation et valorisation éco-touristique et pédagogique
- Maîtrise foncière

CAHIER DES CHARGES

Conditions préliminaires :

Aucune action ne sera engagée tant que le problème du passage répété des troupeaux ne sera réglé.

Le cahier des charges est susceptible d'évoluer en fonction des résultats des suivis complémentaires (voir fiche III.2.2)

Préconisations techniques :

- 1. Aménagement pastoral et pâturage contrôlé :
- Afin de limiter le piétinement lié aux passages répétés des troupeaux (érosion du sol, destruction des semis de genévrier thurifère, destruction des murets):
 - Utiliser la draille plus au sud. (La restauration de cette draille a déjà été réalisée mais n'a pas été utilisée)
 - Instauration d'un pédiluve au niveau du hameau du Villard
- Un pâturage contrôlé permet le maintien d'éclaircissement pour la régénération : privilégier un pâturage extensif afin de limiter la destruction de plants (diminution du chargement animal par réduction de l'effectif du troupeau)

2. Préconisation de gestion à intégrer au document d'aménagement forestier et plans de gestion

Favoriser la régénération naturelle et le renouvellement du peuplement de genévrier thurifère :

- Cibler les interventions (cartographie): les stations installées sur les barres rocheuses ou zones rocailleuses, n'ont a priori besoin d'aucune gestion particulière. Privilégier plutôt les anciennes terrasses.
- Limiter voire éradiquer la progression du Pin Noir et du Pin Sylvestre lorsque la situation est encore réversible
 - Dépressage des pins
 - Empêcher l'installation de nouvelles pousses de pins par élimination manuelle et extraction pour éviter l'étouffement des jeunes thurifères
- Prendre en compte les conclusions de l'étude (voir fiche III .2. 2) relative à la régénération du genévrier thurifère

3. Lutte contre les risques d'incendies

Une première tranche de débroussaillage a déjà été réalisée sur environ 10 ha appartenant à l'ENGREF Une deuxième tranche de débroussaillage pourrait être réalisée soit environ 15-20 ha sur terrain communal et privé.

Clauses spécifiques

- ♦ Strate arborée : enlever les plus jeunes arbres (notamment les Pins Sylvestres et Noirs) et élaguer afin d'établir une limite nette avec la partie en herbe et exportation des matériaux
- Strate arbustive : Coupe et/ ou dessouchage des d'églantiers, des aubépines et des génévriers communs et exportation des matériaux
- ♦ Entretien des abords des lisières, des gros bosquets et des arbres isolés (taille, élagage des branches basses)
- ♦ Création d'espaces coupe-feu
- ♦ La préservation de la thuriféreraie est liée aux mesures de gestion des milieux ouverts : le débroussaillage et l'entretien des pelouses sèches à proximité permettent de lutter contre les risques d'incendies. (voir fiches I.1. 1 et I.1.2)
- ♦ Conserver les arbustes rares comme le Cotoneaster de l'Atlas.
- ♦ Période d'intervention: de septembre à avril

4. Aménagement pour la gestion de la fréquentation et valorisation éco-touristique et pédagogique

Formations des professionnels du tourisme pour valoriser les visites commentées (guides de pays, accompagnateurs)

5. Maîtrise foncière:

envisager l'une ou l'autre solution pour les parcelles privées :

- Droit de préemption de la commune et achat
- > Droit de préemption de la SAFER : réalisation de réserves naturelles volontaires dan le cadre d'aménagement foncier et rural (art. L242.11 et R120.1 du Code Rural)
- Maîtrise foncière par le Conservatoire des sites : achat ou conventionnement et élaboration d'un plan de gestion (document de planification préalable qui associe l'ensemble des acteurs locaux concernés par site à partir d'un diagnostic écologique et socio-économique
- > Acquisition du foncier par le Conseil Général (grâce à la Taxe Départemental des Espaces Naturels Sensibles)
- Mise en place un Arrêté de Biotope ou une Réserve Naturelle Régionale

REALISATION DES TRAVAUX

- Prise en compte des préconisations de gestion dans les plans de gestion et aménagement forestier
- Contrat Natura 2000
- Pâturage contrôlé : CTE voir mesure I.1.3

INDICATEURS DE SUIVI

Voir « Suivi de la dynamique des peuplements de genévriers thurifères » (Fiche III.2.1)

PARTENAIRES

Commune de St Crépin/ Communautés de Communes du Guillestrois

DDAF/ DIREN

Propriétaires

Agriculteurs/ Transhumants

ONF/ CRPF/ ENGREF

Office du Tourisme

Accompagnateurs/Guides de pays

ESTIMATION FINANCIERE

- ➤ Instauration d'un pédiluve au niveau du hameau du Villard : 6000€
- Débroussaillage 15-20 ha sur terrain communal et privé : 44000€
- ➤ Formations des professionnels du tourisme pour valoriser les visites commentées (guides de pays, accompagnateurs) : 1200€

Notre référentiel de coût :

Devis et travaux déjà réalisé par la CCGuillestrois (cf fiche I.1.1)

2003	2004	2005	2006	2007
<u>0€</u>	6000€	44000€	1200€	<u>0€</u>

Protection du papillon Isabelle : accélérer le remplacement des éclairages publics

III. 1. 2 (a)

ENJEUX Biodiversité Intérêt faunistique	OBJECTIFS: Préserver et favoriser un état de conservation favorable
interet raumsuque	une espèce d'intérêt communautaire

ESPECES CONCERNEES

Papillon Isabelle (Graellsia isabellae) annexe II de la directive << faune-flore-habitat>> 92/43/ CEE

LOCALISATION

Zones urbanisées des vallées du Guil et de La Durance

DESCRIPTIF

Remplacement des éclairages publics et des éclairages des monuments historiques

CAHIER DES CHARGES

Remplacer les lampes (ampoules et ballast) à mercure par des lampes au sodium avec leurs supports adaptés

- Soit au fur et à mesure de leurs remplacements
- Soit en encourageant financièrement les communes à procéder à leurs remplacements

Seul le surcoût peut faire l'objet d'une aide financière

REALISATION DES TRAVAUX

Contrat Natura 2000/ Convention avec collectivités territoriales

INDICATEURS DE SUIVI

Voir fiche III.2.4 (b)

PARTENAIRES

DDAF/DIREN

Fédération Départementale d'Electrification

Syndicat d'Electrification du Guillestrois

Collectivités territoriales

ESTIMATION FINANCIERE				
<u>Devis estimatif</u> : 600€ par ampoule et ballast				
ECHEANCIER	<u>ECHEANCIER</u>			
2003	2004	<u>2005</u>		
6000€	6000€	6000€		
2006	2007	2008		
6000€	6000€	6000€		

Etude complémentaire : cartographie complémentaire des forêts de mélèze et de Pin Cembro III. 2.1 (a)

ENJEUX	OBJECTIFS:
Biodiversité	Identifier et localiser les forêts de mélèze et de Pin Cembro
Conservation des habitats et espèces de la Directive	
« Habitats Faune Flore »	

HABITATS CONCERNES

Forêt alpine à Larix decidua et/ou Pinus Cembra (9420)

LOCALISATION

Queyras

SURFACE

7000ha environ à cartographier

DESCRIPTIF

Synthèse des données existantes disponibles Relevés phytosociologiques complémentaires Restitution cartographique

CAHIER DES CHARGES

- Cartographie des espaces interstitiels, non cartographiés dans le Document d'Objectifs réalisé par le Conservatoire Botanique National Alpin et validé par arrêt préfectoral du 18 mai 2000.
- > Préparation du travail d'interprétation à partir des données cartographiques existantes et disponibles
- Prospection de terrain
 - Affiner le pré-zonage
 - Inventaire floristique pour détermination phytosociologique
 - Description de l'état de conservation/ dégradation des milieux
- Restitution :

Carte 1/25000 sur support IGN

Rapport sur la composition floristique des habitats inventoriés et leurs répartitions

REALISATION DES TRAVAUX

Convention avec experts scientifiques

PARTENAIRES

DDAF/DIREN

Conservatoire Botanique National Alpin de Gap-Charance

PNRQ

ONF

ESTIMATION FINANCIERE

Devis estimatif:

Synthèse des données, photo-interprétation, détermination, description, réalisation des cartes, rédaction d'un rapport : 4 journées

Prospections de terrain : 3 journées

4000€

ECHEANCIER

2003

ENJEUX	OBJECTIFS
Biodiversité	Suivre la dynamique d'un habitat d'intérêt communautaire prioritaire
Risques naturels	Affiner les connaissances sur les conditions favorables pour la régénération du thurifères
Paysage et Patrimoine	Evaluation des plans de gestion et aménagement forestier

HABITATS CONCERNES

Thurifèraie (9560)

LOCALISATION

Saint Crépin principalement

La Roche de Rame, Freissinière, Champcella, Les Vigneaux, St Martin de Queyrières, Eygliers

SURFACE(St Crépin)

40ha

STATUT(St Crépin)

Communal soumis et non soumis

Privé

Propriété de l'ENGREF, géré par l'ONF

ACTIVITES CONCERNEES

Sylviculture

Agriculture et pastoralisme

Randonnée et tourisme

DESCRIPTIF

Définition des conditions favorables à la régénération naturelle du thurifère : Inventaire des ravageurs associés aux graines de thurifère et estimation de leurs impacts sur le potentiel de régénération naturelle

CAHIER DES CHARGES

Les insectes et acariens exploitant les structures reproductrices des conifères sont susceptibles de limiter de manière notable les potentialités de régénération de ces essences, en réduisant le nombre de graines viables susceptibles d'être disséminées. C'est en particulier le cas dans les peuplements de genévrier thurifère, où au Maroc la prédation par ces ravageurs fait chuter le nombre de graines aptes à germer en-dessous de 0.2 en moyenne par galbule; ceci rendant improbable la régénération naturelle compte-tenu des facteurs de mortalité post-germination. Des études préliminaires ont cependant révélé des différences d'impact des ravageurs entre les peuplements du Maroc, de l'Espagne et des Pyrénées. Il apparaît donc important, dans un but de conservation, de s'intéresser à la situation du peuplement de St-Crépin qui n'a pour l'instant fait l'objet que d'études entomologiques préliminaires.

CAHIER DES CHARGES

L'étude proposée ici comportera 4 volets :

1- Inventaire de la faune. Les ravageurs spécialisés colonisant les galbules à des moments spécifiques du développement de l'hôte, on procédera à une récolte au hasard des différents types de galbules en fonction des phases de développement (floraison, phase de croissance, pré-maturité, maturité). Une récolte au hasard de 200 galbules de chaque type, à raison de 20 par arbre sur 10 arbres différents, semble suffisante compte-tenu de l'expérience préalable faite dans le sud-est. Ces galbules seront pour moitié disséqués afin d'observer et typer les dégâts, puis de calculer les pourcentages spécifiques d'attaque. Pour les galbules mûrs les graines seront soumises à radiographie X afin d'estimer la fréquence des différents types de graines. L'autre moitié sera mise en élevage afin d'obtenir des ravageurs adultes pour identification.

- **2- Typologie des graines**. A partir d'une méthode déjà éprouvée sur d'autres cupressacées (cyprès), l'analyse radiographique servira à typer les graines suivant leurs caractéristiques internes : pleines avec différents contenus visibles aux rayons X ; demi-vides ; vides ; infestées . On ouvrira une partie des graines de chaque type afin de relier image radiographique et contenu. Puis les différents types seront soumis à des tests de germination afin d'apprécier si la radiographie permet de distinguer avec certitude les types susceptibles de germer.
- 3- Estimation de l'impact sur le potentiel de régénération. Sur 10 arbres fructifères séparés d'une centaine de mètres au minimum, on tirera au hasard 2 branches par arbre, et on cartographiera les fleurs présentes en mesurant les paramètres liées (distance à l'apex, ...). Le développement de chaque fleur, puis du galbule sera surveillé jusqu'à la maturité, à raison d'un relevé tous les mois de mai à septembre, puis un tous les 2 mois aux autres périodes. Lors de chaque relevé, on notera l'état sanitaire apparent, ainsi que l'ensemble des perturbations (insectes, champignons, accidents climatiques, ...) pouvant avoir conduit à un état sanitaire altéré. A maturité, les galbules de chaque branche-test seront récoltés, et le pourcentage d'attaque estimé. Les graines seront extraites galbule par galbule, puis radiographiées afin d'estimer le nombre des différents types de graines (cf.2) par branche. Les tests de germination ad hoc seront opérés pour confirmation. Les valeurs obtenues de nombre de graines aptes à germer par branche seront comparées au nombre initial de fleurs afin de mesurer le pourcentage de décroissance des potentialités de régénération avec le développement, et l'impact spécifique de chaque facteur de mortalité. Les valeurs seront également extrapolées à l'ensemble de l'arbre. Cela fournira un indice de potentiel de régénération.
- 4- Définition de propositions de gestion de la population de thurifère: Les valeurs de l'indice de potentiel de régénération obtenues sur les 2 années seront comparées à celles obtenues dans d'autres sites à thurifère (Pyrénées, Corse, Espagne, Maroc) afin d'apprécier l'évolution comparative de ces peuplements. Cela permettra d'estimer si cet indice peut être plus largement utilisé comme indicateur de suivi, y compris à un niveau intra-peuplement (zones à potentiel plus ou moins élevé de régénération) afin de déboucher sur une gestion raisonnée du peuplement par exemple par des mesures d'aide à la régénération. On testera en particulier l'effet de mesures de protection, partielle ou totale, par rapport aux différents facteurs de mortalité (insectes et acariens).

REALISATION DES TRAVAUX

Convention avec l'INRA Orléans

PARTENAIRES

DDAF/DIREN

Communes de St Crépin

ONF

ENGREF

ESTIMATION FINANCIERE

Devis estimatif:

Un chercheur INRA (DR2) pendant 2 mois

Un technicien (TRS) INRA pendant 3 mois

Frais de fonctionnement (films RX, matériel d'élevage)

Frais de déplacement

Expériences réalisés sur 3 ans (suivi complet de la floraison à la graine : 2.5ans)

Participation demandée au titre de Natura 2000 : 1 600€/an

Les salaires et frais de déplacement sont pris en charge par l'INRA.

2004	2005	2006
1 600€	1 600€	1 600€

Suivi de la dynamique des peuplements des pins à crochets, et valorisation de ces pinèdes III. 2.3(b)

ENJEUX	OBJECTIFS:		
Biodiversité	Suivre dans le temps l'évolution et la dynamique d'un habitat d'intérêt communautaire		
Paysage et patrimoine	prioritaire		
Risques naturels	Evaluation des plans de gestion		
	Affiner la sylviculture du pin à crochet		

HABITATS CONCERNES

Pinède de Pins à crochets (Pinus uncinata) subalpines et montagnards sur substrats gypseux ou calcaires (9430)

LOCALISATION

Arvieux : Le Bois Noir, Les Chabrières, bas de versant de Villargaudin

Ceillac: Bois du Cheynet, Bois d'Enguysson, Versant au dessus des rochers de la Clapière, Casses du Bouchet

Château-Ville-Vieille: Bois du Peyron, Bois du Gambarel, Ravin de la Grande Combe, Les Abourets.

Guillestre : Combe du Queyras en rive Gauche : Bois d'Assan et forêt de la Réortie

SURFACE

Châteaux-ville-vieille: <470 ha

Arvieux : <159 ha Guillestre <137 ha Ceillac <44 ha

Les surfaces ont été surévaluées

STATUT

Domanial, communal soumis, privé

ACTIVITES CONCERNEES

Sylviculture

DESCRIPTIF

- ♦ Réajustement cartographique (localisation précise et réévaluation de la surface pour les communes d'Arvieux et de Château-ville-vieille).
- ♦ Veille écologique : Intégrer les mesures de gestion favorable à la conservation des pins à crochets dans les documents d'Aménagement Forestier et Plans de Gestion.
- ♦ Suivi dans le temps de l'évolution des pinèdes de pins à crochets et des conditions favorables à sa régénération
- Révision anticipée des aménagements forestiers et travaux favorisant le renouvellement du pin à crochet

CAHIER DES CHARGES

Veille écologique :

Veiller à ce que les pratiques sylvicoles soient compatibles avec le maintien en l'état et le développement des pinèdes de Pin à Crochet : application de ces préconisations dans les révisions des documents de gestion (aménagements, plans de gestion).

- Lorsque la station et la structure du peuplement est favorable aux Pins à Crochet, laisser évoluer naturellement les pinèdes avec peu d'interventions humaines.
- Lorsque la station et la structure du peuplement sont moins favorable (forte concurrence de Pins Sylvestres), favoriser lors des dépressages le Pin à Crochet.
- Eviter de remplacer ces peuplements par d'autres plus productifs.

Remarques:

La préservation de ces peuplements est liée également aux mesures de gestion des milieux ouverts : le débroussaillage et l'entretien des pelouses sèches, des landes et fourrées à proximité des peuplements forestiers a également pour objectifs de lutter contre les risques d'incendies.

Suivi de la dynamique des peuplements de pin à crochet

- Définition d'un protocole de suivi.
- Mise en place de placette permanente de suivi de peuplement à Château-Ville-Vieille.
- Recueil des données (composition en essence, surface terrière (diamètre), régénération (nombre de semis...)
- Etablissement d'un calendrier définissant la périodicité du suivi (à prendre en compte dans les prochains DOCOB).

- Synthèse des résultats.
- Evaluation d'un éventuel surcoût et/ou manque à gagner.

Révision anticipée des aménagements forestiers

- Préciser la typologie, la localisation et l'extension des peuplements forestiers concernés
- Intégrer les mesures de gestion favorable aux pins à crochet

Travaux de renouvellement

• Travaux d'éclaircies, de renouvellement ou de nettoiement, dépressage pour favoriser le pin à crochet

REALISATION DU SUIVI

Suivi

Convention avec experts scientifiques.

Veille écologique

Prendre en compte dans les prochains documents de gestion (aménagement, document de gestion) les préconisations ci-dessus

Révision anticipée des aménagements forestiers et travaux de renouvellement :

Convention avec l'ONF

PARTENAIRES

DDAF/DIREN

Communes de Arvieux, Ceillac, Châteaux-ville-vieille, et Guillestre

ONF

Propriétaires

CRPF

ESTIMATION FINANCIERE

Devis estimatif suivi de la dynamique

Définition du protocole

Mise en place des placettes : matériel nécessaire (piquets, peinture, instruments de mesures) et pose des repères

Recueil des données et rédaction d'un rapport

Total: 6000€

Entretien du bornage du protocole de suivi (400€ par an à compter de la mise en place des placettes)

Devis estimatif révision anticipées des aménagements forestiers

44 000€ répartis en 4 annuités de 11 000^{E} de 2005 à 2008

Devis estimatif travaux de renouvellement

100 000€ répartis en 4 annuités de 25 000€ de 2006 à 2009

2004	2005	2006
0€	Révision : 11 000€	Révision 11 000€
	<u>Total: 11 000€</u>	Travaux 25 000€ Protocole suivi 6 000€ Total : 42 000€
2007	2008	2009
Révision 11 000€	Révision 11 000€	<u>Travaux 25 000€</u>
<u>Travaux 25 000€</u>	<u>Travaux 25 000€</u>	Entretien suivi 400€
Entretien suivi 400€ Total :36 400€	Entretien suivi 400€ Total :36400€	<u>Total :25 4 00€</u>

Diagnostic et définition d'itinéraires techniques sylvicoles compatibles avec le développement du papillon Isabelle III .2.4 (a)

ENJEUX	OBJECTIFS:
Biodiversité	Maintenir la population d'une espèce d'intérêt communautaire:
Préservation d'habitat d'espèce d'intérêt communautaire	Isabelle de France (Graellsia Isabellae)

HABITATS ET ESPECES CONCERNES

Papillon Isabelle (Graellsia Isabellae) annexe II de la Directive <<faune-flore-habitat>> 92/43/ CEE Pinèdes de Pins Sylvestre (habitat d'espèce)

LOCALISATION:

Pinèdes sylvestres des vallées de La Durance et du Guil (sauf les communes d'Aiguilles et de Ristolas)

SURFACE: à définir

STATUT: Privé, communal soumis, communal non soumis, domanial

DESCRIPTIF

- Inventaires complémentaires actualisés de la population
- Définition d'itinéraires techniques sylvicoles compatibles avec le développement du papillon Isabelle

CAHIER DES CHARGES

Conditions préliminaires

La définition d'itinéraires techniques sylvicoles ne peut être réalisée qu'après une étude relative à la définition d'indicateurs de suivi permettant de connaître la structuration et la dynamique de la population d'Isabelle et les différents types de biotopes qui lui sont favorables. Cette étude peut être réalisée à titre expérimental sur un territoire identifié et de taille limité (le site Natura 2000 PR 09 : Vallon du Fournel-Les Bans paraît approprié).

Cette étude préliminaire devrait permettre de définir :

- Mise au point d'indicateurs de suivis pour le dénombrement de l'espèce (identification et imitation de la phéromone sexuelle, pièges à crottes, piégages et recaptures...)
- Cycle biologique du papillon afin de définir la période d'intervention en milieux forestiers
- Biotope favorable: Evaluer l'espace vital notamment comme ressource alimentaire (connexion aux sites de reproduction, distance, surface) et la structure de peuplement vital pour le papillon Isabelle: définir la proportion d'essence autres que le pin sylvestre, pin à crochet, pin noir, pin cembro...) compatible avec le maintien et le développement du papillon Isabelle.
- Dynamique des populations : rôles des parasites et pathogènes
- Interaction avec les ravageurs des pins

CAHIER DES CHARGES

Etude spécifique au site :

1. Etude de la population

- Estimation de la population
- Structuration de la population : métapopulation ou population génétique isolée ?
- La dynamique des populations: variations des populations, en fonction des différentes localisations et identification des facteurs de variation
- Définir un échéancier d'inventaire

2. Cartographie du peuplement

- Identification des différents faciès de pinède et diagnostic de la dynamique du peuplement: formation pérenne de la pinède (forêt climacique ou non) ou dynamique naturelle de substitution de la pinède sylvestre
- Localisation des peuplements susceptibles de faire l'objet d'une exploitation dans les 6 ou 12 ans à venir, en fonction des contraintes de rentabilité économique (faible valeur économique de cette essence, difficile accessibilité des chantiers)

3. Evaluation des modes de sylviculture sur l'espèce :

- Le pin sylvestre, essence de lumière et colonisatrice, s'accommode mal des techniques de « jardinage » mais plutôt d'une sylviculture par trouées.
- Impact des coupes à blanc et des trouées sur les populations de papillon Isabelle : définition de la surface de coupe compatible avec la préservation de l'espèce.
- Définition des mesures de gestion favorable au papillon Isabelle.

4. Définition d'itinéraires techniques sylvicoles compatibles avec le développement du papillon Isabelle

- Définir un calendrier des coupes sur l'ensemble des pinèdes du site Natura 2000, afin de conserver une même surface de pinède à l'échelle de l'ensemble de l'habitat.
- Conserver des corridors et éviter la création d'isolat.
- Etudier la compatibilité des documents d'Aménagements Forestiers ou Plan de Gestion avec les mesures de gestion nécessaires au maintien et au développement du papillon Isabelle, afin le cas échéant de modifier les Aménagements Forestiers ou Plan de Gestion en fin de validité.
- Articuler dans le temps et l'espace des différents documents de gestion forestière.

5 Evaluation financière

Evaluer les compensations financières pour les manques à gagner et/ou surcoûts liés au maintien de peuplement favorable aux papillons Isabelle : Cas où la dynamique naturelle du peuplement favorise d'autres essences qui représentent un rendement économique supérieur (feuillus, mélèzes).

REALISATION DES TRAVAUX

Convention avec experts scientifiques

PARTENAIRES

DIREN/DDAF
Collectivités territoriales

INRA Orléans

ONF/CRPF

OPIE

ESTIMATION FINANCIERE

Coût de l'étude : 30 600€

ECHEANCIER

2007

Les milieux humides			
ENJEUX	OBJECTIFS		
Biodiversité	Préserver et favoriser un état de conservation		
Qualité de l'eau	favorable des habitats et des espèces d'intérêt		
Eco-tourisme	communautaire prioritaire		
Communication /éducation à l'environnement	Préserver et valoriser les qualités et typicités du		
	paysage		
	Gestion de la fréquentation		
	Sensibiliser et informer		
HABITATS CONCERNEES	ESPECES CONCERNEES		
1340 : Prés salés continentaux à épillets distants	Libellule		
7220 : Sources pétrifiantes	1044 Agrion de Mercure (Coenagrion mercuriale)		
7230 : Tourbières basses alcalines	Batraciens		
	Sonneur à ventre jaune (Bombina variegata)		
	Crapaud calamite (Bufo calamita)		
	Crapaud accoucheur (Alytes obstetricans)		

MESURES PRIORITAIRES

Valorisation des sources thermales et des prés salés continentaux du Plan de Phazy

Valorisation et restauration de la zone humide du Moulin à Crévoux (outil pédagogique)

Préservation, maintien et entretien des mares et zones humides

Sensibilisation à l'écologie et à la gestion des zones humides

Valorisation des sources thermales et des prés salés continentaux du Plan de Phazy IV, 1, 1(a,b)

ENJEUX Biodiversité Patrimoine environnemental et culturel Fréquentation touristique	OBJECTIFS Aménager le site en conciliant la valorisation, l'accueil touristique et la préservation dans un état de conservation favorable des habitats d'intérêt communautaire prioritaire Entretonie le tuffère.
	• Entretenir la tufière
	 Sensibiliser et informer le public

HABITATS	ESPECES CONCERNES
1340 : Prés salés continentaux à épillets distants	1044 Agrion de Mercure (Coenagrion mercuriale)
7220 : Sources pétrifiantes	

LOCALISATION

Risoul (Plan de Phazy)

SURFACE

1 ha

STATUT

Source: Communal

Gestion : SIVU du Plan de Phazy (Communes de Guillestre et de Risoul)

Tufière: communal

Prés salés : privés et communal

POS : Zone ND T

ACTIVITES CONCERNEES

Thermalisme

Tourisme

DESCRIPTIF

- Aménager et valoriser le site dans un souci de protection des habitats (gestion des flux de fréquentation)
- Entretien du milieu

CAHIER DES CHARGES

Conditions préliminaires :

- Maîtrise du foncier :
 - autour du canal de la tufière (pré salé)
 - > autour du Chemin des Bains afin de créer un parking (de 15 places): celui-ci permettrait d'excentrer les flux automobiles et de gérer la fréquentation touristique afin de protéger les habitats d'intérêt communautaire et mettre en valeur le site.
- ➤ Droit de préemption de la commune de Risoul ou de la SAFER (réalisation de réserves naturelles volontaires dans le cadre d'aménagement foncier et rural (art. L242.11 et R120.1 du Code Rural) ou maîtrise foncière par le Conservatoire des sites (Achat ou Conventionnement et Plan de Gestion).

Préconisations techniques :

- Aménagement de cheminement pour limiter le piétinement : barrière intégré au site, terrassement
- Création d'une aire de valorisation écologique : panneau de sensibilisation et d'information
- Entretien de la tufière et du pré salé :
 - -enlever ce qui obstrue le chenal d'écoulement sur le mur de tuf et éviter de buser le canal d'arrivée
 - -faucher la végétation tous les 2–3 ans (saules, roseaux)
 - -ne pas assainir le pré

Période d'intervention:

Après la nidification : automne

REALISATION DES TRAVAUX

Convention/Contrat Natura 2000

INDICATEURS DE SUIVI

Voir fiche : Suivi scientifique fiche IV.2.1

PARTENAIRES

DDAF/DIREN

SIVU du Plan de Phazy : Communes de Guillestre et de Risoul

Communautés de Communes du Guillestrois

SAFER CEEP

ESTIMATION FINANCIERE

Acquisition du foncier : 8000€ Aménagement d'un parking : 7000€ Aménagement de cheminement : 15000€

Panneau de sensibilisation et d'information : 3050€ (réalisé en 2001)

Entretien annuel: 600€/ an

2004	2005	2006	2007
	30 000€		
600€	600€	600€	600€

HABITATS

7230 : Tourbières basses alcalines

LOCALISATION

Crévoux : Zone humide du Moulin près du hameau de Praveyral

SURFACE: 1 ha **STATUT**: Communal

ACTIVITES CONCERNEES

Tourisme

Agriculture

DESCRIPTIF

- Restauration
- Aménagement et création d'un cheminement botanique
- Information et animation

CAHIER DES CHARGES

Restauration :

Retrait et export des déchets sauvages

Remblai, nivelation, et végétalisation de la partie dégradée autour de la mare

Reprofilage très léger de la zone

Débroussaillage sélectif de la zone et des alentours

Aménagement d'un espace pour la préservation de la zone :

Aménagement d'un parking (remblais et stabilisation)

Création d'un espace d'accueil et lieu d'information

Cheminement et sentier botanique :

Création d'un cheminement autour de la zone humide : gestion de la fréquentation touristique et limitation du piétinement avec matérialisation du passage.

Valorisation des plantes du site

Information et animation

Mise en place de panneaux à vocation pédagogique: supports pour les animations de sensibilisation, de présentation et de valorisation des milieux humides

REMARQUE

Cette restauration s'inscrit dans un projet plus global :

Première tranche : restauration de la zone humide et aménagement de proximité

Deuxième tranche : valorisation de la tufière (Grotte du Drac) et aménagement et valorisation d'un sentier dans la ripisylve entre la zone humide et la tufière.

REALISATION DES TRAVAUX

Convention avec la commune

INDICATEURS DE SUIVI

Voir fiche IV.2.1 « Suivis faune-flore des milieux humides »

PARTENAIRES

DIREN/DDAF

Communes de Crévoux

Les Amis des Moulins de l'Embrunais

ESTIMATION FINACIERE

Retrait des déchets sauvages, exportation de matériaux et nivelation de la zone dégradée

Reprofilage léger

Débroussaillage sélectif de la zone

2700€ réalisé en régie

Aménagement d'un parking 8 places (remblais et revégétalisation)

Mobilier d'accueil

3800€

Conception du cheminement et des aménagements :

3050€ réalisé en régie

Aménagement du sentier

Nettoiement manuel

Terrassement respectueux du milieux

Valorisation des essences présentes

Implantation de plants en renforcement

9200€

Signalétique

Conception et réalisation d'un panneau d'accueil, 8 tables de lectures, 10 balises directionnelles avec pictograme

Poses

7000€

25750€

dont 5750 ϵ réalisés en régie (autofiancement de la commune)

ECHEANCIER

2004

Préservation des zones humides par une mise en défens de mares fortement perturbées par le piétinement animaux et pose d'abreuvoirs de substitution IV, 1,3 (a,b)

ENJEUX	OBJECTIFS:
Biodiversité	Préserver des habitats d'intérêt communautaire et leurs espèces associées
Risques naturels	(batraciens et odonates)
Qualité de l'eau	Lutter contre l'érosion des berges
	Maintenir une bonne qualité d'eau

HABITATS CONCERNES	<u>ESPECES</u>
7230 : Tourbières basses alcalines	Sonneur à ventre jaune (Bombina variegata) Crapaud calamite (Bufo calamita) Crapaud accoucheur (Alytes obstetricans)
	Agrion de Mercure (Coenagrion mercuriale)

LOCALISATION:	
St Sauveur (La Bouchasse)	
St André d'Embrun (Combe Masse)	

SURFACE St Sauveur: 14 ha	STATUT
St André : 1 ha	Privés

ACTIVITES CONCERNEES	
Agriculture	

DESCRIPTIF

- 1. <u>Aménagement des mares pour limiter le piétinement des animaux (eau souillé et érosion des </u>
 - berges): mise en défens des mares et pose d'abreuvoir
- 2. Restauration et/ou entretien annuel avec des techniques douces des mares et de la végétation environnante

CAHIER DES CHARGES

Conditions préliminaires:

La mise en défens des mares avec pose d'abreuvoir est indissociable de leur entretien (restauration préalable si nécessaire)

Préconisations techniques:

Mise en défens de la mare et pose d'abreuvoir

- Transport des matériaux et pose de l'enclos avec 2 à 3 fils pour les bovins et 4 à 5 fils pour les ovins
- Contrôle et entretien annuel de l'enclos
- Aménagement d'une surface pour l'abreuvement à proximité de la mare et installation d'un abreuvoir indépendant avec flotteur
- Aménagement d'une prise d'eau afin de maintenir le niveau d'eau de la mare

Restauration de la mare

- Débroussaillement léger, manuel et sélectif des abords de la mare
- Reprofilage en pente douce des berges détériorées
- Rajeunissement de la mare par un curage léger d'entretien afin d'éviter d'entraîner un envasement puis un comblement de la mare.
- Maintien du niveau d'eau (à l'aide d'un seuil en bois si nécessaire)

La restauration doit être suivi de la mesure d'entretien présentée ci-dessous

Entretien annuel

- Contrôle du développement de la végétation : faucadarge sélectif et dégagement avec des techniques douces des abords de la mare, avec exportation des matériaux
- Contrôle de l'envasement avec retrait de la vase si nécessaire
- Maintien du niveau d'eau (à l'aide d'un seuil en bois si nécessaire)
- Contrôle de la végétation aquatique

Clauses spécifiques:

Proscrire tout drainage et toute fertilisation à moins de 15 m de la mare.

Période d'intervention:

Ne pas intervenir entre Avril et Août (nidification)

PRECAUTIONS et PREVENTIONS:

- Les interventions préconisées sont soumises au principe de précaution et de protection des biens et des personnes
- Principe de substitution: en cas de disparition d'une mare, il pourrait être possible de recréer une autre mare à proximité
- Eviter les aménagements perturbant l'habitat et les espèces associées : drainage, travaux modifiant le niveau d'eau, les berges...) dans la mesure de leurs compatibilités avec des mesures de protection des biens et des personnes

INDICATEURS DE SUIVI

Voir fiche: Suivis faune-flore des milieux humides: IV, 2,1

REALISATION DES TRAVAUX

• Intervention non intégrée à une exploitation agricole :

Contrat Natura 2000 avec les propriétaires ou ayant droit

Intervention intégrée à une exploitation agricole : Contractualisation de Mesures agro-environnementales

voir chapitre : Correspondance Mesures de gestion Natura 2000 et mesures Agro-environnementales

1903 A /B40* Mise en défens par clôtures fixes (ovins/caprins)

1903 A /B41* Mise en défens par clôtures fixes (bovins/équins)

0610A /A10 *Restauration de mares

0611/ A00* Entretiens de mares

Pose d' abreuvoir : mesure d'investissement

*Actions agro-environnementales de la synthèse régionale PACA répondant en partie aux objectifs et aux cahiers des charges des mesures Natura validé par la CDOA du 12 juin 2002 et faisant l'objet d'une proposition « d'ajustement à la marge » de certaines Mesures agro-environnementales.

PARTENAIRES

DIREN/ DDAF

Communes de St Sauveur, St André

Communauté de Communes de l'Embrunais

RTM

Propriétaires

Agriculteurs

Chambre d'Agriculture

ADASEA

CEEP

ESTIMATION FINANCIERE

• Intervention dans le cadre des Contrats agro-environnementaux:

Coût moyen : 325€/Mare/an

(moyenne pondérée des rémunérations des mesures CTE)

Proposition d'ajustement : 600 à 970€/mare/an

• Intervention hors Contrats agro-environnementaux :

Mise en défens et pose d'abreuvoir

Fournitures:

• 40 m linéaires X 2 fils X 2€= 160€ ou 40 m linéaires X 4 fils X 2€=320€

• 16 piquets X 2.5€ : 40€

• Abreuvoirs : 600€

• Tuyaux crépine 75 m X 3 €=225€

Flotteurs : 50€

Transport du matériels, aménagement, pose de l'abreuvoir et pose de la clôture : 20h X 30€ : 600€

Total: 1835€

Restaurations de mare :

20h X 30€ :600€

Entretiens de mare

8h X 30€ : 240€/mare/an

Coût moyen: 600 à 970€/mare/an

3 mares susceptibles d'être contractualisées soit de 1000€ /an à 2000€ /an

ZCHER (CIER				
	2004	2005	2006	2007
	5 400€ 1 000€	1000€	1000€	1000€

IV, 1,4 (b)

ENJEUX	OBJECTIFS:
Biodiversité	Préserver des habitats d'intérêts communautaire non prioritaire et leurs espèces
Risques naturels	associées
Qualité de l'eau	Lutter contre l'érosion des berges
	Maintenir une bonne qualité d'eau

HABITATS CONCERNES	<u>ESPECES</u>
7230 : Tourbières basses alcalines	Sonneur à ventre jaune (Bombina variegata) Crapaud calamite (Bufo calamita) Crapaud accoucheur (Alytes obstetricans) Agrion de Mercure (Coenagrion mercuriale)

LOCALISATION:

St Sauveur (versant Sud-Ouest : La Bouchasse Dessous de l'Eglise, Les Garçins, Sous les Gaillards)

St André d'Embrun (au milieu des pelouses sèches au lieu-dit Combe Masse)

Châteauroux (Serre Buzard, bordure de Durance entre le Torrent de Champ Mattheron et le torrent de l'Etroit)

SURFACE St Sauveur : 14 ha	STATUT
St André : 1 ha	Privés
Châteauroux :3 ha	THVES

ACTIVITES CONCERNEES

Agriculture

DESCRIPTIFS

Entretien annuel avec des techniques douces

CAHIER DES CHARGES

Conditions préliminaires:

Les interventions se feront dans la mesure du possible d'amont en aval

Préconisations techniques:

- Contrôle du développement de la végétation
 - Entretien sélectif et dégagement avec des techniques douces des abords de la mare (broyage, fauche avec exportation des matériaux)
- Rajeunissement de la mare par un curage léger d'entretien afin d'éviter d'entraîner un envasement puis un comblement de la mare.

Clauses spécifiques:

Proscrire tout drainage et toute fertilisation à moins de 15 m de la mare.

Période d'intervention:

Ne pas intervenir entre Avril et Août (nidification)

PRECAUTIONS et PREVENTIONS:

- Les interventions préconisées sont soumises au principe de précaution et de protection des biens et des personnes
- Principe de substitution : en cas de disparition d'une mare, il pourrait être recréer une autre mare à proximité
- Eviter les aménagements perturbant l'habitat et les espèces associées : drainage, travaux modifiant le niveau d'eau, les berges...) dans la mesure de leurs compatibilités avec des mesures de protection des biens et des personnes

INDICATEURS DE SUIVI

Voir fiche: Suivis faune-flore des milieux humides: IV, 2,1

REALISATION DES TRAVAUX

 Intervention non intégrée à une exploitation agricole : Contrat Natura 2000 avec les propriétaires ou ayant droit

Intervention intégrée à une exploitation agricole : Contractualisation de Mesures agro-environnementales

voir chapitre : Correspondance Mesures de gestion Natura 2000 et mesures Agro-environnementales

0611/ A00* Entretiens de mares

*Actions agro-environnementales de la synthèse régionale PACA répondant en partie aux objectifs et aux cahiers des charges des mesures Natura validé par la CDOA du 12 juin 2002 et faisant l'objet d'une proposition « d'ajustement à la marge » de certaines Mesures agro-environnementales

PARTENAIRES

DIREN/DDAF

Communes de St Sauveur, St André, Châteauroux

Communauté de Communes de l'Embrunais

RTM

Agriculteurs

Chambre d'Agriculture

ADASEA

CEEP

ESTIMATION FINANCIERE

Intervention dans le cadre de Contrats agro-environnementaux:

45.73€/mare/an+Natura 20%:54.88€

• Intervention hors Contrats agro-environnementaux:

8h X 30€ : 240€/mare/an

6 mares susceptibles d'être contractualisées soit de 330€ /an à 14400€ /an

2004	2005	2006	2007
350€	350€	350€	350€

Préservation et développement d'une population de libellules (Agrion de mercure)

IV. 1.5 (a,b)

ENJEUX	OBJECTIFS:
Biodiversité	Préserver des habitats d'intérêts communautaire et leurs espèces associées
Paysage et patrimoine	
Qualité de l'eau	

HABITATS CONCERNES	<u>ESPECES</u>
7230 : Tourbières basses alcalines	1044 Agrion de Mercure (Coenagrion mercuriale)

LOCALISATION:

Eygliers (adoux) Risoul (Plan de Phazy)

St André d'Embrun (Lac de Siguret)

SURFACE Eygliers : 1 ha	<u>STATUT</u>
Risoul : 1 ha St André : 1 ha	Lac de Siguret (St André) Lac : Communal
	Pourtour : Privés Gestionnaire : société de pêche d'Embrun

DESCRIPTIF

Entretien de la zone humide

Communication

CAHIER DES CHARGE

St André (Lac de Siguret) :

Préconisations techniques:

- Eviter d'éliminer la roselière et les potamots sur le pourtour du lac
- Limiter l'envahissement par les arbustes sur le ruisseau de sortie du lac. L'opération de débroussaillage devrait être très progressive et réalisée par tranche de 10 à 15 m de long. Les matériaux seront évacués.
- Sur le ruisseau d'entrée, réaliser des clairières de pelouses au milieu des roselières (il en existe déjà quelques unes).
- Marécages au dessus de Siguret : Veiller à ne pas intervenir (laisser faire la végétation en fonction des variations du niveau d'eau).
- Pose de panneau d'information : sensibilisation du public aux respects de ce milieu

Clauses spécifiques:

Proscrire tout drainage de la zone

Proscrire toute fertilisation à moins de 15 m de la berge.

Période d'intervention:

Ne pas intervenir entre Mai et Juillet (nidification)

Risoul (Plan de Phazy): voir fiche IV, 1, 1(a,b)

Eygliers (adoux): voir fiche V, 1,1 (a.b)

IMDI	$C\Delta T$	FIIRS	DF	SUIVI

Voir fiche « Suivis faune-flore » IV, 2, 1

REALISATION DES TRAVAUX

Contrat Natura 2000

PARTENAIRES	
DIREN/DDAF	
Propriétaires	
Société de Pêches d'Embrun	

ESTIMATION F	INANCIERE et ECHEANCIE	R			
Lac de Sigure	t				
Entretien :500€	€ /an				
Communicatio	on :900€				
2003	2004	2005	2006	2007	
0€	1400€	500€	500€	500€	

ENJEUX	OBJECTIFS:
Biodiversité	Evaluer l'impact des mesures de gestion sur ces populations et ces habitats
Paysage et patrimoine	Affiner les connaissances sur les conditions favorables à la préservation et au
Risques naturels	développement de ces habitats d'intérêt communautaire et des espèces végétales et
Qualité de l'eau	animales associées

HABITATS CONCERNES | ESPECES

1340 : Prés salés continentaux à épillets distants (Puccinellietalia

distantis)

7220 : Sources pétrifiantes7230 : Tourbières basses alcalines

Sonneur à ventre jaune (Bombina variegata) Crapaud calamite (Bufo calamita)

Crapaud accoucheur (Alytes obstetricans) Agrion de Mercure (Coenagrion mercuriale)

LOCALISATION:

St Sauveur (La Bouchasse)

St André d'Embrun (Combe Masse et Lac de Siguret)

Châteauroux (Serre Buzard, bordure de Durance entre le Torrent de Champ Mattheron et le torrent de l'Etroit)

Eygliers (Adoux) Risoul (Plan de Phazy) Réotier (Fontaine Pétrifiante) Crévoux (Praveyral et tufière)

SURFACE
St Sauveur : 14 ha

St André: 1 ha Châteauroux: 3 ha Eygliers: < 1 ha Risoul: 1 ha Réotier: 1 ha Crévoux: 1 ha

Privés Communal

DESCRIPTIF

Suivis écologiques comparatifs et évolutifs de la faune et de la flore des milieux humides

CAHIER DES CHARGES

- Définition d'un protocole de suivis des prés salés continentaux, sources pétrifiantes, et tourbières basses alcalines et des populations de sonneur à ventre jaune, crapaud calamite, crapaud accoucheur et agrion de Mercure.
- Etat des lieux faune-flore : recueil des données, synthèse et restitution des résultats
- Evaluation des mesures de conservation
- Comparer les mares mises en défens et les mares non encloses dans les secteurs de La Bouchasse (St Sauveur) et de Combe Masse (St André d'Embrun)
- Préconisations de mesures de gestion pour la conservation de ces espèces lorsqu'elles sont localement menacées et/ ou lorsque les modes de gestions sont contraires à leurs préservations.
- Suivi à réaliser tous les trois ans.

REALISATION

Convention avec experts scientifiques

PARTENAIRES

DIREN/DDAF

Communes de St Sauveur, St André, Châteauroux, Réotier, Risoul, Eygliers

Propriétaires

Eleveurs

Experts scientifiques

ESTIMATION FINANCIERE

<u>Devis estimatif :</u> Définition d'un protocole : 1300€

Recueil de données : 6 jours X 600€ : 3600€

Synthèse et préconisations : 1300€

2003	2004	2005	
0€	6200€	0€	
2006	2007	2008	
0€	0€	4900€	

IV, 2, 2(b)

ENJEUX	OBJECTIFS:
Biodiversité	Evaluation de la nécessité ou non d'une mise en place de mesures de
Paysage	gestion appropriées
Patrimoine culturel et environnemental	Préserver des habitats d'intérêts communautaire prioritaire et leurs
	espèces associées
	Valoriser ce patrimoine locale
	Gérer la fréquentation touristique

HABITATS CONCERNES	ESPECES CONCERNEES
1340 : Prés salés continentaux à épillets distants 7220 : Sources pétrifiantes 7230 : Tourbières basses alcalines 7220 : Sources pétrifiantes	Agrion de Mercure (Coenagrion mercuriale)

LOCALISATION:

Réotier (La fontaine pétrifiante) Crévoux (Près du hameau de Praveyral Risoul (Plan de phazy)

SURFACE	STATUT
Crévoux :< 1 ha Réotier : < 1 ha Risoul :<1 ha	Privé Communal

ACTIVITES CONCERNES

Tourisme

DESCRIPTIF

S'assurer du fonctionnement écologique des tufières

CAHIER DES CHARGES

- S'assurer de l'alimentation en eau de la tufière et du bon fonctionnement des canalisations
- Eviter de buser et d'étanchéifier le canal
- Gestion de la fréquentation touristique:
- s'assurer que le passage des piétons ne met pas en danger la faune et la flore de cet habitat :
- Pose de panneaux d'informations
- Expertise écologique technique: Assurer un soutien technique et scientifique aux projets de valorisation des sources pétrifiantes à tuf
 - Valorisation en cours à Réotier
- Valorisation à envisager pour 2004-2006 à Crévoux (voir fiche IV, 1.2)
- Valorisation de Plan de Phazy (voir fiche IV,1 1)

REALISATION DES TRAVAUX

Convention

PARTENAIRES

DIREN/DDAF

Propriétaires Communauté de Communes du Guillestrois, Communes de Réotier, Risoul et de Crévoux

Service Départemental de l'Architecture

ESTIMATION FINANCIERE

3panneaux d'information et de valorisation à La fontaine pétrifiante : 3000€

FC	HE	AN	CT	ГD
EA.	лс	A		СK

2003

Formations / Animations : sensibilisation à l'écologie et à la gestion des zones humides

IV, 4.1 (b)

Tourisme Acquisition de savoir-laire : comportement dans la nature (gestion quotidienne précaution), techniques d'observation du milieu Savoir être : respect de l'environnement, pratique durable et réversible Equilibre entre préservation du milieu et accueil du public Implication et mobilisation des gestionnaires, des populations locales, scolaires Valorisation éco-touristique	ENJEUX Biodiversité Paysage et patrimoine naturel Valorisation du réseau Natura 2000 Tourisme	Savoir être : respect de l'environnement, pratique durable et réversible Equilibre entre préservation du milieu et accueil du public Implication et mobilisation des gestionnaires, des populations locales, scolaires
---	---	--

HABITATS CONCERNES	ESPECES CONCERNES
1340 : Prés salés continentaux à épillets	Agrion de Mercure (Coenagrion mercuriale)
distants	Sonneur à ventre jaune (Bombina variegata)
7220 : Sources pétrifiantes	Crapaud calamite (Bufo calamita)
7230 : Tourbières basses alcalines	Crapaud accoucheur (Alytes obstetricans)

LOCALISATION

Crévoux principalement (voir fiche IV, 1, 2)

St André St Sauveur Risoul Réotier

ACTIVITES CONCERNEES

Tourisme

Patrimoine

Education à l'environnement

DESCRIPTIF

Animations

Formations

CAHIER DES CHARGES

Formations et animations à partir du support pédagogique à Crévoux : voir fiche IV.1.2 (a)

Animation et formation en lien avec les animations et les formations liées à la sensibilisation aux milieux liés aux cours d'eau : voir fiche V.4.1 (b)

REALISATION DES TRAVAUX

Convention

PARTENAIRES

D.D.A.F./D.I.R.E.N.

Collectivités territoriales

Offices du tourisme

CSP CPIE

REE 05

Ecoles primaires

ESTIMATION FINANCIERE et ECHEANCIER

Voir ficheV.4.1 (b)

Les milieux liés a	aux cours d'eau
ENJEUX Biodiversité	OBJECTIFS Préserver et favoriser un état de conservation
Paysage et patrimoine	favorable des habitats et des espèces d'intérêt
Fonctionnement hydrologique	communautaire prioritaire
Qualité de l'eau	Maintenir les effets de la dynamique naturelle
Communication /éducation à l'environnement	fluviale
Eco-tourisme	Sensibiliser et informer
HABITATS CONCERNEES	ESPECES CONCERNEES
3220 Rivières alpines et leurs végétations ripicoles	Chabot (Cottus Gobio)
herbacées à Epilobes de Fleischer	Blageon (Leuciscus soufia)
3230 Rivières alpines et leurs végétations ripicoles	Toxostome (Chondrostoma toxostoma)
ligneuses à myricaire d'Allemagne	Ecrevisses à pieds blancs (austropotamobius pallipes
3240 Rivières alpines et leurs végétations ripicoles	pallipes)
ligneuses à saules drapés et argousiers	
3250 Rivières méditerranéennes à débit permanent	
Pavot Cornu	
3270 Berges vaseuses de rivières avec Chenopodion	
Rubri	
92A0 Forêts galeries à salix alba et populus alba:	
Saulaies méditerranéennes et peupleraies	

MESURES PRIORITAIRES

Préservation des ripisylves et des adoux (restauration, entretien, maintien)

Création d'un sentier de valorisation et d'interprétation de la ripisylve : outil - support à la

formation, l'animation et la sensibilisation à l'écologie et à la gestion des espaces fluviaux

V. 1. 1(a)

ENJEUX	OBJECTIFS:	
Biodiversité	Conserver et restaurer la diversité écologique (faune et flore) de	
Paysage et patrimoine	ces habitats d'intérêt communautaire	
Fonctionnement hydrologique	Préserver l'intégrité des boisements ripicoles existants	
Qualité de l'eau	Maintenir les effets de la dynamique naturelle fluviale	

3220 Rivières alpines et leurs végétations ripicoles herbacées à Epilobes de Fleischer

3230 Rivières alpines et leurs végétations ripicoles ligneuses à myricaire d'Allemagne

3240 Rivières alpines et leurs végétations ripicoles ligneuses à saules drapés et argousiers

3250 Rivières méditerranéennes à débit permanent Pavot Cornu

3270 Berges vaseuses de rivières avec Chenopodion Rubri

92A0 Forêts galeries à salix alba et populus alba: Saulaies méditerranéennes et peupleraies

ESPECES CONCERNEES

Chabot (Cottus Gobio)

Blageon (Leuciscus

soufia)

Toxostome

(Chondrostoma

toxostoma)

Ecrevisses à pieds blancs (austropotamobius pallipes pallipes)

LOCALISATION :

Ripisylves:

Aiguilles, Abries, Embrun, Eygliers, Guillestre, L'Argentière, La Roche de Rame, Réotier, Ristolas, St André d'Embrun, St Clément, St Crépin.

Les adoux (antérieurs aux crues de 2000):

La roche de Rame (adoux de Fontenil)

Eygliers (Adoux d'Eygliers)

Champcella (Adoux de Barrachin)

St Crépin (Adoux de St Crépin ou Béalière)

St André d'Embrun (Adoux de La Cabane)

St Crépin (Adoux de St Thomas)

St Martin de Queyrières (adoux de St Martin)

Aiguilles (adoux de la Misère)

ACTIVITES CONCERNEES

Sports d'eaux vives

Pêche

Randonnée, VTT, Equitation

Hydroélectricité

Extraction de matériaux alluvionnaires

Prévention des risques naturels

DESCRIPTIF

- Remise en état des zones dégradées (gravières, carrières, dépôts...) : plantation des espèces ligneuses alluviales sur les sites terrassées ou dégradés par les activités humaines.
- Gestion sélective de la ripisylve
- Entretien des berges
- Préservation des adoux

CAHIER DES CHARGES

Restauration:

- Remise en état des zones dégradées (gravières, carrières, dépôts...) : plantation des espèces ligneuses alluviales sur les sites dégradés par les activités humaines.
- Privilégier les essences spécifiques des habitats concernés (peuplier blanc, peuplier noir, saule blanc, aulne blanc...). Lors d'importation de matériel végétal, contrôler le taux d'hybridation (test enzymatique et d'ADN).

Gestion sélective de la ripisylve

- Assurer un entretien manuel sélectif appliqué à des secteurs écologiquement sensibles : préférer un entretien doux des ripisylves et proscrire tout défrichement et toute transformation des peuplements.
- Maintenir les essences spontanées en place : peuplier blanc, peuplier noir, saule blanc, aulne blanc
- Il est préférable de limiter les coupes d'individus adultes en vue de favoriser au maximum une reproduction sexuée en plus de la multiplication végétative, notamment sur les zones privilégiées (zone de tressage par exemple) pour la dynamique du peuplier.

Entretien des berges pour assurer le passage des crues

- Il n'y a pas d'intervention à titre purement sylvicole a recommander hormis localement des coupes et prélèvements légers au niveau des berges pour prévenir la formation d'embâcles ou de chutes d'arbres : se limiter au minimum d'entretien obligatoire requis (art 114 et L 232-1 du Code Rural)
- En l'absence de risque de création d'embâcle ou de chute d'un arbre, conserver certains individus vieux ou morts pour leurs intérêts faunistiques
- Les dépôts de débris ligneux dans la mesure où ils ne menacent pas l'écoulement général du cours d'eau participent par ailleurs à la diversité des habitats (lieux de reproduction d'espèces aquatiques)

Préserver la qualité de l'alimentation en eau

- Assurer l'alimentation en eau des adoux : éviter tout abaissement du lit qui risquerait de perturber l'alimentation en eau
- Maintenir la relation de l'adoux avec la rivière
- Préserver la qualité des eaux : éviter les rejets d'eaux usées, les prélèvements agricoles ou autres prises d'eau ou dérivation, le défrichement de la ripisylve, les ouvrages gênant la circulation des poissons (et donc leur accès aux zones de frayères)

REALISATION DES TRAVAUX

Convention/Contrat Natura 2000

PRECAUTIONS ET PREVENTIONS

- Prendre en compte l'écosystème rivulaire dans sa globalité et sa dynamique (colonisations, évolutions et maturations)
 plutôt que ponctuellement et conserver une mosaïque de milieux et de strates, tout en favorisant les formations
 pionnières.
- Maintenir une alternance de milieux éclairés pour les radiers et de zones d'ombres sur les secteurs plus profonds
- Les interventions se feront sous réserve de leurs compatibilités avec la protection des biens et des personnes
- Une attention particulière sera portée aux adoux. Ces milieux apportent une diversité dans les habitats aquatiques (caractéristiques morphologiques et hydrologiques différentes de celles de la rivière). Ils constituent des milieux importants pour la reproduction piscicole, et des zones de refuge pour le poisson en période de crue.
- Conserver si possible une large bande boisée entre la rivière et les secteurs d'emprise, pour toute activité humaine en lit majeur.

INDICATEUR DE SUIVI

Voir fiche : Suivi scientifique et technique $V.2.1(a)\,$ et $V.2.2\,(b)\,$

PARTENAIRES

DDAF/ DIREN/ DDE

Conseil Général /communes/ Communauté de communes

Agence de l'eau

ARPE

Conseil Supérieur de la Pêche

Sociétés de pêche et Fédération départementale de la pêche

PNE/PNRQ

ONF

CEEP

Groupements professionnels de carriers

Association et professionnel des sports d'eaux vives et sports de pleine nature

ESTIMATION FINANCIERE

- Restauration : 5 à 10 ha de ripisylve dégradée à restaurer au coût moyen 5000€/ha
- Gestion sélective en amont des secteurs sensibles : 5 à 10 Km linéaires de cours d'eau à traiter au coût moyen de 3500€ le kilomètre linéaire

(estimation à dire d'expert)

2004-2006

RipisylveL'Argentière (Plan de Léothaud, de chaque côté du Pont SNCF, rive droite)

La Roche de Rame (Maison Blein en rive gauche) St Crépin (Barrachin et en aval de l'aérodrome)

Adoux:

La roche de Rame (adoux de Fontenil)

Eygliers (Adoux d'Eygliers) Champcella (Adoux de Barrachin) St Crépin (Adoux de St Crépin ou Béalière)

2007-2009

Ripisylve

Guillestre /Eygliers/Réotier

St Clément (Amont de la confluence avec le Palps, Garino les Saurels)

St André-d'Embrun (La Cabane) Embrun (Iscle de l'Estang)

Adoux:

St Martin de Queyrières (adoux de St Martin)

St Crépin (Adoux de St Thomas)

St André d'Embrun (Adoux de La Cabane, s'il réapparaît)

ECHEANCIER

2003	2004	2005
0€	0€	8500€
2006	2007	2008
8500€	8500€	8500€

Création d'un sentier de valorisation et d'interprétation de la ripisylve :

Outil-support à la formation, l'animation et la sensibilisation de ces habitats, accessibles aux navigants et aux piétons

V.1.2 (a)

ENJEUX	OBJECTIFS	
Biodiversité	Conserver et valoriser la diversité écologique de ces habitats d'intérêt communautaire	
Paysage et patrimoine	Fournir un support pour la formation des personnes concernées par ce milieu (sports	
Patrimoine culturel et environnemental	d'eaux vives, accompagnateurs, forestiers, carriers, agents techniques)	
	Fournir un support pour des animations pédagogiques	
	Sensibiliser le grand public à un milieu méconnu et mal perçu	
	Mobiliser l'ensemble des acteurs liés à la rivière autour d'un projet commun	

HABITATS CONCERNES	ESPECES CONCERNEES
3220 Rivières alpines et leurs végétations ripicoles herbacées à Epilobes de	Chabot (Cottus Gobio)
Fleischer	Blageon (Leuciscus soufia)
3230 Rivières alpines et leurs végétations ripicoles ligneuses à myricaire	
d'Allemagne	Toxostome (Chondrostoma toxostoma)
3240 Rivières alpines et leurs végétations ripicoles ligneuses à saules drapés et	
argousiers	
3250 Rivières méditerranéennes à débit permanent Pavot Cornu	
3270 Berges vaseuses de rivières avec du Chenopodion Rubri	
92A0 Forêts galeries à salix alba et populus alba : Saulaies méditerranéennes et	
peupleraies	

LOCALISATION :

La Roche de Rame

SURFACE	STATUT
35ha	Communal soumis

ACTIVITES CONCERNEES

Sports d'eaux vives

Pêche

Tourisme

Randonnée

VTT

Equitation

DESCRIPTIF

Réalisation d'un sentier

Valorisation (panneaux à vocation pédagogique)

CAHIER DES CHARGES

Nettoyage : retrait des déchets

Définition d'un tracé minimisant les interventions dans la ripisylve et valorisant les éléments intéressants (faune, flore, hydrologie, géologie...)

Réalisation du sentier : adaptation des chemins existants et réalisation de liaisons

Aménagement respectueux de l'écosystème des accès : aménagement au niveau de la berge (accès par la rivière) et un aménagement pour les piétons.

Aménagement d'un parking

Signalisation des départs du sentier (côté berges et côtés routes)

Diagnostic culturel et environnemental du site

Mise en place d'une signalétique d'animation pédagogique (conception, réalisation et pose)

Réalisation d'une brochure de présentation et de promotion de support pédagogique

REALISATION DES TRAVAUX

Convention avec la commune de La Roche de Rame pour la réalisation

Convention avec la Communauté de communes de L'Argentièrois pour l'entretien

PARTENAIRES

Commune de La Roche de Rame

Communauté de communes de L'Argentièrois

DDAF/DIREN

ONF

Conseil Supérieur de la Pêche

Sociétés de pêche et Fédération départementale de la pêche

Centre Régional de Formation de Canoë Kayak de l'Argentière

Professionnels des activités de plein air et sports d'eaux vives

Carriers

Producteurs d'électricité

Experts en management de projet de valorisation du patrimoine environnemental

ESTIMATION FINANCIERE et ECHEANCIER

2004

30500€

Suivis des populations et de leurs contextes fonctionnels pour la définition d'itinéraires techniques appropriés V. 2. 1(a)

ENJEUX	OBJECTIFS:
Biodiversité	Définir des indicateurs pour l'évaluation des mesures de gestion
Fonctionnement hydrologique	Définir les modalités de restauration, le maintien, le développement des populations
Qualité de l'eau	piscicoles d'intérêt communautaire en préservant et/ou restaurant leurs biotopes.

ESPECES CONCERNEES

Chabot (Cottus Gobio)

Blageon (Leuciscus soufia)

Toxostome (Chondrostoma toxostoma)

Ecrevisses à pieds blancs (austropotamobius pallipes pallipes)

LOCALISATION:

Guil, Durance et affluents

DESCRIPTIF

- 1. Affiner les connaissances des espèces présentes de la directive Habitats
 - Localisation précise
 - Diagnostic de l'état de conservation (intérêt et valeur écologique, génétique)
- 2. Diagnostic de contextes fonctionnels pour ces espèces.
 - Identification des facteurs mettant en péril et/ou limitant le développement de ces espèces.
- 3. Identifier les mesures de gestion adaptées aux problématiques du sites

CAHIER DES CHARGES

Etudes préliminaires

- Etude complémentaire du Document d'Objectif (version mai 2000-CBNA)
 - Présentation des espèces présentes sur le site de la directive Habitats
 - Synthèses des données existantes de ces espèces sur le site : analyse des pêches électriques et synthèse des études CSP sur Guil, Durance et affluents.

Protocole de l'étude

- Prospections complémentaires
 - Les poissons: Prospections par pêches électriques. Définition précise des zones de présence sur La Durance et ses affluents
 - Les écrevisses : Prospections nocturnes sur les sites pressentis
- Analyse génétique des poissons
- Définition des contextes fonctionnels : par espèce, inventaires des éléments limitant la vie, la circulation et le développement
- Identification des modalités de gestion adaptées au site
- Synthèse, conclusions prospectives

Durée de l'étude :

Un cycle annuel

REALISATION DES TRAVAUX

Convention avec le Conseil Supérieur de la Pêche

PARTENAIRES

Collectivités territoriales/ Conseil Général

DDAF/DDE

Agence de l'eau

ARPE

Conseil Supérieur de la Pêche

Sociétés de pêche et Fédération départementale de la pêche

PNE/PNRQ

PROLONGEMENT

Après le diagnostic complémentaire des populations et de la fonctionnalité des cours d'eau et la définition d'itinéraires techniques appropriés, on pourra envisager :

- Localisation des habitats d'écrevisses à pieds blancs et renforcement de leurs populations (restauration, préservation, suivi de population)
- Réalisation d'une étude sur les modalités de gestion des éclusées de l'usine d'Eygliers, en accord avec l'exploitant et en prenant en compte son intérêt économique et son rôle dans l'alimentation électrique de la vallée. Cette étude viserait à diminuer l'impact des éclusées de l'usine d'Eygliers sur les milieux aquatiques Guil et Durance, dans l'objectif de maintenir ou restaurer la dynamique naturelle du cours d'eau.
- Amélioration d'aménagements hydrauliques (ouvrages existants) pour favoriser la vie aquatique et rétablir un fonctionnement naturel de la rivière (adaptation de seuils existants, suppression d'obstacles ou d'anciens ouvrages inutilisés, suppression de merlons de protection inadaptés...).
- Un état des lieux des adoux postérieurs aux crues et une définition précise des mesures pour la restauration et la préservation de ces milieux. (voir fiche IV.1.1 a,b)

ESTIMATION FINANCIERE

Devis estimatif:

Identification et analyse de mise en œuvre du Document D'Objectif en matière piscicole

Etude complémentaire du CSP

Prospections complémentaires

Définition des contextes fonctionnels

Proposition de gestion synthèse perspective et conclusion

Total 22875€

Analyse génétique des poissons : 7625€

ECHEANCIER:

2003

Suivis de la dynamique des habitats liés aux cours d'eau

V.2.2(b)

ENJEUX	OBJECTIFS
Biodiversité	Définir des indicateurs pour l'évaluation des mesures de gestion
Habitats d'espèces	Définir les modalités de restauration, le maintien, le développement d'habitat
Paysage et patrimoine	d'intérêt communautaire en préservant et/ou restaurant leurs biotopes
Fonctionnement hydrologique	
Fonctionnalité des cours d'eau	
Qualité de l'eau	

HABITATS CONCERNES

3220 Rivières alpines et leurs végétations ripicoles herbacées à Epilobes de Fleischer (Epilobium fleischeri)

3230 Rivières alpines et leurs végétations ripicoles ligneuses à myricaire d'Allemagne (Myricaria germanica)

3240 Rivières alpines et leurs végétations ripicoles ligneuses à saules drapés et argousiers

(salix eleagnos et hippaphae)

3250 Rivières méditerranéennes à débit permanent Pavot Cornu (Glaucum Flavum)

3270 Berges vaseuses de rivières avec Chenopodion Rubri

92A0 Forêts galeries à salix alba et populus alba : Saulaies méditerranéennes et peupleraies

LOCALISATION:

Guil, Durance et affluents

DESCRIPTIFS

Définition d'une méthode de suivi

Recueil des données

Synthèse de restitution et recommandations de gestion

CAHIER DES CHARGES

Définition d'indicateurs de la dynamique de la ripisylve et de la faune associée

Définition d'indicateurs patrimoniales

Définition d'un protocole

Recueil des données

Synthèse (rapport et cartographie actualisée)

Recommandations de gestion

Définition de la périodicité du suivi

REALISATION DES TRAVAUX

Convention avec experts scientifiques

PARTENAIRES

Collectivités territorailes

DDAF/DIREN

Conservatoire Botanique National Alpin

ONF

Experts phytosociologues

ESTIMATION

Devis estimatif:

21300€

ECHEANCIER

2007

Favoriser la mise en place d'outils de gestion appropriés (SAGE, Contrat de rivière...) intégrant les objectifs de préservation des espaces alluviaux et leur fonctionnalité (ripisylves, adoux...)

V. 3 . 1(b)

ENJEUX	OBJECTIFS:
Biodiversité	Maintenir ou restaurer la dynamique naturelle du cours d'eau
Habitats d'espèces	Maintenir et développer les populations piscicoles en préservant et
Paysage	restaurant des biotopes favorables
Patrimoine culturel et environnemental	Améliorer la qualité de l'eau
Fonctionnement hydrologique	
Fonctionnalité des cours d'eau	
Qualité de l'eau	

HABITATS CONCERNES

3220 Rivières alpines et leurs végétations ripicoles herbacées à épilobes de Fleischer 3230 Rivières alpines et leurs végétations ripicoles ligneuses à myricaire d'Allemagne 3240 Rivières alpines et leurs végétations ripicoles ligneuses à saules drapés et argousiers

3250 Rivières méditerranéennes à débit permanent Pavot Cornu

3270 Berges vaseuses de rivières avec Chenopodion Rubri

92A0 Forêts galeries à salix alba et populus alba: Saulaies méditerranéennes et peupleraies

ESPECES CONCERNEES

Chabot (Cottus Gobio)

Blageon (Leuciscus

soufia)

Toxostome (Chondrostoma toxostoma) Ecrevisses à pieds blancs

(austropotamobius

pallipes pallipes)

ACTIVITES CONCERNEES

Sports d'eaux vives

Randonnée, VTT, équitation

Pêche

Hydroélectricité

Extraction de matériaux alluvionnaires

Prévention des risques naturels

LOCALISATION :

Durance et Guil

DESCRIPTIF

Articulation et soutien des démarches en cours ou en projet

Contrat de rivière ou SAGE :

- Encourager la réalisation d'état des lieux-diagnostics permettant d'approfondir les connaissances sur les cours d'eau (fonctionnement hydraulique, évaluation des apports solides, études sur les zones inondables et zones vertes d'expansion des crues....) en vue de mettre en place des outils de gestion de type Contrat de Rivière ou SAGE.
- Soutenir les structures porteuses de ce type d'initiatives : PNRQ, Conseil Général...

Mise en œuvre de programmes d'assainissement

- Veiller à ce que soient mis en œuvre des programmes d'assainissement sur les principaux foyers de pollution.
- Les principaux programmes en cours de réflexion concernent les communes de L'Argentière la Bessée, La Roche de Rame, Les Vigneaux, Abriès-Aiguilles-Ristolas, Château-Ville-Vieille-Molines- St Véran, Ceillac (pris en compte dans le programme d'assainissement départemental)
- La mise en place de programmes d'assainissement efficaces permettrait de restaurer la qualité de l'eau, de réduire les risques de contamination de la nappe alluviale et des cours d'eau, en diminuant la pollution bactériologique.

Extraction de matériaux alluvionnaires

- Veiller à ce que les habitats de la Directive « Habitats » soient pris en compte dans le Schéma Départemental des Carrières et les nouveaux projets d'extraction des matériaux alluvionnaires.
- Favoriser une gestion qualitative des matériaux et réserver les matériaux alluvionnaires à une utilisation noble. Prendre en compte cette gestion qualitative dans le Schéma Départemental des Carrières, et pour chaque utilisation de matériaux.
- Veiller à ce qu'il n'y ait pas d'extractions sauvages de matériaux dans le lit majeur.

•	Eviter de réaliser des travaux comportant des risques de modification du régime des eaux et des inondations

Veiller à une gestion écologique des plans d'eau

- Eviter la création de nouveau plan d'eau
- Le cas échéant, éviter d'avoir à mettre en place des ouvrages de protection de berges pour protéger les nouveaux plans d'eau créés
- Valoriser des plans d'eau existants par une gestion et un entretien adapté
- Prendre en compte le risque de pollution de la nappe alluviale par les plans d'eau
- Etudier lors de nouveaux projets de création de plans d'eau l'alimentation en eau potable

Plan de gestion

Favoriser la mise en place de Plan de Gestion de la ripisylve en prenant en compte les préconisations de la fiche V. 1. 1(a,b), et en favorisant le partenariat de l'ensemble des usagers et des ayants droit (propriétaires, communes, ONF, société de pêche...)

Documents d'urbanisme

Favoriser la prise en compte des habitats de la directive dans les documents d'urbanisme.

Eviter toute nouvelle installation dans le lit majeur nécessitant la réalisation de protection hydraulique et tout aménagement comportant des risques de modification du régime des eaux et des inondations.

Foncier

Favoriser l'acquisition des secteurs prioritaires par une structure ou une collectivité chargée de la gestion de la rivière (Fédération départementale de la pêche, communes, société de pêche, CEEP....)

REALISATION DES TRAVAUX

Convention, participation au comité de Pilotage, appui technique et administratif

PARTENAIRES

Communes/ Communautés de Communes/ Conseil Général

DDAF / DIREN

Agence de l'eau

ARPE

Conseil Supérieur de la Pêche/ Sociétés de pêche et Fédération départementale de la pêche

PNRO

Groupements professionnels des Carriers

Producteurs d'électricité

ESTIMATIONS FINANCIERE

Cofinancement des études et des actions pour la mise en œuvre de ces outils de gestion.

Animation: voir fiche VII, 4.3 (b)

Formations / Animations : sensibilisation à l'écologie et à la gestion de la ripisylve

V. 4. 1 (b)

ENJEUX Biodiversité Paysage et patrimoine naturel Valorisation du réseau Natura 2000 Tourisme	OBJECTIFS: L'éducation à l'environnement est un outil de protection de la nature: Acquisition de savoir : compréhension de l'écosystème et de sa dynamique Acquisition de savoir-faire : comportement dans la nature (gestion quotidienne, précaution), techniques d'observation du milieu Savoir être : respect de l'environnement, pratique durable et réversible Equilibre entre préservation du milieu et accueil du public Implication et mobilisation des gestionnaires, des populations locales, scolaires
	Valorisation éco-touristique

HABITATS CONCERNES

3220 Rivières alpines et leurs végétations ripicoles herbacées à Epilobes de Fleischer

3230 Rivières alpines et leurs végétations ripicoles ligneuses à myricaire d'Allemagne

3240 Rivières alpines et leurs végétations ripicoles ligneuses à saules drapés et argousiers

3250 Rivières méditerranéennes à débit permanent Pavot Cornu

3270 Berges vaseuses de rivières avec Chenopodion Rubri

92A0 Forêts galeries à salix alba et populus alba: Saulaies méditerranéennes et peupleraies

ESPECES CONCERNEES

Chabot (Cottus Gobio)

Blageon (Leuciscus soufia)

Toxostome (Chondrostoma toxostoma) Ecrevisses à pieds blancs (austropotamobius pallipes pallipes)

LOCALISATION:

La Roche de la Rame principalement : voir fiche IV.1.2 (a)

ACTIVITES CONCERNEES

Sports d'eaux vives

Pêche

Tourisme

Randonnée, VTT, Equitation

Extraction de matériaux alluvionnaires

Prévention des risques naturels

Travaux forestiers

Service de l'équipement

DESCRIPTIFS

Formations et animations à partir du sentier pédagogique de La Roche de Rame Formation des acteurs concernés par gestion de la ripisylve

Formations des professionnels du tourisme et activités sportives de plein air (randonnée, kayak...)

Sensibilisation du public (animations pédagogiques et touristiques)

Publications

CAHIER DES CHARGES

- Formations
- Animations scolaires
- Valorisations et animations éco-touristiques
- Communication : publication d'une brochure de présentation des ripisylve :
 - Présentation du fonctionnement du cours d'eau
 - Présentation de l'intérêt spécifique de la flore et de la faune
 - Présentation des enjeux écologiques
 - Sensibilisation pour le respect et la protection de ce milieu.

PUBLICS CONCERNES

- Formations à destination de :
 - décideurs (élus...)
 - techniciens (DDE, ONF, exploitation de carriere...)
 - professionels du tourisme (guide de pays, animateurs...)
 - professionnels des activités de plein air (Canoë Kayak, randonnée, équitation...)
 - enseignants, animateurs pédagogiques
- Animations à destinations
 - Scolaires
 - Touristes
 - Locaux (appropriation du milieu et du site)

REALISATION DES TRAVAUX

Conventions avec l'opérateur (ou co-opérateur) et Conventions avec les prestataires

PARTENAIRES

Communes/ Communautés de communes/ Conseil Général

DDAF / DIREN Agence de l'eau

ARPE

Conseil Supérieur de la Pêche

Education National et écoles primaires

REE 05 CPIE

PNRQ

DDE

ONF

Groupement professionnel des carriers

Office du tourisme

Professionnels du tourisme

Professionnels des sports d'eaux vives et de plein air

ESTIMATION FINANCIERE et ECHEANCIER

Devis et travaux déjà réalisés par la CCGuillestrois

2001 : Création d'un support de communication à destination des scolaires : 1358ϵ Animation en classes 1426.92ϵ

2003	2004	2005
Diffusion plaquette pédagogique :	Diffusion plaquette pédagogique : 150€	Formation 1200€
300€	Animation : 1300€	
Animation : 1300€		
Formation 1200€		
2006	2007	2008
Diffusion plaquette pédagogique :	Formation 1200€	Diffusion plaquette pédagogique : 150€
150€		Animation : 1300€
Animation : 1300€		

Espèces associées à plusieurs milieux		
ENJEUX	OBJECTIFS	
Biodiversité Communication /éducation à l'environnement	Préserver et favoriser un état de conservation favorable des espèces d'intérêt communautaire prioritaire et leurs habitats Préservation des territoires de chasse et des gîtes conserver les structures paysagères Sensibiliser et informer	
HABITATS CONCERNEES	ESPECES CONCERNEES	
Milieux ouverts	Chauves-souris	
Milieux forestiers	Barbastelle (Barbastella Barbastellus)	
Milieux alluviaux	Petit Murin (Myotis Blythi)	
willeux anuviaux	Grand Murin (Myothis myotis) Petit Rhinolophe (Rhinolophus hipposideros)	
	Grand rhinolophe (Rhinolophus ferrumequinum)	
	Sérotine commune (Eptesicus serotinus)	
	Sérotine bicolore (Vespertilio murinus)	
	Vespertilion à moustaches (Myotis Mystacinus)	
	Vespertilion de Natterer (Myotis nattereri)	
	Pipistrelle de Savi (Hypsugo savii)	
	Pipistrelle de Kuhl (Pipistrellus kuhli)	
	Pipistrelle commune (Pipistrellus Pipistrellus)	
	Oreillard gris(Plecotus austriacus)	
	Noctule de Leisler (Nyctalus leisleri)	
Milieux ouverts	Papillons	
Milieux forestiers	Damier de la Succise (Euphydrias aurinia)	
	Ecaille chinnée (Callimorpha quadripunctaria)	
	Azuré du serpolet (Maculinea arion)	
	Alexanor (Papilio alexanor)	
	Sphinx de l'Argousier (Hyles hippophaes)	
	Sphinx de l'Epilobe (Proserpinus proser pina) Apollon (Parnassius apollo)	
	Laineuse du Prunelier (Eriogaster quadripunc	
	Callimorpha quadripunctaria)	
A FEGURA E	PROPERATORS	

MESURES PRIORITAIRES

Préservation des territoires de chasse, des gîtes d'hivernage, de reproduction et de repos des populations de Chauves-souris

Suivis des populations/ formations / animations autour des chiroptères

Favoriser des pratiques agro-pastorales et sylvicoles favorables au développement durable des populations de Chauves-souris : Préservation des territoires de chasse

VI.1.1 (b)

ENJEUX	OBJECTIFS:
Biodiversité	Maintien et développement des populations de chauves-souris
Habitats d'espèces d'intérêt communautaire	Préserver des territoires de chasses favorables aux populations de
Espèces menacées d'intérêt communautaire	Chauves-souris
	Préserver les structures paysagères

HABITATS CONCERNES

Milieux ouverts, rocheux forestiers, cours d'eau.

ESPECES CONCERNEES

Annexe II de la Directive <<faune-flore-habitat>> 92/43/ CEE:

Barbastelle (Barbastella Barbastellus), Petit Murin (Myotis Blythi), Grand Murin (Myothis myotis), Grand rhinolophe (Rhinolophus ferrumequinum), Petit Rhinolophus (Rhinolophus hipposideros)

Annexe IV de la Directive << faune-flore-habitat>> 92/43/ CEE

Sérotine commune (Eptesicus serotinus), Sérotine bicolore (Vespertilio murinus), Barbastelle (Barbastella Barbastellus), Petit Murin (Myotis Blythi), Grand Murin (Myothis myotis), Vespertilion à moustaches (Myotis Mystacinus), Vespertilion de Natterer (Myotis nattereri), Pipistrelle de Savi (Hypsugo savii), Pipistrelle de Kuhl (Pipistrellus kuhli), Pipistrelle commune (Pipistrellus Pipistrellus), Oreillard gris (Plecotus austriacus), Grand rhinolophe (Rhinolophus ferrumequinum), Petit Rhinolophe (Rhinolophus hipposideros), Noctule de Leisler (Nyctalus leisleri)

LOCALISATION

Ensemble du site et proximité

ACTIVITES CONCERNEES

Sylviculture

Agriculture

Pastoralisme

DESCRIPTIF

- Créer, maintenir, et entretenir une structure paysagère variée (mosaïque de milieux et ouverture des milieux)
- Créer, maintenir, et entretenir des éléments fixes du paysage (structure linéaire)
- Adapter, réduire, supprimer l'usage d'antiparasitaire systémique
- Favoriser la diversité et la richesse de l'entomofaune

CAHIER DES CHARGES

- Créer , maintenir, et entretenir une structure paysagère variée (mosaïque de milieux et ouverture des milieux): se référer aux mesures suivantes :
- I.1.1. (a) Restauration de pelouses sèches : Remise en état du caractère steppique des pelouses
- I.1.2. (b) Maintien de l'ouverture des pelouses sèches et maîtrise des repousses ligneuses
- I.1.3. (b) Maintien, valorisation et développement du pastoralisme par une gestion extensive des pelouses sèches
- I.1.4. (b) Restauration, entretien et valorisation des prés de fauche
- Créer, maintenir, et entretenir des éléments fixes du paysage (structure linéaire)

Préserver les linéaires boisés (haies, ripisylves et alignement d'arbres). Conserver des corridors et favoriser les effets lisières. Ces éléments fixes du paysage constituent des axes de déplacement reliant le gîte aux zones de chasse.

Adapter, réduire, supprimer l'usage d'antiparasitaire systémique

La limitation de l'emploi d'antiparasitaire systémique permet d'éviter la destruction de la chaîne alimentaire (réduction du nombre de larves et de nymphes d'insectes). Les vermifuges à base d'ivermectine ont une forte rémanence et une forte toxicité pour les insectes coprophages et donc sur les chauves-souris.

Préférer les produits à base de moxidectine, fenbendazole ou oxibendazole plutôt qu'à base d'ivermectine.

Favoriser la diversité et la richesse de l'entomofaune :

La diversité de l'entomofaune est lié à diversité floristique et la diversité des pratiques agricoles

REALISATION DES TRAVAUX

- Intervention non intégrée à une exploitation agricole : Contrat Natura 2000
 - Communes ou structures intercommunales
 - Association Foncière Pastorale
 - Propriétaires
 - ONF
 - > Autres...
- Intervention intégrée à une exploitation agricole
- Contractualisation de Mesures agro-environnementales

voir chapitre : Correspondance Mesures de gestion Natura 2000 et mesures Agro-environnementales

- Créer, maintenir, et entretenir une structure paysagère variée (mosaïque de milieux et ouverture des milieux) Voir fiches
- I.1.1. (a) Restauration de pelouses sèches : Remise en état du caractère steppique des pelouses
- I.1.2. (b) Maintien de l'ouverture des pelouses sèches et maîtrise des repousses ligneuses
- I.1.3. (b) Maintien, valorisation et développement du pastoralisme par une gestion extensive des pelouses sèches
- I.1.4. (b) Restauration, entretien et valorisation des prés de fauche
- Créer, maintenir, et entretenir des éléments fixes du paysage (structure linéaire)

0501A Plantation et entretien d'une haie

0502A00 Plantation et entretien d'un alignement d'arbres

0503A00 Plantation d'arbres sur talus

0601A Réhabilitation et entretien de haies

0602A Entretien de haies

0603A Réhabilitation de fossés

0604A Contrat simple d'entretien des berges

0612A A10 Entretien simple des béalières et canaux

0612A A20 Réhabilitation et entretien simple des béalières et canaux

0613A00 Maintien et entretien des systèmes d'irrigation gravitaire traditionnelle

0615A00 Entretien des arbres isolés

0616A00 Entretien des bosquets

• Adapter, réduire, supprimer l'usage d'antiparasitaire systémique

0801A Lutte raisonnée

0802A Mettre en place la lutte biologique

• Favoriser la diversité et la richesse de l'entomofaune

0901A Réduction de 20% des apports azotés par rapport à des références locales par culture

0902A00 Remplacement d'une fertilisation minérale par une fertilisation organique de type 1 de la directive Nitrate

0903A00 Adapter la fertilisation en fonction d'analyses de sols et pour des objectifs de rendements historiques locaux

1601A Utilisation tardive de la parcelle

1603A00 Récolte ou fauche de la parcelle du centre de la périphérie

INDICATEUR DE SUIVI

Voir fiche VI.2.1 (b) « suivis des populations de chiroptères »

PARTENAIRES

Collectivités territoriales

DDAF/ DIREN

Agriculteurs

Chambre d'Agriculture/ADASEA

ONF/ CRPF PNE/PNRQ

Groupe des Chiroptères de Provence

ESTIMATION FINANCIERE

Coûts très variables selon les opérations : estimation d'une enveloppe globale à dire d'expert selon une hypothèse haute 13000€/an

ECHEANCIER

— 				
2003	2004	2005	2006	2007
26 000€	52 000€	78 000€	104 000€	130 000€

Préservation des gîtes d'hivernage, de reproduction et de repos après inventaires et repérages complémentaires VI.1.2 (b)

ENJEUX	OBJECTIFS:
Biodiversité	Maintien et développement des populations de chauves-souris
Habitats d'espèces d'intérêt communautaire	Eviter le dérangement sur les colonies de reproduction et les sites
Espèces menacées d'intérêt communautaire	d'hivernage

HABITATS CONCERNES

Milieux ouverts, rocheux forestiers, cours d'eau.

ESPECES CONCERNEES

Annexe II de la Directive << faune-flore-habitat>> 92/43/ CEE:

Barbastelle (Barbastella Barbastellus), Petit Murin (Myotis Blythi) , Grand Murin (Myothis myotis), Grand rhinolophe (Rhinolophus ferrumequinum), Petit Rhinolophus (Rhinolophus hipposideros)

Annexe IV de la Directive << faune-flore-habitat>> 92/43/ CEE

Sérotine commune (Eptesicus serotinus), Sérotine bicolore (Vespertilio murinus), Barbastelle (Barbastella Barbastellus), Petit Murin (Myotis Blythi), Grand Murin (Myothis myotis), Vespertilion à moustaches (Myotis Mystacinus), Vespertilion de Natterer (Myotis nattereri), Pipistrelle de Savi (Hypsugo savii), Pipistrelle de Kuhl (Pipistrellus kuhli), Pipistrelle commune (Pipistrellus Pipistrellus), Oreillard gris (Plecotus austriacus), Grand rhinolophe (Rhinolophus ferrumequinum), Petit Rhinolophe (Rhinolophus hipposideros), Noctule de Leisler (Nyctalus leisleri)

LOCALISATION

Ensemble du site, notamment Mont Dauphin, Châteauroux, Embrun

ACTIVITES CONCERNEES

Sylviculture

Agriculture et pastoralisme

Tourisme

Construction et rénovation de bâtiments, ouvrages d'art

Spéléologie et utilisation des grottes et cavités naturelles

Archéologie et utilisation des grottes et cavités artificielles (carrières-mines-ardoisières)

INDICATEUR DE SUIVI

Voir fiche VI.2.1 (b) « suivis des populations de chiroptères »

DESCRIPTIF

- > Inventaires complémentaires, avec localisations précises des colonies et identifications des propriétaires susceptibles de contractualiser des mesures conservatoires.
- S'assurer de la compatibilité des pratiques agricoles, pastorales, sylvicoles, sportives, de construction et de rénovation des bâtiments et ouvrages d'art, avec la préservation des gîtes d'hivernage et de reproduction.

CAHIER DES CHARGES

Inventaires complémentaires

- Synthèses des études réalisées
- Inventaires et repérages complémentaires actualisés de la population
- Suivis des populations
- Préconisations de mesures de gestion pour la conservation de ces espèces

Mesures conservatoires

Compatibilité avec les pratiques agro-pastorales

Eviter d'utiliser des grottes comme abris à moutons ou comme lieu de saline

• Compatibilité avec des pratiques sylvicoles

Maintenir une mosaïque de milieux (structures horizontales et verticales)

Conserver des arbres à cavités (en cas d'élimination, les couper de préférence d'août à octobre)

En cas de coupe rase, conserver 1 ou 2 gros arbres par ha ou un bouquet de 10/15 arbres âgés tous les 15 ha Eviter le recours aux insecticides

Compatibilité avec la construction et la rénovation de bâtiments et d'ouvrage d'art

Traiter les charpentes des bâtiments publics avec des produits non toxiques (et non pas à base d'Organo-Chloré)

Conserver des micro-ouvertures dans les bâtiments

Avant tout travaux de réfection des ponts, vérifier la présence ou non de chauve-souris dans les joints de dilatation et autres anfractuosités

Compatibilité avec les pratiques sportives

Aménager la pratique de la spéléologie en fonction des risques encourues par certaines colonies et en période d'hivernage (Octobre-Mars)

Compatibilité avec activités touristiques

Limiter le dérangement sur les sites de reproduction et les sites d'hivernage par des dispositifs appropriés de fermeture de l'accès au public.

Pose de grilles (en évitant de condamner les ouvertures par des fermetures étanches)

REALISATION DES TRAVAUX

Contrat Natura 2000

PARTENAIRES

Collectivités territoriales

DDAF/ DIREN

Propriétaires de bâtiment

Agriculteurs/ Chambre d'Agriculture/ ADASEA

ONF/ CRPF PNE/ PNRQ

Clubs de Spéléologie

DDE

Groupe des Chiroptères de Provence

ESTIMATION FINANCIERE

Inventaires complémentaires : voir fiche « Suivis des populations de chiroptères » VI.2.1 (b)

Mesures conservatoires : 1000€/an

Coûts très variables selon les opérations : estimation d'une enveloppe globale à dire d'expert selon une hypothèse haute

ECHEANCIER

2003	2004	2005	2006	2007
1000€	1000€	1000€	1000€	1000€

Suivis des populations de chiroptères

VI.2.1 (b)

ENJEUX	OBJECTIFS:
Biodiversité	Evaluer l'impact des mesures conservatoires
Espèces d'intérêt communautaire	Evaluer la dynamique des populations de chiroptères

HABITATS CONCERNES

Milieux ouverts, rocheux forestiers, cours d'eau.

ESPECES CONCERNEES

Annexe II de la Directive << faune-flore-habitat>> 92/43/ CEE:

Barbastelle (Barbastella Barbastellus), Petit Murin (Myotis Blythi) , Grand Murin (Myothis myotis), Grand rhinolophe (Rhinolophus ferrumequinum), Petit Rhinolophus (Rhinolophus hipposideros)

Annexe IV de la Directive << faune-flore-habitat>> 92/43/ CEE

Sérotine commune (Eptesicus serotinus), Sérotine bicolore (Vespertilio murinus), Barbastelle (Barbastella Barbastellus), Petit Murin (Myotis Blythi), Grand Murin (Myothis myotis), Vespertilion à moustaches (Myotis Mystacinus), Vespertilion de Natterer (Myotis nattereri), Pipistrelle de Savi (Hypsugo savii), Pipistrelle de Kuhl (Pipistrellus kuhli), Pipistrelle commune (Pipistrellus Pipistrellus), Oreillard gris(Plecotus austriacus), Grand rhinolophe (Rhinolophus ferrumequinum), Petit Rhinolophe (Rhinolophus hipposideros), Noctule de Leisler (Nyctalus leisleri)

LOCALISATION

Ensemble du site

ACTIVITES CONCERNEES

Sylviculture

Agriculture et pastoralisme

Construction et rénovation de bâtiment, d'ouvrage d'art

Spéléologie et utilisation des grottes et cavités naturelles

Archéologie et utilisation des grottes et cavités artificielles (carrières-mines-ardoisières)

DESCRIPTIF

Suivis réguliers des populations

CAHIER DES CHARGES

Suivis des gîtes d'hivernage et de reproduction déjà connus, recherche de gîte et expertise des bâtiments Suivis de populations sur les territoires de chasse par piégeage et écholocation (recherche nocturne)

Prospections complémentaires

Rédaction d'un rapport d'expertise :

- Liste commentée des espèces présentes
- Cartographie avec localisation des colonies et aires de chasse
- Cartographie des zones à fort enjeu conservatoire
- Propositions d'aménagement spécifique

REALISATION DES TRAVAUX

Convention avec experts scientifiques

PARTENAIRES

Collectivités territoriales

DDAF/ DIREN

Propriétaires de bâtiment

PNE /PNRQ

Clubs de Spéléologie

Groupe des Chiroptères de Provence

ESTIMATION FINANCIERE

Devis estimatif:

16000€ <u>ECHEANCIER</u> 2004

Suivis des populations de papillons

VI .2. 2 (b)

ENJEUX	OBJECTIFS:
Biodiversité	Evaluation des mesures de gestion
Espèces d'intérêt communautaire	Maintien et développement des populations de papillons

HABITATS CONCERNES Milieux ouverts, forestiers Damier de la Succise (Euphydrias aurinia)

Ecaille chinnée (Callimorpha quadripunctaria)
Azuré du serpolet (Maculinea arion)

Alexanor (Papilio alexanor)

Sphinx de l'argousier (Hyles hippophaes)
Sphinx de l'Epilobe (Proserpinus proser pina)

Apollon (Parnassius apollo)

Laineuse du Prunelier (Eriogaster quadripunctaria : Callimorpha quadripunctaria)

LOCALISATION

Damier de la Succise : Champcella, Aiguilles, Arvieux, L'Argentière

Ecaille chinnée : Guillestre, Les Vigneaux

Azuré du serpolet : Champcella, Château-Ville-Vieille Alexanor : Les Vigneaux, St Martin, L'Argentière, Freissinière

Sphinx de l'argousier : St Clément, Eygliers, Arvieux, Château-Ville-Vieille

Sphinx de l'Epilobe : Guillestre Apollon : Ensemble du site Laineuse du Prunelier : Risoul

ACTIVITES CONCERNEES

Agriculture Pastoralisme Sylviculture

DESCRIPTIF

Suivis des populations de papillons tous les deux ou trois ans

Sondages complémentaires

CAHIER DES CHARGES

- Suivi des populations répertoriées lors de l'inventaire de 1997 par l'OPIE et le PNE
- Suivi plus particulièrement du Maculinea Arion et du Papilio Alexanor
- Sondages complémentaires et notamment de l'Eriogaster Catax
- Préconisations de gestion en fonction des résultats des suivis
- Localisations précises de mise en défens, le cas échéant (Maculinea Arion)

REALISATION DES TRAVAUX

Convention avec l'OPIE

PARTENAIRES

DDAF/DIREN

Collectivités territoriales

Agriculteurs ONF

PNE/PNRQ

OPIE

ESTIMATION FINANCIERE et ECHEANCIER		
Devis estimatif:		
2003	2004	2005
0€	0€	1500€
2006	2007	2008
0€	0€	1500€

Formations / animations autour des chiroptères

VI, 4,1(b)

<i>ENJEUX</i>

Biodiversité

Paysage et patrimoine naturel Valorisation du réseau Natura 2000 Tourisme

OBJECTIFS:

- ❖ L'éducation à l'environnement est un outil de protection de la nature :
 - Acquisition de savoir : compréhension de l'écosystème et de sa dynamique
 - Acquisition de savoir-faire: comportement dans la nature (gestion quotidienne, précaution...), techniques d'observation du milieu
 - Savoir être : respect de l'environnement, pratique durable et réversible
- Equilibre entre préservation du milieu et accueil du public
- Implication et mobilisation des gestionnaires, des populations locales, scolaires
- Valorisation éco-touristique

HABITATS CONCERNES

Milieux ouverts, forestiers, cours d'eau.

ESPECES CONCERNEES

Annexe II de la Directive << faune-flore-habitat>> 92/43/ CEE:

Barbastelle (Barbastella Barbastellus), Petit Murin (Myotis Blythi), Grand Murin (Myothis myotis), Grand rhinolophe (Rhinolophus ferrumequinum), Petit Rhinolophus (Rhinolophus hipposideros)

Annexe IV de la Directive << faune-flore-habitat>> 92/43/ CEE

Sérotine commune (Eptesicus serotinus), Sérotine bicolore (Vespertilio murinus), Barbastelle (Barbastella Barbastellus), Petit Murin (Myotis Blythi), Grand Murin (Myothis myotis), Vespertilion à moustaches (Myotis Mystacinus), Vespertilion de Natterer (Myotis nattereri), Pipistrelle de Savi (Hypsugo savii), Pipistrelle de Kuhl (Pipistrellus kuhli), Pipistrelle commune (Pipistrellus Pipistrellus), Oreillard gris(Plecotus austriacus), Grand rhinolophe (Rhinolophus ferrumequinum), Petit Rhinolophe (Rhinolophus hipposideros), Noctule de Leisler (Nyctalus leisleri)

LOCALISATION

Ensemble du site, notamment Mont Dauphin, Châteauroux, Embrun

ACTIVITES CONCERNEES

Tourisme

Patrimoine

Education à l'environnement

DESCRIPTIF

Formations

Animation

Publication

CAHIER DES CHARGES

Les formations, animations et publications aborderont les thématiques suivantes:

- Biologie:
 - Morphologie
 - Alimentation
 - Reproduction
 - Echolocation
 - Comportement social
 - Hibernation
 - Mythes et représentations sociales
- Identification 2.
 - Rhinolophidae
 - Vespertilionidae
 - Molossidae
- Protection
 - Statut
 - Principales causes de menaces et de raréfaction des Chauves Souris
 - Préconisations générales de protection
 - Préconisations techniques adaptées aux spécificités du public concerné

PUBLICS CONCERNES

Formations des professionnels : Professionnels du bâtiment, DDE, ONF, agents et techniciens des collectivités territoriales, conseillers agricoles, agriculteurs, publics intéressés...

Séance de formation sur la base du volontariat abordant les aspects les plus pratiques et techniques pour la préservation des Chauves-Souris: traitement des charpentes, traitement antiparasitaires, construction ...

Animation:

A destination des scolaires

Interventions dans les classes primaires et secondaires

Mallette pédagogique

A destination du grand public :

Nuit de la chauves souris

Exposition

Conférence

Publication:

Diffusion de plaquettes d'information

Article de presse

REALISATION DES TRAVAUX

Convention avec experts scientifiques

PARTENAIRES

D.D.A.F./ D.I.R.E.N.

Collectivités territoriales

Groupe des chiroptères de Provence

Inspection Académique/ Ecoles primaires

REE 05/ CPIE

Propriétaires

Agriculteurs

D.D.E.

ONF

ESTIMATION FINANCIERE et ECHEANCIER

Devis et travaux déjà réalisés par la CCGuillestrois		
<u>2001</u>	2003	<u>2004</u>
16 animations dans les classes primaires du Guillestrois réalisées par le Groupe		Exposition : 8000€
Chiroptère de Provence 12700F	Diffusion plaquette : 100€	<u>Diffusion plaquette</u> : 100€

2005	2006	2007
Animation scolaire: 2000€	Formation : 1200€	Animation scolaire: 2000€
	Diffusion plaquette : 100€	

Mesures transversales		
ENJEUX Biodiversité	OBJECTIFS Préserver et valoriser les qualités et typicités du	
Paysage et Patrimoine	paysage	
Communication	Sensibiliser et informer	
	Valorisation, coordination, de l'animation du site	
	pour la mise en œuvre des mesures de gestion	
HABITATS CONCERNEES	ESPECES CONCERNEES	
Ensemble des habitats du site	Ensemble des espèces du site	

MESURES PRIORITAIRES

Animation

Coordination des actions de sensibilisation à l'environnement

Résorptions des décharges sauvages

VII.1.1 (a)

ENJEUX	OBJECTIFS:
Biodiversité	Restaurer des habitats d'intérêt communautaire prioritaire dégradés
Paysage et Patrimoine	Préserver et valoriser les qualités et typicités du paysage et la
Fréquentation	cohésion du site

HABITATS CONCERNES	ESPECES CONCERNEES	
Ensemble des habitats du site		
	Ensemble des espèces du site	

LOCALISATION

Abriès, Ceillac, Champcella, La Roche de Rame, St André, St Crépin, St Martin de Queyrières, St Sauveur

ACTIVITES CONCERNEES

Agriculture

Sylviculture

Activités sportives de nature

Tourisme

DESCRIPTIF

Retrait des déchets

Terrassement

Revégétalisation

CAHIER DES CHARGES

Retrait des déchets : exportation à la déchetterie des matériaux métalliques, des déchets industriels et ordures ménagères Combler ou aplanir selon la configuration du site. Eviter de créer une plate-forme surélevée en bordure de rivière. Apport de terre végétal

Revégétalisation à partir des essences de l'habitat concerné et de provenance locale :

- Végétation de bord de rivière : myricaire d'Allemagne (Myricaria germanica), saules drapés (salix eleagnos), saules blancs (salix alba) et peupliers blancs (populus alba)
- Végétation de pelouses et landes : Fétuque du valais (Festuca valesiaca), Fétuque cendrée (Festuca cinerea), Koelérie du valais (Koeleria vallesiana), Stipe penné (stipa penata)

REALISATION DES TRAVAUX

Convention avec les communes concernées

PARTENAIRES

DDAF/ DIREN

Communes concernées/ Communauté de communes de L'Argentièrois

ADEME

Conseil Général

ESTIMATION FINANCIERE

D'après l'étude-diagnostic réalisée par le conseil général des Hautes-Alpes

Décharges sauvages du site nécessitant une réhabilitation

Communes	Lieu-dit	Exploitant		Coût	
Communes	Lieu-uit	Exploitant	navitat	<u>Coût</u>	
				Restauration habitats	Réhabilitation dans l'intérêt du site
ABRIES	Limite Aiguilles/Abrie s	Commune	Pelouses et landes	3 500€	
CEILLAC	La Viste	Commune	Pelouses et landes	35 000€	
CHAMPCELLA	Soureliou	Commune			7 600€
LA ROCHE DE RAME (articuler les	Sablière en aval de l'usine	Commune			7 600€
réhabilitations avec le projet de déviation)	Entrée usine/gare	Commune			15 200€
	Les Bonnafes	Commune			7 600€
ST ANDRE	Amont du Villars	Sauvage			30 500€
ST CREPIN	La Bourgea	Sauvage	Pelouses et landes	15 200€	
	Les Fongasses	Sauvage	Ripisylve	3 500€	
ST MARTIN de Queyrières	Sous le village	Commune			22 900€
ST SAUVEUR	En aval du Coin Bas	Sauvage			3 500€
	En amont du coin haut				15 200€
TOTAL			_	57 200€	110 100€

ECHEANCIER

2004	2005
St Crépin : 18700€	Abriès 3 500€
2006	2007
Ceillac : 35 000€	La Roche de Rame : 30 400€

Mise en place d'une labellisation des productions locales respectueuses de la biodiversité VII. 3.1 (a)

ENJEUX	OBJECTIFS:
Biodiversité	Valoriser les productions agricoles locales dans un contexte de déprise agricole
Paysage et Patrimoine culturel	Préserver et favoriser un état de conservation favorable des habitats d'intérêt
Agriculture de montagne et déprise agricole	communautaire prioritaire
	Démarche qualité

HABITATS CONCERNES	ESPECES CONCERNEES
Ensemble des habitats du site	
	Ensemble des espèces du site

LOCALISATION

Ensemble des communes de l'Embrunais, du Guillestrois, de l'Argentièrois et du Queyras

ACTIVITES CONCERNEES

Agriculture

Production agroalimentaire

Commerce

DESCRIPTIF

Soutien de la production carnée et laitière locale par la mise en place une démarche qualité en vue d'une labellisation des productions

CAHIER DES CHARGES

- Etude de faisabilité pour une mise en place d'un Label National avec mention complémentaire Natura 2000
- animation auprès des agriculteurs
- définition de cahiers des charges
- définition du label le mieux adapté
- définition d'une stratégie de commercialisation
- Soutien à la mise en place

REALISATION DES TRAVAUX

Convention avec Communauté de communes du Guillestrois et Convention entre les 4 Communautés de communes

PARTENAIRES

DDAF/DIREN

Communauté de Communes

Chambre d'Agriculture

Eleveurs

Fromagers

ESTIMATION FINANCIERE

Emploi d'un chargé de mission à plein temps :Salaires + frais de déplacement + bureau et logistique

ECHEANCIER

2004	48 000€

Etude de faisabilité : nouveaux emplois, nouvelles organisations du travail, comme alternatives à une situation de déprise agricole VII . 3.2(a)

ENJEUX	OBJECTIFS:
Biodiversité	Concilier une agriculture viable, préservation de
Paysage et patrimoine naturel et culturel Agriculture de montagne et déprise agricole	
Agriculture de montagne et deprise agricole	l'environnement et développement local
	Tr.

HABITATS CONCERNES	ESPECES CONCERNEES
Ensemble des habitats du site	
	Ensemble des espèces du site

LOCALISATION

Ensemble des communes de l'Embrunais, du Guillestrois, de l'Argentièrois et du Queyras

ACTIVITES CONCERNEES

Agriculture

DESCRIPTIF

Proposition de modalités d'action pour pallier aux effets locaux de déprise agricole

CAHIER DES CHARGES

Contexte local:

- La rareté et la difficile installation des jeunes agriculteurs
- Accroissement des surfaces et individualisation des exploitations
- Augmentation des exigences environnementales et sociales: le rôle de l'agriculteur est essentiel pour l'entretien du paysage
- Prise de conscience progressive par les collectivités territoriales de la valeur patrimoniale de leurs paysages, de leurs milieux mais aussi de leurs fragilités. L'agriculteur est reconnu comme étant un acteur au cœur du territoire.
- Les particularités locales de l'emploi : pluri-activité, saisonnalité

Perspectives

L'étude permettra, en suscitant une réflexion collective autour de ces problématiques, d'émettre des propositions permettant de concilier d'une part une dépopulation agricole et d'autre part, les préoccupations des collectivités locales d'entretien du territoire.

Quelques pistes : service d'aide aux agriculteurs cogéré par les collectivités locales et les agriculteurs, « chèque –emploi» service agricole, partenariat associations d'insertion et agriculteurs, groupement d'employeurs...

REALISATION

Convention avec les Communautés de communes (Convention quadripartite)

PARTENAIRES

DDAF/ DIREN

Communauté de Communes

Chambre d'Agriculture/ ADASEA

SAFER

Eleveurs

Acteurs de l'insertion

ESTIMATION FINANCIERE	
Emploi d'un chargé de mission à mi-temps (salaires + frais de déplacement + logistique)	
24 000€	

Valorisation et transmission du patrimoine ethnobotanique local

VII. 3.3 (a)

ENJEUX	OBJECTIFS:
Biodiversité	Connaître et valoriser les pratiques liées aux habitats du site Natura
Paysage et patrimoine culturel	2000
Agriculture de montagne et déprise agricole	

HABITATS CONCERNES	ESPECES CONCERNEES
Ensemble des habitats du site	
Prioritairement les pelouses sèches d'affinité steppiques	Ensemble des espèces du site

LOCALISATION

Ensemble des communes de l'Embrunais, du Guillestrois, de l'Argentièrois et du Queyras

ACTIVITES CONCERNEES

Agriculture

Culture

Tourisme

DESCRIPTIF

Etude ethnographique des usages locaux traditionnels des plantes (usages médicinales, artisanales, industrielles et alimentaires)

Mise en culture expérimentale

CAHIER DES CHARGES

Recueil d'informations par entretiens

Restitution de l'enquête

Propositions de valorisation

Mise en culture expérimentale

METHODE

Convention avec Université Marseille et/ou Turin

Convention avec les agriculteurs

PARTENAIRES

DDAF/DIREN

DRAC

Collectivités territoriales

PNR Queyras

Université Marseille et Turin

Université Européenne d'été

Musée Dauphinois

Conservatoire Botanique National Alpin

Jardins du Prieuré de Salagon

ESTIMATION FINANCIERE

Gratification de stage + frais de déplacement + logistique

ECHEANCIER

LCHERI (CIEX	
2003	8 000€

Plan de communication VII .4.1 (b)

ENJEUX	OBJECTIFS:
Biodiversité	Identifier un territoire
Paysage et patrimoine naturel	Valoriser les habitats et les espèces du « Steppique Durancien et Queyrassin »
Valorisation du réseau Natura 2000	Impulser une appropriation du site par les locaux
Tourisme	Favoriser une offre touristique de qualité
	Coordonner une stratégie de communication cohérente et homogène du site

HABITATS et ESPECES CONCERNEES

Ensemble des habitats et des espèces du « Steppique Durancien et Queyrassin »

LOCALISATION

Ensemble du site du « steppique Durancien et Queyrassin » Mont Dauphin pour la salle d'exposition

ACTIVITES CONCERNEES

Tourisme

Patrimoine

Education à l'environnement

DESCRIPTIF

- > Publications : brochure de présentation générale et brochures thématiques
- > Salle d'exposition à Mont Dauphin
- > Création d'un site internet
- > Plan d'interprétation

Publications

1. Brochure globale:

Présentation cartographique, présentation des habitats, présentation des éléments les plus caractéristiques (pelouses steppiques, thurifères, fontaine pétrifiante, source salée...), recommandations d'usage et de conservation.

1. <u>Brochures thématiques « milieux humides et cours d'eau »</u> : voir fiche V.4.1 (b)

Présentation de ces milieux mal connus et dévalorisés, connaissance de la faune et de la flore, de sa richesse et de sa diversité, recommandations d'usage et de conservation. Lien avec le sentier de la ripisylve. (voir fiche V.1.2)

2. Brochures thématiques « milieux ouverts » : voir fiche I.4.1 (b)

Présentation des caractéristiques du steppique, de la végétation de rochers et éboulis, de la dynamique de la végétation (pelouses/forêts). Préconisation de gestion : maintien des murets, prévention des risques d'incendies, débroussaillage...

Bulletin semestriel :

Information, sensibilisation, actualité, état d'avancement des projets...

Salle d'exposition :

voir fiche I.1.6 (a; b)

Accueil du public à Mont Dauphin et présentation des habitats et espèces du site Sensibilisation aux enjeux de conservation

Création d'un site internet

Présentation du site, entrée thématique

Information sur les travaux en cours de réalisation, réalisés et en projet

Information sur la programmation de formation et d'animation

Plan d'interprétation

Création d'un pôle et de 3 relais « Natura 2000 »

Pôle: Mont Dauphin

Relais : Embrun (Jardin des Evêchés), le Château de Château-Queyras, L'Argentière « Belvédère du Pelvoux »

- Aménagement de plate-forme belvédère et des emplacements pour la pose des panneaux
- Signalétiques pédagogiques et touristiques : présentation du site et de ses éléments les plus caractéristiques

Réalisation et pose de panneaux

Mont Dauphin: 4

Embrun: 1

Château -Ville -Vieille: 1

L'Argentière: 1

- Aménagement de parking le cas échéant
- Aménagement public de type bancs, tables le cas échéant

Panneautages des entrées du « Steppique Durancien et Queyrassin »

Signalétiques du type « Vous entrez dans Steppique Durancien et Queyrassin, Site du réseau Natura 2000 » Entrées routières: Embrun (RN94 pont sur La Durance), St Martin de Queyrière (Prelles) ou L'Argentière (RN94), Arvieux (col de l'Izoard), Guillestre (route de Vars)

conception, réalisation, poses

REALISATION DES TRAVAUX

Conventions avec propriétaires et collectivités locales

D.D.A.F./ D.I.R.E.N.

DDE

Collectivités territoriales

200	01	20	03	2004			
•	Brochure globale 2135€	•	Bulletin semestriel :1300€	•	Bulletin semestriel :1300€		
•	Brochures thématiques milieux humides et cours d'eau : voir fiche V.4.1 (b)	•	Création d'un pôle Mont Dauphin : 4 panneaux : 4000€	•	Création d'un site internet : 5000€ Retirage plaquette et ou brochure 300€		
200	Brochures thématiques milieux ouverts : voir fiche I.4.1 (b)	20	06	20	Salle d'exposition : voir fiche I.1.6 (a ; b)		
200	Bulletin semestriel :1300€	20	Bulletin semestriel :1300€	∠ ∪	Bulletin semestriel :1300€		
•	Création de 3 relais « Natura 2000 » Embrun (Jardin des Evêchés), le Château de Château—Queyras, L'Argentière « Belvédère du Pelvoux » : 3 panneaux : 2500 €	•	4 panneaux entrées du « Steppique durancien et queyrassin » : 2000€		Retirage plaquette et ou brochure 300€		

Coordination des actions de sensibilisation à l'environnement

VII, 4.2 (b)

Biodiversité

Paysage et patrimoine naturel

Valorisation du réseau Natura 2000

Tourisme

OBJECTIFS:

L'éducation à l'environnement est un outil de protection de la nature :

- Acquisition de savoir : compréhension de l'écosystème et de sa dynamique
- Acquisition de savoir-faire : comportement dans la nature (gestion quotidienne, précaution...), techniques d'observation du milieu
- Savoir être : respect de l'environnement, pratique durable et réversible

Equilibre entre préservation du milieu et accueil du public

Implication et mobilisation des gestionnaires, des populations locales, scolaires

Valorisation éco-touristique

HABITATS et ESPECES CONCERNEES

Ensemble des habitats et des espèces du « Steppique Durancien et Queyrassin »

LOCALISATION

Ensemble du site du « Steppique Durancien et Queyrassin »

ACTIVITES CONCERNEES

Tourisme

Patrimoine

Education à l'environnement

DESCRIPTIF

Articulation des animations et des formations concernant l'ensemble du site et/ou des espèces et des milieux spécifiques

CAHIER DES CHARGES

Formations/animations liées à des milieux spécifiques :

Pour chacun de ces milieux, des formations à destination des gestionnaires et des acteurs de tourisme susceptibles de valoriser ces habitats, seront proposées et s'appuieront sur des supports spécifiques (sentiers botaniques, panneaux d'information...) et des supports de communication :voir fiche VI.4.1 (b)

- Milieux ouverts: voir fiche I. 4. 1 (b)
- Milieux rocheux : voir fiche II.1.1 (a)
- Milieux humides: voir fiche IV.4.1 (b)
- Milieux de cours d'eau : voir fiche V .4. 1(b)
- Chiroptères: voir fiche VI. 4. 1 (b)

Animations globales :

- Mise en place d'un partenariat avec les écoles primaires (mallette pédagogique, classeur pédagogique...)
- Sensibilisation sur la richesse et la fonctionnalité écologique du site
- Valorisation éco-touristique du site et de ses éléments les plus caractéristiques :
 - pelouses sèches d'affinités steppiques
 - genévriers thurifères de St Crépin
 - prés salés du Plan de Phazy
 - zone humide de Crévoux
 - source pétrifiante à tuf de Réotier
 - ripisylves de La Durance

PUBLICS CONCERNES

Population locale

Elus

Professionnels du tourisme : guides de Pays, hôte(sses) des offices de tourisme, hôteliers, hébergeurs

Intervenants d'activités de plein air : accompagnateurs moyenne montagne, associations...

Scolaires

REALISATION

Convention avec Communauté de Communes du Guillestrois

PARTENAIRES

D.D.A.F./ D.I.R.E.N.

Collectivités territoriales

Ecoles primaires

Inspection Académique

REE 05

Offices de tourisme

Professionnels du tourisme et des activités de plein air

ESTIMATION FINANCIERE ET ECHEANCIER

Voir fiche VII,4.3 (b)

Animation/coordination

VII, 4.3 (b)

ENJEUX Biodiversité Paysage et patrimoine naturel Valorisation du réseau Natura 2000	OBJECTIFS: Mise en œuvre du présent Document d'Objectifs–partie application
--	---

HABITATS et ESPECES CONCERNEES

Ensemble des habitats et des espèces du « Steppique Durancien et Queyrassin »

LOCALISATION

Ensemble du site du « Steppique Durancien et Queyrassin »

ACTIVITES CONCERNEES

Ensemble des activités socio-économique du site

DESCRIPTIF

Animation de projets et des contrats Coordination des actions et des projets

CAHIER DES CHARGES

Emploi d'un chargé de mission qui aura en charge :

- La coordination, l'animation, l'assistance technique à l'élaboration des projets et au montage des dossiers, le suivi administratif et la synthèse des actions prévues.
- L'animation, la préparation des contrats Natura 2000
- La préparation de la mise en place des différents travaux et actions préconisés :
 - Génie écologique (restauration et entretien des milieux)
 - Compléments d'études, suivis et évaluations
 - Communication et information
- Le compte rendu périodique de l'avancée de ces travaux devant le Comité de pilotage et le Conseil Supérieur Régional de la Protection de la Nature
- Mettre en place une protection des habitats et des espèces dans une perspective de développement durable.

REALISATION

Convention Communauté de Communes du Guillestrois

PARTENAIRES

D.D.A.F./ D.I.R.E.N.

Communautés de Communes

Ensemble des acteurs du site

ESTIMATION FINANCIERE

60 000€/ an

ECHEANCIER

2003	2004	2005	2006	2007
60 000€	60 000€	60 000€	60 000€	60 000€

TABLEAUX DE BORD DES COMMUNES

De manière synthétique, toutes les propositions présentées précédemment sont recensées pour chaque commune. Ainsi, par cette entrée, les agriculteurs, les élus, les propriétaires ou toutes autres personnes intéressées pourront connaître les mesures de conservation, d'entretien ou les projets de valorisation qui pourront être entrepris sur leur territoire.

A titre indicatif, sont mentionnées, les localisations, les surfaces concernées ainsi que les sources de financement pouvant être mobilisées. Il s'agit donc bien de propositions pouvant faire l'objet de Contrat ou de Convention et non d'obligation.

L'A	ARGENTIERE	Milieu x	Opération Natura	Contrat	Financeme nt	Bénéficiaires	Surfac e (1)	Estimatio n financière							
•	Alentours du Plan de Léothaud La Fondorcière	Milieux ouverts Pelouses	I.1.1.(a) Restauration des pelouses sèches : remise en état du caractère steppique des pelouses	Contrats agro-environnementaux 1901A* A10/A11 /A20 /A21 Ouverture d'une parcelle fortement embroussaillée (recouvrement ligneux au sol >30%) 1902A * A10/A11 /A20 /A21 Ouverture d'une parcelle moyennement embroussaillée et maintien de l'ouverture (déprise récente) : recouvrement ligneux au sol <30%	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	12ha	270€/ha/an							
	L'Eychaillon Autour de la RN en	sèches 6110/6210 6240/6270		Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires		De 1200€ à 2200€/ha							
	direction de Briançon	4060/5110 5130/5210	Landes et Fourrés 4060/5110	Landes et Fourrés 4060/5110	Landes et Fourrés 4060/5110	Landes et Fourrés 4060/5110	Landes et Fourrés 4060/5110	Landes et Fourrés 4060/5110	Landes et Fourrés 4060/5110	pelouses et maîtrise des repousses 1902A/A30 Ralentissement de la ligneux >20% 1902A / A40 Stabilisation du développement hori (recouvrement ligneu 1902A / A50 Régressi 1901A * A10 / A11 / A Ouverture d'une pa ligneux au sol >30% 1902A * A10 / A11 / A embroussaillée et	Ralentissement de la dynamique d'embroussaillement (recouvrement ligneux >20%) 1902A / A40	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	31ha	190€/ha/an
					I.1.3 (b): Maintien, valorisation et développement du pastoralisme par une gestion extensive des pelouses	Ü	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	65ha	1 30€/ha/an					

L'A	ARGENTIERE	Milieu x	Opération Natura	Contrat	Financeme nt	Bénéficiaires	e (1)	Estimatio n financière
	Alentours du Plan de Léothaud La Fondorcière	Milieux ouverts	I .1. 4 (b)Restauration, entretien et valorisation des prés de fauche	Contrats agro-environnementaux 1601 A10/20/30/40: Utilisation tardive de la parcelle, après le 10, le 30 juin, le 20 juillet ou le 15 Août 1603 A00: Récolte ou fauche de la parcelle du centre vers la périphérie 2001 A10: Gestion extensive de la prairie par la fauche	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	Voir fiche I.2.6	120€/ha/an
•	L'Eychaillon Autour de la RN en direction de Briançon	Pelouses sèches 6110/6210 6240/6270 /8230/ Landes et Fourrés	I .1 .5 (a,b) Restauration, entretien et maintien des murets, des clapiers	Contrats agro-environnementaux 0605A – A10* Entretien simple de muret 0605A-A20* Réhabilitation et entretien des murets 0606A-A10* Entretien des murets de terrasses 0606A-A20* Réhabilitation puis entretien des murets de terrasses	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs		0,70€ ml/an
		4060/5110 5130/5210		Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires		150€ /m²
Ense	mble de la commune	Milieu x	III .1 .2 (a) Protection du papillon Isabelle : accélérer le remplacement des éclairages publics	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Syndicat d'électrification		600€/unité
		foresti ers						
		E1075						
SNC	sylve: aval du pont F au Plan de haud en rive droite		V.1.1(a, b) Préservation des ripisylves et des adoux (restauration, entretien, maintien)	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires	0.5ha	5000€/ha

L'ARGENTIERE	Milieu x	Opération Natura	Contrat	Financeme nt	Bénéficiaires	Surfac e (1)	Estimatio n financière
Ensemble de la commune	Espèces associées à plusieurs milieux	VI. 1. 1 (b) Favoriser des pratiques agro-pastorales et sylvicoles favorables au développement durable des populations de Chauves-souris : Préservation des territoires de chasse	Contrats agro-environnementaux 0501A Plantation et entretien d'une haie 0502A00Plantation et entretien d'un alignement d'arbres 0503A00 Plantation d'arbres sur talus 0601A Réhabilitation et entretien de haies 0602A Entretien de haies 0603A Réhabilitation de fossés 0604A Contrat simple d'entretien des berges 0612A A10Entretien simple des béalières et canaux 0612A A20 Réhabilitation et entretien simple des béalières et canaux 0613A00 Maintien et entretien des systèmes d'irrigation gravitaire traditionnelle 0615A00 Entretien des arbres isolés 0616A00 Entretien des bosquets 0801A Lutte raisonnée 0802A Mettre en place la lutte biologique 0901A Réduction de 20% des apports azotés par rapport à des références locales par culture 0902A00 Remplacement d'une fertilisation minérale par une fertilisation organique de type 1 de la directive Nitrate 0903A00 Adapter la fertilisation en fonction d'analyses de sols et pour des objectifs de rendements historiques locaux 1601A Utilisation tardive de la parcelle 1603A00Récolte ou fauche de la parcelle du centre de la périphérie Contrat Natura	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs Collectivités locales Propriétaires		6000€/an
		VI. 1. 2 (b) Préservation des gîtes d'hivernage, de reproduction et de repos après inventaires et repérages complémentaires	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires		1000€/gîte

⁽¹⁾ surface donnée à titre indicatif

^{*}Mesures CTE de la synthèse régionale PACA répondant en partie aux objectifs et aux cahiers des charges des mesures Natura validé par la CDOA du 12 juin 2002 et faisant l'objet d'une proposition « d'ajustement à la marge » de certaines Mesures CTE

^{**}Mesures CTE de la synthèse régionale PACA répondant en partie aux objectifs et aux cahiers des charges des mesures Natura validé par la CDOA du 12 juin 2002 et pouvant faire l'objet d'une proposition de mesure spécifique à présenter au Comité STAR

CHAMPCELLA	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme nt	Bénéficiaires	Surfac e	Estimatio n
				110		(1)	financière
Les Balcons de La Durance	Milieux ouverts Pelouses		Contrats agro-environnementaux 1901A* A10 /A11 /A20 /A21 Ouverture d'une parcelle fortement embroussaillée (recouvrement ligneux au sol >30%) 1902A * A10 /A11 /A20 /A21 Ouverture d'une parcelle moyennement embroussaillée et maintien de l'ouverture (déprise récente) : recouvrement ligneux au sol <30%	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	10ha	270€/ha/an
	sèches 6110/6210/ 6240/6270/		Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires		De 1200€ à 2200€/ha
	8230/ Landes et Fourrés 4060/5110/ 5130/5210	I.1.2. (b) Maintien de l'ouverture des pelouses et maîtrise des repousses ligneuses	Contrats agro-environnementaux 1902A/ A30 Ralentissement de la dynamique d'embroussaillement (recouvrement ligneux >20%) 1902A / A40 Stabilisation du niveau d'embroussaillement en contenant le développement horizontal (recouvrement) de la strate arbustive (recouvrement ligneux >20%) 1902A/ A50 Régression progressive de la végétation arbustive 1901A * A10 / A11 / A20 / A21 Ouverture d'une parcelle fortement embroussaillée (recouvrement ligneux au sol >30%) 1902A * A10 / A11 / A20 / A21 Ouverture d'une parcelle moyennement embroussaillée et maintien de l'ouverture (déprise récente) : recouvrement ligneux au sol <30%	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	40ha	190€/ha/an
		I.1.3 (b): Maintien, valorisation et développement du pastoralisme par une gestion extensive des pelouses	Contrats agro-environnementaux 1903A** A11 Gestion du pâturage par la technique du gardiennage serré 1903B** B12 /B13/B22/B23 Gestion du pâturage en parcs clôturés 1903B** B32 /B33 Gestion fine du pâturage en parcs mobiles tournants de contention sur B32 /B33 secteurs localisés à haute sensibilité Option complémentaire à 19.3/1.2.3.4.5** A50/A60 /A C00 : élimination des refus de pâturage ou/et nettoyage des surfaces (stations à fort enjeu écologique) en fin de saison pastorale 1903A** A70/A71/A72 Application d'un plan global de gestion pastorale à l'ensemble de l'unité pastorale, sur la base d'un diagnostic multi-enjeux préalable Option complémentaire à 19.3.6**A80/A81 2002A ** A00 /B00 /D00 Gestion extensive de la prairie par pâturage obligatoire 2002A **Gestion par le pâturage des regains d'automne de prairies permanentes irrigués gravitairement ou non. A 10 : A 11 2003A00 **Gestion extensive des pelouses (calcicoles, sèches)	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	110ha	1 30€/ha/an

CHAMPCELLA	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme nt	Bénéficiaires	Surfac e (1)	Estimatio n financière
Les Balcons de La Durance	Milieux ouverts Pelouses	I .1. 4 (b)Restauration, entretien et valorisation des prés de fauche	Contrats agro-environnementaux 1601 A10/20/30/40: Utilisation tardive de la parcelle, après le 10, le 30 juin, le 20 juillet ou le 15 Août 1603 A00: Récolte ou fauche de la parcelle du centre vers la périphérie 2001 A10: Gestion extensive de la prairie par la fauche	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	Voir fiche I.2.6	120€/ha/an
	sèches 6110/621062 40/6270/823 0/ Landes et Fourrés 4060/511051	I .1 .5 (a,b) Restauration, entretien et maintien des murets, des clapiers	Contrats agro-environnementaux 0605A –A10* Entretien simple de muret 0605A-A20* Réhabilitation et entretien des murets 0606A-A10* Entretien des murets de terrasses 0606A-A20* Réhabilitation puis entretien des murets de terrasses 0606A-A30* Réhabilitation progressive puis entretien des murets de terrasses	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs		0,70€ ml/an
	I dy	30/5210	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires		150€ /m²
		I .1 .8 (b) Maintien d'une population viable et durable de Dracocéphale	Contrats agro-environnementaux 1903A B40/B41: Mise en défens permanent de zones pastorales sensibles à protéger option complémentaire à 19.3/1.2.3.4.5 C00: élimination des refus de pâturage ou/et nettoyage des surfaces (stations à fort enjeu écologique) en fin de saison pastorale	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	0, 3ha	Non programmé
		I .1 .9 (b) Maintien d'une population viable et durable d'Azuré du serpolet	Contrats agro-environnementaux 1903A B40/B41: Mise en défens permanent de zones pastorales sensibles à protéger option complémentaire à 19.3/1.2.3.4.5 C00 : élimination des refus de pâturage ou/et nettoyage des surfaces (stations à fort enjeux écologique) en fin de saison pastorale	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	1ha	320€/ha/an en cas de mesure conservatoire d'urgence
		I .2 .3 (b) Suivi démographique de la dynamique des populations de Dracocéphale d'Autriche	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Conservatoire Botanique National Alpin		1500€/an
Ensemble de la commune	Milieux forestier	III .1 .2 (a) Protection du papillon Isabelle : accélérer le remplacement des éclairages publics	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Syndicat d'électrification		600€/unité

	s E1075						
CHAMPCELLA	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme nt	Bénéficiaires	Surfac e (1)	Estimatio n financière
■ Ripisylve: Fond de Rame rive droite ■ Adoux de Barrachin	Milieux liés aux cours d'eau 3220/3230/ 3240/3250/ 3270/92A0	V.1.1(a, b) Préservation des ripisylves et des adoux (restauration, entretien, maintien)	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires	Tha 1km	5000€/ha 3500€/km
Ensemble de la commune	Espèces associées à plusieurs milieux	agro-pastorales et sylvicoles favorables au développement durable des	Contrats agro-environnementaux 0501A Plantation et entretien d'une haie 0502A00Plantation et entretien d'un alignement d'arbres 0503A00 Plantation d'arbres sur talus 0601A Réhabilitation et entretien de haies 0602A Entretien de haies 0603A Réhabilitation de fossés 0604A Contrat simple d'entretien des berges 0612A A10Entretien simple des béalières et canaux 0612A A20 Réhabilitation et entretien simple des béalières etcanaux 0613A00 Maintien et entretien des systèmes d'irrigation gravitaire traditionnelle 0615A00 Entretien des arbres isolés 0616A00 Entretien des bosquets 0801A Lutte raisonnée 0802A Mettre en place la lutte biologique 0901A Réduction de 20% des apports azotés par rapport à des réferences locales par culture 0902A00 Remplacement d'une fertilisation minérale par une fertilisation organique de type 1 de la directive Nitrate 0903A00 Adapter la fertilisation en fonction d'analyses de sols et pour des objectifs de rendements historiques locaux 1601A Utilisation tardive de la parcelle 1603A00Récolte ou fauche de la parcelle du centre de la périphérie Contrat Natura	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs Collectivités locales		6000€/an
		VI. 1. 2 (b) Préservation des gîtes d'hivernage, de reproduction et de repos et repérages complémentaires	Contrat Natura	FEOGA-G FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Propriétaires Collectivités locales Propriétaires		1000€/gîte

Soureliou	Mesures	VII.1.1 (a)	Contrat Natura	ADEME	Commune	7600€
	transversales	Résorption des décharges sauvages				

⁽¹⁾ surface donnée à titre indicatif

spécifique à présenter au Comité STAR

FREISSINIERES	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financement	Bénéficiaire	Surfac	Estimatio
					S	e	n
						(1)	financière
Entre la plaine et la	Milieux	I.1.1.(a) Restauration des pelouses		MAPAR	Agriculteurs	10ha	270€/ha/an
forêt domaniale			1901A* A10/A11 /A20 /A21 Ouverture d'une parcelle fortement	FEOGA-G			
 Autour du hameau 	ouverts	steppique des pelouses	embroussaillée (recouvrement ligneux au sol >30%) 1902A * A10 /A11 /A20 /A21 Ouverture d'une parcelle moyennement				
du Pallon			embroussaillée et maintien de l'ouverture (déprise récente):				
	Pelouses		recouvrement ligneux au sol <30%				
	sèches		Contrat Natura	FFGMN	Collectivités		De 1200€ à
	6110/6210/			FEOGA-G	locales		2200€/ha
	6240/6270/	7.12.0.37.1.1.1.1		Docup Objf 2	Propriétaires	251	10007
	8230/	I.1.2. (b) Maintien de l'ouverture des		MAPAR	Agriculteurs	35ha	190€/ha/an
	Landes et Fourrés	pelouses et maîtrise des repousses	1902A/ A30 Ralentissement de la dynamique d'embroussaillement	FEOGA-G			
	4060/5110/	ligneuses	(recouvrement ligneux >20%)				
	5130/5210		1902A / A40 Stabilisation du niveau d'embroussaillement en contenant le développement horizontal (recouvrement) de la strate				
	3130/3210		arbustive (recouvrement ligneux >20%)				
			1902A/ A50 Régression progressive de la végétation arbustive				
			1901A * A10 /A11 /A20 /A21				
			Ouverture d'une parcelle fortement embroussaillée (recouvrement				
			ligneux au sol >30%)				
			1902A * A10 /A11 /A20 /A21 Ouverture d'une parcelle moyennement				
			embroussaillée et maintien de l'ouverture (déprise récente) :				
			recouvrement ligneux au sol <30%				

^{*}Mesures CTE de la synthèse régionale PACA répondant en partie aux objectifs et aux cahiers des charges des mesures Natura validé par la CDOA du 12 juin 2002 et faisant l'objet d'une proposition « d'ajustement à la marge » de certaines Mesures CTE

^{**}Mesures CTE de la synthèse régionale PACA répondant en partie aux objectifs et aux cahiers des charges des mesures Natura validé par la CDOA du 12 juin 2002 et pouvant faire l'objet d'une proposition de mesure

	1	I.1.3 (b): Maintien, valorisation et	Contrats agro-environnementaux	MAPAR	Agriculteurs	50ha	1 30€/ha/an
		développement du pastoralisme par une gestion extensive des pelouses	1903A** A11 Gestion du pâturage par la technique du gardiennage serré 1903B** B12 /B13/B22/B23 Gestion du pâturage en parcs clôturés 1903B** B32 /B33 Gestion fine du pâturage en parcs mobiles tournants de contention sur B32 /B33 secteurs localisés à haute sensibilité Option complémentaire à 19.3/1.2.3.4.5** A50/A60 /A C00: élimination des refus de pâturage ou/et nettoyage des surfaces (stations à fort enjeu écologique) en fin de saison pastorale 1903A** A70/A71/A72 Application d'un plan global de gestion pastorale à l'ensemble de l'unité pastorale, sur la base d'un diagnostic multi-enjeux préalable Option complémentaire à 19.3.6**A80/A81 2002A ** A00 /B00 /D00 Gestion extensive de la prairie par pâturage obligatoire 2002A **Gestion par le pâturage des regains d'automne de prairies permanentes irrigués gravitairement ou non. A 10 : A 11 2003A00 **Gestion extensive des pelouses (calcicoles, sèches)	FEOGA-G	Agriculturs	Solia	1 300/11a/aii
FREISSINIERES	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financement	Bénéficiaire	Surfac	Estimatio
	1,111,001	operation i tatala			s	e	n financière
 Entre la plaine et la forêt domaniale Autour du hameau du Pallon 	Milieux ouverts Pelouses	I .1. 4 (b)Restauration, entretien et valorisation des prés de fauche	Contrats agro-environnementaux 1601 A10/20/30/40: Utilisation tardive de la parcelle, après le 10, le 30 juin, le 20 juillet ou le 15 Août 1603 A00: Récolte ou fauche de la parcelle du centre vers la périphérie 2001 A10: Gestion extensive de la prairie par la fauche	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	Voir fiche I.2.6	120€/ha/an
	sèches 6110/6210/ 6240/6270/ 8230/ Landes et Fourrés 4060/5110/	I .1 .5 (a,b) Restauration, entretien et maintien des murets, des clapiers	Contrats agro-environnementaux 0605A –A10* Entretien simple de muret 0605A-A20* Réhabilitation et entretien des murets 0606A-A10* Entretien des murets de terrasses 0606A-A20* Réhabilitation puis entretien des murets de terrasses 0606A-A20* Réhabilitation puis entretien des murets de terrasses	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs		0,70€ ml/an
	5130/5210		Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires		150€ /m²
		I.1.7 (a) Gestion des flux touristiques: Création de sentier et aménagement de site pour préserver du piétinement les pelouses steppiques (via ferrata)	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Commune		5 400€

La grande falaise	Milieux rocheux : 8130 /8210/ 8220/8240/ 8310	II, 1, 1 (a) Via ferrata d'interprétation	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Commune	500m	25 000€
Ensemble de la commune	Milieux forestier s E1075	III .1 .2 (a) Protection du papillon Isabelle : accélérer le remplacement des éclairages publics	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Syndicat d'électrification		600€/unité

FREISSINIERES	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financement	Bénéficiaire	Surfac	Estimatio
					S	e	n
						(1)	financière
<u>:</u>	Espèces associées à plusieurs milieux	au développement durable des	Contrats agro-environnementaux 0501A Plantation et entretien d'une haie 0502A00Plantation d'arbres sur talus 0601A Réhabilitation et entretien de haies 0602A Entretien de haies 0602A Entretien de haies 0603A Réhabilitation de fossés 0604A Contrat simple d'entretien des berges 0612A A10Entretien simple des béalières et canaux 0612A A20 Réhabilitation et entretien simple des béalières et canaux 0613A00 Maintien et entretien des systèmes d'irrigation gravitaire traditionnelle 0615A00 Entretien des arbres isolés 0616A00 Entretien des bosquets 0801A Lutte raisonnée 0802A Mettre en place la lutte biologique 0901A Réduction de 20% des apports azotés par rapport à des références locales par culture 0902A00 Remplacement d'une fertilisation minérale par une fertilisation organique de type 1 de la directive Nitrate 0903A00 Adapter la fertilisation en fonction d'analyses de sols et pour des objectifs de rendements historiques locaux 1601A Utilisation tardive de la parcelle 1603A00Récolte ou fauche de la parcelle du centre de la périphérie Contrat Natura	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs Collectivités locales Propriétaires		6000€/an
		VI. 1. 2 (b) Préservation des gîtes d'hivernage, de reproduction et de repos après inventaires et repérages complémentaires	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires		1000€/gîte

⁽¹⁾ surface donnée à titre indicatif

^{*}Mesures CTE de la synthèse régionale PACA répondant en partie aux objectifs et aux cahiers des charges des mesures Natura validé par la CDOA du 12 juin 2002 et faisant l'objet d'une proposition « d'ajustement à la marge » de certaines Mesures CTE

^{**}Mesures CTE de la synthèse régionale PACA répondant en partie aux objectifs et aux cahiers des charges des mesures Natura validé par la CDOA du 12 juin 2002 et pouvant faire l'objet d'une proposition de mesure spécifique à présenter au Comité STAR

	A ROCHE E RAME	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme nt	Bénéficiaires	Surfac e (1)	Estimatio n financière
-	Au dessus du lac Les Daurelles Balme Rousse Sous Giro	Milieux ouverts Pelouses	I.1.1.(a) Restauration des pelouses sèches : remise en état du caractère steppique des pelouses	Contrats agro-environnementaux 1901A* A10 /A11 /A20 /A21 Ouverture d'une parcelle fortement embroussaillée (recouvrement ligneux au sol >30%) 1902A * A10 /A11 /A20 /A21 Ouverture d'une parcelle moyennement embroussaillée et maintien de l'ouverture (déprise récente) : recouvrement ligneux au sol <30%		Agriculteurs	40ha	270€/ha/an
	6114 6244 8234 Lan Fou 406	sèches 6110/6210/ 6240/6270/ 8230/ Landes et Fourrés 4060/5110/ 5130/5210	I.1.2. (b) Maintien de l'ouverture des Con	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires		De 1200€ à 2200€/ha
			Landes et Fourrés 4060/5110/	8230/ Landes et I.1 Fourrés 4060/5110/ lig	I.1.2. (b) Maintien de l'ouverture des pelouses et maîtrise des repousses ligneuses	Contrats agro-environnementaux 1902A/ A30 Ralentissement de la dynamique d'embroussaillement (recouvrement ligneux >20%) 1902A / A40 Stabilisation du niveau d'embroussaillement en contenant le développement horizontal (recouvrement) de la strate arbustive (recouvrement ligneux >20%) 1902A/ A50 Régression progressive de la végétation arbustive 1901A * A10 /A11 /A20 /A21 Ouverture d'une parcelle fortement embroussaillée (recouvrement ligneux au sol >30%) 1902A * A10 /A11 /A20 /A21 Ouverture d'une parcelle moyennement embroussaillée et maintien de l'ouverture (déprise récente) : recouvrement ligneux au sol <30%	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs
			I.1.3 (b): Maintien, valorisation et développement du pastoralisme par une gestion extensive des pelouses	Contrats agro-environnementaux 1903A** A11 Gestion du pâturage par la technique du gardiennage serré 1903B** B12 /B13/B22/B23 Gestion du pâturage en parcs clôturés 1903B** B32 /B33 Gestion fine du pâturage en parcs mobiles tournants de contention sur B32 /B33 secteurs localisés à haute sensibilité Option complémentaire à 19.3/1.2.3.4.5** A50/A60 /A C00 : élimination des refus de pâturage ou/et nettoyage des surfaces (stations à fort enjeu écologique) en fin de saison pastorale 1903A** A70/A71/A72 Application d'un plan global de gestion pastorale à l'ensemble de l'unité pastorale, sur la base d'un diagnostic multi-enjeux préalable Option complémentaire à 19.3.6**A80/A81 2002A ** A00 /B00 /D00 Gestion extensive de la prairie par pâturage obligatoire 2002A **Gestion par le pâturage des regains d'automne de prairies permanentes irrigués gravitairement ou non. A 10 : A 11 2003A00 **Gestion extensive des pelouses (calcicoles, sèches)	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	85ha	1 30€/ha/an

LA ROCHE DE RAME	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme nt	Bénéficiaires	Surfac e (1)	Estimatio n financière
 Au dessus du lac Les Daurelles Balme Rousse Sous Giro 	Milieux ouverts Pelouses	I .1. 4 (b)Restauration, entretien et valorisation des prés de fauche	Contrats agro-environnementaux 1601 A10/20/30/40: Utilisation tardive de la parcelle, après le 10, le 30 juin, le 20 juillet ou le 15 Août 1603 A00: Récolte ou fauche de la parcelle du centre vers la périphérie 2001 A10: Gestion extensive de la prairie par la fauche		Agriculteurs	Voir fiche I.2.6	120€/ha/an
	sèches 6110/6210/ 6240/6270/ 8230/ Landes et Fourrés 4060/5110/	I .1 .5 (a,b) Restauration, entretien et maintien des murets, des clapiers	Contrats agro-environnementaux 0605A –A10* Entretien simple de muret 0605A-A20* Réhabilitation et entretien des murets 0606A-A10* Entretien des murets de terrasses 0606A-A20* Réhabilitation puis entretien des murets de terrasses 0606A-A30* Réhabilitation progressive puis entretien des murets de terrasses	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs		0,70€ ml/an
	5130/5210		Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires		150€ /m²
	Création de sentier et aménagement de		Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Commune		3 100€
Ensemble de la commune	Milieux forestiers E1075	III .1 .2 (a) Protection du papillon Isabelle : accélérer le remplacement des éclairages publics	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Syndicat d'électrification		600€/unité
gauche		V.1.1(a, b) Préservation des ripisylves et des adoux (restauration, entretien, maintien)	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires	0.5ha 1.5km	5000€/ha 3500€/km
Ripisylve en face de Pra Reboul	2210/2210	V.1.2(a) Création d'un sentier de valorisation et d'interprétation de la ripisylve	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Commune	600ml	30 500€

LA ROCHE DE RAME	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme nt	Bénéficiaires	Surfac e (1)	Estimatio n financière	
Ensemble de la commune	Espèces associées à plusieurs milieux	agro-pastorales et sylvicoles favorables au développement durable des	Contrats agro-environnementaux 0501A Plantation et entretien d'une haie 0502A00Plantation et entretien d'un alignement d'arbres 0503A00 Plantation d'arbres sur talus 0601A Réhabilitation et entretien de haies 0602A Entretien de haies 0603A Réhabilitation de fossés 0604A Contrat simple d'entretien des berges 0612A A10Entretien simple des béalières et canaux 0612A A20 Réhabilitation et entretien simple des béalières etcanaux 0613A00 Maintien et entretien des systèmes d'irrigation gravitaire traditionnelle 0615A00 Entretien des arbres isolés 0616A00 Entretien des bosquets 0801A Lutte raisonnée 0802A Mettre en place la lutte biologique 0901A Réduction de 20% des apports azotés par rapport à des références locales par culture 0902A00 Remplacement d'une fertilisation minérale par une fertilisation organique de type 1 de la directive Nitrate 0903A00 Adapter la fertilisation en fonction d'analyses de sols et pour des objectifs de rendements historiques locaux 1601A Utilisation tardive de la parcelle 1603A00Récolte ou fauche de la parcelle du centre de la périphérie	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs		6000€/an	
			Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G	Collectivités locales Propriétaires			
		d'hivernage, de repos après in	VI. 1. 2 (b) Préservation des gîtes d'hivernage, de reproduction et de repos après inventaires et repérages complémentaires	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires		1000€/gîte
Aval et entrée de l'usine Les Bonnafes	Mesures transversales	VII.1.1 (a) Résorption des décharges sauvages	Contrat Natura	ADEME	Commune		30 400€	

⁽¹⁾ surface donnée à titre indicatif

^{*}Mesures CTE de la synthèse régionale PACA répondant en partie aux objectifs et aux cahiers des charges des mesures Natura validé par la CDOA du 12 juin 2002 et faisant l'objet d'une proposition « d'ajustement à la marge » de certaines Mesures CTE

^{**}Mesures CTE de la synthèse régionale PACA répondant en partie aux objectifs et aux cahiers des charges des mesures Natura validé par la CDOA du 12 juin 2002 et pouvant faire l'objet d'une proposition de mesure spécifique à présenter au Comité STAR

S	T MARTIN DE		Opération Natura	Contrat	Financeme nt	Bénéficiaires	Surfac e (1)	Estimatio n financière
•	La Roche Baron alentour des hameaux de Ste Marguerite et de Queyrières entre les hameaux de Villard-Meyer et de La Bâtie-des-	ouverts Pelouses sèches 6110/6210/	I.1.1.(a) Restauration des pelouses sèches : remise en état du caractère steppique des pelouses	Contrats agro-environnementaux 1901A* A10 /A11 /A20 /A21 Ouverture d'une parcelle fortement embroussaillée (recouvrement ligneux au sol >30%) 1902A * A10 /A11 /A20 /A21 Ouverture d'une parcelle moyennement embroussaillée et maintien de l'ouverture (déprise récente) : recouvrement ligneux au sol <30% Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G	Agriculteurs Collectivités locales Propriétaires	20ha	270€/ha/an De 1200€ à 2200€/ha
•	Vigneaux La vignette Au dessus de Prelles La Casse	6240/6270/ 8230/ Landes et Fourrés 4060/5110/ 5130/5210	I.1.2. (b) Maintien de l'ouverture des pelouses et maîtrise des repousses ligneuses	Contrats agro-environnementaux 1902A/ A30 Ralentissement de la dynamique d'embroussaillement (recouvrement ligneux >20%) 1902A / A40 Stabilisation du niveau d'embroussaillement en contenant le développement horizontal (recouvrement) de la strate arbustive (recouvrement ligneux >20%) 1902A/ A50 Régression progressive de la végétation arbustive 1901A * A10 /A11 /A20 /A21 Ouverture d'une parcelle fortement embroussaillée (recouvrement ligneux au sol >30%) 1902A * A10 /A11 /A20 /A21 Ouverture d'une parcelle moyennement embroussaillée et maintien de l'ouverture (déprise récente) : recouvrement ligneux au sol <30%	Docup Objf 2 MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	95ha	190€/ha/an

I.1.3 (b): Maintien, valorisation et	Contrats agro-environnementaux	MAPAR	Agriculteurs	140ha	1 30€/ha/an
	1903A** A11 Gestion du pâturage par la technique du gardiennage	FEOGA-G	, i		
gestion extensive des pelouses	serré				
	1903B** B12 /B13/B22/B23 Gestion du pâturage en parcs clôturés				
	1903B** B32 /B33 Gestion fine du pâturage en parcs mobiles				
	tournants de contention sur B32 /B33				
	secteurs localisés à haute sensibilité				
	Option complémentaire à 19.3/1.2.3.4.5** A50/A60 /A C00 :				
	élimination des refus de pâturage ou/et nettoyage des surfaces				
	(stations à fort enjeu écologique) en fin de saison pastorale				
	1903A** A70/A71/A72 Application d'un plan global de gestion				
	pastorale à l'ensemble de l'unité pastorale, sur la base d'un diagnostic				
	multi-enjeux préalable				
	Option complémentaire à 19.3.6**A80/A81				
	2002A ** A00 /B00 /D00 Gestion extensive de la prairie par pâturage				
	obligatoire				
	2002A ** Gestion par le pâturage des regains d'automne de prairies				
	permanentes irrigués gravitairement ou non.				
	A 10 :A 11				
	2003A00 ** Gestion extensive des pelouses (calcicoles, sèches)				

S	Γ MARTIN D	E Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme nt	Bénéficiaire s	Surfac e (1)	Estimatio n financière
•	hameaux de S Marguerite et Queyrières entre les hamea de Villard-Meyer de La Bâtie-de Vigneaux	Pelouses et sèches s- 6110/6210/ 6240/6270/	I .1. 4 (b)Restauration, entretien et valorisation des prés de fauche I .1 .5 (a,b) Restauration, entretien et maintien des murets, des clapiers	Contrats agro-environnementaux 1601 A10/20/30/40: Utilisation tardive de la parcelle, après le 10, le 30 juin, le 20 juillet ou le 15 Août 1603 A00: Récolte ou fauche de la parcelle du centre vers la périphérie 2001 A10: Gestion extensive de la prairie par la fauche Contrats agro-environnementaux 0605A – A10* Entretien simple de muret 0605A-A20* Réhabilitation et entretien des murets 0606A-A10* Entretien des murets de terrasses	MAPAR FEOGA-G MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs Agriculteurs	Voir fiche I.2.6	120€/ha/an 0,70€ ml/an
•	La vignette Au dessus de Prell La Casse	8230/ Landes et Fourrés 4060/5110/ 5130/5210		0606A-A20* Réhabilitation puis entretien des murets de terrasses 0606A-A30* Réhabilitation progressive puis entretien des murets de terrasses Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires		150€/m²
Е	semble de la commur	forestier s E1075	III .1 .2 (a) Protection du papillon Isabelle : accélérer le remplacement des éclairages publics	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Syndicat d' électrification		600€/unité

ST MAR	TIN I	DE	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme nt	Bénéficiaire s	Surfac e (1)	Estimatio n financière
Ensemble de	la commu		Espèces associées à plusieurs milieux	agro-pastorales et sylvicoles favorables au développement durable des populations de Chauves-souris : Préservation des territoires de chasse		MAPAR FEOGA-G FFGMN FEOGA-G FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires Collectivités locales Propriétaires		6000€/an
				complémentaires					
Sous le village	e 		Mesures transversales	VII.1.1 (a) Résorption des décharges sauvages	Contrat Natura	ADEME	Commune		22 900€

⁽¹⁾ surface donnée à titre indicatif

^{**}Mesures CTE de la synthèse régionale PACA répondant en partie aux objectifs et aux cahiers des charges des mesures Natura validé par la CDOA du 12 juin 2002 et pouvant faire l'objet d'une proposition de mesure spécifique à présenter au Comité STAR

LES VIGNEAUX	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme	Bénéficiaire	Surfac	Estimatio
				nt	S	e	n
						(1)	financière
alentour du village au dessus de la bâtie au dessus de la route des traverses	Milieux ouverts Pelouses	I.1.1.(a) Restauration des pelouses sèches : remise en état du caractère steppique des pelouses	Contrats agro-environnementaux 1901A* A10 /A11 /A20 /A21 Ouverture d'une parcelle fortement embroussaillée (recouvrement ligneux au sol >30%) 1902A * A10 /A11 /A20 /A21 Ouverture d'une parcelle moyennement embroussaillée et maintien de l'ouverture (déprise récente) : recouvrement ligneux au sol <30%		Agriculteurs	20ha	270€/ha/an
	sèches 6110/6210/ 6240/6270/ 8230/		Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires		De 1200€ à 2200€/ha
	Landes et Fourrés 4060/5110/ 5130/5210	I.1.2. (b) Maintien de l'ouverture des pelouses et maîtrise des repousses ligneuses	8		Agriculteurs	35ha	190€/ha/an

^{*}Mesures CTE de la synthèse régionale PACA répondant en partie aux objectifs et aux cahiers des charges des mesures Natura validé par la CDOA du 12 juin 2002 et faisant l'objet d'une proposition « d'ajustement à la marge » de certaines Mesures CTE

I.1.3 (b): Maintien, valorisation	t Contrats agro-environnementaux	MAPAR	Agriculteurs	190ha	1 30€/ha/an
développement du pastoralisme par u	e 1903A** A11 Gestion du pâturage par la technique du gardiennage serré	FEOGA-G			
gestion extensive des pelouses	1903B** B12 /B13/B22/B23 Gestion du pâturage en parcs clôturés				
	1903B** B32 /B33 Gestion fine du pâturage en parcs mobiles tournants de				
	contention sur B32 /B33				
	secteurs localisés à haute sensibilité				
	Option complémentaire à 19.3/1.2.3.4.5** A50/A60 /A C00				
	: élimination des refus de pâturage ou/et nettoyage des surfaces (stations à				
	fort enjeu écologique) en fin de saison pastorale				
	1903A** A70/A71/A72 Application d'un plan global de gestion pastorale				
	à l'ensemble de l'unité pastorale, sur la base d'un diagnostic multi-enjeux				
	préalable				
	Option complémentaire à 19.3.6**A80/A81				
	2002A ** A00 /B00 /D00 Gestion extensive de la prairie par pâturage				
	obligatoire				
	2002A **Gestion par le pâturage des regains d'automne de prairies				
	permanentes irrigués gravitairement ou non.				
	A 10 :A 11				
	2003A00 ** Gestion extensive des pelouses (calcicoles, sèches)				

lage Milieux					Surfac	Estimatio
			nt	S	e	n
					(1)	financière
bâtie route <u>ouverts</u>	I .1. 4 (b)Restauration, entretien et valorisation des prés de fauche	Contrats agro-environnementaux 1601 A10/20/30/40: Utilisation tardive de la parcelle, après le 10, le 30 juin, le 20 juillet ou le 15 Août 1603 A00: Récolte ou fauche de la parcelle du centre vers la périphérie 2001 A10: Gestion extensive de la prairie par la fauche	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	Voir fiche I.2.6	120€/ha/an
Pelouses sèches 6110/621 6240/627 8230/ Landes Fourrés	maintien des murets, des clapiers	Contrats agro-environnementaux 0605A –A10* Entretien simple de muret 0605A-A20* Réhabilitation et entretien des murets 0606A-A10* Entretien des murets de terrasses 0606A-A20* Réhabilitation puis entretien des murets de terrasses 0606A-A30* Réhabilitation progressive puis entretien des murets de terrasses	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs		0,70€ ml/an
4060/511 5130/521		Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires		150€ /m²
	I .3 .1(a): Aménagement foncier pour les sites présentation un intérêt environnemental		FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Commune Propriétaires		8 000€
mune Milieu foresti	Isabelle : accélérer le remplacement des éclairages publics	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Syndicat d' électrification		600€/unité
s						
fore	st	Isabelle : accélérer le remplacement des éclairages publics Stier	Isabelle : accélérer le remplacement des éclairages publics stier	Isabelle : accélérer le remplacement des éclairages publics Stier FEOGA-G Docup Objf 2 D	Isabelle : accélérer le remplacement des éclairages publics Stier Isabelle : accélérer le remplacement des éclairages publics FEOGA-G Docup Objf 2 Syndicat d' électrification	Stier Isabelle: accélérer le remplacement des éclairages publics accélérer le remplacement des éclairages publics accélérer le remplacement des éclairages pub

LES VIGNEAUX	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme	Bénéficiaire	Surfac	Estimatio
				nt	s	e	n
						(1)	financière
Ensemble de la commune	Espèces associées à plusieurs milieux	au développement durable des	Contrats agro-environnementaux 0501A Plantation et entretien d'une haie 0502A00Plantation d'arbres sur talus 0501A Réhabilitation et entretien de haies 0601A Réhabilitation et entretien de haies 0602A Entretien de haies 0603A Réhabilitation de fossés 0603A Réhabilitation de fossés 0604A Contrat simple d'entretien des berges 0612A A10Entretien simple des béalières et canaux 0612A A20 Réhabilitation et entretien simple des béalières et canaux 0613A00 Maintien et entretien des systèmes d'irrigation gravitaire traditionnelle 0615A00 Entretien des arbres isolés 0616A00 Entretien des arbres isolés 0801A Lutte raisonnée 0802A Mettre en place la lutte biologique 0901A Réduction de 20% des apports azotés par rapport à des références locales par culture 0902A00 Remplacement d'une fertilisation minérale par une fertilisation organique de type 1 de la directive Nitrate 0903A00 Adapter la fertilisation en fonction d'analyses de sols et pour des objectifs de rendements historiques locaux 1601A Utilisation tardive de la parcelle 1603A00Récolte ou fauche de la parcelle du centre de la périphérie Contrat Natura	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs Collectivités locales		6000€/an
		VI. 1. 2 (b) Préservation des gîtes	Contrat Natura	FFGMN	Propriétaires Collectivités		1000€/gîte
		d'hivernage, de reproduction et de	Contract Linear	FEOGA-G	locales		10000/8110
		repos après inventaires et repérages complémentaires		Docup Objf 2	Propriétaires		

⁽¹⁾ surface donnée à titre indicatif

^{*}Mesures CTE de la synthèse régionale PACA répondant en partie aux objectifs et aux cahiers des charges des mesures Natura validé par la CDOA du 12 juin 2002 et faisant l'objet d'une proposition « d'ajustement à la marge » de certaines Mesures CTE

^{**}Mesures CTE de la synthèse régionale PACA répondant en partie aux objectifs et aux cahiers des charges des mesures Natura validé par la CDOA du 12 juin 2002 et pouvant faire l'objet d'une proposition de mesure spécifique à présenter au Comité STAR

EYGLIERS	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme	Bénéficiaire	Surfac	Estimatio
				nt	S	e	n
						(1)	financière
-Tour du fort de Mont Dauphin -Quartier des Anciennes Vignes -Alentours des hameaux des Boyères		I.1.1.(a) Restauration des pelouses sèches : remise en état du caractère steppique des pelouses		MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	25ha	270€/ha/an
hameaux du Gros	6110/6210/ 6240/6270/		Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires		De 1200€ à 2200€/ha
Four 4060	Landes et Fourrés 4060/5110/ 5130/5210	I.1.2. (b) Maintien de l'ouverture des pelouses et maîtrise des repousses ligneuses	1902A/ A30 Ralentissement de la dynamique d'embroussaillement (recouvrement ligneux >20%) 1902A / A40 Stabilisation du niveau d'embroussaillement en contenant le développement horizontal (recouvrement) de la strate arbustive (recouvrement ligneux >20%) 1902A/ A50 Régression progressive de la végétation arbustive 1901A * A10 /A11 /A20 /A21 Ouverture d'une parcelle fortement embroussaillée (recouvrement ligneux au sol >30%) 1902A * A10 /A11 /A20 /A21 Ouverture d'une parcelle moyennement embroussaillée et maintien de l'ouverture (déprise récente) : recouvrement ligneux au sol <30%	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	30ha	190€/ha/an
		I.1.3 (b): Maintien, valorisation et développement du pastoralisme par une gestion extensive des pelouses	Contrats agro-environnementaux 1903A** A11 Gestion du pâturage par la technique du gardiennage serré 1903B** B12 /B13/B22/B23 Gestion du pâturage en parcs clôturés 1903B** B32 /B33 Gestion fine du pâturage en parcs mobiles tournants de contention sur B32 /B33 secteurs localisés à haute sensibilité Option complémentaire à 19.3/1.2.3.4.5** A50/A60 /A C00 : élimination des refus de pâturage ou/et nettoyage des surfaces (stations à fort enjeu écologique) en fin de saison pastorale 1903A** A70/A71/A72 Application d'un plan global de gestion pastorale à l'ensemble de l'unité pastorale, sur la base d'un diagnostic multi-enjeux préalable Option complémentaire à 19.3.6**A80/A81 2002A ** A00 /B00 /D00 Gestion extensive de la prairie par pâturage obligatoire 2002A **Gestion par le pâturage des regains d'automne de prairies permanentes irrigués gravitairement ou non. A 10 : A 11 2003A00 **Gestion extensive des pelouses (calcicoles, sèches)	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	151ha	1 30€/ha/an

EYGLIERS	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme nt	Bénéficiaire s	e (1)	Estimatio n financière
Dauphin -Quartier des Anciennes Vignes -Alentours des hameaux des Boyères -De l'usine	<u>ouverts</u>	I .1. 4 (b)Restauration, entretien et valorisation des prés de fauche	Contrats agro-environnementaux 1601 A10/20/30/40: Utilisation tardive de la parcelle, après le 10, le 30 juin, le 20 juillet ou le 15 Août 1603 A00: Récolte ou fauche de la parcelle du centre vers la périphérie 2001 A10: Gestion extensive de la prairie par la fauche		Agriculteurs	Voir fiche I.2.6	120€/ha/an
	6110/6210/ 6240/6270/ 8230/ Landes et Fourrés	I .1 .5 (a,b) Restauration, entretien et maintien des murets, des clapiers		MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs		0,70€ ml/an
	4060/5110/ 5130/5210	5)/5210	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires		150€ /m²
		I .1 .7 (a) Gestion des flux touristiques : Création de sentier et aménagement de site pour préserver du piétinement les pelouses steppiques (les marmottes)	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Commune Propriétaires		19 000€
		I .3 .1(a): Aménagement foncier pour les sites présentant un intérêt environnemental	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Commune Propriétaires		8 000€
Ensemble de la commune	Milieux forestiers E1075	III .1 .2 (a) Protection du papillon Isabelle : accélérer le remplacement des éclairages publics	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Syndicat d'électrification		600€/unité
 Ripisylve :Conflue nce plaine du Simoust (Guil) Adoux d'Eygliers rive gauche 	Milieux liés aux cours d'eau 3220/3230/ 3240/3250/ 3270/92A0	V .1 .1(a, b) Préservation des ripisylves et des adoux (restauration, entretien, maintien)	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires	Réalisation :	: 2007/2009

EYGLIERS	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme	Bénéficiaire	Surfac	Estimatio
				nt	S	e	n
						(1)	financière
Ensemble de la commune	Espèces associées à plusieurs milieux		0501A Plantation et entretien d'une haie 0502A00Plantation et entretien d'un alignement d'arbres 0503A00 Plantation d'arbres sur talus	FFGMN FEOGA-G FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires Collectivités locales Propriétaires		6000€/an

⁽¹⁾ surface donnée à titre indicatif

^{*}Mesures CTE de la synthèse régionale PACA répondant en partie aux objectifs et aux cahiers des charges des mesures Natura validé par la CDOA du 12 juin 2002 et faisant l'objet d'une proposition « d'ajustement à la marge » de certaines Mesures CTE

^{**}Mesures CTE de la synthèse régionale PACA répondant en partie aux objectifs et aux cahiers des charges des mesures Natura validé par la CDOA du 12 juin 2002 et pouvant faire l'objet d'une proposition de mesure spécifique à présenter au Comité STAR

GU	ILLESTRE	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme	Bénéficiaire		Estimatio
					nt	S	e (1)	n financière
•	Autour du Pain de sucre Au dessus des falaises	Milieux ouverts Pelouses sèches 6110/6210/ 6240/6270/ 8230/ Landes et Fourrés 4060/5110/ 5130/5210	I.1.2. (b) Maintien de l'ouverture des pelouses et maîtrise des repousses ligneuses	Contrats agro-environnementaux 1902A/A30 Ralentissement de la dynamique d'embroussaillement (recouvrement ligneux >20%) 1902A / A40 Stabilisation du niveau d'embroussaillement en contenant le développement horizontal (recouvrement) de la strate arbustive (recouvrement ligneux >20%) 1902A/A50 Régression progressive de la végétation arbustive 1901A * A10 /A11 /A20 /A21 Ouverture d'une parcelle fortement embroussaillée (recouvrement ligneux au sol >30%) 1902A * A10 /A11 /A20 /A21 Ouverture d'une parcelle moyennement embroussaillée et maintien de l'ouverture (déprise récente) : recouvrement ligneux au sol <30%	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	6ha	190€/ha/an
			I.1.3 (b): Maintien, valorisation et développement du pastoralisme par une gestion extensive des pelouses	ü	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	15ha	1 30€/ha/an
Ense	emble de la commune	Milieux forestiers E1075	III .1 .2 (a) Protection du papillon Isabelle : accélérer le remplacement des éclairages publics	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Syndicat d'électrification		600€/unité

GUILLESTRE	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme	Bénéficiaire	Surfac	Estimatio
				nt	s	e	n
						(1)	financière
d'Assan et forêt de la	forestiers	III. 2.3(b)Suivi de la dynamique des peuplements des pins à crochets, et valorisation de ces	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Commune Propriétaire ONF	<137 ha surfaces sur-	Veille
Réortie	M'11 11 /	pinèdes	C + AN +	EEC) (N.	0.11 3.34	évaluées	: 2007/2009
Ripisylve	Milieux liés aux cours d'eau3220/323 0/3240/3250/3 270/92A0	V .1 .1(a, b) Préservation des ripisylves et des adoux (restauration, entretien, maintien)		FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires	Realisation	
Ensemble de la commune	Espèces associées à plusieurs milieux	agro-pastorales et sylvicoles favorables au développement	Contrats agro-environnementaux 0501A Plantation et entretien d'une haie 0502A00Plantation et entretien d'un alignement d'arbres 0503A00 Plantation d'arbres sur talus 0601A Réhabilitation et entretien de haies 0602A Entretien de haies 0603A Réhabilitation de fossés 0604A Contrat simple d'entretien des berges 0612A A10Entretien simple des béalières et canaux 0612A A20 Réhabilitation et entretien simple des béalières et canaux 0612A A20 Réhabilitation et entretien simple des béalières et canaux 0613A00 Maintien et entretien des systèmes d'irrigation gravitaire traditionnelle 0615A00 Entretien des arbres isolés 0616A00 Entretien des bosquets 0801A Lutte raisonnée 0802A Mettre en place la lutte biologique 0901A Réduction de 20% des apports azotés par rapport à des références locales par culture 0902A00 Remplacement d'une fertilisation minérale par une fertilisation organique de type 1 de la directive Nitrate 0903A00 Adapter la fertilisation en fonction d'analyses de sols et pour des objectifs de rendements historiques locaux 1601A Utilisation tardive de la parcelle 1603A00Récolte ou fauche de la parcelle du centre de la périphérie Contrat Natura	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs Collectivités locales Propriétaires		6000€/an
		VI. 1. 2 (b) Préservation des gîtes d'hivernage, de reproduction et de repos après inventaires et repérages complémentaires	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires		1000€/gîte

⁽¹⁾ surface donnée à titre indicatif

^{*}Mesures CTE de la synthèse régionale PACA répondant en partie aux objectifs et aux cahiers des charges des mesures Natura validé par la CDOA du 12 juin 2002 et faisant l'objet d'une proposition « d'ajustement à la marge » de certaines Mesures CTE

**Mesures CTE de la synthèse régionale PACA répondant en partie aux objectifs et aux cahiers des charges des mesures Natura validé par la CDOA du 12 juin 2002 et pouvant faire l'objet d'une proposition de mesure

spécifique à présenter au Comité STAR

MONT DAUPHIN	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme	Bénéficiaire	Surfac	Estimatio
				nt	S	e	n
						(1)	financière
Ensemble de la commune	Milieux ouverts Pelouses	I.1.1.(a) Restauration des pelouses sèches : remise en état du caractère steppique des pelouses		MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	6ha	270€/ha/an
	sèches 6110/6210/ 6240/6270/		Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires		De 1200€ à 2200€/ha
	8230/ Landes et Fourrés 4060/5110/ 5130/5210	I.1.2. (b) Maintien de l'ouverture des pelouses et maîtrise des repousses ligneuses	1902A/ A30 Ralentissement de la dynamique d'embroussaillement (recouvrement ligneux >20%) 1902A / A40 Stabilisation du niveau d'embroussaillement en contenant le développement horizontal (recouvrement) de la strate arbustive (recouvrement ligneux >20%) 1902A/ A50 Régression progressive de la végétation arbustive 1901A * A10 /A11 /A20 /A21 Ouverture d'une parcelle fortement embroussaillée (recouvrement ligneux au sol >30%) 1902A * A10 /A11 /A20 /A21 Ouverture d'une parcelle moyennement embroussaillée et maintien de l'ouverture (déprise récente) : recouvrement ligneux au sol <30%	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	4ha	190€/ha/an
		I.1.3 (b): Maintien, valorisation et développement du pastoralisme par une gestion extensive des pelouses		MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	22ha	1 30€/ha/an

MONT DAUPHIN	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme	Bénéficiaire	Surfac	Estimatio
				nt	S	e	n
						(1)	financière
Ensemble de la commune	Milieux ouverts Pelouses	I .1 .5 (a,b) Restauration, entretien et maintien des murets, des clapiers	Contrats agro-environnementaux 0605A –A10* Entretien simple de muret 0605A-A20* Réhabilitation et entretien des murets 0606A-A10* Entretien des murets de terrasses 0606A-A20* Réhabilitation puis entretien des murets de terrasses 0606A-A30* Réhabilitation progressive puis entretien des murets de	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs		0,70€ ml/an
	sèches 6110/6210/ 6240/6270/ 8230/ Landes et Fourrés		Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires		150€ /m²
	4060/5110/ 5130/5210	I, 1, 6 (a,b) Valorisation de la Place Forte de Mont Dauphin: Sentier et Jardin Botanique, pôle et vitrine du steppique durancien		FFGMN Docup Objf 2 Région Conseil Général	Commune		Investissement 103 700€ Entretien : 21 500€
Ensemble de la commune	Milieux forestiers E1075	III .1 .2 (a) Protection du papillon Isabelle : accélérer le remplacement des éclairages publics	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Syndicat d'électrification		600€/unité

MONT DAUPHIN	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme	Bénéficiaire	Surfac	Estimatio
		_		nt	s	e	n
						(1)	financière
Ensemble de la commune	Espèces associées à plusieurs milieux	favorables au développement durable des populations de Chauves-souris : Préservation des territoires de chasse	0501A Plantation et entretien d'une haie 0502A00Plantation et entretien d'un alignement d'arbres 0503A00 Plantation d'arbres sur talus 0601A Réhabilitation et entretien de haies 0602A Entretien de haies 0603A Réhabilitation de fossés 0604A Contrat simple d'entretien des berges 0612A A10Entretien simple des béalières et canaux 0612A A20 Réhabilitation et entretien simple des béalières et canaux 0613A00 Maintien et entretien des systèmes d'irrigation gravitaire traditionnelle 0615A00 Entretien des arbres isolés 0616A00 Entretien des arbres isolés 0616A00 Entretien des bosquets 0801A Lutte raisonnée 0802A Mettre en place la lutte biologique 0901A Réduction de 20% des apports azotés par rapport à des références locales par culture 0902A00 Remplacement d'une fertilisation minérale par une fertilisation organique de type 1 de la directive Nitrate 0903A00 Adapter la fertilisation en fonction d'analyses de sols et pour des objectifs de rendements historiques locaux 1601A Utilisation tardive de la parcelle 1603A00Récolte ou fauche de la parcelle du centre de la périphérie Contrat Natura	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs Collectivités locales Propriétaires		6000€/an
		VI. 1. 2 (b) Préservation des gîtes d'hivernage, de reproduction et de repos après inventaires et repérages complémentaires	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires		1000€/gîte

⁽¹⁾ surface donnée à titre indicatif

^{*}Mesures CTE de la synthèse régionale PACA répondant en partie aux objectifs et aux cahiers des charges des mesures Natura validé par la CDOA du 12 juin 2002 et faisant l'objet d'une proposition « d'ajustement à la marge » de certaines Mesures CTE

^{**}Mesures CTE de la synthèse régionale PACA répondant en partie aux objectifs et aux cahiers des charges des mesures Natura validé par la CDOA du 12 juin 2002 et pouvant faire l'objet d'une proposition de mesure spécifique à présenter au Comité STAR

REOTIER	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme	Bénéficiaire	Surfac	Estimatio
				nt	S	e	n
						(1)	financière
Ensemble de la commune	Milieux ouverts Pelouses	I.1.1.(a) Restauration des pelouses sèches : remise en état du caractère steppique des pelouses	1901A* A10 /A11 /A20 /A21 Ouverture d'une parcelle fortement embroussaillée (recouvrement ligneux au sol >30%) 1902A * A10 /A11 /A20 /A21 Ouverture d'une parcelle moyennement embroussaillée et maintien de l'ouverture (déprise récente) : recouvrement ligneux au sol <30%		Agriculteurs	10ha	270€/ha/an
	sèches 6110/6210/ 6240/6270/ 8230/		Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires		De 1200€ à 2200€/ha
	Landes et Fourrés 4060/5110/ 5130/5210	Landes et Fourrés des pelouses et maîtrise des repousses ligneuses 1.1.2. (b) Maintien de l'ouverture des pelouses et maîtrise des repousses ligneuses 1.1.2. (b) Maintien de l'ouverture des pelouses et maîtrise des repousses ligneuses 1.1.2. (b) Maintien de l'ouverture des pelouses et maîtrise des repousses ligneuses 1.1.2. (b) Maintien de l'ouverture des pelouses et maîtrise des repousses ligneuses 1.1.2. (b) Maintien de l'ouverture des pelouses et maîtrise des repousses ligneuses	$\frac{1902 \text{A} / \text{A}30}{\text{Possible A}} \text{Ralentissement de la dynamique d'embroussaillement (recouvrement ligneux} > 20\%) \\ \frac{1902 \text{A} / \text{A}40}{\text{Stabilisation du niveau d'embroussaillement en contenant le développement horizontal (recouvrement) de la strate arbustive (recouvrement ligneux} > 20\%) \\ \frac{1902 \text{A} / \text{A}50}{\text{A}50} \text{Régression progressive de la végétation arbustive} \\ \frac{1901 \text{A} * \text{A}10 / \text{A}11 / \text{A}20 / \text{A}21}{\text{Couverture d'une parcelle fortement embroussaillée (recouvrement ligneux au sol} > 30\%) \\ \frac{1902 \text{A}}{\text{Possible A}} \text{A}10 / \text{A}11 / \text{A}20 / \text{A}21 \text{Couverture d'une parcelle moyennement embroussaillée et maintien de l'ouverture (déprise récente)} : recouvrement ligneux au sol} < 30\%$	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	40ha	190€/ha/an
		I.1.3 (b): Maintien, valorisation et développement du pastoralisme par une gestion extensive des pelouses		MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	135ha	1 30€/ha/an

REOTIER	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme	Bénéficiaire	Surfac	Estimatio
				nt	S	e	n
						(1)	financière
Ensemble de la commune	Milieux ouverts	I .1. 4 (b)Restauration, entretien et valorisation des prés de fauche	Contrats agro-environnementaux 1601 A10/20/30/40: Utilisation tardive de la parcelle, après le 10, le 30 juin, le 20 juillet ou le 15 Août 1603 A00: Récolte ou fauche de la parcelle du centre vers la périphérie 2001 A10: Gestion extensive de la prairie par la fauche	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	Voir fiche I.2.6	120€/ha/an
	Pelouses sèches 6110/6210/ 6240/6270/ 8230/ Landes et Fourrés	I .1 .5 (a,b) Restauration, entretien et maintien des murets, des clapiers		MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs		0,70€ ml/an
	4060/5110/ 5130/5210		Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires		150€ /m²
Ensemble de la commune	Milieux forestiers E1075	III .1 .2 (a) Protection du papillon Isabelle : accélérer le remplacement des éclairages publics	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Syndicat d' électrification		600€/unité
Fontaine pétrifiante	Milieux humides 1340 /7220/ 7230/7220	IV,2, 2(b)Suivis et valorisation des sources pétrifiantes à tuf	Contrat Natura	FGMN Docup Objf 2	Commune		3 000€
Ripisylve : Confluence Guil/Durance	Milieux liés aux cours d'eau 3220/3230/ 3240/3250/ 3270/92A0	V .1 .1(a, b) Préservation des ripisylves et des adoux (restauration, entretien, maintien)	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires	Réalisation	: 2007/2009

REOTIER	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme	Bénéficiaire	Surfac	Estimatio
				nt	s	e	n
						(1)	financière
Ensemble de la commune	Espèces associées à plusieurs milieux	favorables au développement durable des populations de	Contrats agro-environnementaux 0501A Plantation et entretien d'une haie 0502A00Plantation d'arbres sur talus 0503A00 Plantation d'arbres sur talus 0601A Réhabilitation et entretien de haies 0602A Entretien de haies 0603A Réhabilitation de fossés 0604A Contrat simple d'entretien des berges 0612A A10Entretien simple des béalières et canaux 0612A A20 Réhabilitation et entretien simple des béalières et canaux 0613A00 Maintien et entretien des systèmes d'irrigation gravitaire traditionnelle 0615A00 Entretien des arbres isolés 0616A00 Entretien des bosquets 0801A Lutte raisonnée 0802A Mettre en place la lutte biologique 0901A Réduction de 20% des apports azotés par rapport à des références locales par culture 0902A00 Remplacement d'une fertilisation minérale par une fertilisation organique de type 1 de la directive Nitrate 0903A00 Adapter la fertilisation en fonction d'analyses de sols et pour des objectifs de rendements historiques locaux 1601A Utilisation tardive de la parcelle 1603A00Récolte ou fauche de la parcelle du centre de la périphérie Contrat Natura		Agriculteurs Collectivités locales Propriétaires		6000€/an
		VI. 1. 2 (b) Préservation des gîtes d'hivernage, de reproduction et de repos après inventaires et	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires		1000€/gîte
(1)	\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	repérages complémentaires			•		

⁽¹⁾ surface donnée à titre indicatif

^{*}Mesures CTE de la synthèse régionale PACA répondant en partie aux objectifs et aux cahiers des charges des mesures Natura validé par la CDOA du 12 juin 2002 et faisant l'objet d'une proposition « d'ajustement à la marge » de certaines Mesures CTE

^{**}Mesures CTE de la synthèse régionale PACA répondant en partie aux objectifs et aux cahiers des charges des mesures Natura validé par la CDOA du 12 juin 2002 et pouvant faire l'objet d'une proposition de mesure spécifique à présenter au Comité STAR

RISOUL	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme	Bénéficiaire	Surfac	Estimatio
				nt	S	e	n
						(1)	financière
Rocher Barbein Milieux ouverts Pelouses sèches 6110/6210/ 6240/6270/ 8230/ Landes Fourrés	I.1.2. (b) Maintien de l'ouverture des pelouses et maîtrise des repousses ligneuses	Contrats agro-environnementaux 1902A/ A30 Ralentissement de la dynamique d'embroussaillement (recouvrement ligneux >20%) 1902A / A40 Stabilisation du niveau d'embroussaillement en contenant le développement horizontal (recouvrement) de la strate arbustive (recouvrement ligneux >20%) 1902A/ A50 Régression progressive de la végétation arbustive 1901A * A10 /A11 /A20 /A21 Ouverture d'une parcelle fortement embroussaillée (recouvrement ligneux au sol >30%) 1902A * A10 /A11 /A20 /A21 Ouverture d'une parcelle moyennement embroussaillée et maintien de l'ouverture (déprise récente) : recouvrement ligneux au sol <30%		Agriculteurs	6ha	190€/ha/an	
	4060/5110/513 0/5210	I.1.3 (b): Maintien, valorisation et développement du pastoralisme par une gestion extensive des pelouses	1903A** A11 Gestion du pâturage par la technique du gardiennage serré		Agriculteurs	15ha	1 30€/ha/an
		I .1 .5 (a,b) Restauration, entretien et maintien des murets, des clapiers	Contrats agro-environnementaux	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs		0,70€ ml/an
			Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires		150€ /m²

RISOUL	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme	Bénéficiaire	Surfac	Estimatio
		_		nt	s	e	n
						(1)	financière
Plan de Phazy	Milieux	IV, 1, 1(a,b)Valorisation des	Contrat Natura	FGMN	Commune		Investissement
	1,11110421	sources thermales et des prés salés		Docup Objf 2			33 050€
		continentaux du Plan de Phazy					Entretien/an 600€/ an
	humides						000e/ all
	1340/7220						
Ensemble de la commune	<u>Espèces</u>	VI. 1. 1 (b) Favoriser des pratiques	Contrats agro-environnementaux	MAPAR	Agriculteurs		6000€/an
	associées à plusieurs	agro-pastorales et sylvicoles favorables au développement	0501A Plantation et entretien d'une haie 0502A00Plantation et entretien d'un alignement d'arbres	FEOGA-G			
	milieux	durable des populations de	0503A00 Plantation d'arbres sur talus				
l	<u>IIIIICux</u>	Chauves-souris: Préservation des					
Ì		territoires de chasse	0602A Entretien de haies				
l			0603A Réhabilitation de fossés				
			0604A Contrat simple d'entretien des berges				
			0612A A10Entretien simple des béalières et canaux				
l			0612A A20 Réhabilitation et entretien simple des béalières etcanaux 0613A00 Maintien et entretien des systèmes d'irrigation				
l			gravitaire traditionnelle				
			0615A00 Entretien des arbres isolés				
			0616A00 Entretien des bosquets				
			0801A Lutte raisonnée				
			0802A Mettre en place la lutte biologique				
			0901A Réduction de 20% des apports azotés par rapport à des références locales par culture				
			0902A00 Remplacement d'une fertilisation minérale par une fertilisation				
			organique de type 1 de la directive Nitrate				
			0903A00 Adapter la fertilisation en fonction d'analyses de sols et pour des				
			objectifs de rendements historiques locaux				
			1601A Utilisation tardive de la parcelle				
			1603A00Récolte ou fauche de la parcelle du centre de la périphérie	EEC) O I	0.11		
			Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G	Collectivités locales		
İ				reoga-g	Propriétaires		
		VI. 1. 2 (b) Préservation des gîtes	Contrat Natura	FFGMN	Collectivités		1000€/gîte
		d'hivernage, de reproduction et de		FEOGA-G	locales		
		repos après inventaires et		Docup Objf 2	Propriétaires		
		repérages complémentaires					

⁽¹⁾ surface donnée à titre indicatif

^{*}Mesures CTE de la synthèse régionale PACA répondant en partie aux objectifs et aux cahiers des charges des mesures Natura validé par la CDOA du 12 juin 2002 et faisant l'objet d'une proposition « d'ajustement à la marge » de certaines Mesures CTE

^{**}Mesures CTE de la synthèse régionale PACA répondant en partie aux objectifs et aux cahiers des charges des mesures Natura validé par la CDOA du 12 juin 2002 et pouvant faire l'objet d'une proposition de mesure spécifique

à présenter au Comité STAR

ST CLEMENT	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme	Bénéficiaire	Surfac	Estimatio
				nt	S	e	n
						(1)	financière
 Au dessus des Clots Au dessus de la RN en direction d'Embrun Autour du village 	Milieux ouverts Pelouses	I.1.1.(a) Restauration des pelouses sèches : remise en état du caractère steppique des pelouses		MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	36ha	270€/ha/an
	sèches 6110/6210/ 6240/6270/		Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires		De 1200€ à 2200€/ha
	8230/ Landes et Fourrés 4060/5110/ 5130/5210	des pelouses et maîtrise des repousses ligneuses	recouvrement ligneux >20%) 1902A / A40 Stabilisation du niveau d'embroussaillement en contenant le développement horizontal (recouvrement) de la strate arbustive (recouvrement ligneux >20%) 1902A / A50 Régression progressive de la végétation arbustive 1901A * A10 / A11 / A20 / A21 Ouverture d'une parcelle fortement embroussaillée (recouvrement ligneux au sol >30%) 1902A * A10 / A11 / A20 / A21 Ouverture d'une parcelle moyennement embroussaillée et maintien de l'ouverture (déprise récente) : recouvrement ligneux au sol <30%	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	50ha	190€/ha/an
		I.1.3 (b): Maintien, valorisation et développement du pastoralisme par une gestion extensive des pelouses	Contrats agro-environnementaux 1903A** A11 Gestion du pâturage par la technique du gardiennage serré 1903B** B12/B13/B22/B23 Gestion du pâturage en parcs clôturés 1903B** B32 /B33 Gestion fine du pâturage en parcs mobiles tournants de contention sur B32 /B33 secteurs localisés à haute sensibilité Option complémentaire à 19.3/1.2.3.4.5** A50/A60 /A C00 : élimination des refus de pâturage ou/et nettoyage des surfaces (stations à fort enjeu écologique) en fin de saison pastorale 1903A** A70/A71/A72 Application d'un plan global de gestion pastorale à 1'ensemble de l'unité pastorale, sur la base d'un diagnostic multi-enjeux préalable Option complémentaire à 19.3.6**A80/A81 2002A ** A00 /B00 /D00 Gestion extensive de la prairie par pâturage obligatoire 2002A **Gestion par le pâturage des regains d'automne de prairies permanentes irrigués gravitairement ou non. A 10 : A 11 2003A00 **Gestion extensive des pelouses (calcicoles, sèches)	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	70ha	1 30€/ha/an

ST CLEMENT	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme	Bénéficiaire	Surfac	Estimatio
				nt	S	e	n
						(1)	financière
Au dessus de la RN	Milieux ouverts	I .1. 4 (b)Restauration, entretien et valorisation des prés de fauche	Contrats agro-environnementaux 1601 A10/20/30/40: Utilisation tardive de la parcelle, après le 10, le 30 juin, le 20 juillet ou le 15 Août 1603 A00: Récolte ou fauche de la parcelle du centre vers la périphérie 2001 A10: Gestion extensive de la prairie par la fauche	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	Voir fiche I.2.6	120€/ha/an
7 Adol da Mage	Pelouses sèches 6110/6210/ 6240/6270/ 8230/ Landes et Fourrés	I .1 .5 (a,b) Restauration, entretien et maintien des murets, des clapiers	Contrats agro-environnementaux 0605A –A10* Entretien simple de muret 0605A-A20* Réhabilitation et entretien des murets 0606A-A10* Entretien des murets de terrasses 0606A-A20* Réhabilitation puis entretien des murets de terrasses 0606A-A30* Réhabilitation progressive puis entretien des murets de terrasses	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs		0,70€ ml/an
	4060/5110/ 5130/5210		Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires		150€ /m²
Ensemble de la commune	Milieux forestiers E1075	III .1 .2 (a) Protection du papillon Isabelle : accélérer le remplacement des éclairages publics	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Syndicat d' électrification		600€/unité
Ripisylve en amont de la confluence avec le Palps	Milieux liés aux cours d'eau 3220/3230/ 3240/3250/	V .1 .1(a, b) Préservation des ripisylves et des adoux (restauration, entretien, maintien)	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires	Réalisation	: 2007/2009
au lieux dit les Saurels	3270/92A0						

ST CLEMENT	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme	Bénéficiaire	Surfac	Estimatio
				nt	S	e	n
						(1)	financière
Ensemble de la commune	Espèces associées à plusieurs milieux	agro-pastorales et sylvicoles favorables au développement	Contrats agro-environnementaux 0501A Plantation et entretien d'une haie 0502A00Plantation d'arbres sur talus 0601A Réhabilitation et entretien de haies 0602A Entretien de haies 0602A Entretien de haies 0603A Réhabilitation de fossés 0604A Contrat simple d'entretien des berges 0612A A10Entretien simple des béalières et canaux 0612A A20 Réhabilitation et entretien simple des béalières et canaux 0613A00 Maintien et entretien des systèmes d'irrigation gravitaire traditionnelle 0615A00 Entretien des arbres isolés 0616A00 Entretien des bosquets 0801A Lutte raisonnée 0802A Mettre en place la lutte biologique 0901A Réduction de 20% des apports azotés par rapport à des références locales par culture 0902A00 Remplacement d'une fertilisation minérale par une fertilisation organique de type 1 de la directive Nitrate 0903A00 Adapter la fertilisation en fonction d'analyses de sols et pour des objectifs de rendements historiques locaux 1601A Utilisation tardive de la parcelle 1603A00Récolte ou fauche de la parcelle du centre de la périphérie Contrat Natura	MAPAR FEOGA-G	Collectivités		6000€/an
		VI. 1. 2 (b) Préservation des gîtes d'hivernage, de reproduction et de repos après inventaires et repérages complémentaires	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Propriétaires Collectivités locales Propriétaires		1000€/gîte

⁽¹⁾ surface donnée à titre indicatif

^{*}Mesures CTE de la synthèse régionale PACA répondant en partie aux objectifs et aux cahiers des charges des mesures Natura validé par la CDOA du 12 juin 2002 et faisant l'objet d'une proposition « d'ajustement à la marge » de certaines Mesures CTE

^{**}Mesures CTE de la synthèse régionale PACA répondant en partie aux objectifs et aux cahiers des charges des mesures Natura validé par la CDOA du 12 juin 2002 et pouvant faire l'objet d'une proposition de mesure spécifique à présenter au Comité STAR

ST CREPIN	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme	Bénéficiaire	Surfac	Estimatio
				nt	S	e	n
						(1)	financière
Merdanel ouverts	Milieux ouverts Pelouses	I.1.1.(a) Restauration des pelouses sèches : remise en état du caractère steppique des pelouses		MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	40ha	270€/ha/an
	sèches 6110/6210/ 6240/6270/ 8230/	èches 5110/6210/ 5240/6270/	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires		De 1200€ à 2200€/ha
1	Landes et Fourrés 4060/5110/ 5130/5210	I.1.2. (b) Maintien de l'ouverture des pelouses et maîtrise des repousses ligneuses		MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	80ha	190€/ha/an
		I.1.3 (b): Maintien, valorisation et développement du pastoralisme par une gestion extensive des pelouses	1903A** A11 Gestion du pâturage par la technique du gardiennage serré	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	150ha	1 30€/ha/an

ST CREPIN	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme			Estimatio
				nt	S	e (1)	n financière
Cône de déjection du Merdanel	Milieux ouverts	I .1. 4 (b)Restauration, entretien et valorisation des prés de fauche	Contrats agro-environnementaux 1601 A10/20/30/40: Utilisation tardive de la parcelle, après le 10, le 30 juin, le 20 juillet ou le 15 Août 1603 A00: Récolte ou fauche de la parcelle du centre vers la périphérie 2001 A10: Gestion extensive de la prairie par la fauche	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	Voir fiche I.2.6	120€/ha/an
	Pelouses sèches 6110/6210/ 6240/6270/ 8230/ Landes et Fourrés	I .1 .5 (a,b) Restauration, entretien et maintien des murets, des clapiers		MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs		0,70€ ml/an
	4060/5110/ 5130/5210		Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires		150€ /m²
La Thuriféraie	Milieux forestiers 9560	III. 1.1(a) Valorisation et développement des peuplements de Genévriers thurifères	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Commune ENGREF ONF Propriétaires	40ha	62 000€
		III. 2.2(b) Suivi de la dynamique des peuplements de genévriers thurifères	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Commune ENGREF ONF INRA Propriétaires	40ha	6 000€ /2 ans
Ensemble de la commune	Milieux forestiers E1075	III .1 .2 (a) Protection du papillon Isabelle : accélérer le remplacement des éclairages publics		FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Syndicat d'électrification		600€/unité
Ripisylve : aval de l'aérodrome Barrachin Adoux :	Milieux liés aux cours d'eau 3220/3230/ 3240/3250/ 3270/92A0	V .1 .1(a, b) Préservation des ripisylves et des adoux (restauration, entretien, maintien)	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires	2ha 1.5km	5000€/ha 3500€/km
Béalière rive gauche							
<u>St Thomas rive</u> <u>droite</u>							

ST CREPIN	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme	Bénéficiaire	Surfac	Estimatio
				nt	s	e	n
						(1)	financière
Ensemble de la commune	Espèces associées à plusieurs milieux	agro-pastorales et sylvicoles	0601A Réhabilitation et entretien de haies 0602A Entretien de haies 0603A Réhabilitation de fossés 0604A Contrat simple d'entretien des berges 0612A A10Entretien simple des béalières et canaux 0612A A20 Réhabilitation et entretien simple des béalières etcanaux 0613A00 Maintien et entretien des systèmes d'irrigation gravitaire traditionnelle 0615A00 Entretien des arbres isolés 0616A00 Entretien des bosquets 0801A Lutte raisonnée 0802A Mettre en place la lutte biologique 0901A Réduction de 20% des apports azotés par rapport à des références locales par culture 0902A00 Remplacement d'une fertilisation minérale par une fertilisation organique de type 1 de la directive Nitrate 0903A00 Adapter la fertilisation en fonction d'analyses de sols et pour des objectifs de rendements historiques locaux 1601A Utilisation tardive de la parcelle 1603A00Récolte ou fauche de la parcelle du centre de la périphérie Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires Collectivités locales		6000€/an
		repérages complémentaires		1 3	Propriétaires		
La Bourgea Les Fongasses	Mesures transversales	VII.1.1 (a) Résorption des décharges sauvages	Contrat Natura	ADEME	Commune		18 700€

⁽¹⁾ surface donnée à titre indicatif

^{*}Mesures CTE de la synthèse régionale PACA répondant en partie aux objectifs et aux cahiers des charges des mesures Natura validé par la CDOA du 12 juin 2002 et faisant l'objet d'une proposition « d'ajustement à la marge » de certaines Mesures CTE

^{**}Mesures CTE de la synthèse régionale PACA répondant en partie aux objectifs et aux cahiers des charges des mesures Natura validé par la CDOA du 12 juin 2002 et pouvant faire l'objet d'une proposition de mesure spécifique à présenter au Comité STAR

BARATIER	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme	Bénéficiaires	Surfac	Estimatio
		<u> </u>		nt		e	n
						(1)	financière
Les Bouchasses	Milieux ouverts Pelouses sèches 6110/6210/ 6240/6270/ 8230/ Landes et Fourrés 4060/5110/ 5130/5210	I.1.2. (b) Maintien de l'ouverture des pelouses et maîtrise des repousses ligneuses I.1.3 (b): Maintien, valorisation et développement du pastoralisme par une gestion extensive des pelouses	Contrats agro-environnementaux 1902A/ A30 Ralentissement de la dynamique d'embroussaillement (recouvrement ligneux >20%) 1902A / A40 Stabilisation du niveau d'embroussaillement en contenant le développement horizontal (recouvrement) de la strate arbustive (recouvrement ligneux >20%) 1902A/ A50 Régression progressive de la végétation arbustive 1901A * A10/A11 /A20 /A21Ouverture d'une parcelle fortement embroussaillée (recouvrement ligneux au sol >30%) 1902A * A10/A11 /A20 /A21 Ouverture d'une parcelle moyennement embroussaillée et maintien de l'ouverture (déprise récente) : recouvrement ligneux au sol <30% Contrats agro-environnementaux 1903A** A11 Gestion du pâturage par la technique du gardiennage serré 1903B** B12 /B13/B22/B23 Gestion du pâturage en parcs clôturés 1903B** B32 /B33 Gestion fine du pâturage en parcs mobiles tournants de contention sur B32 /B33 secteurs localisés à haute sensibilité Option complémentaire à 19.3/1.2.3.4.5** A50/A60 /A C00 : élimination des refus de pâturage ou/et nettoyage des surfaces (stations à fort enjeu écologique) en fin de saison pastorale 1903A** A70/A71/A72 Application d'un plan global de gestion pastorale à l'ensemble de l'unité pastorale, sur la base d'un diagnostic multi-enjeux préalable Option complémentaire à 19.3.6**A80/A81 2002A ** A00 /B00 /D00 Gestion extensive de la prairie par pâturage obligatoire 2002A **Gestion par le pâturage des regains d'automne de prairies permanentes irrigués gravitairement ou non. A 10 : A 11 2003A00 **Gestion extensive des pelouses (calcicoles, sèches)	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	1ha 2ha	190€/ha/an 1 30€/ha/an

BARATIER	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme	Bénéficiaires	Surfac	Estimatio
				nt		e	n
						(1)	financière
Ensemble de la commune	Espèces associées à plusieurs milieux	favorables au développement durable des populations de	Contrats agro-environnementaux 0501A Plantation et entretien d'une haie 0502A00Plantation et entretien d'un alignement d'arbres 0503A00 Plantation d'arbres sur talus 0601A Réhabilitation et entretien de haies 0602A Entretien de haies 0602A Entretien de haies 0604A Contrat simple d'entretien des berges 0612A A10Entretien simple des béalières et canaux 0612A A20 Réhabilitation et entretien simple des béalières etcanaux 0613A00 Maintien et entretien des systèmes d'irrigation gravitaire traditionnelle 0615A00 Entretien des arbres isolés 0616A00 Entretien des bosquets 0801A Lutte raisonnée 0802A Mettre en place la lutte biologique 0901A Réduction de 20% des apports azotés par rapport à des références locales par culture 0902A00 Remplacement d'une fertilisation minérale par une fertilisation organique de type 1 de la directive Nitrate 0903A00 Adapter la fertilisation en fonction d'analyses de sols et pour des objectifs de rendements historiques locaux 1601A Utilisation tardive de la parcelle 1603A00Récolte ou fauche de la parcelle du centre de la périphérie Contrat Natura	MAPAR FEOGA-G	Collectivités locales Propriétaires		6000€/an
		VI. 1. 2 (b) Préservation des gîtes d'hivernage, de reproduction et de repos après inventaires et repérages complémentaires	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires		1000€/gîte
	donnée à titre inc						

⁽¹⁾ surface donnée à titre indicatif

^{*}Mesures CTE de la synthèse régionale PACA répondant en partie aux objectifs et aux cahiers des charges des mesures Natura validé par la CDOA du 12 juin 2002 et faisant l'objet d'une proposition « d'ajustement à la marge » de certaines Mesures CTE

^{**}Mesures CTE de la synthèse régionale PACA répondant en partie aux objectifs et aux cahiers des charges des mesures Natura validé par la CDOA du 12 juin 2002 et pouvant faire l'objet d'une proposition de mesure spécifique à présenter au Comité STAR

CHATEAUROUX	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme nt	Bénéficiaires	Surfac e (1)	Estimation financière	
 plateau d'alluvions glaciaires du hameau de St Etienne au torrent du 	Milieux ouverts Pelouses	I.1.1.(a) Restauration des pelouses sèches: remise en état du caractère steppique des pelouses	Contrats agro-environnementaux 1901A* A10 /A11 /A20 /A21 Ouverture d'une parcelle fortement embroussaillée (recouvrement ligneux au sol >30%) 1902A * A10 /A11 /A20 /A21 Ouverture d'une parcelle moyennement embroussaillée et maintien de l'ouverture (déprise récente) : recouvrement ligneux au sol <30%	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	14ha	270€/ha/an	
Couleau	sèches 6110/6210/ 6240/6270/ 8230 Landes et Fourrés 4060/5110/	nes 0/6210/ 0/6270/ 0 des et I.1.2. (b) Maintien de C	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires		De 1200€ à 2200€/ha	
		Landes et Fourrés 4060/5110/	8230 Landes et Fourrés 4060/5110/	Jandes et Gourrés 130/5210 I.1.2. (b) Maintien de l'ouverture des pelouses et maîtrise des repousses ligneuses I.1.3 (b): Maintien,	Contrats agro-environnementaux 1902A/ A30 Ralentissement de la dynamique d'embroussaillement (recouvrement ligneux >20%) 1902A / A40 Stabilisation du niveau d'embroussaillement en contenant le développement horizontal (recouvrement) de la strate arbustive (recouvrement ligneux >20%) 1902A/ A50 Régression progressive de la végétation arbustive 1901A * A10/A11 /A20 /A21 Ouverture d'une parcelle fortement embroussaillée (recouvrement ligneux au sol >30%) 1902A * A10/A11 /A20 /A21 Ouverture d'une parcelle moyennement embroussaillée et maintien de l'ouverture (déprise récente): recouvrement ligneux au sol <30%	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	50ha
		I.1.3 (b): Maintien, valorisation et développement du pastoralisme par une gestion extensive des pelouses	Contrats agro-environnementaux 1903A** A11 Gestion du pâturage par la technique du gardiennage serré 1903B** B12 /B13/B22/B23 Gestion du pâturage en parcs clôturés 1903B** B32 /B33 Gestion fine du pâturage en parcs mobiles tournants de contention sur B32 /B33 secteurs localisés à haute sensibilité Option complémentaire à 19.3/1.2.3.4.5** A50/A60 /A C00 : élimination des refus de pâturage ou/et nettoyage des surfaces (stations à fort enjeu écologique) en fin de saison pastorale 1903A** A70/A71/A72 Application d'un plan global de gestion pastorale à l'ensemble de l'unité pastorale, sur la base d'un diagnostic multi-enjeux préalable Option complémentaire à 19.3.6**A80/A81 2002A ** A00 /B00 /D00 Gestion extensive de la prairie par pâturage obligatoire 2002A **Gestion par le pâturage des regains d'automne de prairies permanentes irrigés gravitairement ou non. A 10 :A 11 2003A00 **Gestion extensive des pelouses (calcicoles, sèches)	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	203ha	1 30€/ha/an	

CHATEAUROUX	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme nt	Bénéficiaires	Surfac e (1)	Estimation financière
plateau d'alluvions glaciaires du hameau de St Etienne au	Milieux ouverts	I .1. 4 (b)Restauration, entretien et valorisation des prés de fauche	Contrats agro-environnementaux 1601 A10/20/30/40: Utilisation tardive de la parcelle, après le 10, le 30 juin, le 20 juillet ou le 15 Août 1603 A00: Récolte ou fauche de la parcelle du centre vers la périphérie 2001 A10: Gestion extensive de la prairie par la fauche	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	Voir fiche I.2.6	120€/ha
torrent du Couleau	Pelouses sèches 6110/6210/ 6240/6270/ 8230 Landes et	I .1 .5 (a,b) Restauration, entretien et maintien des murets, des clapiers	Contrats agro-environnementaux 0605A –A10* Entretien simple de muret 0605A-A20* Réhabilitation et entretien des murets 0606A-A10* Entretien des murets de terrasses 0606A-A20* Réhabilitation puis entretien des murets de terrasses 0606A-A30* Réhabilitation progressive puis entretien des murets de terrasses	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs		0,70€ ml/an
	Fourrés 4060/5110/ 5130/5210		Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires		150€ /m²
Ensemble de la commune	Milieux forestiers E1075	III .1 .2 (a) Protection du papillon Isabelle : accélérer le remplacement des éclairages publics	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Syndicat d'électrification		600€/unité
Serre Buzard, bordure de Durance	Milieux humides	IV, 1, 4 (b) Maintien et entretien des mares et zones	Contrats agro-environnementaux 0611/ A00* Entretiens de mares	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	3ha	54.88€ /mare/an
entre le torrent de Champ Mattheron et le torrent de l'Etroit.	7230	humides	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Propriétaires		240€/mare/an
<u>Durance</u>	Milieux liés aux cours d'eau	V .1 .1(a, b) Préservation des ripisylves et des adoux (restauration, entretien, maintien)	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires	Réalisation 2007/2009	:

CHATEAUROUX	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme nt	Bénéficiaires	Surface (1)	Estimatio n
						(-)	financière
Ensemble de la commune	Espèces associées à plusieurs milieux	VI. 1. 1 (b) Favoriser des pratiques agro-pastorales et sylvicoles favorables au développement durable des populations de Chauvessouris: Préservation des territoires de chasse	Contrats agro-environnementaux 0501A Plantation et entretien d'une haie 0502A00Plantation et entretien d'un alignement d'arbres 0503A00 Plantation d'arbres sur talus 0601A Réhabilitation et entretien de haies 0602A Entretien de haies 0603A Réhabilitation de fossés 0604A Contrat simple d'entretien des berges 0612A A10Entretien simple des béalières et canaux 0612A A20 Réhabilitation et entretien simple des béalières etcanaux 0613A00 Maintien et entretien des systèmes d'irrigation gravitaire traditionnelle 0615A00 Entretien des arbres isolés 0616A00 Entretien des bosquets 0801A Lutte raisonnée 0802A Mettre en place la lutte biologique 0901A Réduction de 20% des apports azotés par rapport à des références locales par culture 0902A00 Remplacement d'une fertilisation minérale par une fertilisation organique de type 1 de la directive Nitrate 0903A00 Adapter la fertilisation en fonction d'analyses de sols et pour des objectifs de rendements historiques locaux 1601A Utilisation tardive de la parcelle 1603A00Récolte ou fauche de la parcelle du centre de la périphérie	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs		6000€/an
			Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G	Collectivités locales Propriétaires		
Eglise	Grand Murin Petit Rhinololphe	VI. 1. 2 (b) Préservation des gîtes d'hivernage, de reproduction et de repos après inventaires et repérages complémentaires	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires		1000€/gîte

⁽¹⁾ surface donnée à titre indicatif

^{*}Mesures CTE de la synthèse régionale PACA répondant en partie aux objectifs et aux cahiers des charges des mesures Natura validé par la CDOA du 12 juin 2002 et faisant l'objet d'une proposition « d'ajustement à la marge » de certaines Mesures CTE

^{**}Mesures CTE de la synthèse régionale PACA répondant en partie aux objectifs et aux cahiers des charges des mesures Natura validé par la CDOA du 12 juin 2002 et pouvant faire l'objet d'une proposition de mesure spécifique à présenter au Comité STAR

CREVOUX	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme nt	Bénéficiaires	Surface (1)	Estimatio n financière	
Adret	Milieux ouverts Pelouses sèches	I.1.1.(a) Restauration des pelouses sèches : remise en état du caractère steppique des pelouses	Contrats agro-environnementaux 1901A* A10 /A11 /A20 /A21 Ouverture d'une parcelle fortement embroussaillée (recouvrement ligneux au sol >30%) 1902A * A10 /A11 /A20 /A21 Ouverture d'une parcelle moyennement embroussaillée et maintien de l'ouverture (déprise récente) : recouvrement ligneux au sol <30%		Agriculteurs	5ha	270€/ha/an	
	6110/6210/ 6240/6270/	6210/	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires		De 1200€ à 2200€/ha	
	8230 Landes et Fourrés 4060/5110/ 5130/5210	Landes e Fourrés 4060/5110/	l'ouverture des pelouses et maîtrise des repousses ligneuses	Contrats agro-environnementaux 1902A/ A30 Ralentissement de la dynamique d'embroussaillement (recouvrement ligneux >20%) 1902A / A40 Stabilisation du niveau d'embroussaillement en contenant le développement horizontal (recouvrement) de la strate arbustive (recouvrement ligneux >20%) 1902A/ A50 Régression progressive de la végétation arbustive 1901A * A10/A11 /A20 /A21 Ouverture d'une parcelle fortement embroussaillée (recouvrement ligneux au sol >30%) 1902A * A10/A11 /A20 /A21 Ouverture d'une parcelle moyennement embroussaillée et maintien de l'ouverture (déprise récente) : recouvrement ligneux au sol <30%	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	15ha	190€/ha/an
		I.1.3 (b): Maintien, valorisation et développement du pastoralisme par une gestion extensive des pelouses	Contrats agro-environnementaux 1903A** A11 Gestion du pâturage par la technique du gardiennage serré 1903B** B12 /B13/B22/B23 Gestion du pâturage en parcs clôturés 1903B** B32 /B33 Gestion fine du pâturage en parcs mobiles tournants de contention sur B32 /B33 secteurs localisés à haute sensibilité Option complémentaire à 19.3/1.2.3.4.5** A50/A60 /A C00 : élimination des refus de pâturage ou/et nettoyage des surfaces (stations à fort enjeu écologique) en fin de saison pastorale 1903A** A70/A71/A72 Application d'un plan global de gestion pastorale à l'ensemble de l'unité pastorale, sur la base d'un diagnostic multi-enjeux préalable Option complémentaire à 19.3.6**A80/A81 2002A ** A00 /B00 /D00 Gestion extensive de la prairie par pâturage obligatoire 2002A **Gestion par le pâturage des regains d'automne de prairies permanentes irrigués gravitairement ou non. A 10 : A 11 2003A00 **Gestion extensive des pelouses (calcicoles, sèches)	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	64ha	1 30€ha/an	

CREVOUX	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme	Bénéficiaires	Surface	Estimatio
				nt		(1)	n financière
Adret	Milieux ouverts	I .1. 4 (b)Restauration, entretien et valorisation des prés de fauche	Contrats agro-environnementaux 1601 A10/20/30/40: Utilisation tardive de la parcelle, après le 10, le 30 juin, le 20 juillet ou le 15 Août 1603 A00: Récolte ou fauche de la parcelle du centre vers la périphérie 2001 A10: Gestion extensive de la prairie par la fauche	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	Voir fiche I.2.6	
	Pelouses sèches 6110/6210/ 6240/6270/ 8230 Landes et	I .1 .5 (a,b) Restauration, entretien et maintien des murets, des clapiers	Contrats agro-environnementaux 0605A –A10* Entretien simple de muret 0605A-A20* Réhabilitation et entretien des murets 0606A-A10* Entretien des murets de terrasses 0606A-A20* Réhabilitation puis entretien des murets de terrasses 0606A-A30* Réhabilitation progressive puis entretien des murets de terrasses	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs		0,70€ ml/an
	Fourrés 4060/5110/ 5130/5210		Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires		150€ /m²
Ensemble de la commune	Milieux forestiers E1075	III .1 .2 (a) Protection du papillon Isabelle : accélérer le remplacement des éclairages publics	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Syndicat d'électrification		600€/unité
Praveyral Grotte au dessus de la micro-centrale du Canal	Milieux	IV,2, 2(b) Suivis et valorisation des sources pétrifiantes à tuf	Contrat Natura	FGMN	Commune	1ha	3 000€
de Provence	humides 1340 /7220/ 7230/7220	IV,1,2(a)Valorisation et restauration de la zone humide du Moulin à Crévoux	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Commune	1ha	25750€

CREVOUX	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme nt	Bénéficiaires	Surface (1)	Estimatio n financière
Ripisylve	Milieux liés aux cours d'eau 3220/3230/ 3240/3250/ 3270/92A0	V .1 .1(a, b) Préservation des ripisylves et des adoux (restauration, entretien, maintien)	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires	Réalisation : 2007/2009	
Ensemble de la commune		VI. 1. 1 (b) Favoriser des pratiques agro-pastorales et sylvicoles favorables au développement durable des populations de Chauvessouris: Préservation des territoires de chasse	0501A Plantation et entretien d'une haie 0502A00Plantation et entretien d'un alignement d'arbres 0503A00 Plantation d'arbres sur talus 0601A Réhabilitation et entretien de haies	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs Collectivités locales Propriétaires		6000€/an
		VI. 1. 2 (b) Préservation des gîtes d'hivernage, de reproduction et de repos après inventaires et repérages complémentaires	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires		1000€/gîte

⁽¹⁾ surface donnée à titre indicatif

^{*}Mesures CTE de la synthèse régionale PACA répondant en partie aux objectifs et aux cahiers des charges des mesures Natura validé par la CDOA du 12 juin 2002 et faisant l'objet d'une proposition « d'ajustement à la marge » de certaines Mesures CTE

^{**}Mesures CTE de la synthèse régionale PACA répondant en partie aux objectifs et aux cahiers des charges des mesures Natura validé par la CDOA du 12 juin 2002 et pouvant faire l'objet d'une proposition de mesure spécifique

à présenter au Comité STAR

EMBRUN	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme nt	Bénéficiaires	Surfac e	Estimation financière
St Privas Sous la Falaise	Milieux ouverts Pelouses sèches 6110/6210/ 6240/6270/	I.1.1.(a) Restauration des pelouses sèches : remise en état du caractère steppique des pelouses	Contrats agro-environnementaux 1901A* A10 /A11 /A20 /A21 Ouverture d'une parcelle fortement embroussaillée (recouvrement ligneux au sol >30%) 1902A * A10 /A11 /A20 /A21 Ouverture d'une parcelle moyennement embroussaillée et maintien de l'ouverture (déprise récente) : recouvrement ligneux au sol <30% Contrat Natura		Agriculteurs Collectivités locales Propriétaires	(1) 6ha	270€/ha/an De 1200€ à 2200€/ha
	8230 Landes et Fourrés 4060/5110/ 5130/5210	I.1.2. (b) Maintien de l'ouverture des pelouses et maîtrise des repousses ligneuses	Contrats agro-environnementaux 1902A/ A30 Ralentissement de la dynamique d'embroussaillement (recouvrement ligneux >20%) 1902A / A40 Stabilisation du niveau d'embroussaillement en contenant le développement horizontal (recouvrement) de la strate arbustive (recouvrement ligneux >20%) 1902A/ A50 Régression progressive de la végétation arbustive 1901A * A10/A11 /A20 /A21Ouverture d'une parcelle fortement embroussaillée (recouvrement ligneux au sol >30%) 1902A * A10/A11 /A20 /A21 Ouverture d'une parcelle moyennement embroussaillée et maintien de l'ouverture (déprise récente): recouvrement ligneux au sol <30%	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	15ha	190€/ha/an
Ripisylve de l'iscle de l'Estang	Milieux liés aux cours d'eau 3220/3230/ 3240/3250/ 3270/92A0	V .1 .1(a, b) Préservation des ripisylves et des adoux (restauration, entretien, maintien)	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires		Réalisation : 2007/2009

EMBRUN	Milieu x	Opération Natura	Contrat	Financeme nt	Bénéficiaires	Surfac e (1)	Estimation financière
Ensemble de la commune	Espèces associées à plusieurs milieux	VI. 1. 1 (b) Favoriser des pratiques agro-pastorales et sylvicoles favorables au développement durable des populations de Chauves-souris: Préservation des territoires de chasse	0601A Réhabilitation et entretien de haies 0602A Entretien de haies 0603A Réhabilitation de fossés 0603A Réhabilitation de fossés 0604A Contrat simple d'entretien des berges 0612A A10Entretien simple des béalières et canaux 0612A A20 Réhabilitation et entretien simple des béalières etcanaux 0613A00 Maintien et entretien des systèmes d'irrigation gravitaire traditionnelle 0615A00 Entretien des arbres isolés 0616A00 Entretien des bosquets 0801A Lutte raisonnée 0802A Mettre en place la lutte biologique 0901A Réduction de 20% des apports azotés par rapport à des références locales par culture 0902A00 Remplacement d'une fertilisation minérale par une fertilisation organique de type 1 de la directive Nitrate 0903A00 Adapter la fertilisation en fonction d'analyses de sols et pour des objectifs de rendements historiques locaux 1601A Utilisation tardive de la parcelle 1603A00Récolte ou fauche de la parcelle du centre de la périphérie	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs		6000€/an
			Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G	Collectivités locales Propriétaires		
La Cathédrale		VI. 1. 2 (b) Préservation des gîtes d'hivernage, de reproduction et de repos après inventaires et repérages complémentaires	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires		1000€/gîte

S	T ANDRE	Milieux	Opération Natura		Financeme nt	Bénéficiaires	Surfac e (1)	Estimation financière	
•	Sous La Pinée Autour de Siguret Sous la départementale Coteaux	Milieux ouverts Pelouses	I.1.1.(a) Restauration des pelouses sèches : remise en état du caractère steppique des pelouses	Contrats agro-environnementaux 1901A* A10 /A11 /A20 /A21 Ouverture d'une parcelle fortement embroussaillée (recouvrement ligneux au sol >30%) 1902A * A10 /A11 /A20 /A21 Ouverture d'une parcelle moyennement embroussaillée et maintien de l'ouverture (déprise récente) : recouvrement ligneux au sol <30%		Agriculteurs	37ha	270€/ha/a	
	direction Crévoux	sèches 6110/6210/ 6240/6270/ 8230	6110/6210/ 6240/6270/ 8230 Landes et I	0/6210/ 0/6270/ 0 des et I.1.2. (b) Maintien de C	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires		De 1200€ à 2200€/ha
			I.1.2. (b) Maintien de l'ouverture des pelouses et maîtrise des repousses ligneuses	Contrats agro-environnementaux 1902A/ A30 Ralentissement de la dynamique d'embroussaillement (recouvrement ligneux >20%) 1902A / A40 Stabilisation du niveau d'embroussaillement en contenant le développement horizontal (recouvrement) de la strate arbustive (recouvrement ligneux >20%) 1902A/ A50 Régression progressive de la végétation arbustive 1901A * A10/A11 /A20 /A21 Ouverture d'une parcelle fortement embroussaillée (recouvrement ligneux au sol >30%) 1902A * A10/A11 /A20 /A21 Ouverture d'une parcelle moyennement embroussaillée et maintien de l'ouverture (déprise récente): recouvrement ligneux au sol <30%	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	90ha	190€/ha/an	
			I.1.3 (b): Maintien, valorisation et développement du pastoralisme par une gestion extensive des pelouses	Contrats agro-environnementaux 1903A** A11 Gestion du pâturage par la technique du gardiennage serré 1903B** B12 /B13/B22/B23 Gestion du pâturage en parcs clôturés 1903B** B32 /B33 Gestion fine du pâturage en parcs mobiles tournants de contention sur B32 /B33 secteurs localisés à haute sensibilité Option complémentaire à 19.3/1.2.3.4.5** A50/A60 /A C00 : élimination des refus de pâturage ou/et nettoyage des surfaces (stations à fort enjeu écologique) en fin de saison pastorale 1903A** A70/A71/A72 Application d'un plan global de gestion pastorale à l'ensemble de l'unité pastorale, sur la base d'un diagnostic multi-enjeux préalable Option complémentaire à 19.3.6**A80/A81 2002A ** A00 /B00 /D00 Gestion extensive de la prairie par pâturage obligatoire 2002A ** Gestion par le pâturage des regains d'automne de prairies permanentes irrigués gravitairement ou non. A 10 : A 11 2003A00 ** Gestion extensive des pelouses (calcicoles, sèches)	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	80ha	1 30€/ha/an	

ST ANDRE	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme nt	Bénéficiaires	Surfac e (1)	Estimation financière
Sous La Pinée Autour de Siguret Sous la	Milieux ouverts	I .1. 4 (b) Restauration, entretien et valorisation des prés de fauche	Contrats agro-environnementaux 1601 A10/20/30/40: Utilisation tardive de la parcelle, après le 10, le 30 juin, le 20 juillet ou le 15 Août 1603 A00: Récolte ou fauche de la parcelle du centre vers la périphérie 2001 A10: Gestion extensive de la prairie par la fauche	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	Voir fiche I.2.6	120€/ha/an
départementale Coteaux direction Crévoux Pelouses sèches 6110/6210/ 6240/6270/ 8230 Landes et	I .1 .5 (a,b) Restauration, entretien et maintien des murets, des clapiers	Contrats agro-environnementaux 0605A –A10* Entretien simple de muret 0605A-A20* Réhabilitation et entretien des murets 0606A-A10* Entretien des murets de terrasses 0606A-A20* Réhabilitation puis entretien des murets de terrasses 0606A-A30* Réhabilitation progressive puis entretien des murets de terrasses	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs		0,70€ ml/an	
	Fourrés 4060/5110/ 5130/5210		Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires		150€ /m²
		I .1 .8 (b) Maintien d'une population viable et durable d'Astragale Queue de Renard	Contrats agro-environnementaux 1903 : B70/B71Report de période de pâturage de la saison pastorale optimale à une autre	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	0, 3ha	180€/ha/an Non programmé
		I. 2.4 (b)Suivi démographique de la dynamique des populations d'Astragale Q.de Renard	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Conservatoire Botanique National Alpin		10300 €/3 ans
Ensemble de la commune	Milieux forestiers E1075	III .1 .2 (a) Protection du papillon Isabelle : accélérer le remplacement des éclairages publics	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Syndicat d' électrification		600€/unité
Combe-Masse	Milieux humides 7230	IV, 1,3(a,b) Préservation des zones humides par une mise en défens de mares fortement perturbées par le piétinement animaux et pose d'abreuvoirs de substitution	1903 A /B40* Mise en défens par clôtures fixes (ovins/caprins) 1903 A /B41* Mise en défens par clôtures fixes (bovins/équins) 0610A /A10 *Restauration de mares 0611/ A00* Entretiens de mares Pose d'abreuvoir : mesure d'investissement	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	1ha	600 à 970€/ mare /an
			Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Propriétaires		

ST ANDRE	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme	Bénéficiaires	Surfac	Estimation
				nt		e	financière
						(1)	
Lac de Siguret	1044 Agrion	IV, 1, 4 (b) Maintien et	Contrats agro-environnementaux	MAPAR	Agriculteurs		54.88€ /mare/an
	de Mercure	entretien des mares et zones	0611/ A00* Entretiens de mares	FEOGA-G			
		humides	Contrat Natura	FFGMN	Propriétaires		240€/mare/an
				FEOGA-G			
				Docup Objf 2			
		IV. 1.5 (a,b) Préservation et	Contrat Natura	FFGMN	Propriétaires		Entretien:
		développement d'une		FEOGA-G	Société de pêche		500€ /an
		population de libellules		Docup Objf 2	d'Embrun		Communication:
		(Agrion de mercure)					900€
Ripisylve de La	Milieux liés	V .1 .1(a, b) Préservation des	Contrat Natura	FFGMN	Collectivités locales	Réalisation	
Cabane	aux cours	ripisylves et des adoux		FEOGA-G	Propriétaires		La Cabane a
Adoux de La	<u>d'eau</u>	(restauration, entretien,		Docup Objf 2		disparu dep	uis les crues 2000
	3220/323032	maintien)					
<u>Cabane</u>	40/3250327						
	92A0						

ST ANDRE	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme nt	Bénéficiaires	Surfac e (1)	Estimation financière
Ensemble de la commune	Espèces associées à plusieurs milieux	VI. 1. 1 (b) Favoriser des pratiques agro-pastorales et sylvicoles favorables au développement durable des populations de Chauvessouris: Préservation des territoires de chasse	0501A Plantation et entretien d'une haie 0502A00Plantation et entretien d'un alignement d'arbres	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs		6000€/an
			Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G	Collectivités locales Propriétaires		
		VI. 1. 2 (b) Préservation des gîtes d'hivernage, de reproduction et de repos après inventaires et repérages complémentaires	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires		1000€/gîte
Amont du Villars	Mesures transversales	VII.1.1 (a) Résorption des décharges sauvages	Contrat Natura	ADEME	Commune		30 500€

⁽¹⁾ surface donnée à titre indicatif

^{*}Mesures CTE de la synthèse régionale PACA répondant en partie aux objectifs et aux cahiers des charges des mesures Natura validé par la CDOA du 12 juin 2002 et faisant l'objet d'une proposition « d'ajustement à la marge » de certaines Mesures CTE

^{**}Mesures CTE de la synthèse régionale PACA répondant en partie aux objectifs et aux cahiers des charges des mesures Natura validé par la CDOA du 12 juin 2002 et pouvant faire l'objet d'une proposition de mesure spécifique à présenter au Comité STAR

ST SAUVEUR	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme nt	Bénéficiaires	Surfac e (1)	Estimatio n financière
Bouchasses Les Garcins Au dessus des Gaillards Au dessus du Pont Neuf Delouses sèches 6110/6210/	I.1.1.(a) Restauration des pelouses sèches : remise en état du caractère steppique des pelouses	Contrats agro-environnementaux 1901A* A10 /A11 /A20 /A21 Ouverture d'une parcelle fortement embroussaillée (recouvrement ligneux au sol >30%) 1902A * A10 /A11 /A20 /A21 Ouverture d'une parcelle moyennement embroussaillée et maintien de l'ouverture (déprise récente) : recouvrement ligneux au sol <30% Contrat Natura	MAPAR FEOGA-G FFGMN FEOGA-G	Agriculteurs Collectivités locales Propriétaires	60ha	270€/ha/an De 1200€ à 2200€/ha	
	6110/6210/ 6240/6270/ 8230 Landes et Fourrés I.1.2. (b) Maintien l'ouverture des pelouses	l'ouverture des pelouses et maîtrise des repousses	Contrats agro-environnementaux 1902A/A30 Ralentissement de la dynamique d'embroussaillement (recouvrement ligneux >20%) 1902A / A40 Stabilisation du niveau d'embroussaillement en contenant le développement horizontal (recouvrement) de la strate arbustive (recouvrement ligneux >20%) 1902A/A50 Régression progressive de la végétation arbustive 1901A * A10/A11 /A20 /A21Ouverture d'une parcelle fortement embroussaillée (recouvrement ligneux au sol >30%) 1902A * A10/A11 /A20 /A21 Ouverture d'une parcelle moyennement embroussaillée et maintien de l'ouverture (déprise récente): recouvrement ligneux au sol <30%	Docup Objf 2 MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	112ha	190€/ha/an
		I.1.3 (b): Maintien, valorisation et développement du pastoralisme par une gestion extensive des pelouses	Contrats agro-environnementaux 1903A** A11 Gestion du pâturage par la technique du gardiennage serré 1903B** B12 /B13/B22/B23 Gestion du pâturage en parcs clôturés 1903B** B32 /B33 Gestion fine du pâturage en parcs mobiles tournants de contention sur B32 /B33 secteurs localisés à haute sensibilité Option complémentaire à 19.3/1.2.3.4.5** A50/A60 /A C00 : élimination des refus de pâturage ou/et nettoyage des surfaces (stations à fort enjeu écologique) en fin de saison pastorale 1903A** A70/A71/A72 Application d'un plan global de gestion pastorale à l'ensemble de l'unité pastorale, sur la base d'un diagnostic multi-enjeux préalable Option complémentaire à 19.3.6**A80/A81 2002A ** A00 /B00 /D00 Gestion extensive de la prairie par pâturage obligatoire 2002A **Gestion par le pâturage des regains d'automne de prairies permanentes irrigués gravitairement ou non. A 10 : A 11 2003A00 **Gestion extensive des pelouses (calcicoles, sèches)	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	200ha	1 30€/ha/an

ST SAUVEUR		Opération Natura	Contrat	Financeme nt	Bénéficiaires	Surfac e (1)	Estimatio n financière
Secteur des Bouchasses Les Garcins Au dessus des Gaillards	Milieux ouverts	I .1. 4 (b) Restauration, entretien et valorisation des prés de fauche	Contrats agro-environnementaux 1601 A10/20/30/40: Utilisation tardive de la parcelle, après le 10, le 30 juin, le 20 juillet ou le 15 Août 1603 A00: Récolte ou fauche de la parcelle du centre vers la périphérie 2001 A10: Gestion extensive de la prairie par la fauche	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	Voir fiche I.2.6	120€/ha/an
Au dessus du Pont Neuf	Pelouses sèches 6110/6210/ 6240/6270/ 8230 Landes et	I .1 .5 (a,b) Restauration, entretien et maintien des	Contrats agro-environnementaux 0605A –A10* Entretien simple de muret 0605A-A20* Réhabilitation et entretien des murets 0606A-A10* Entretien des murets de terrasses 0606A-A20* Réhabilitation puis entretien des murets de terrasses 0606A-A30* Réhabilitation progressive puis entretien des murets de terrasses	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs		0,70€ ml/an
	Fourrés 4060/5110/ 5130/5210	murets, des clapiers	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires		150€ /m²
Ensemble de la commune	Milieux forestiers E1075	III .1 .2 (a) Protection du papillon Isabelle : accélérer le remplacement des éclairages publics	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Syndicat d' électrification		600€/unité
Versant sud-ouest de la commune La Bouchasse	Milieux humides 7230	IV, 1,3(a,b) Préservation des zones humides par une mise en défens de mares fortement perturbées par le piétinement animaux et pose d'abreuvoirs de substitution	Contrats agro-environnementaux 1903 A /B40* Mise en défens par clôtures fixes (ovins/caprins) 1903 A /B41* Mise en défens par clôtures fixes (bovins/équins) 0610A /A10 *Restauration de mares 0611/ A00* Entretiens de mares Pose d' abreuvoir : mesure d'investissement	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	14ha	325€/ mare/an
			Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Propriétaires		600 à 970€/mare/an
		IV, 1, 4 (b) Maintien et entretien des mares et zones	Contrats agro-environnementaux 0611/ A00* Entretiens de mares	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs		54.88€ /mare/an
		humides	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Propriétaires		240€/mare/an

ST SAUVEUR	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme	Bénéficiaires	Surfac	Estimatio
				nt		e (1)	n financière
Ensemble de la commune	Espèces associées à plusieurs milieux	VI. 1. 1 (b) Favoriser des pratiques agro-pastorales et sylvicoles favorables au développement durable des populations de Chauves- souris: Préservation des territoires de chasse	Contrats agro-environnementaux 0501A Plantation et entretien d'une haie 0502A00Plantation et entretien d'un alignement d'arbres 0503A00 Plantation d'arbres sur talus 0601A Réhabilitation et entretien de haies 0602A Entretien de haies 0603A Réhabilitation de fossés 0604A Contrat simple d'entretien des berges 0612A A10Entretien simple des béalières et canaux 0612A A20 Réhabilitation et entretien simple des béalières etcanaux 0613A00 Maintien et entretien des systèmes d'irrigation gravitaire traditionnelle 0615A00 Entretien des arbres isolés 0616A00 Entretien des bosquets 0801A Lutte raisonnée 0802A Mettre en place la lutte biologique 0901A Réduction de 20% des apports azotés par rapport à des références locales par culture 0902A00 Remplacement d'une fertilisation minérale par une fertilisation organique de type 1 de la directive Nitrate 0903A00 Adapter la fertilisation en fonction d'analyses de sols et pour des objectifs de rendements historiques locaux 1601A Utilisation tardive de la parcelle 1603A00Récolte ou fauche de la parcelle du centre de la périphérie	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs		6000€/an
			Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G	Collectivités locales Propriétaires		
		VI. 1. 2 (b) Préservation des gîtes d'hivernage, de reproduction et de repos après inventaires et repérages complémentaires	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires		1000€/gîte
En aval du coin bas An amont du coin haut	Mesures transversales	VII.1.1 (a) Résorption des décharges sauvages	Contrat Natura	ADEME	Commune		18 700€

⁽¹⁾ surface donnée à titre indicatif

^{*}Mesures CTE de la synthèse régionale PACA répondant en partie aux objectifs et aux cahiers des charges des mesures Natura validé par la CDOA du 12 juin 2002 et faisant l'objet d'une proposition « d'ajustement à la marge » de certaines Mesures CTE

^{**}Mesures CTE de la synthèse régionale PACA répondant en partie aux objectifs et aux cahiers des charges des mesures Natura validé par la CDOA du 12 juin 2002 et pouvant faire l'objet d'une proposition de mesure spécifique à présenter au Comité STAR

ABRIES	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme nt	Bénéficiaires	Surfac e	Estimatio n
						(1)	financière
Adret	Milieux ouverts Pelouses sèches	I.1.1.(a) Restauration des pelouses sèches : remise en état du caractère steppique des pelouses	1901A* A10/A11 /A20 /A21 Ouverture d'une parcelle fortement embroussaillée (recouvrement ligneux au sol >30%) 1902A * A10/A11 /A20 /A21 Ouverture d'une parcelle moyennement embroussaillée et maintien de l'ouverture (déprise récente) : recouvrement	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	25ha	270€/ha/an
	6110/6210/ 6240/6270/ 8230/ Landes et		Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires	-	De 1200€ à 2200€/ha
	Fourrés 4060/5110/ 5130/5210	I.1.2. (b) Maintien de l'ouverture des pelouses et maîtrise des repousses ligneuses		MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	90ha	190€/ha/an

		I.1.3 (b): Maintien, valorisation et développement du pastoralisme par une gestion extensive des pelouses	Contrats agro-environnementaux	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	190ha	1 30€/ha/an
		gestion extensive des perodes	1903A** A11 Gestion du pâturage par la technique du gardiennage serré 1903B** B12 /B13/B22/B23 Gestion du pâturage en parcs clôturés 1903B** B32 /B33 Gestion fine du pâturage en parcs mobiles tournants de contention sur B32 /B33 secteurs localisés à haute sensibilité Option complémentaire à 19.3/1.2.3.4.5** A50/A60 /A C00 : élimination des refus de pâturage ou/et nettoyage des surfaces (stations à fort enjeu écologique) en fin de saison pastorale 1903A** A70/A71/A72 Application d'un plan global de gestion pastorale à l'ensemble de l'unité pastorale, sur la base d'un diagnostic multi-enjeux préalable Option complémentaire à 19.3.6**A80/A81 2002A ** A00 /B00 /D00 Gestion extensive de la prairie par pâturage obligatoire 2002A **Gestion par le pâturage des regains d'automne de prairies permanentes irrigués gravitairement ou non. A 10 : A 11 2003A00 **Gestion extensive des pelouses (calcicoles, sèches)				
ABRIES	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme nt	Bénéficiaires	Surfac e (1)	Estimatio n financière
Adret	Milieux ouverts	I .1. 4 (b)Restauration, entretien et valorisation des prés de fauche	Contrats agro-environnementaux 1601 A10/20/30/40: Utilisation tardive de la parcelle, après le 10, le 30 juin, le 20 juillet ou le 15 Août	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	Voir fiche I.2.6	120€/ha/an
	Pelouses sèches 6110/6210/ 6240/6270/ 8230/ Landes et Fourrés 4060/5110/ 5130/5210	I .1 .5 (a,b) Restauration, entretien et maintien des murets, des clapiers	1603 A00: Récolte ou fauche de la parcelle du centre vers la périphérie 2001 A10: Gestion extensive de la prairie par la fauche Contrats agro-environnementaux 0605A –A10* Entretien simple de muret 0605A-A20* Réhabilitation et entretien des murets 0606A-A10* Entretien des murets de terrasses 0606A-A20* Réhabilitation puis entretien des murets de terrasses 0606A-A30* Réhabilitation progressive puis entretien des murets de terrasses	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs		0,70€ ml/an
			Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires		150€ /m²
		I .1 .8 (b) Maintien d'une population viable et durable d'Astragale Queue deRenard	Contrats agro-environnementaux 1903: B70/B71Report de période de pâturage de la saison pastorale optimale à une autre	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs		180€/ha/an Non programmé

		I. 2.4 (b)Suivi démographique de la dynamique des populations d'Astragale Queue deRenard	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Conservatoire Botanique National Alpin		10300 €/3 an
		I.3.I(a) Aménagement foncier pour les sites présentation un intérêt environnemental	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Commune Propriétaires		8 000€
Ensemble de la commune	Milieux forestiers E1075	III .1 .2 (a) Protection du papillon Isabelle : accélérer le remplacement des éclairages publics	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Syndicat d'électrification		600€/unité
d'Abriès -plaines alluviales en aval d'Abriès	Milieux liés aux cours d'eau 3220/3230/ 3240/3250/ 3270/92A0	V .1 .1(a, b) Préservation des ripisylves et des adoux (restauration, entretien, maintien)	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires	ripisylve suit juin et octobr - en amont d'	Abriès : 60% alluviales aval :75%

ABRIES	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme	Bénéficiaires	Surfac	Estimatio
				nt		e	n
						(1)	financière
Ensemble de commune	la Espèces associées à plusieurs milieux	VI. 1. 1 (b) Favoriser des pratiques agro-pastorales et sylvicoles favorables au développement durable des populations de Chauves-souris: Préservation des territoires de chasse	0501A Plantation et entretien d'une haie 0502A00Plantation et entretien d'un alignement d'arbres 0503A00 Plantation d'arbres sur talus 0601A Réhabilitation et entretien de haies 0602A Entretien de haies 0603A Réhabilitation de fossés 0604A Contrat simple d'entretien des berges 0612A A10Entretien simple des béalières et canaux 0612A A20 Réhabilitation et entretien simple des béalières et canaux 0613A00 Maintien et entretien des systèmes d'irrigation gravitaire traditionnelle 0615A00 Entretien des arbres isolés 0616A00 Entretien des bosquets 0801A Lutte raisonnée 0802A Mettre en place la lutte biologique 0901A Réduction de 20% des apports azotés par rapport à des références locales par culture 0902A00 Remplacement d'une fertilisation minérale par une fertilisation organique de type 1 de la directive Nitrate 0903A00 Adapter la fertilisation en fonction d'analyses de sols et pour des objectifs de rendements historiques locaux 1601A Utilisation tardive de la parcelle	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs		6000€/an
			1603A00Récolte ou fauche de la parcelle du centre de la périphérie Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G	Collectivités locales Propriétaires		
		VI. 1. 2 (b) Préservation des gîtes d'hivernage, de reproduction et de repos après inventaires et repérages complémentaires	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires		1000€/gîte
Près d'Aiguille	Mesures transversales	VII.1.1 (a) Résorption des décharges sauvages	Contrat Natura	ADEME	Commune		3 500€

⁽¹⁾ surface donnée à titre indicatif

^{*}Mesures CTE de la synthèse régionale PACA répondant en partie aux objectifs et aux cahiers des charges des mesures Natura validé par la CDOA du 12 juin 2002 et faisant l'objet d'une proposition « d'ajustement à la marge » de certaines Mesures CTE

^{**}Mesures CTE de la synthèse régionale PACA répondant en partie aux objectifs et aux cahiers des charges des mesures Natura validé par la CDOA du 12 juin 2002 et pouvant faire l'objet d'une proposition de mesure spécifique

à présenter au Comité STAR

AIGUILLES	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme	Bénéficiaires	Surfac	Estimatio
				nt		e	n
						(1)	financière
Adret	Milieux ouverts	I.1.1.(a) Restauration des pelouses sèches : remise en état du caractère steppique des pelouses	Convenience agree on monitorinaria	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	20ha	270€/ha/an
			1901A* A10/A11 /A20 /A21 Ouverture d'une parcelle fortement embroussaillée (recouvrement ligneux au sol >30%)				
	Pelouses sèches 6110/6210/		1902A * A10/A11 /A20 /A21 Ouverture d'une parcelle moyennement embroussaillée et maintien de l'ouverture (déprise récente) : recouvrement ligneux au sol <30%				
	6240/6270/ 8230/ Landes et		Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires		De 1200€ à 2200€/ha
	Fourrés 4060/5110/ 5130/5210	I.1.2. (b) Maintien de l'ouverture des pelouses et maîtrise des repousses ligneuses	Contrats agro-environnementaux 1902A/ A30 Ralentissement de la dynamique d'embroussaillement (recouvrement ligneux >20%) 1902A / A40 Stabilisation du niveau d'embroussaillement en contenant le développement horizontal (recouvrement) de la strate arbustive (recouvrement ligneux >20%) 1902A / A50 Régression progressive de la végétation arbustive 1901A * A10 / A11 / A20 / A21 Ouverture d'une parcelle fortement embroussaillée (recouvrement ligneux au sol >30%) 1902A * A10 / A11 / A20 / A21 Ouverture d'une parcelle moyennement embroussaillée et maintien de l'ouverture (déprise récente) : recouvrement ligneux au sol <30%	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	100ha	190€/ha/an

		I.1.3 (b): Maintien, valorisation et développement du pastoralisme par une gestion extensive des pelouses	Contrats agro-environnementaux	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	88ha	1 30€/ha/an
		gestion extensive des perouses	1903A** A11 Gestion du pâturage par la technique du gardiennage serré 1903B** B12 /B13/B22/B23 Gestion du pâturage en parcs clôturés 1903B** B32 /B33 Gestion fine du pâturage en parcs mobiles tournants de contention sur B32 /B33 secteurs localisés à haute sensibilité Option complémentaire à 19.3/1.2.3.4.5** A50/A60 /A C00 : élimination des refus de pâturage ou/et nettoyage des surfaces (stations à fort enjeu écologique) en fin de saison pastorale 1903A** A70/A71/A72 Application d'un plan global de gestion pastorale à l'ensemble de l'unité pastorale, sur la base d'un diagnostic multi-enjeux préalable Option complémentaire à 19.3.6**A80/A81 2002A ** A00 /B00 /D00 Gestion extensive de la prairie par pâturage obligatoire 2002A **Gestion par le pâturage des regains d'automne de prairies permanentes irrigués gravitairement ou non. A 10 : A 11 2003A00 **Gestion extensive des pelouses (calcicoles, sèches)				
AIGUILLES	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme	Bénéficiaires	Surfac	Estimatio
		o per union r inion n		nt		e (1)	n financière
Adret	Milieux ouverts Pelouses sèches	I .1. 4 (b)Restauration, entretien et valorisation des prés de fauche	Contrats agro-environnementaux 1601 A10/20/30/40: Utilisation tardive de la parcelle, après le 10, le 30 juin, le 20 juillet ou le 15 Août 1603 A00: Récolte ou fauche de la parcelle du centre vers la périphérie 2001 A10: Gestion extensive de la prairie par la fauche	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	Voir fiche I.2.6	120€/ha/an
	6110/6210/ 6240/6270/ 8230/ Landes et Fourrés 4060/5110/ 5130/5210	I .1 .5 (a,b) Restauration, entretien et maintien des murets, des clapiers	Contrats agro-environnementaux 0605A –A10* Entretien simple de muret 0605A-A20* Réhabilitation et entretien des murets 0606A-A10* Entretien des murets de terrasses 0606A-A20* Réhabilitation puis entretien des murets de terrasses 0606A-A30* Réhabilitation progressive puis entretien des murets de terrasses	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs		0,70€ ml/an
			Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires		150€ /m²
		I .1 .8 (b) Maintien d'une population viable et durable d'Astragale Queue de Renard	Contrats agro-environnementaux 1903: B70/B71Report de période de pâturage de la saison pastorale optimale à une autre	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs		180€/ha/an Non programmé

		I. 2.4 (b)Suivi démographique de la dynamique des populations d'Astragale Queue de Renard	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Conservatoire Botanique National Alpin		10300 €/3 an
Ensemble de la commune	Milieux forestiers E1075	III .1 .2 (a) Protection du papillon Isabelle : accélérer le remplacement des éclairages publics	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Syndicat d'électrification		600€/unité
Ripisylve: plaines alluviales en aval d'Aiguilles Adoux de La Misère Adoux du Gouret	Milieux liés aux cours d'eau 3220/3230/ 3240/3250/ 3270/92A0	V .1 .1(a, b) Préservation des ripisylves et des adoux (restauration, entretien, maintien)	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires	ripisylve su juin et octob -plaines all d'Aiguilles	uviales en aval :75% La Misère et

AIGUILLES	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme nt	Bénéficiaires	Surfac e (1)	Estimatio n financière
Ensemble de la commune	Espèces associées à plusieurs milieux	VI. 1. 1 (b) Favoriser des pratiques agro-pastorales et sylvicoles favorables au développement durable des populations de Chauves-souris : Préservation des territoires de chasse	Contrats agro-environnementaux 0501A Plantation et entretien d'une haie 0502A00Plantation d'arbres sur talus 0503A00 Plantation d'arbres sur talus 0601A Réhabilitation et entretien de haies 0602A Entretien de haies 0603A Réhabilitation de fossés 0604A Contrat simple d'entretien des berges 0612A A10Entretien simple des béalières et canaux 0612A A20 Réhabilitation et entretien simple des béalières et canaux 0613A00 Maintien et entretien des systèmes d'irrigation gravitaire traditionnelle 0615A00 Entretien des arbres isolés 0616A00 Entretien des bosquets 0801A Lutte raisonnée 0802A Mettre en place la lutte biologique 0901A Réduction de 20% des apports azotés par rapport à des références locales par culture 0902A00 Remplacement d'une fertilisation minérale par une fertilisation organique de type 1 de la directive Nitrate 0903A00 Adapter la fertilisation en fonction d'analyses de sols et pour des objectifs de rendements historiques locaux 1601A Utilisation tardive de la parcelle 1603A00Récolte ou fauche de la parcelle du centre de la périphérie Contrat Natura	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs Collectivités locales		6000€/an
		VI. 1. 2 (b) Préservation des gîtes d'hivernage, de reproduction et de repos après inventaires et repérages complémentaires	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Propriétaires Collectivités locales Propriétaires		1000€/gîte

⁽¹⁾ surface donnée à titre indicatif

^{*}Mesures CTE de la synthèse régionale PACA répondant en partie aux objectifs et aux cahiers des charges des mesures Natura validé par la CDOA du 12 juin 2002 et faisant l'objet d'une proposition « d'ajustement à la marge » de certaines Mesures CTE

^{**}Mesures CTE de la synthèse régionale PACA répondant en partie aux objectifs et aux cahiers des charges des mesures Natura validé par la CDOA du 12 juin 2002 et pouvant faire l'objet d'une proposition de mesure spécifique à présenter au Comité STAR

ARVIEUX	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme nt	Bénéficiaires	Surfac e (1)	Estimatio n financière
Adret	Milieux ouverts Pelouses sèches 6110/6210/ 6240/6270/ 8230/ Landes et Fourrés 4060/5110/ 5130/5210	I.1.2. (b) Maintien de l'ouverture des pelouses et maîtrise des repousses ligneuses	Contrats agro-environnementaux 1902A/ A30_ Ralentissement de la dynamique d'embroussaillement (recouvrement ligneux >20%) 1902A / A40_ Stabilisation du niveau d'embroussaillement en contenant le développement horizontal (recouvrement) de la strate arbustive (recouvrement ligneux >20%) 1902A/ A50_ Régression progressive de la végétation arbustive 1901A * A10/A11_/A20_/A21_Ouverture d'une parcelle fortement embroussaillée (recouvrement ligneux au sol >30%) 1902A * A10/A11_/A20_/A21_ Ouverture d'une parcelle moyennement embroussaillée et maintien de l'ouverture (déprise récente) : recouvrement ligneux au sol <30%	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	16ha	190€/ha/an
		I.1.3 (b): Maintien, valorisation et développement du pastoralisme par une gestion extensive des pelouses	Contrats agro-environnementaux 1903A** A11 Gestion du pâturage par la technique du gardiennage serré 1903B** B12 /B13/B22/B23 Gestion du pâturage en parcs clôturés 1903B** B32 /B33 Gestion fine du pâturage en parcs mobiles tournants de contention sur B32 /B33 secteurs localisés à haute sensibilité Option complémentaire à 19.3/1.2.3.4.5** A50/A60 /A C00 : élimination des refus de pâturage ou/et nettoyage des surfaces (stations à fort enjeu écologique) en fin de saison pastorale 1903A** A70/A71/A72 Application d'un plan global de gestion pastorale à 1'ensemble de l'unité pastorale, sur la base d'un diagnostic multi-enjeux préalable Option complémentaire à 19.3.6**A80/A81 2002A ** A00 /B00 /D00 Gestion extensive de la prairie par pâturage obligatoire 2002A **Gestion par le pâturage des regains d'automne de prairies permanentes irrigués gravitairement ou non. A 10 : A 11 2003A00 **Gestion extensive des pelouses (calcicoles, sèches)	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	175ha	1 30€/ha/an

I .1. 4 (b)Restauration, entretien et valorisation des prés de fauche	Contrats agro-chyn onnenichiaux	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	Voir fiche I.2.6	120€/ha/an
	1601 A10/20/30/40 : Utilisation tardive de la parcelle, après le 10, le 30 juin, le 20 juillet ou le 15 Août 1603 A00 : Récolte ou fauche de la parcelle du centre vers la périphérie 2001 A10 : Gestion extensive de la prairie par la fauche				

ARVIEUX	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme nt	Bénéficiaires	Surfac e	Estimatio n
				l III		(1)	financière
Adret	Milieux ouverts Pelouses sèches	I .1 .5 (a,b) Restauration, entretien et maintien des	Contrats agro-environnementaux 0605A –A10* Entretien simple de muret 0605A-A20* Réhabilitation et entretien des murets 0606A-A10* Entretien des murets de terrasses 0606A-A20* Réhabilitation puis entretien des murets de terrasses 0606A-A30* Réhabilitation progressive puis entretien des murets de terrasses	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs		0,70€ ml/an
	6110/6210/ 6240/6270/ 8230/ Landes et	murets, des clapiers	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires		150€ /m²
	Fourrés 4060/5110/ 5130/5210	I .1 .8 (b) Maintien d'une population viable et durable de Dracocéphale	Contrats agro-environnementaux 1903A B40/B41: Mise en défens permanent de zones pastorales sensibles à protéger option complémentaire à 19.3/1.2.3.4.5 C00: élimination des refus de pâturage ou/et nettoyage des surfaces (stations à fort enjeux écologique) en fin de saison pastorale	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	0, 3ha	Non programmé
		I .2 .3 (b) Suivi démographique de la dynamique des populations de Dracocéphale d'Autriche	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Conservatoire Botanique National Alpin		1500€/an
		I.3.2 Aide à l'emploi de berger	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Groupement pastoral de l'Izoard		4 600€/an
Villargaudin	Milieux forestiers E1075	III .1 .2 (a) Protection du papillon Isabelle : accélérer le remplacement des éclairages publics	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Syndicat d'électrification		600€/unité
Le Bois Noir, Les Chabrières, bas de versant de Villargaudin	9430	III. 2.3(b)Suivi de la dynamique des peuplements des pins à crochets, et valorisation de ces pinèdes	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Commune Propriétaire ONF	<160 ha surfaces sur- évaluées	Veille écologique

ARVIEU	JX	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme	Bénéficiaires	Surfac	Estimatio
					nt		e	n
							(1)	financière
Ensemble	de la	<u>Espèces</u>	VI. 1. 1 (b) Favoriser des pratiques	Contrats agro-environnementaux	MAPAR	Agriculteurs		6000€/an
commune		associées à	agro-pastorales et sylvicoles favorables	0501A Plantation et entretien d'une haie	FEOGA-G			
		plusieurs	au développement durable des	0502A00Plantation et entretien d'un alignement d'arbres				
		milieux		0503A00 Plantation d'arbres sur talus				
			Préservation des territoires de chasse	0601A Réhabilitation et entretien de haies				
				0602A Entretien de haies				
				0603A Réhabilitation de fossés				
				0604A Contrat simple d'entretien des berges				
				0612A A10Entretien simple des béalières et canaux				
				0612A A20 Réhabilitation et entretien simple des béalières et canaux				
				0613A00 Maintien et entretien des systèmes d'irrigation				
				gravitaire traditionnelle				
				0615A00 Entretien des arbres isolés				
				0616A00 Entretien des bosquets				
				0801A Lutte raisonnée				
				0802A Mettre en place la lutte biologique				
				0901A Réduction de 20% des apports azotés par rapport à des références				
				locales par culture				
				0902A00 Remplacement d'une fertilisation minérale par une fertilisation				
				organique de type 1 de la directive Nitrate				
				0903A00 Adapter la fertilisation en fonction d'analyses de sols et pour des				
				objectifs de rendements historiques locaux				
				1601A Utilisation tardive de la parcelle				
				1603A00Récolte ou fauche de la parcelle du centre de la périphérie				
					FFGMN	Collectivités	+	
				Contrat Natura				
					FEOGA-G	locales		
					Propriétaires			
			VI. 1. 2 (b) Préservation des gîtes	Contrat Natura	FFGMN	Collectivités locales		1000€/gîte
			d'hivernage, de reproduction et de		FEOGA-G	Propriétaires		
			repos après inventaires et repérages		Docup Objf 2			
			complémentaires		, ,			

⁽¹⁾ surface donnée à titre indicatif

^{*}Mesures CTE de la synthèse régionale PACA répondant en partie aux objectifs et aux cahiers des charges des mesures Natura validé par la CDOA du 12 juin 2002 et faisant l'objet d'une proposition « d'ajustement à la marge » de certaines Mesures CTE

^{**}Mesures CTE de la synthèse régionale PACA répondant en partie aux objectifs et aux cahiers des charges des mesures Natura validé par la CDOA du 12 juin 2002 et pouvant faire l'objet d'une proposition de mesure spécifique à présenter au Comité STAR

CEILLAC	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme	Bénéficiaires	Surfac	Estimatio
				nt		e (1)	n financière
Adret	Milieux ouverts Pelouses	I.1.1.(a) Restauration des pelouses sèches : remise en état du caractère steppique des pelouses	Contrats agro-environnementaux 1901A* A10 /A11 /A20 /A21 Ouverture d'une parcelle fortement embroussaillée (recouvrement ligneux au sol >30%) 1902A * A10 /A11 /A20 /A21 Ouverture d'une parcelle moyennement embroussaillée et maintien de l'ouverture (déprise récente) : recouvrement ligneux au sol <30%		Agriculteurs	20ha	270€/ha/an
	sèches 6110/6210/ 6240/6270/		Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires		De 1200€ à 2200€/ha
	8230/ Landes et Fourrés 4060/5110/ 5130/5210	I.1.2. (b) Maintien de l'ouverture des pelouses et maîtrise des repousses ligneuses	Contrats agro-environnementaux 1902A/ A30 Ralentissement de la dynamique d'embroussaillement (recouvrement ligneux >20%) 1902A / A40 Stabilisation du niveau d'embroussaillement en contenant le développement horizontal (recouvrement) de la strate arbustive (recouvrement ligneux >20%) 1902A/ A50 Régression progressive de la végétation arbustive 1901A * A10/A11 /A20 /A21Ouverture d'une parcelle fortement embroussaillée (recouvrement ligneux au sol >30%) 1902A * A10/A11 /A20 /A21 Ouverture d'une parcelle moyennement embroussaillée et maintien de l'ouverture (déprise récente) : recouvrement ligneux au sol <30%	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	40ha	190€/ha/an
		I.1.3 (b): Maintien, valorisation et développement du pastoralisme par une gestion extensive des pelouses	Contrats agro-environnementaux 1903A** A11 Gestion du pâturage par la technique du gardiennage serré 1903B** B12 /B13/B22/B23 Gestion du pâturage en parcs clôturés 1903B** B32 /B33 Gestion fine du pâturage en parcs mobiles tournants de contention sur B32 /B33 secteurs localisés à haute sensibilité Option complémentaire à 19.3/1.2.3.4.5** A50/A60 /A C00 : élimination des refus de pâturage ou/et nettoyage des surfaces (stations à fort enjeu écologique) en fin de saison pastorale 1903A** A70/A71/A72 Application d'un plan global de gestion pastorale à 1'ensemble de l'unité pastorale, sur la base d'un diagnostic multi-enjeux préalable Option complémentaire à 19.3.6**A80/A81 2002A ** A00 /B00 /D00 Gestion extensive de la prairie par pâturage obligatoire 2002A **Gestion par le pâturage des regains d'automne de prairies permanentes irrigués gravitairement ou non. A 10 : A 11 2003A00 **Gestion extensive des pelouses (calcicoles, sèches)		Agriculteurs	20ha	1 30€/ha/an

CEILLAC	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme	Bénéficiaires	Surfac	Estimatio
				nt		e	n
						(1)	financière
Adret	Milieux	I .1. 4 (b)Restauration, entretien et	Contrats agro-environnementaux	MAPAR	Agriculteurs	Voir fiche	120€/ha
		valorisation des prés de fauche	$\frac{1601 \text{ A}10/20/30/40}{100000000000000000000000000000000000$	FEOGA-G		I.2.6	
	ouverts		le 20 juillet ou le 15 Août				
			1603 A00 : Récolte ou fauche de la parcelle du centre vers la périphérie				
1	Pelouses		2001 A10: Gestion extensive de la prairie par la fauche	MAPAR	A:14		0,70€ ml/an
	sèches	I .1 .5 (a,b) Restauration,	Contrats agro-environnementaux 0605A –A10* Entretien simple de muret	FEOGA-G	Agriculteurs		0,70€ mi/an
	6110/6210/		0605A-A20* Réhabilitation et entretien des murets	FEUGA-G			
	6240/6270/	44:4	0606A-A10* Entretien des murets de terrasses				
	8230/	entretien et maintien des	0606A-A20* Réhabilitation puis entretien des murets de terrasses				
	Landes et		0606A-A30* Réhabilitation progressive puis entretien des murets de				
	Fourrés	murets, des clapiers	terrasses				
	4060/5110/	murcis, des ciapiers	Contrat Natura	FFGMN	Collectivités locales		150€ /m²
	5130/5210			FEOGA-G	Propriétaires		
				Docup Objf 2			
Ensemble de la	Milieux	III .1 .2 (a) Protection du papillon	Contrat Natura	FFGMN	Collectivités locales		600€/unité
commune	forestiers	Isabelle : accélérer le remplacement		FEOGA-G	Syndicat		
	E1075	des éclairages publics		Docup Objf 2	d'électrification		
Bois du Cheynet,	9430	III. 2.3(b)Suivi de la dynamique des	Contrat Natura	FFGMN	Commune	<44 ha	Veille
Bois d'Enguysson,		peuplements des pins à crochets, et		FEOGA-G	Propriétaire	surfaces	écologique
Versant au dessus		valorisation de ces pinèdes		Docup Objf 2	ONF	sur-	
des rochers de la						évaluées	
Clapière							
Casses du Bouchet							

CEILLAC	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme nt	Bénéficiaires	Surfac e	Estimatio n
						(1)	financière
Ensemble de la commune	Espèces associées à plusieurs milieux		Contrats agro-environnementaux 0501A Plantation et entretien d'une haie 0502A00Plantation et entretien d'un alignement d'arbres 0503A00 Plantation d'arbres sur talus 0601A Réhabilitation et entretien de haies 0602A Entretien de haies 0603A Réhabilitation de fossés 0604A Contrat simple d'entretien des berges 0612A A10Entretien simple des béalières et canaux 0612A A20 Réhabilitation et entretien simple des béalières et canaux 0613A00 Maintien et entretien des systèmes d'irrigation gravitaire traditionnelle 0615A00 Entretien des arbres isolés 0616A00 Entretien des bosquets 0801A Lutte raisonnée 0802A Mettre en place la lutte biologique 0901A Réduction de 20% des apports azotés par rapport à des références locales par culture 0902A00 Remplacement d'une fertilisation minérale par une fertilisation organique de type 1 de la directive Nitrate 0903A00 Adapter la fertilisation en fonction d'analyses de sols et pour des objectifs de rendements historiques locaux 1601A Utilisation tardive de la parcelle	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs		6000€/an
			1603A00Récolte ou fauche de la parcelle du centre de la périphérie Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G	Collectivités locales Propriétaires	-	
		VI. 1. 2 (b) Préservation des gîtes d'hivernage, de reproduction et de repos après inventaires et repérages complémentaires	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires		1000€/gîte

⁽¹⁾ surface donnée à titre indicatif

^{*}Mesures CTE de la synthèse régionale PACA répondant en partie aux objectifs et aux cahiers des charges des mesures Natura validé par la CDOA du 12 juin 2002 et faisant l'objet d'une proposition « d'ajustement à la marge » de certaines Mesures CTE

^{**}Mesures CTE de la synthèse régionale PACA répondant en partie aux objectifs et aux cahiers des charges des mesures Natura validé par la CDOA du 12 juin 2002 et pouvant faire l'objet d'une proposition de mesure spécifique à présenter au Comité STAR

CHATEAU-	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme	Bénéficiaire	Surfac	Estimatio
Ville-Vieille				nt	S	e	n
						(1)	financière
Adret	Milieux ouverts Pelouses sèches 6110/6210/ 6240/6270/ 8230/ Landes et	I.1.2. (b) Maintien de l'ouverture des pelouses et maîtrise des repousses ligneuses	Contrats agro-environnementaux 1902A/A30 Ralentissement de la dynamique d'embroussaillement (recouvrement ligneux >20%) 1902A / A40 Stabilisation du niveau d'embroussaillement en contenant le développement horizontal (recouvrement) de la strate arbustive (recouvrement ligneux >20%) 1902A/A50 Régression progressive de la végétation arbustive 1901A * A10/A11 /A20 /A21 Ouverture d'une parcelle fortement embroussaillée (recouvrement ligneux au sol >30%) 1902A * A10/A11 /A20 /A21 Ouverture d'une parcelle moyennement embroussaillée et maintien de l'ouverture (déprise	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	20ha	190€/ha/an
	Fourrés 4060/5110/ 5130/5210	I.1.3 (b): Maintien, valorisation et développement du pastoralisme par une gestion extensive des pelouses	récente): recouvrement ligneux au sol <30% Contrats agro-environnementaux 1903A** A11 Gestion du pâturage par la technique du gardiennage serré 1903B** B12 /B13/B22/B23 Gestion du pâturage en parcs clôturés 1903B** B32 /B33 Gestion fine du pâturage en parcs mobiles tournants de contention sur B32 /B33 secteurs localisés à haute sensibilité Option complémentaire à 19.3/1.2.3.4.5** A50/A60 /A C00 : élimination des refus de pâturage ou/et nettoyage des surfaces (stations à fort enjeu écologique) en fin de saison pastorale 1903A** A70/A71/A72 Application d'un plan global de gestion pastorale à l'ensemble de l'unité pastorale, sur la base d'un diagnostic multi-enjeux préalable Option complémentaire à 19.3.6**A80/A81 2002A ** A00 /B00 /D00 Gestion extensive de la prairie par pâturage obligatoire 2002A **Gestion par le pâturage des regains d'automne de prairies permanentes irrigués gravitairement ou non. A 10 : A 11		Agriculteurs	270ha	1 30€/ha/an
		I .1. 4 (b)Restauration, entretien et valorisation des prés de fauche	2003A00 **Gestion extensive des pelouses (calcicoles, sèches) Contrats agro-environnementaux 1601 A10/20/30/40: Utilisation tardive de la parcelle, après le 10, le 30 juin, le 20 juillet ou le 15 Août 1603 A00: Récolte ou fauche de la parcelle du centre vers la périphérie 2001 A10: Gestion extensive de la prairie par la fauche	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	Voir fiche I.2.6	120€/ha/an

CHATEAU-	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme	Bénéficiaire	Surfac	Estimatio
Ville-Vieille				nt	S	e (1)	n financière
Adret	Milieux ouverts Pelouses sèches	I .1 .5 (a,b) Restauration, entretien et maintien des	Contrats agro-environnementaux 0605A – A10* Entretien simple de muret 0605A-A20* Réhabilitation et entretien des murets 0606A-A10* Entretien des murets de terrasses 0606A-A20* Réhabilitation puis entretien des murets de terrasses 0606A-A30* Réhabilitation progressive puis entretien des murets de terrasses	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	(-)	0,70€ ml/an
	6110/6210/ 6240/6270/ 8230/	murets, des clapiers	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires		150€ /m²
		I .1 .8 (b) Maintien d'une population viable et durable d'Astragale Queue de Renard	Contrats agro-environnementaux 1903 : B70/B71Report de période de pâturage de la saison pastorale optimale à une autre	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs		180€/ha/an Non programmé
		I. 2.4 (b)Suivi démographique de la dynamique des populations d'Astragale Queue de Renard	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Conservatoire Botanique National Alpin		10300 €/3 ans
		I .1 .9 (b) Maintien d'une population viable et durable d'Azuré du serpolet	Contrats agro-environnementaux 1903 A B40/B41: Mise en défens permanent de zones pastorales sensibles à protéger option complémentaire à 19.3/1.2.3.4.5 C00 : élimination des refus de pâturage ou/et nettoyage des surfaces (stations à fort enjeux écologique) en fin de saison pastorale	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	1ha	320€/ha/an en cas de mesure conservatoire d'urgence
Ensemble de la commune	Milieux forestiers E1075	III .1 .2 (a) Protection du papillon Isabelle :	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Syndicat d'électrification		600€/unité
		accélérer le remplacement des éclairages publics					
Bois du Peyron, Bois du Gambarel, Ravin de la Grande Combe, Les Abourets		III. 2.3(b)Suivi de la dynamique des	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Commune Propriétaire ONF	<470ha Surface Sur- évaluée	Veille écologique Protocole 2005 : 6000€ :

dynamique des			
peuplements des pins à			
crochets, et valorisation			
de ces pinèdes			

CHATEAU-	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme	Bénéficiaire	Surfac	Estimatio
Ville-Vieille				nt	S	e	n
						(1)	financière
Ensemble de la commune	Espèces associées à plusieurs milieux	VI. 1. 1 (b) Favoriser des pratiques agro-pastorales et sylvicoles favorables au développement durable des populations de Chauves-souris: Préservation des territoires de chasse	Contrats agro-environnementaux 0501A Plantation et entretien d'une haie 0502A00Plantation et entretien d'un alignement d'arbres 0503A00 Plantation d'arbres sur talus 0601A Réhabilitation et entretien de haies 0602A Entretien de haies 0603A Réhabilitation de fossés 0604A Contrat simple d'entretien des berges 0612A A10Entretien simple des béalières et canaux 0612A A20 Réhabilitation et entretien simple des béalières et canaux 0613A00 Maintien et entretien des systèmes d'irrigation gravitaire traditionnelle 0615A00 Entretien des arbres isolés 0616A00 Entretien des bosquets 0801A Lutte raisonnée 0802A Mettre en place la lutte biologique 0901A Réduction de 20% des apports azotés par rapport à des références locales par culture 0902A00 Remplacement d'une fertilisation minérale par une fertilisation organique de type 1 de la directive Nitrate 0903A00 Adapter la fertilisation en fonction d'analyses de sols et pour des objectifs de rendements historiques locaux 1601A Utilisation tardive de la parcelle 1603A00Récolte ou fauche de la parcelle du centre de la périphérie	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs		6000€/an
			Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G	Collectivités locales Propriétaires		
		VI. 1. 2 (b) Préservation des gîtes d'hivernage, de reproduction et de repos après inventaires et repérages complémentaires	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires		1000€/gîte
Près d'Aiguille	Mesures transversales	VII.1.1 (a) Résorption des décharges sauvages	Contrat Natura	ADEME	Commune		3 500€

⁽¹⁾ surface donnée à titre indicatif

^{*}Mesures CTE de la synthèse régionale PACA répondant en partie aux objectifs et aux cahiers des charges des mesures Natura validé par la CDOA du 12 juin 2002 et faisant l'objet d'une proposition « d'ajustement à la marge » de certaines Mesures CTE

^{**}Mesures CTE de la synthèse régionale PACA répondant en partie aux objectifs et aux cahiers des charges des mesures Natura validé par la CDOA du 12 juin 2002 et pouvant faire l'objet d'une proposition de mesure spécifique à présenter au Comité STAR

RISTOLAS	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme	Bénéficiaire	Surfac	Estimatio
				nt	s	e	n
						(1)	financière
Adret	Milieux ouverts Pelouses sèches 6110/6210/ 6240/6270/ 8230/ Landes et Fourrés 4060/5110/ 5130/5210	I.1.2. (b) Maintien de l'ouverture des pelouses et maîtrise des repousses ligneuses	Contrats agro-environnementaux 1902A/ A30 Ralentissement de la dynamique d'embroussaillement (recouvrement ligneux >20%) 1902A / A40 Stabilisation du niveau d'embroussaillement en contenant le développement horizontal (recouvrement) de la strate arbustive (recouvrement ligneux >20%) 1902A/ A50 Régression progressive de la végétation arbustive 1901A * A10/A11 /A20 /A21Ouverture d'une parcelle fortement embroussaillée (recouvrement ligneux au sol >30%) 1902A * A10/A11 /A20 /A21 Ouverture d'une parcelle moyennement embroussaillée et maintien de l'ouverture (déprise récente) : recouvrement ligneux au sol <30%	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	90ha	190€/ha/an
		I.1.3 (b): Maintien, valorisation et développement du pastoralisme par une gestion extensive des pelouses	Contrats agro-environnementaux 1903A** A11 Gestion du pâturage par la technique du gardiennage serré 1903B** B12 /B13/B22/B23 Gestion du pâturage en parcs clôturés 1903B** B32 /B33 Gestion fine du pâturage en parcs mobiles tournants de contention sur B32 /B33 secteurs localisés à haute sensibilité Option complémentaire à 19.3/1.2.3.4.5** A50/A60 /A C00 : élimination des refus de pâturage ou/et nettoyage des surfaces (stations à fort enjeu écologique) en fin de saison pastorale 1903A** A70/A71/A72 Application d'un plan global de gestion pastorale à l'ensemble de l'unité pastorale, sur la base d'un diagnostic multi-enjeux préalable Option complémentaire à 19.3.6**A80/A81 2002A ** A00 /B00 /D00 Gestion extensive de la prairie par pâturage obligatoire 2002A **Gestion par le pâturage des regains d'automne de prairies permanentes irrigués gravitairement ou non. A 10 : A 11 2003A00 **Gestion extensive des pelouses (calcicoles, sèches)	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	190ha	1 30€/ha/an
		I .1. 4 (b)Restauration, entretien et valorisation des prés de fauche	Contrats agro-environnementaux 1601 A10/20/30/40: Utilisation tardive de la parcelle, après le 10, le 30 juin, le 20 juillet ou le 15 Août 1603 A00: Récolte ou fauche de la parcelle du centre vers la périphérie 2001 A10: Gestion extensive de la prairie par la fauche	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs	Voir fiche I.2.6	120€/ha/an

RISTOLAS	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme	Bénéficiaire	Surfac	Estimatio
				nt	S	e	n
						(1)	financière
		I .1 .5 (a,b) Restauration, entretien et maintien des murets, des clapiers	Contrats agro-environnementaux 0605A –A10* Entretien simple de muret 0605A-A20* Réhabilitation et entretien des murets 0606A-A10* Entretien des murets de terrasses 0606A-A20* Réhabilitation puis entretien des murets de terrasses 0606A-A30* Réhabilitation progressive puis entretien des murets de terrasses	MAPAR FEOGA-G	Agriculteurs		0,70€ ml/an
		murets, des ciapiers	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires		150€ /m²
Ensemble de la commune	Milieux forestiers E1075	III .1 .2 (a) Protection du papillon Isabelle : accélérer le remplacement des éclairages publics	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Syndicat d'électrification		600€/unité
Ripisylve en aval de l'Echalp	Milieux liés aux cours d'eau 3220/3230/ 3240/3250/ 3270/92A0	V .1 .1(a, b) Préservation des ripisylves et des adoux (restauration, entretien, maintien)	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires		lestruction de la nite aux crues de bre 2000

RISTOLAS	Milieux	Opération Natura	Contrat	Financeme nt	Bénéficiaire s	Surfac e	Estimatio n
						(1)	financière
Ensemble de la commune	Espèces associées à plusieurs milieux	agro-pastorales et sylvicoles favorables au développement durable des	Contrats agro-environnementaux 0501A Plantation et entretien d'une haie 0502A00Plantation et entretien d'un alignement d'arbres 0503A00 Plantation d'arbres sur talus 0601A Réhabilitation et entretien de haies 0602A Entretien de haies 0603A Réhabilitation de fossés 0604A Contrat simple d'entretien des berges 0612A A10Entretien simple des béalières et canaux 0612A A20 Réhabilitation et entretien simple des béalières et canaux 0613A00 Maintien et entretien des systèmes d'irrigation gravitaire traditionnelle 0615A00 Entretien des arbres isolés 0616A00 Entretien des bosquets 0801A Lutte raisonnée 0802A Mettre en place la lutte biologique 0901A Réduction de 20% des apports azotés par rapport à des références locales par culture 0902A00 Remplacement d'une fertilisation minérale par une fertilisation organique de type 1 de la directive Nitrate 0903A00 Adapter la fertilisation en fonction d'analyses de sols et pour des objectifs de rendements historiques locaux 1601A Utilisation tardive de la parcelle 1603A00Récolte ou fauche de la parcelle du centre de la périphérie Contrat Natura	MAPAR FEOGA-G FFGMN FEOGA-G	Agriculteurs Collectivités locales Propriétaires		6000€/an
		VI. 1. 2 (b) Préservation des gîtes d'hivernage, de reproduction et de repos après inventaires et repérages complémentaires	Contrat Natura	FFGMN FEOGA-G Docup Objf 2	Collectivités locales Propriétaires		1000€/gîte

⁽¹⁾ surface donnée à titre indicatif

^{*}Mesures CTE de la synthèse régionale PACA répondant en partie aux objectifs et aux cahiers des charges des mesures Natura validé par la CDOA du 12 juin 2002 et faisant l'objet d'une proposition « d'ajustement à la marge » de certaines Mesures CTE

^{**}Mesures CTE de la synthèse régionale PACA répondant en partie aux objectifs et aux cahiers des charges des mesures Natura validé par la CDOA du 12 juin 2002 et pouvant faire l'objet d'une proposition de mesure spécifique à présenter au Comité STAR

Tableaux de correspondance

Mesures Natura 2000/Mesures agro-environnementales

Mesure	Mesures agro-environne	ementales correspondant en	Proposition « d'ajustement à la marge » de certaines Mesures	Proposition de
Natura	totalité ou en partie aux o	bjectifs et au cahier des charges	agro-environnementales de la synthèse régionale	mesure spécifique
	_ -	par la CDOA du 12 juin 2002		1 I
I .1 .1 (a)	1901A Ouverture d'une parcelle	Cahier des charges	Option « restauration de pelouses sèches »:	
Restauration	*	Débroussaillement lourd d'ouverture :		
	<u>fortement embroussaillée</u>		La mesure de débroussaillement lourd diffère d'une mesure de débroussaillement sélectif et	
des pelouses	(recouvrement ligneux au sol		écologique : le cahier des charges de la mesure I.1.1 nécessite une appréhension sélective de	
sèches : remise	>30%)	souches hors de la parcelle Montant de l'aide	la parcelle et non un débroussaillement en « plein » : cela signifie une augmentation du volume horaire et d'intervention manuel pour la coupe et le broyage.	
en état du	<u>>30%)</u>	Broyage au sol : 250Fx10h :2500F/ha	Le temps de dessouchage est insuffisant (inférieur au temps de tronçonnage)	
caractère	A10 : Ouverture	Tronçonnage : 120Fx16h : 1920F /ha	La production de 20 stères de bois par ha n'est pas réaliste : les arbres ou arbustes ayant un	
steppique des	A11 : Ouverture en secteur de	Dessouchage: 200Fx 8h: 1600F/ha	port élevé ne sont pas coupés. Seule la strate arbustive de faible diamètre est coupée ou	
pelouses	déprise	Enlèvement des souches hors de la parcelle :	broyée.	
perouses	A20 Ouverture progressive	200Fx5h: 1 000F + Marge Natura +20% =1200F/ha	Proposition de réévaluation financière Broyage au sol : 250Fx16h :4000F/ha	
	A21 Ouverture progressive en	Vente de bois : -1000F	Tronçonnage : 120Fx16h : 1920F /ha	
	secteur de déprise	Aide: 231.72€/ha/an + Marge Natura +20% :	Dessouchage : 200Fx 18h : 3600F/ha	
		278.06€/ha/an	Enlèvement des souches hors de la parcelle : 200Fx5h : 1 000F	
		Soit 1390€/ha /durée du contrat	Aucune vente de bois	
		Le montant d'aide comprend	Total : 10520F/ha/an+ Marge Natura +20% : 12624F	
		l'ouverture (année 1) et l'entretien (année 2.3.4.5)	<u>Proposition a ajustement:</u> 1925€/ha /durée du contrat	
		2.3.1.3)	Soit 385€/ha/an	
	1902A Ouverture d'une parcelle	Cahier des charges	Option « restauration de pelouses sèches »;	
	moyennement embroussaillée et	Ouverture mécanique ou manuelle	option « restauration de petouses seenes ».	
	maintien de l'ouverture (déprise	Débroussaillement d'ouverture la première	La mesure de débroussaillement lourd diffère d'une mesure de débroussaillement sélectif et	
	récente) : recouvrement ligneux	année	écologique : le cahier des charges de la mesure I.1.1 nécessite une appréhension sélective de	
	au sol <30%	Traitement chimique localisé, autorisé sur	la parcelle et non un débroussaillement en « plein » : cela signifie une augmentation du	
	A10 : Ouverture	avis du Comité technique Montant de l'aide	volume horaire et d'intervention manuelle pour la coupe et le broyage. Le traitement chimique est à proscrire	
	A11 : Ouverture en secteur de	Ouverture mécanique ou manuelle	Proposition de réévaluation financière	
	déprise	Débroussaillement d'ouverture la première		
	A20 Ouverture progressive	année: à raison de 50% de la surface	Tronçonnage: 120Fx10h: 1200F/ha	
	A21 Ouverture progressive en	(0.5F/m2 soit 5000F/ha X 50%=2500F	Dessouchage : 200Fx 10h : 2000F/ha	
	secteur de déprise	Traitement chimique localisé : 500F/ha/an	Enlèvement des souches hors de la parcelle : 200Fx5h : 1 000F	
	secteur de deprise	Aide: 108,24€/ha/an + Marge Natura 20%=	Aucun traitement chimique Gain de produits récoltés en années 4 et 5 : 2 ans X 0.5 t MS (moyenne) X 0.3UF X kg X	
		129.89€/ha/an	0.9F/UF: -270F/ha	
		649.45€/ha/durée du Contrat	Aucune vente de bois	
			Total : 6930F/ha/an+ Marge Natura+ 20% : 8316F/ha/an	
			Proposition d'ajustement:	
			1268€/ha/durée du contrat	
			253.60€/ha/an	

Mesure Natura			tion de spécifique
I .1 .2 (b) Maintien de l'ouverture des pelouses sèches et maîtrise des repousses ligneuses	embroussaillée (recouvrement crecouvrement crecouvrement	Detion « Entretien et maîtrise des pelouses sèches » La prise en compte des closes spécifiques du cahier des charges exclut un girobroyage « en plein » et nécessite un volume horaire supérieur La mesure ne distingue pas la restauration et l'entretien : La maîtrise des ligneux par entretien régulier peut s'effectuer sans restauration de pelouse Proposition de réévaluation financière • Entretien après restauration : Restauration année 1 : Proposition d'opition « Restauration des pelouses sèches (1.1.1 a) à la mesure 1901A Entretien : année 2.3.4.5 : Girobroyage en mosaïque : 4 ansX4 hX200F : 3200F/ha Taille et élagage 2H X 4 ans X200F : 1600F Dévitalisation des souches : 2h X2 ans X200F : 800F Produits ées années 4 et 5 : 2ans 1,5MS (moyenne) X0,3UF/kg X0,9F/UF= -810F/ha Entretien : 4790F/ha ou 730€+Marge Natura+20% :876€/ha Proposition d'ajustement : Restauration et entretien : 2801€/ha/durée du contrat soit 560€/ha/an • Entretien sans restauration préalable Girobroyage en mosaïque : 5 ans X4 hX200F : 1000F Produits des années 4 et 5 : 2ans 1,5MS (moyenne) X0,3UF/kg X0,9F/UF=-810F/ha Total: 5990F/ha ou 913€/ha + Marge Natura +20% Proposition d'ajustement : entretien 1096€/ha/durée de contrat ou 219€/ha/an	

	T	Tara a	
I.1.2(b)	1902A Ouverture		Option « Entretien et maîtrise des pelouses sèches »
	d'une parcelle	Girobroyage d'entretien les	La prise en compte des closes spécifiques du cahier des charges exclut un girobroyage « en plein » et nécessite un
	moyennement	années suivantes (l'ouverture) ou fauche avec exportation des	volume horaire de travail supérieur La mesure ne distingue pas la restauration et l'entretien :
	embroussaillée et	produits dès que l'état de la	La mesure ne distingue pas la residuration et l'entretien . La maîtrise des ligneux par entretien régulier ne peut s'effectuer sans restauration de pelouses
	maintien de	parcelle le permet	La mantise des agneux par entrenen regauter ne peut s'especiales sans restauration de petouses
	l'ouverture	Fertilisation azotée inférieure	Proposition de réévaluation financière
	(déprise	à 70U	• Entretien après restauration :
	récente):	Montant de l'aide	Restauration année 1 :
	recouvrement	Girobroyage 4ans x2h x200F	Proposition d'option « Restauration des pelouses sèches (I.1.1 a) à la mesure 1901A
	ligneux au sol	Produits des années 4 et 5 :	Entretien année 2,3,4,5 :
	<30%		Girobroyage en mosaïque : 4 ansX3 hX200F: 2400F/ha
	A10 : Ouverture	2ans 1MS (moyenne)	Taille et élagage 1,5h X 4 ansX200F: 1200F
	A11 Ouverture		Dévitalisation des souches : 1h X2 ans X200F : 400F
	en secteur de	1 AU,3UF/Kg AU.9F/UF-	Produits des années 4 et 5 : 2ans 1MS (moyenne) X0,3UF/kg X0,9F/UF=-540F/ha
	déprise		Total entretien: 3460F/ha +Marge Natura+20%:4152F/ha soit 633€/ha
	A20 Ouverture	<u>-540Fha</u>	Proposition d'ajustement : Restauration et entretien :
		Aide: 108,24€/ha/an + Marge	1901€/ha/durée du contrat ou 380€/ha/an
	progressive	1	Extension consequential and alaba
	A21 Ouverture	640 456/ha/dumás du Contrat	Entretien sans restauration préalable Entretien année 1,2,3,4,5 :
	progressive en	La montant d'aida aomneand	Girobroyage en mosaïque : 5 ansX3 hX200F: 3000F/ha
	secteur de	l'ouverture (année 1) et	
	déprise	l'entretien (année 2.3.4.5)	Dévitalisation des souches : 1h X3 ans X 200F : 600F
			Produits des années 4 et 5 : 2ans 1MS (moyenne) X0,3UF/kg X0,9F/UF=-540F/ha
			Total entretien: 5600F/ha + Marge Natura+ 20%: 6720F/ha
			Proposition d'ajustement : entretien
			1024€/ha/ durée de contrat ou 205€/ha/an
	1902A Ralentissemen	nt de la dynamique	
	d'embroussaillement	(recouvrement ligneux >20%)	
	A30 Pâturage raison	ané permettant une bonne gestion	
		rbacée et un ralentissement de	
	l'embroussaillement		
	1902A Stabi	lisation du niveau	
	d'embroussa	illement en contenant le	
		ent horizontal	
		nt) de la strate arbustive (
	`	nt ligneux >20%)	
	A40 Pâturage raison	né permettant une bonne gestion	
		erbacée et la stabilisation de	
	l'embroussaillement		
		progressive de la végétation	
	arbustive		
		nitial ligneux bas>20%	
		e annuel du phytovolume arbusif	
	sous un seuil critique	<u>e</u>	

Mesure	Mesures agro-environnementales correspondant en totalité ou	Proposition	Proposition de mesure spécifique agro-
Natura	en partie aux objectifs et au cahier des charges des mesures	« d'ajustement	environnementales
	Natura 2000 validé par la CDOA du 12 juin 2002	à la marge »	
I.1.3 (b)	1903A Gestion du pâturage par la technique du gardiennage serré Al1 Gestion de la strate herbacée en milieu peu embroussaillé : recouvrement arbustif <30%		Mesure << Pâturage extensif de pelouses sèches de montagne>> Le pâturage extensif des pelouses sèches de montagne représente un
Maintien,	1903B Gestion du pâturage en parcs clôturés		temps et un coût d'exploitation supérieur à un pâturage sur des pelouses alpines fraîches.
valorisation et	B12 Gestion du pâturage ovin-caprin en parcs clôturés fixes B13 Gestion du pâturage bovin-équin en parcs clôturés fixes		Le pâturage extensif des pelouses sèches nécessite un fractionnement du
développement	B22 Gestion du paturage ovin-caprin en parcs clôturés avec dépose annuelle imposée et de taille adaptée à la végétation traitée		troupeau en petit lot et augmente le temps de gardiennage et/ou le nombre d'enclos et leurs temps de pose.
du pastoralisme	B23 Gestion du paturage bovin-équin en parcs clôturés avec dépose annuelle imposée et de		Transfer and trans
par une gestion	taille adaptée à la végétation traitée		Le <u>fractionnement</u> du troupeau est nécessaire en raison de : La fragilité des parcours (vue la faible épaisseur et la pauvreté du sol,
extensive des	1903B Gestion fine du pâturage en parcs mobiles tournants de contention sur secteurs localisés à haute sensibilité		un surpâturage est risque d'érosion)
pelouses	B32 Gestion fine du pâturage ovin-caprin en parcs mobiles tournants de contention sur secteurs localisés à haute sensibilité (zone de couchades, nardaies, secteurs de terrasse)		Les contraintes topographiques et foncières (tailles des parcelles et des surfaces nécessaires)
	B33 Gestion fine du pâturage bovin-équin en parcs mobiles tournants de contention sur secteurs localisés à haute sensibilité (zone de couchades, nardaies, secteurs de terrasse)		• Les pelouses steppiques sont constituées de petites surfaces unitaires : un pâturage extensif suppose un faible nombre de Journée/
			Pâturage/Brebis et donc nécessitent des petits lots.
	Option complémentaire à 19.3/1.2.3.4.5 : élimination des refus de pâturage ou/et nettoyage des surfaces (stations à fort enjeu écologique) en fin de saison pastorale		Des moyens de garde spécifiques (parcs mobiles, temps de gardiennage,
	A50 Par gardiennage serré		aide berger)
	A 60 Par recours à une autre espèce animal A C00 Par fauche ou girobroyage 2 fois sur les 5 ans du contrat en complément des actions		
	19.3/1.2.3.4.5		<u>Faible valeur fourragère</u> : pâturage à faible teneur en matière sèche obligeant à une demi-complémentation (soit 1 kg foin/brebis/jour en demi-
	1903A Application d'un plan global de gestion pastorale à l'ensemble de l'unité pastorale, sur la base d'un diagnostic multi-enjeux préalable		saison)
	A70/A71/A72Application d'un plan global de gestion pastorale à l'ensemble d'une unité		Pâturage en mosaïque : dans ce cas, il serait souhaitable de contractualiser
	pastorale d'une durée d'utilisation de plus de 90 jours, sur la base d'un diagnostic multi-		sur des surfaces supérieures aux besoins avec un engagement de parcourir
	enjeux préalable		seulement une fraction chaque année du contrat (exemple : 30 ha mais un
	Option complémentaire à 19.3.6		engagement de parcourir 6 ha en moyenne par an.
	A80 : Diminution du chargement animal par réduction de l'effectif du troupeau en fonction		Dronosition de réévaluetien financière
	des exigences de protection d'espèces animales ou végétales ou de limitation du piétinement sur zones sensibles à l'érosion		Proposition de réévaluation financière
	A81 : Diminution du chargement animal par réduction de la durée du pâturage, en fonction		> Astreinte continue du berger
	des exigences de protection d'espèces animales ou végétales ou de limitation du piétinement		Fourniture clôture
	sur zones sensibles à l'érosion		> Temps de pose et dépose de clôtures
	2002A Gestion extensive de la prairie par pâturage obligatoire A00 Gestion extensive de la prairie par pâturage obligatoire		➤ Fourniture foin et/ou complément alimentaire
	B00 Option suppression fertilisation organique		
	D00 Option suppression fertilisation minérale (cumulable avec la suppression de fertilisation		L'estimation précise des coûts à l' ha est en cours d'étude avec le bureau

	organique)	d'étude ACER CAMPESTRE
I .1 .3 (b)	2002A Gestion par le pâturage des regains d'automne de prairies permanentes irrigués gravitairement ou non. A 10 Gestion de la prairie par les bovins et équins A 11 Gestion de la prairie par les ovins et caprins	
	2003A00 Gestion extensive des pelouses (calcicoles, sèches ,)	
	Remarque: Il est souhaitable de contractualiser simultanément: Une mesure d'accompagnement: 1903A A70/A71/A72 Application d'un plan global de gestion pastorale à l'ensemble de l'unité pastorale, sur la base d'un diagnostic multi-enjeux préalable	
	 Une mesure de gestion: à choisir selon l'état initial de la parcelle entre les mesures suivantes 1903A - A11 Gestion du pâturage par la technique du gardiennage serré 1903B B12/B13/B22/B23 Gestion du pâturage en parcs clôturés 1903B - B32/B33 Gestion fine du pâturage en parcs mobiles tournants de contention sur secteurs localisés à haute sensibilité Option complémentaire à 19.3.6- A80/ A81Diminution du chargement animal 2002A -A00/B00/D00 Gestion extensive de la prairie par pâturage obligatoire 2002A -A10/A 11 Gestion par le pâturage des regains d'automne de prairies 	
	permanentes irrigués gravitairement ou non. 2003A00 Gestion extensive des pelouses (calcicoles, sèches ,) Une mesure complémentaire Option complémentaire à 19.3/1.2.3.4.5: A50/A60/A C00: élimination des refus de pâturage ou/et nettoyage des surfaces (stations à fort enjeu écologique) en fin de saison pastorale	

Mesure Natura	Mesures agro-environnementales correspondant en totalité ou en partie aux objectifs et au cahier des charges des mesures Natura validé par la CDOA du 12 juin 2002	spécifique
I .1. 4 (b) Restauration, entretien et valorisation des prés de fauche	juillet ou le 15 Août	

Mesure	Mesures agro-environnementa	les correspondant en totalité ou en partie aux	Proposition « d'ajustement à la	Proposition de
Natura	objectifs et au cahier des charg juin 2002	es des mesures Natura validé par la CDOA du 12	marge » de certaines mesures agro- environnementales de la synthèse régionale	mesure spécifique
I .1 .5 (a,b) Restauration, entretien et maintien des murets, des clapiers	0605A -A10 Entretien simple de muret 0605A-A20 Réhabilitation et	Calage des pierres , confortement des joints, destruction de la végétation poussant dans le muret Montant de l'aide Aide: 0.38€/ml/an +Natura +20% :0.46€/ml/an Cahier des charges	Option « Préservation des reptiles » Proscrire le confortement des joints. Proposition de réévaluation financière L'évaluation au m2 pour une réhabilitation est plus adaptée Coût moyen d'une réhabilitation de	
-	entretien des murets 0606A Murets de terrasses	Calage des pierres , confortement des joints, destruction de la végétation poussant dans le muret Montant de l'aide Aide: 0.85€/ml/an+Natura+ 20% :1.02€/ml/an Cahier des charges	153€ à 183€/m2 Proposition d'ajustement 180€/m2 Proposition de réévaluation financière	
	0606A-A10 Entretien des murets de terrasses 0606A-A20 Réhabilitation puis entretien des murets de terrasses 0606A-A30 Réhabilitation progressives puis entretien des murets de	Débroussaillage manuel Recalage des pierres Montant de l'aide Aide: 0.52€/ml/an + Natura +20% :0.62€/ml/an Montant de l'aide Aide: 2.06€/ml/an + Natura +20% :2.48€/ml/an Montant de l'aide Aide: 1.91€/ml/an + Natura +20% :2.3€/ml/an	L'évaluation au m2 pour une réhabilitation est plus adaptée Coût moyen d'une réhabilitation de 153€ à 183€/m2 Proposition d'ajustement 180€/m2	

Mesure	Mesures agro-environnementales correspondant en totalité ou en partie aux	Proposition « d'ajus	stement à	Proposition de mesure
Natura	objectifs et au cahier des charges des mesures Natura 2000 validé par la	la marge » de	certaines	spécifique
	CDOA du 12 juin 2002	mesures	agro-	
		environnementales	de la	
		synthèse régionale		
I .1 .8 (b)	Pour Astragale :			
Maintien d'une	1903Report de période de pâturage de la saison pastorale optimale à une autre :			
population viable	P70			
et durable	B70 mise en défens avec pose et dépose annuelles imposées (ovin-caprin)			
d'Astragale	B71 mise en défens avec pose et dépose annuelles imposées (bovin-équin)			
Queue de Renard	Pour Dracocéphale :			
et de	1903A : Mise en défens permanent de zones pastorales sensibles à			
Dracocéphale	1703A. Mise en detens permanent de zones pastorales sensibles a			
	protéger			
	<u>proteger</u>			
	B40 Mise en défens par clôture fixes (ovins ou caprins)			
	B41 Mise en défens par clôture fixes (bovins ou équins)			
	Avec option complémentaire à 19.3/1.2.3.4.5 : élimination des refus de pâturage			
	ou/et nettoyage des surfaces (stations à fort enjeux écologique) en fin de saison			
	pastorale			
	C00 : Par fauche			
I .1 .9 (b)	1903A : Mise en défens permanent de zones pastorales sensibles à			
Maintien d'une				
population viable	proteger			
et durable				
d'Azuré du	B40 Mise en défens par clôture fixes (ovins ou caprins)			
serpolet	B41 Mise en défens par clôture fixes (bovins ou équins)			
	Avec option complémentaire à 19.3/1.2.3.4.5 : élimination des refus de pâturage			
	ou/et nettoyage des surfaces (stations à fort enjeux écologiques) en fin de saison			
	pastorale			
	C00 : Par fauche			

Mesure	Mesures agro-en	vironnementales correspondant en totalité	Proposition « d'ajustement à la marge » de	Proposition de
Natura	ou en partie au	x objectifs et au cahier des charges des	certaines mesures agro-environnementales de	mesure spécifique
	mesures Natura 2	2000 validé par la CDOA du 12 juin 2002	la synthèse régionale	
	1903 A /B40 Mise en défens par clôtures fixes (ovins/caprins)	Montant de l'aide 167.69€/ha/an + Natura 20%	Option : « petites mares » Cette mesure est inadaptée aux mares du site : La mesure est limitée à 1 seule mare par ha. Or , il s'agit d'un ensemble de	
	1903 A /B41 Mise en défens par clôtures fixes (bovins/équins) 0610A /A10	Montant de l'aide 114.83€/ha/an + Natura 20% Cahier des charges	petites mares. Le désenvasement, le dégagement des abords et le contrôle de végétation est estimé à 1.5 heure de travail. Cette durée de travail est irréaliste, et ne permet pas une intervention avec des techniques respectueuses de l'environnement.	
	Restauration de mares	Débroussailllage sélectif et dégagement annuel des abords de la	respectueuses de l'environnement. Le calcul à l'ha est inadapté car les travaux sont liés aux abords,	
mares		mare Reprofilage de certaines berges en pente douce	Le cuicui a i na esi inadapte car les travaux soni nes aux aboras,	
fortement perturbées par		Enlèvement de la vase dans le fond de la mare et faucardage sélectif	donc au périmètre. Le coût au mètre linéaire serait plus adapté.	
le piétinement animaux et pose		Contrôle du développement de la végétation aquatique et maintien d'un niveau d'eau suffisant Aménagement d'un seuil en bois pour le maintien d'un niveau d'eau	Proposition de réévaluation financière	
d'abreuvoir de		Montant de l'aide	<u>Mise en défens et pose d'abreuvoir</u> Fournitures :	
substitution		Dans la limite d'une mare/ha Reprofilage : 1hX200F/an Désenvasement, débroussaillement, contrôle de la végétation : 2.5 hX200F/an Aménagement d'un seuil : 1000F/5 ans128.06€/mare/an Aide: 128.06€/mare/an + Marge0% : 128.06€/mare/an	 40 m linéaires X 2 fils X 2€= 160€ ou 40 m linéaires X 4 fils X 2€=320€ 16 piquets X 2.5€: 40€ Abreuvoirs: 600€ Tuyaux à crépine 75 m X 3 €=225€ 	
	Pose d'abreuvoir	Mesures d'investissement	Flotteurs : 50€ Transport du matériels, aménagement, pose de l'abreuvoir et pose	
IV .1 .4 (b) Maintien et	0611/ A00 Entretiens de mares	Cahier des charges Faucadarge sélectif Dégagement des abords	de la clôture : 20h X 30€ : 600€ Total : 1835€	
		Montant de l'aide	Restaurations de mare :	
entretien des		Désenvasement, dégagement des abords et contrôle de la	20h X 30€ :600€	
mares et zones		végétation : 1.5 hX200F : 300F/mare/an		
humides		vegetation: 1.5 HA200F: 500F/Illate/all	Entretiens de mare 8h X 30€: 240€/mare/an	
		Aide: 45.73€/mare/an+Natura 20%: 54.88 €	Proposition d'ajustement: IV.1 3 (a,b) Préservation des zones humides par une mise en défens de mares et pose d'abreuvoir de substitution: 607 à 967€/mare/an IV.1 4 (b)Maintien et entretien des mares et zones humides: 240€/mare/an	

Mesure	Mesures agro-environnementales correspondant en	Proposition « d'ajustement à la	Proposition de mesure spécifique
Natura	totalité ou en partie aux objectifs et au cahier des	marge » de certaines mesures	
	charges des mesures Natura 2000 validé par la	agro-environnementales de la	
	CDOA du 12 juin 2002	synthèse régionale	
VI. 1. 1 (b)	0501A Plantation et entretien d'une haie		
Favoriser des	0502A00 Plantation et entretien d'un alignement		
pratiques agro-	d'arbres		
pastorales et	0503A00 Plantation d'arbres sur talus		
sylvicoles	0601A Réhabilitation et entretien de haies		
favorables au	0602A Entretien de haies		
développement	0603A Réhabilitation de fossés		
	0604A Contrat simple d'entretien des berges		
populations de	0612A A10Entretien simple des béalières et canaux		
Chauves-souris:	0612A A20 Réhabilitation et entretien simple des		
Préservation des	béalières et canaux		
territoires de	0613A00 Maintien et entretien des systèmes d'irrigation		
chasse	gravitaire traditionnelle		
	0615A00 Entretien des arbres isolés		
Voir fiche	0616A00 Entretien des bosquets		
I.1.1. (a)	0801A Lutte raisonnée		
I.1.2. (b)	0802A Mettre en place la lutte biologique		
I.1.3. (b)	0901A Réduction de 20% des apports azotés par rapport		
I.1.4. (b)	à des références locales par culture		
1.1.4. (0)	0902A00 Remplacement d'une fertilisation minérale		
	par une fertilisation organique de type 1 de la directive		
	Nitrate		
	0903A00 Adapter la fertilisation en fonction d'analyses de		
	sols et pour des objectifs de rendements historiques locaux		
	1601A Utilisation tardive de la parcelle		
	1603A00 Récolte ou fauche de la parcelle du centre de		
	la périphérie		

Recapitulatif financier

Les récapitulatifs sont consultables par trois entrées différentes :

Récapitulatif financier par types de milieux

- Milieux ouverts: pelouses sèches, steppiques, landes et fourrés, pelouses sur éboulis thermophiles, terreux et rocheux, prés de fauche
- Milieux rocheux
- Habitats et espèces du milieu forestier
- Habitats et espèces des milieux humides
- Habitats et espèces liés au cours d'eau
- Espèces associées à plusieurs milieux
- Mesures transversales

Récapitulatif financier par types de mesures

- Mesures de gestion
- Suivi, évaluation et veille écologique
- Mesures complémentaires d'accompagnement
- Communication : animation, sensibilisation

Récapitulatif financier par type de contrat et de financement :

- Mesures agri-environnementales de fonctionnement
- Mesures environnementales de fonctionnement pouvant faire l'objet de Contrats Natura 2000
- Mesures environnementales d'investissement pouvant faire l'objet de Contrats Natura 2000 ou de Conventions

Méthodologie:

L'échéancier est établi selon une hypothèse haute, à savoir l'hypothèse d'une contractualisation de l'ensemble des surfaces concernées au terme de 2007. Les coûts unitaires ont été évalués selon une méthode explicitée dans les fiches-actions.

On distingue deux types de mesures :

- > Les mesures ponctuelles : elles comprennent
 - Les projets spécifiques: il s'agit d'investissement. Dans ce cas, ce sont les montants estimés ou les devis qui sont mentionnés dans les tableaux récapitulatifs.
 - Les travaux d'investissement couvrant l'ensemble du site : les travaux sont répartis sur les 5 années avec un montant identique chaque année (par exemple : restauration des pelouses steppiques)
- Les mesures pluri-annuelles : elles comprennent
 - les suivis scientifiques et techniques et les animations :Ce sont les montants estimés ou les devis
 - les mesures de gestion :
 - pour les mesures couvrant l'ensemble du territoire (par exemple : favoriser le pastoralisme extensif, maintien de l'ouverture...), une augmentation arithmétique a été programmée selon l'hypothèse d'une progression moyenne de 20% par an de la surface contractualisée chaque année.
 - pour les mesures spécifiques concernant des petites surfaces (par exemple : entretien des mares...), il a été prévu une enveloppe identique chaque année.

Ces prévisions correspondent a un idéal de réalisation. Elles sont probablement supérieures à ce qui sera réalisé dans la réalité.

Récapitulatif financier par types de milieux

I Conservation des milieux ouverts : pelouses sèches, steppiques, landes e	et fourrés,	2003	2004	2005	2006	2007
pelouses sur éboulis thermophiles, terreux et rocheux, prés de fauche						
Restauration des pelouses sèches : remise en état du caractère steppique des	I.1.1(a)	23 000€	25 000€	24 000€	24 000€	24 000€
pelouses	I.1.1(b)	9 800€	19 500€	29 300€	39 100€	48 600€
Maintien de l'ouverture des pelouses sèches et maîtrise des repousses ligneuses	I.1.2(b)	22 800€	45 600€	68 400€	91 200€	114 000€
Maintien, valorisation et développement du pastoralisme par une gestion extensive des pelouses sèches d'affinités steppiques	I .1 .3 (b)	52 000€	104 000€	156 000€	208 000€	260 000€
Restauration, entretien et valorisation des prés de fauche	I.1.4 (b)	0€	12 000€	24 000€	36 000€	48 000€
Restauration, entretien et maintien des murets, des clapiers	I .1 .5 (a) I .1 .5 (b)	0€ 300€	30500€ 400€	13 500€ 500€	13 000€ 600€	13 000€ 700€
Valorisation de la Place Forte de Mont Dauphin: Sentier et Jardin Botanique,	\ /	30 500€	73 200€	0€	0€	0€
pôle et vitrine du steppique durancien	I .1.6 (b)	0€	0€	21 500€	21 500€	21 500€
Gestion des flux touristiques : aménagement de sites à forte fréquentation touristiques pour préserver les pelouses steppiques du piétinement et de l'érosion		3 100€	19 000€	5 400€	10 000€	0€
Maintien d'une population viable et durable d'Astragale Queue de Renard et de Dracocéphale	I .1 .8 (b)	0€	0€	0€	0€	0€
Maintien d'une population viable et durable d'Azuré du serpolet	I.1.9 (b)	0€	0€	0€	0€	0€
Outil pour diagnostic : typologie et gestion des parcours	I.2.1 (a)	8 000€	0€	0€	0€	0€
Suivi scientifique et technique pluriannuel des milieux ouverts	I .2 .2 (b)	0€	17 700€	10 800€	0€	0€
Suivi démographique de la dynamique des populations de Dracocéphale d'Autriche		3 050€	3 050€	3 050€	3 050€	3 050€
Suivi démographique de la dynamique des populations de l'Astragale Queue de Renard	I .2 .4 (b)	10 300€	0€	0€	0€	10 300€
Etudes complémentaires : cartographie complémentaire des prés de fauche	I .2 .5 (a)	10 000€	0€	0€	0€	0€
Outil pour diagnostic : typologie et gestion des prés de fauche	I .2 .6 (a)	0€	7 000€	0€	0€	0€
Aménagement foncier pour les sites présentant un intérêt environnemental	I .3 .1(a)	0€	0€	8 000€	8 000€	8 000€
Aide à l'emploi de berger	I .3 .2.(b)	0€	4 600€	4 600€	4 600€	0€

Formations / Animations: sensibilisation à l'écologie et à la gestion des I.4.1.(b)	9 100€	12 400€	1 500€	1 200€	1 500€
pelouses steppiques					
TOTAL	181 950€	373 950€	370 550€	460 250€	552 650€

II Conservation des milieux rocheux		2003	2004	2005	2006	2007
Via ferrata d'interprétation	II .1 .1 (a)	0€	0€	25 000€	0€	0€
Veille écologique milieux rocheux	II .2 .1(b)	0€	0€	0€	0€	0€
TOTAL	I	0€	0€	25 000€	0€	0€

III Conservation des milieux forestiers		2003	2004	2005	2006	2007
Valorisation et développement des peuplements de Genévriers thurifères	III .1	0€	6 000€	44000€	1 200€	0€
	.1(a)					
Protection du papillon Isabelle : accélérer le remplacement des éclairages	III .1.2(a)	6 000€	6 000€	6 000€	6 000€	6 000€
publics						
Etudes complémentaires : cartographie complémentaire des forêts de mélèze et	III .2	4 000€	0€	0€	0€	0€
de Pins Cembro	.1(a)					
Suivi de la dynamique des peuplements de genévriers thurifères	III	0€	1 600€	1 600€	1 600€	0€
	.2.2.(b)					
Suivi de la dynamique des peuplements des pins à crochets, et valorisation de	III. 2.3	0€	0€	11 000€	42 000€	36 400€
ces pinèdes	(b)					
Diagnostic et définition d'itinéraires techniques sylvicoles compatibles avec le	III .2.4	0€	0€	0€	0€	30 600€
développement du papillon Isabelle	(a)					
TOTAL		10 000€	13 600€	62 600€	50 800€	73 000€

IV Conservation des zones humides		2003	2004	2005	2006	2007
Valorisation des sources thermales et des prés salés continentaux du Plan de	IV,1,1	0€	0€	30 000€	0€	0€
Phazy	(a)					
	IV,1,1	0€	600€	600€	600€	600€
	(b)					
Valorisation et restauration de la zone humide du Moulin à Crévoux	IV,1,2	0€	25750€	0€	0€	0€
	(a)					
Préservation des zones humides par une mise en défens de mares fortement perturbées	IV,1,3	0€	5400€	0€	0€	0€
par le piétinement animaux et pose d'abreuvoirs de substitution	(a)					
	IV,1,3	0€	1000€	1000€	1000€	1000€
	(b)					
Maintien et entretien des mares et zones humides	IV,1,4	0€	350€	350€	350€	350€
	(b)					
Préservation et développement d'une population de libellules (Agrion de	IV,1,5	0€	900€	0€	0€	0€
mercure)	(a)					
	IV,1,5	0€	500€	500€	500€	500€
	(b)					
Suivis faune-flore des milieux humides	IV,2,1	0€	6 200€	0€	0€	0€
	(b)					
Suivis et valorisation des sources pétrifiantes à tuf	IV,2,2	3 000€	0€	0€	0€	0€
	(b)					
Formations / Animations : sensibilisation à l'écologie et à la gestion des zones	IV,4.1	0€	0€	0€	0€	0€
humides	(b)					
<u>TOTAL</u>		3 000€	40 700€	32 450€	2 450€	2 450€

V Conservation des milieux liés au cours d'eau		2003	2004	2005	2006	2007
Préservation des ripisylves et des adoux (restauration, entretien, maintien)	V,1,1 (a)	0€	0€	8 500€	8 500€	8 500€
Création d'un sentier de valorisation et d'interprétation de la ripisylve	V,1,2 (a)	0€	30 500€	0€	0€	0€

Suivis des populations et de leurs contextes fonctionnels pour la définition	V,2,1 (a)	30 500€	0€	0€	0€	0€
d'itinéraires techniques appropriés						
Suivis de la dynamique des habitats liés aux cours d'eau	V,2,2 (b)	0€	0€	0€	0€	21 300€
Favoriser la mise en place d'outils de gestion appropriés intégrant les objectifs	V,3,1 (b)	0€	0€	0€	0€	0€
de préservation des espaces alluviaux et leur fonctionnalité						
Formations / Animations : sensibilisation à l'écologie et à la gestion de la	V,4.1 (b)	2 800€	1 500€	1 200€	1 500€	1 200€
ripisylve						
TOTAL		33 300€	32 000€	9 700€	10 000€	31 000€

VI Conservation des espèces associées à plusieurs milieux			2003	2004	2005	2006	2007
Favoriser des pratiques agro-pastorales et sylvicoles favorables au développement durable des populations de Chauves-souris : Préservation des territoires de chasse	VI.1. (b)	1	26 000€	52 000€	78 000€	104 000€	130 000€
Préservation des gîtes d'hivernage, de reproduction et de repos après inventaires et repérages complémentaires	VI.1. (b)	2	1 000€	1 000€	1 000€	1 000€	1 000€
Suivis des populations de Chiroptères	VI.2. (b)	1	0€	16 000€	0€	0€	0€
Suivis des populations de papillons	VI.2 (b)	.2	0€	0€	1 500€	0€	0€
Formations / animations autour des chiroptères	VI.4 (b)	.1	1 300€	8100€	2 000€	1 300€	2 000€
TOTAL			28 300€	77100€	82 500€	106 300€	133 000€

VII Mesures transversales		2003	2004	2005	2006	2007
Résorption des décharges sauvages	VII.	0€	18 700€	3 500€	35 000€	30 400€
	1.1(a)					
Mise en place d'une labellisation de productions locales respectueuses de la	VII.	0€	48 000€	0€	0€	0€
biodiversité	3.1(a)					
Etude de faisabilité: nouveaux emplois, nouvelles organisations du travail,	VII.	0€	0€	24 000€	0€	0€
nouvelles installation comme alternatives à une situation de déprise agricole	3.2(a)					
Valorisation et transmission du patrimoine ethnobotanique local	VII.3.3	8 000€	0€	0€	0€	0€
The same of the sa	(a)					
Plan de communication	VII.4.1(b	5 300€	6 600€	3 800€	3 300€	1 600€

)					
Coordinations des actions de sensibilisation à l'environnement	VII.4.2(b	0€	0€	0€	0€	0€
)					
Animation /coordination	VII.4.3(b	60 000€	60 000€	60 000€	60 000€	60 000€
)					
TOTAL		73 300€	133 300€	91 300€	98 300€	92 000€

TOTAUX PAR TYPE DE MILIEUX	2003	2004	2005	2006	2007
I Conservation des milieux ouverts : pelouses sèches, steppiques, landes et fourrés,	181 950€	373 950€	370 550€	460 250€	552 650€
pelouses sur éboulis thermophiles, terreux et rocheux, prés de fauche					
II Conservation des milieux rocheux	0€	0€	25 000€	0€	0€
III Conservation des milieux forestiers	10 000€	13 600€	62 600€	50 800€	73 000€
IV Conservation des zones humides	3 000€	40 700€	32 450€	2 450€	2 450€
V Conservation des milieux liés au cours d'eau	33 300€	32 000€	9 700€	10 000€	31 000€
VI Conservation des espèces associées à plusieurs milieux	28 300€	77100€	82 500€	106 300€	133 000€
VII Mesures transversales	73 300€	133 300€	91 300€	98 300€	92 000€
TOTAL	329 850€	670 650€	674 100€	728 100€	884 100€

Récapitulatif financier par types de mesures

	2003	2004	2005	2006	2007
	23 000€	25 000€	24 000€	24 000€	24 000€
_ ` /	9 800€	19 500€	29 300€	39 100€	48 600€
		45 600€	68 400€	91 200€	114 000€
· /	52 000€	104 000€	156 000€	208 000€	260 000€
I.1.4 (b)	0€	12 000€	24 000€	36 000€	48 000€
I.1.5 (a)	0€	30500€	13500€	13 000€	13 000€
		400€	500€	600€	700€
I .1.6		73 200€	0€	0€	0€
_ ` ` '	0€	0€	21 500€	21 500€	21 500€
	3 100€	19 000€	5 400€	10 000€	0€
I .1 .8 (b)	0€	0€	0€	0€	0€
I.1.9 (b)	0€	0€	0€	0€	0€
II .1 .1 (a)	0€	0€	25 000€	0€	0€
III .1 .1 .1(a)	0€	6000€	44000€	1 200€	0€
III .1.2(a)	6 000€	6 000€	6 000€	6 000€	6 000€
IV,1,1 (a)	0€	0€	30 000€		
IV,1,1	0€	600€	600€	600€	600€
IV,1,2	0€	25750€	0€	0€	0€
	0€	5400€	0€	0€	0€
	(a) I.1.1 (b) I.1.2 (b) I.1.3 (b) I.1.4 (b) I.1.5 (a) I.1.5 (b) I.1.6 (b) I.1.7 (a) I.1.9 (b) II.1.1 (a) III.1.2(a) IV,1,1 (b) IV,1,2 (a)	I. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1.	I .1 .1 (b) $9800€$ $19500€$ I .1 .1 (b) $9800€$ $19500€$ I .1 .2 (b) $22800€$ $45600€$ I .1 .3 (b) $52000€$ $104000€$ I .1 .4 (b) $0€$ $12000€$ I .1 .5 (a) $0€$ $30500€$ I .1 .5 (b) $300€$ $400€$ I .1 .6 (b) $0€$ $73200€$ I .1 .6 (b) $0€$ $19000€$ I .1 .7 (a) $3100€$ $19000€$ I .1 .9 (b) $0€$ $0€$ III .1 (a) $0€$ $0€$ III .1.2(a) $6000€$ $6000€$ IV,1,1 $0€$ $0€$ IV,1,1 $0€$ $600€$ IV,1,2 $0€$ $25750€$	$\begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	$\begin{array}{ c c c c c c }\hline I & .1 & .1 & 23\ 0000 & 25\ 0000 & 24\ 0000 & 24\ 0000 & 24\ 0000 & 39\ 1000 & 1.1\ .1\ (b) & 9\ 8000 & 45\ 6000 & 68\ 4000 & 91\ 2000 & 1.1\ .2\ (b) & 22\ 8000 & 45\ 6000 & 68\ 4000 & 91\ 2000 & 208\ 0000 & 104\ 0000 & 156\ 0000 & 208\ 0000 & 1.1\ .3\ (b) & 52\ 0000 & 104\ 0000 & 156\ 0000 & 36\ 0000 & 1.1\ .5\ (a) & 000 & 305000 & 135000 & 13\ 0000 & 135000 & 13\ 0000 & 135000 & 13\ 0000 & 135000 & 13\ 0000 & 135000 & 00000 & 0000 & 0000 & 0000 & 0000 & 0000 & 0000 & 0000 & 0000 & 000000$

TOTAL	1.1(a)	174 500€	477 900€	541 050€	601 550€	708 150€
Résorption des décharges sauvage	VII.	0€	18 700€	3 500€	35 000€	30 400€
	(b)					
Préservation des gîtes d'hivernage, de reproduction et de repos après inventaires	VI. 1.2	1 000€	1 000€	1 000€	1 000€	1 000€
développement durable des populations de Chauves-souris : Préservation des territoires de chasse						
Favoriser des pratiques agro-pastorales et sylvicoles favorables au	VI. 1.1	26 000€	52 000€	78 000€	104 000€	130 000€
Création d'un sentier de valorisation et d'interprétation de la ripisylve	V,1,2 (a)	0€	30 500€	0€	0€	0€
Préservation des ripisylves et des adoux (restauration, entretien, maintien)	V,1,1 (a)	0€	0€	8 500€	8 500€	8 500€
	(b)		3000	3000	3000	3000
mercure)	(a) IV,1,5	0€	500€	500€	500€	500€
Préservation et développement d'une population de libellules (Agrion de mercure)		0€	900€	0€	0€	0€
	(b)	0.0	0000	0.0	0.0	0.0
Maintien et entretien des mares et zones humides	IV,1,4	0€	350€	350€	350€	350€
	(b)					
	IV,1,3	0€	1 000€	1 000€	1 000€	1 000€

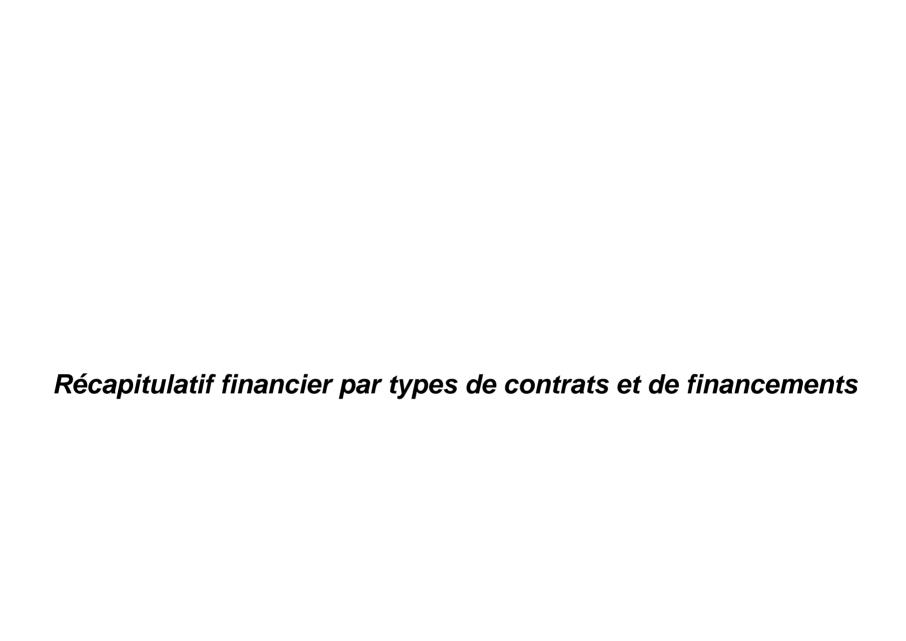
SUIVIS/ETUDES		2003	2004	2005	2006	2007
Outil pour diagnostic : typologie et gestion des parcours	I.2.1 (a)	8 000€	0€	0€	0€	0€
Suivi scientifique et technique pluriannuel des milieux ouverts	I .2 .2 (b)	0€	17 700€	10 800€	0€	0€
Suivi démographique de la dynamique des populations de Dracocéphale d'Autriche	I .2 .3 (b)	3 050€	3 050€	3 050€	3 050€	3 050€
Suivi démographique de la dynamique des populations de l'Astragale Queue de Renard	I .2 .4 (b)	10 300€	0€	0€	0€	10 300€
Etudes complémentaires : cartographie complémentaire des prés de fauche	I .2 .5 (a)	10000€	0€	0€	0€	0€
Outil pour diagnostic : typologie et gestion des prés de fauche	I .2 .6 (a)	0€	7 000€	0€	0€	0€
Veille écologique milieux rocheux	II .2 .1(b)	0€	0€	0€	0€	0€
Etudes complémentaires : cartographie complémentaire des forêts de mélèze et de Pins Cembro	III .2 .1(a)	4 000€	0€	0€	0€	0€
Suivi de la dynamique des peuplements de genévriers thurifères	III .2.2.(b)	0€	1 600€	1 600€	1 600€	0€
Suivi de la dynamique des peuplements des pins à crochets, et valorisation de ces pinèdes	III. 2.3 (b)	0€	0€	11 000€	42 000€	36 400€
Diagnostic et définition d'itinéraires techniques sylvicoles compatibles avec le développement du papillon Isabelle	III .2.4 (a)	0€	0€	0€	0€	30 600€
Suivis faune-flore des milieux humides	IV,2,1 (b)	0€	6 200€	0€	0€	0€
Suivis et valorisation des sources pétrifiantes à tuf	IV,2,2 (b)	3 000€	0€	0€	0€	0€
Suivis des populations et de leurs contextes fonctionnels pour la définition d'itinéraires techniques appropriés	V,2,1 (a)	30 500€	0€	0€	0€	0€
Suivis de la dynamique des habitats liés aux cours d'eau	V,2,2 (b)	0€	0€	0€	0€	21 300€
Suivis des populations de Chiroptères	VI.2. 1(b)	0€	16 000€	0€	0€	0€
Suivis des populations de papillons	VI.2 .2	0€	0€	1 500€	0€	0€
	(b)					

TOTAL	68 850€	51 550€	27 950€	46 650€	101 650€

MESURES COMPLEMENTAIRES		2003	2004	2005	2006	2007
Aménagement foncier pour les sites présentant un intérêt environnemental	I .3 .1(a)	0€	0€	8 000€	8 000€	8 000€
Aide à l'emploi de berger	I .3 .2.(b)	0€	4 600€	4 600€	4 600€	0€
Favoriser la mise en place d'outils de gestion appropriés intégrant les objectifs de préservation des espaces alluviaux et leur fonctionnalité	V,3,1 (b)	0€	0€	0€	0€	0€
Mise en place d'une labellisation de productions locales respectueuses de la	VII.	0€	48 000€	0€	0€	0€
biodiversité	3.1(a)					
Etude de faisabilité: nouveaux emplois, nouvelles organisations du travail,	VII.	0€	0€	24 000€	0€	0€
nouvelles installation comme alternatives à une situation de déprise agricole	3.2(a)					
Valorisation et transmission du patrimoine ethnobotanique local	VII.3.3	8 000€	0€	0€	0€	0€
	(a)					
TOTAL		8 000€	52 600€	36 600€	12 600€	8 000€

COMMUNICATION: ANIMATION, SENSIBILISATION		2003	2004	2005	2006	2007
Formations / Animations: sensibilisation à l'écologie et à la gestion des	I .4 .1.(b)	9 100€	12 400€	1 500€	1 200€	1 500€
pelouses steppiques						
Formations / Animations : sensibilisation à l'écologie et à la gestion des zones	IV,4.1 (b)	0€	0€	0€	0€	0€
humides						
Formations / Animations : sensibilisation à l'écologie et à la gestion de la ripisylve	V,4.1 (b)	2 800€	1 500€	1 200€	1 500€	1 200€
Formations / animations autour des chiroptères	VI. 4 .1 (b)	1 300€	8100€	2 000€	1 300€	2 000€
Plan de communication	VII.4.1(b	5 300€	6 600€	3 800€	3 300€	1 600€
Coordinations des actions de sensibilisation à l'environnement	VII.4.2(b	0€	0€	0€	0€	
Animation /coordination	VII.4.3(b	60 000€	60 000€	60 000€	60 000€	60 000€
TOTAL)	78 500€	88 600€	68 500€	67 300€	66 300€

TOTAUX PAR TYPE D'INTERVENTION	2003	2004	2005	2006	2007
MESURES DE GESTION	174 500€	477 900€	541 050€	601 550€	708 150€
SUIVIS/ETUDES	68 850€	51 550€	27 950€	46 650€	101 650€
MESURES COMPLEMENTAIRES	8 000€	52 600€	36 600€	12 600€	8 000€
COMMUNICATION : ANIMATION, SENSIBILISATION	78 500€	88 600€	68 500€	67 300€	66 300€
TOTAL	329 850€	670 650€	674 100€	728 100€	884 100€



Mesures agri-environnementales de fonctionnement pouvant faire l Contrat Natura 2000 Agro-environnementaux	'objet de	2003	2004	2005	2006	2007
Restauration des pelouses sèches : remise en état du caractère steppique des	I.1.1(b)	9 800€	19 500€	29 300€	39 100€	48 600€
pelouses Maintien de l'ouverture des pelouses sèches et maîtrise des repousses ligneuses	I .1 .2 (b)	22 800€	45 600€	68 400€	91 200€	114 000€
Maintien, valorisation et développement du pastoralisme par une gestion extensive des pelouses sèches d'affinités steppiques		52 000€	104 000€	156 000€	208 000€	260 000€
Restauration, entretien et valorisation des prés de fauche	I.1.4 (b)	0€	12 000€	24 000€	36 000€	48 000€
Restauration, entretien et maintien des murets, des clapiers	I.1.5 (b)	300€	400€	500€	600€	700€
Maintien d'une population viable et durable d'Astragale Queue de Renard et de Dracocéphale	I .1 .8 (b)	0€	0€	0€	0€	0€
Maintien d'une population viable et durable d'Azuré du serpolet	I.1.9 (b)	0€	0€	0€	0€	0€
Préservation des zones humides par une mise en défens de mares fortement perturbées par le piétinement animaux et pose d'abreuvoirs de substitution	IV,1,3 (a)	0€	5400€	0€	0€	0€
	IV,1,3 (b)	0€	1000€	1000€	1000€	1000€
Maintien et entretien des mares et zones humides	IV,1,4 (b)	0€	350€	350€	350€	350€
Favoriser des pratiques agro-pastorales et sylvicoles favorables au développement durable des populations de Chauves-souris : Préservation des territoires de chasse	VI.1. 1	26 000€	52 000€	78 000€	104 000€	130 000€
TOTAL	•	110 900€	240 250€	357 550€	480 250€	602 650€

Mesures environnementales de fonctionnement pouvant faire l'objet d Contrats Natura 2000	le	2003	2004	2005	2006	2007
Valorisation de la Place Forte de Mont Dauphin: Sentier et Jardin Botanique, pôle et vitrine du steppique durancien	I .1.6 (b)	0€	0€	21 500€	21 500€	21 500€
Suivi scientifique et technique pluriannuel des milieux ouverts	I.2.2(b)	0€	17 700€	10 800€	0€	0€
Suivi démographique de la dynamique des populations de Dracocéphale d'Autriche	I.2.3 (b)	3 050€	3 050€	3 050€	3 050€	3 050€
Suivi démographique de la dynamique des populations de l'Astragale Queue de Renard	I .2 .4 (b)	10 300€	0€	0€	0€	10 300€
Aide à l'emploi de berger	I .3 .2.(b)	0€	4 600€	4 600€	4 600€	0€
Formations / Animations : sensibilisation à l'écologie et à la gestion des pelouses steppiques	I .4 .1.(b)	9 100€	12 400€	1 500€	1 200€	1 500€
Veille écologique milieux rocheux	II .2 .1(b)	0€	0€	0€	0€	0€
Suivi de la dynamique des peuplements de genévriers thurifères	III .2.2.(b)	0€	1 600€	1 600€	1 600€	0€
Suivi de la dynamique des peuplements des pins à crochets, et valorisation de ces pinèdes	III. 2.3 (b)	0€	0€	11 000€	42 000€	36 400€
Valorisation des sources thermales et des prés salés continentaux du Plan de Phazy		0€	600€	600€	600€	600€
Préservation et développement d'une population de libellules (Agrion de mercure)	IV,1,5 (b)	0€	500€	500€	500€	500€
Suivis faune-flore des milieux humides	IV,2,1 (b)	0€	6 200€	0€	0€	0€
Suivis et valorisation des sources pétrifiantes à tuf	IV,2,2 (b)	3 000€	0€	0€	0€	0€
Formations / Animations : sensibilisation à l'écologie et à la gestion des zones humides	IV,4.1 (b)	0€	0€	0€	0€	0€
Suivis de la dynamique des habitats liés aux cours d'eau	V,2,2 (b)	0€	0€	0€	0€	21 300€
Favoriser la mise en place d'outils de gestion appropriés intégrant les objectifs de préservation des espaces alluviaux et leur fonctionnalité	V,3,1 (b)	0€	0€	0€	0€	0€
Formations / Animations : sensibilisation à l'écologie et à la gestion de la ripisylve	V,4.1 (b)	2 800€	1 500€	1 200€	1 500€	1 200€
Préservation des gîtes d'hivernage, de reproduction et de repos après inventaires et repérages complémentaires	VI.1. 2	1 000€	1 000€	1 000€	1 000€	1 000€

repérages complémentaires	(b)					
Suivis des populations de Chiroptères	VI.2. 1	0€	16 000€	0€	0€	0€
	(b)					
Suivis des populations de papillons	VI.2 .2	0€	0€	1 500€	0€	0€
	(b)					
Formations / animations autour des chiroptères	VI.4 .1	1 300€	8100€	2 000€	1 300€	2 000€
	(b)					
Plan de communication	VII.4.1(b	5 300€	6 600€	3 800€	3 300€	1 600€
Coordinations des actions de sensibilisation à l'environnement	VII.4.2(b	0€	0€	0€	0€	0€
Animation /coordination	VII.4.3(b	60 000€	60 000€	60 000€	60 000€	60 000€
TOTAL		95 850€	139 850€	124 650€	148 150€	160 950€

Mesures environnementales d'investissement		2003	2004	2005	2006	2007
Pouvant faire l'objet de Contrats Natura 2000 ou Conventions						
Restauration des pelouses sèches : remise en état du caractère steppique des	I .1 .1	23 000€	25 000€	24 000€	24 000€	24 000€
pelouses	(a)					
Restauration, entretien et maintien des murets, des clapiers	I.1.5 (a)	0€	30500€	13 500€	13 000€	13 000€
Valorisation de la Place Forte de Mont Dauphin: Sentier et Jardin Botanique,	I.1.6 (a)	30 500€	73 200€	0€	0€	0€
pôle et vitrine du steppique durancien						
Gestion des flux touristiques : aménagement de sites à forte fréquentation	I .1 .7 (a)	3 100€	19 000€	5 400€	10 000€	0€
touristiques pour préserver les pelouses steppiques du piétinement et de						
l'érosion						
Outil pour diagnostic : typologie et gestion des parcours	I .2 .1 (a)	8 000€	0€	0€	0€	0€
Etudes complémentaires : cartographie complémentaire des prés de fauche	I.2.5 (a)	10 000€	0€	0€	0€	0€
Outil pour diagnostic : typologie et gestion des prés de fauche	I.2.6(a)	0€	7 000€	0€	0€	0€
Aménagement foncier pour les sites présentant un intérêt environnemental	I .3 .1(a)	0€	0€	8 000€	8 000€	8 000€
Via ferrata d'interprétation	II .1 .1 (a)	0€	0€	25 000€	0€	0€
Valorisation et développement des peuplements de Genévriers thurifères	III .1	0€	6000€	44000€	1 200€	0€
	.1(a)					
Protection du papillon Isabelle : accélérer le remplacement des éclairages	III .1.2(a)	6 000€	6 000€	6 000€	6 000€	6 000€
publics						
Etudes complémentaires : cartographie complémentaire des forêts de mélèze et	III .2	4 000€	0€	0€	0€	0€
de Pins Cembro	.1(a)					
Diagnostic et définition d'itinéraires techniques sylvicoles compatibles avec le	III .2.4	0€	0€	0€	0€	30 600€
développement du papillon Isabelle	(a)					
Valorisation des sources thermales et des prés salés continentaux du Plan de	IV,1,1	0€	0€	30 000€	0€	0€
Phazy	(a)					
Valorisation et restauration de la zone humide du Moulin à Crévoux	IV,1,2	0€	25750€	0€	0€	0€
	(a)					
Préservation et développement d'une population de libellules (Agrion de	IV,1,5	0€	900€	0€	0€	0€
mercure)	(a)					
Préservation des ripisylves et des adoux (restauration, entretien, maintien)	V,1,1 (a)	0€	0€	8 500€	8 500€	8 500€
Création d'un sentier de valorisation et d'interprétation de la ripisylve	V,1,2 (a)	0€	30 500€	0€	0€	0€
Suivis des populations et de leurs contextes fonctionnels pour la définition	V,2,1 (a)	30 500€	0€	0€	0€	0€
d'itinéraires techniques appropriés						

Résorption des décharges sauvage	VII.	0€	18 700€	3 500€	35 000€	30 400€
	1.1(a)					
Mise en place d'une labellisation de productions locales respectueuses de la	VII.	0€	48 000€	0€	0€	0€
biodiversité	3.1(a)					
Etude de faisabilité: nouveaux emplois, nouvelles organisations du travail,	VII.	0€	0€	24 000€	0€	0€
nouvelles installation comme alternatives à une situation de déprise agricole	3.2(a)					
Valorisation et transmission du patrimoine ethnobotanique local	VII.3.3	8 000€	0€	0€	0€	0€
•	(a)					
TOTAL		123 100€	290 550€	191 900€	105 700€	120 500€

TOTAUX par type de contrat et de financement	2003	2004	2005	2006	2007
Mesures agri-environnementales de fonctionnement	110 900€	240 250€	357 550€	480 250€	602 650€
Mesures environnementales de fonctionnement	95 850€	139 850€	124 650€	148 150€	160 950€
pouvant faire l'objet de Contrats Natura 2000					
Mesures environnementales d'investissement	123 100€	290 550€	191 900€	105 700€	120 500€
Pouvant faire l'objet de Contrats Natura 2000 ou de Convention					
TOTAL	329 850€	670 650€	674 100€	728 100€	884 100€

Cartographie

Trois documents cartographiques sont utiles à la compréhension de la mise en œuvre de la Directive 92/43/CEE du 21 Mai 1992, « concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages » et à son application sur le site du « Steppique Durancien et Queyrassin ».

Cartographie d'inventaire :

Les habitats et les espèces :

Ces cartes ont été réalisées par le Conservatoire Botanique National Alpin (réalisation Mai 1998), validé par le Comité de pilotage et approuvé par arrêté préfectoral le 18 Mai 2000. Elles sont incluses dans le « Document d'Objectif Natura 2000, Vallées de la Haute Durance et Guil » (Conservatoire Botanique National Alpin-2000) et sont consultables dans chaque mairie.

Il s'agit de:

- Carte de répartition des habitats et des espèces d'intérêt communautaire (échelle de 1/15000 à 1/25 000).
- Carte des statuts d'habitats (échelle de 1/15000 à 1/25 000).

En raison du fonctionnement écologique des milieux et des espèces, et dans la perspectives de l'unité et de la continuité du site, les limites du périmètre vont bien au delà de la localisation des habitats d'intérêt communautaire. Cependant, la mise en œuvre de mesures de gestion concerne essentiellement ces habitats cartographiés.

Le périmètre :

La proposition du périmètre de ce site a été annulée par le Conseil d'Etat, le 22 juin 2001. Au cours de la période de « reconsultations » du 21 décembre 2001 au 21 février 2002, les communes ont reçu une proposition de périmètre les concernant et soumis à leurs avis. Les conseils municipaux ont, dans leurs délibérations, mentionnées l'existence de certaines parties de leur territoire dont les exigences économiques, sociales, culturelles, ainsi que les particularités régionales et locales sont prioritaires par rapport à leurs intérêts écologiques. Les observations formulées par les communes et les établissements publics de coopération intercommunales sont reprises dans ce présent document et sont cartographiées.

Pour faciliter sa localisation sur le terrain et la mise en œuvre de mesures de gestion, le périmètre reprend des éléments objectifs identifiables : bord de falaises, sentiers, pistes, canaux...

La cartographie de gestion environnementale :

Cette carte localiserait les zones de fort enjeux socio-économiques et/ou de moindre enjeux écologiques (zones constructibles, zones de conflit d'usages) et les zones
d'application des principales mesures de gestion. (en projet)